



Institut de recherche
et documentation en économie de la santé

Enquête sur la santé et la protection sociale 2008

Caroline Allonier, Paul Dourgnon, Thierry Rochereau

► **Nouvelles problématiques :**

- Étudier l'accès aux soins des assurés CMU-C, une approche par le renoncement aux soins
Bénédicte Boisguérin, Caroline Després, Paul Dourgnon, Romain Fantin, Renaud Legal
- Score Epices : comparaison des résultats dans les échantillons ESPS et Cetaf
Anissa Afrite, Yann Bourgueil, Nicolas Célant, Julien Mousquès, Thierry Rochereau

► **Tableaux et exploitations statistiques :**

Nicolas Célant, Stéphanie Guillaume

Rapport Irdes

Reproduction sur d'autres sites interdite mais lien vers le document accepté :
<http://www.irdes.fr/Publications/Rapports2010/rap1800.pdf>

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	François Joliclerc
Trésorier	Jean-Marie Langlois
Membres	Hubert Allemand, Jean-Martin Cohen Solal, Laure Com-Ruelle, Thierry Debrand, François Gin, Bernadette Hilpert, David Ollivier Lannuzel, Dominique Liger, Christine Meyer, Bernard Salengro, Frédéric Van Roekeghem

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Président	François Héran
Membres	Didier Blanchet, Marc Brodin, Martine Bungener, Mathieu Cousineau, Gérard De Pourville, Guy Desplanques, Brigitte Dormont, Pierre-Yves Geoffard, Pierre-Jean Lancry, Annette Leclerc, Pierre Lombrail, Andrée Mizrahi, Arié Mizrahi, Lucile Olier, Dominique Polton, Philippe Ricordeau, Lise Rochaix, Simone Sandier, Philippe Ulmann

EQUIPE DE RECHERCHE

Directeur	Yann Bourgueil
Directeurs de recherche	Laure Com-Ruelle, Philippe Le Fur, Catherine Sermet
Maîtres de recherche	Thierry Debrand, Paul Dourgnon, Véronique Lucas-Gabrielli, Julien Mousquès, Zeynep Or, Marc Perronnin, Thierry Rochereau
Chargés de recherche	Anissa Afrite, Anne Aligon, Caroline Allonier, Mohamed Ali Ben Halima, Magali Coldefy, Isabelle Evrard, Pascale Lengagne, Lionel Marcoux, Clément Nestrigue, Sylvain Pichetti, Aurélie Pierre, Fatiha Rachedi Habi, Camille Regaert, Jérôme Silva, Nicolas Sirven, Christine Sorasith
Chercheurs associés	Thomas Cartier, Laurent Davezies, Caroline Després, Carine Franc, Pauline Givord, Michel Grignon, Florence Jusot, Bidénam Kambia-Chopin, Michel Naiditch
Attachées de recherche	Nicolas Briant, Martine Broïdo, Nicolas Célant, Stéphanie Guillaume, Nelly Le Guen, Marie-Camille Lenormand, Frédérique Ruchon
Responsable de la documentation	Marie-Odile Safon
Documentalistes	Suzanne Chriqui, Véronique Suhard
Responsable des publications et de la communication	Anne Evans
Informaticiens	Bruno Derville, Jacques Harrouin
Directrice des affaires générales et des ressources humaines	Dominique Goldfarb
Cadre administratif	Isabelle Henri
Assistante de direction	Catherine Banchereau
Maquettistes	Khadidja Ben Larbi, Franck-Séverin Clérembault, Aude Sirvain
Secrétaire de la diffusion	Sandrine Bequignon
Assistant documentation/diffusion	Damien Le Torrec

Enquête sur la santé et la protection sociale 2008

Caroline Allonier

Paul Dourgnon

Thierry Rochereau

- Nouvelles problématiques :
 - Étudier l'accès aux soins des assurés CMU-C, une approche par le renoncement aux soins
Bénédicte Boisguérin, Caroline Després, Paul Dourgnon, Romain Fantin, Renaud Legal
 - Score Epices : comparaison des résultats dans les échantillons ESPS et Cetaf
Anissa Afrite, Yann Bourgueil, Nicolas Célant, Julien Mousquès, Thierry Rochereau
- Tableaux et exploitations statistiques :
Nicolas Célant, Stéphanie Guillaume

Rapport n° 547 (biblio n° 1800) Juin 2010

Les noms d'auteurs apparaissent par ordre alphabétique
Toute reproduction de textes ou tableaux est autorisée sous réserve de l'indication de la source et de l'auteur.
En cas de reproduction du texte intégral ou de plus de 10 pages, le Directeur de l'Irdes devra être informé préalablement.

I.S.B.N. : 978-2-87812-360-9

Remerciements

Les auteurs remercient vivement Anne Evans, Yann Bourgueil et Philippe Le Fur pour leurs conseils et leur relecture attentive;

- Khadidja Ben Larbi et Franck-Séverin Clérembault, maquettistes, pour le soin qu'ils ont apporté à la mise en page de ce rapport,
- L'ensemble du **comité de pilotage d'ESPS 2008** :
 - Alice Beynet FNMF
 - Chantal Cases Irdes
 - Pierre Chauvin Inserm
 - Stéphanie Deschaume RSI
 - Anne Doussin InVS
 - Didier Dupré Eurostat
 - Philippe Guilbert Inpes
 - Jean-Baptiste Herbet Drees Mas
 - Odile Kusnick Joinville Cnamts
 - Florence Jusot Irdes
 - Jean-Louis Lanoë Inserm U687
 - Julienne Larrey CCMSA
 - Ludovic Lebart ENST
 - Philippe Le Fur Irdes
 - Catherine Nunes-Odasso RSI
 - Denis Raynaud Drees
 - Benoît Riandey Ined
 - Philippe Ricordeau Cnamts
 - Catherine Sermet Irdes
 - Jean-Luc Volatier AFFSA
- Mesdames Jeanne Bossi et Frédérique Lesaulnier de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), pour leur intérêt pour l'enquête et leur disponibilité ;
- Les membres de la formation santé protection sociale du Conseil national de l'information statistique (CNIS) et du Comité du label des enquêtes statistiques pour leur soutien et leurs remarques constructives sur l'enquête.

Étudier l'accès aux soins des assurés CMU-C, une approche par le renoncement aux soins

- Bénédicte Boisguérin, Caroline Després, Paul Dourgnon, Romain Fantin, Renaud Legal

Score Epices : comparaison des résultats dans les échantillons ESPS et Cetaf

- Anissa Afrite, Yann Bourgueil, Nicolas Célant, Julien Mousquès, Thierry Rochereau

Tableaux et exploitations statistiques

- Nicolas Célant, Stéphanie Guillaume



Pour en savoir plus...

Site de l'enquête : <http://www.irdes.fr/Esps>

Sommaire

Sommaire

Introduction	13
I. MÉTHODOLOGIE	17
Principes généraux de l'échantillonnage.....	17
Modes de recueil et terrain de l'enquête	19
Recueil et traitement des informations médicales.....	20
Appariement des échantillons ESPS et Epas	21
Participation.....	22
Pondération.....	23
II. NOUVELLES PROBLÉMATIQUES.....	27
Etudier l'accès aux soins des assurés CMU-C, une approche par le renoncement aux soins.....	31
1. Le renoncement aux soins, une question pour la recherche et pour l'évaluation des politiques publiques.....	32
2. Le renoncement aux soins en France : différentiels sociaux et variations temporelles dans l'enquête ESPS	33
3. La CMU-C a-t-elle réduit le renoncement financier des personnes les plus modestes ?	37
4. Améliorer la mesure des différentiels de renoncement.....	39
5. Un programme de recherche sur le renoncement	40
Bibliographie.....	40
Score Epices : comparaison des résultats dans les échantillons ESPS et Cetaf.....	43
1. Un indicateur multidimensionnel de la précarité: le score Epices.....	43
2. Recueil du score Epices dans l'enquête ESPS et auprès des CES	44
3. Résultats	46
4. Quelques conclusions.....	64
Bibliographie.....	65

III. TABLEAUX DE RÉSULTATS	67
Notes générales pour la lecture des tableaux	69
Structure de l'échantillon ESPS 2008 avec sur-échantillon CMU.....	73
Protection sociale en 2008	77
Comparaison des données de l'enquête ESPS 2008 avec les données de la Cnamts	79
Données synthétiques sur l'exonération du ticket modérateur pour raisons médicales	80
Données synthétiques sur les bénéficiaires de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C)	83
Données synthétiques sur la Couverture complémentaire privée hors CMU-C	86
Répartition des contrats de couverture complémentaire (hors contrats obtenus au titre de la CMU-C) selon leur mode d'obtention (entreprise ou individuel) et le type d'organisme	89
Données synthétiques sur le mode d'obtention des contrats de couverture complémentaire (hors CMU-C)	90
Répartition des contrats de couverture complémentaire d'entreprise des salariés actifs selon qu'ils sont obligatoires ou non.....	92
Appréciation du niveau de remboursement par la couverture complémentaire	94
Appréciation du rapport qualité/prix selon la nature de la couverture complémentaire	95
Appréciation du rapport qualité/prix selon le mode d'obtention de la couverture complémentaire privée.....	96
Motifs de l'absence de couverture complémentaire privée.....	97
Motifs de perte de couverture complémentaire privée.....	97
Données synthétiques sur les différents niveaux de protection sociale	98
Maladies et troubles de santé déclarés en 2008	101
Maladies recueillies, classification par chapitre	103
Taux de prévalence par chapitre selon le sexe.....	104
Taux de prévalence par chapitre par classe d'âge	105
Prévalence des problèmes de santé selon le sexe	106
Prévalence des problèmes de santé par classe d'âge	108
Nombre de maladies déclarées par personne, par sexe (hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction).....	110
Nombre de maladies déclarées par personne, par classe d'âge (hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction).....	110
Nombre moyen de maladies déclarées par personne (hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction).....	111
Personnes portant des lunettes ou des lentilles	114
Indicateurs synthétiques d'état de santé en 2008.....	117
Distribution du risque vital « maladie » le plus élevé de l'individu, selon le sexe (hors maladies des dents et du parodonte et les anomalies de la réfraction)	119

Distribution du risque vital « maladie » le plus élevé de l'individu, selon la classe d'âge (hors maladies des dents et du parodonte et les anomalies de la réfraction)	119
Distribution de la note de santé perçue selon le sexe chez les personnes de 16 ans et plus.....	120
Distribution de la note de santé perçue par classe d'âge chez les personnes de 16 ans et plus.....	120
Distribution de l'état de santé déclaré selon le sexe chez les personnes de 16 ans et plus	121
Distribution de l'état de santé déclaré par classe d'âge chez les personnes de 16 ans et plus	121
Personnes de 16 ans et plus se déclarant en « moyen », « mauvais », « très mauvais » état de santé	122
Personnes de 16 ans et plus se déclarant limitées ou fortement limitées dans les activités que font les gens habituellement depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé.....	125
Personnes de 16 ans et plus se déclarant atteintes d'au moins une maladie ou problème de santé chronique	128
Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés à voir de près ou de loin sans lunettes ni lentilles	131
Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés à entendre sans l'aide d'un appareillage spécifique	134
Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir au moins une limitation fonctionnelle physique (marcher 500 mètres, monter et descendre les escaliers, se couper les ongles des pieds).....	137
Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés pour faire leur toilette	140
Personnes de 16 ans et plus déclarant souffrir de douleurs « importantes » et « très importantes »	143
Personnes déclarant un « moyen », « mauvais » ou « très mauvais » état de santé buccodentaire	146
Personnes de 16 ans ou plus ayant au moins une dent manquante non remplacée	149
Personnes de 16 ans et plus se déclarant avoir été gênées au cours des douze derniers mois par un problème lié à leur état de santé buccodentaire.....	152
Comportements, habitudes de vie, facteurs de risque.....	155
Personnes de 16 ans et plus fumant de façon habituelle	157
Personnes de 16 ans et plus consommatrices d'alcool à risque ponctuel, chronique ou dépendant.....	160
Personnes en surpoids ou obèses	163
Recours et renoncement aux soins en 2008	167
Femmes de 50 à 75 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de mammographie dans les trois dernières années.....	169
Femmes de 20 à 65 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de frottis cervico-utérin dans les cinq dernières années	172
Personnes de 50 à 74 ans ayant déclaré n'avoir jamais fait de test hémocult (recherche de sang dans les selles).....	175
Description de la dernière séance avec un généraliste	178
Taux de séances ayant eu lieu avec le médecin traitant (plus de 16 ans).....	180
Taux de séances de généraliste pour un problème urgent.....	183

Taux de séances de généraliste ayant eu lieu dans le cadre d'un suivi régulier	186
Durée moyenne de la séance chez le généraliste déclarée par le patient	189
Personnes ayant renoncé à voir un médecin ou à des soins pour des raisons financières au cours des douze derniers mois.....	192
Pourcentage de personnes ayant renoncé à des soins pour des raisons financières en fonction du type de soins par sexe et par âge	195
Répartition des renoncements selon qu'ils sont ou non consécutifs à une consultation, selon le sexe.....	195
Taux de patients ayant consulté un dentiste au cours des deux dernières années.....	196
Taux de consommateurs de médicaments prescrits et non prescrits en un jour par classe thérapeutique selon le sexe	199
Taux de consommateurs de pharmacie prescrite et non prescrite dans une journée	200
ANNEXES :	
LES QUESTIONNAIRES DE L'ENQUÊTE ESPS 2008	203

Introduction

Introduction

L'Enquête santé protection sociale (ESPS) est une enquête par sondage en population générale réalisée depuis 1988 par l'Irdes. Elle se caractérise par une périodicité courte : annuelle de 1988 à 1997, elle est devenue bisannuelle depuis ; par le lien effectué avec les données de consommation de soins de la Sécurité sociale ; et enfin par sa dimension de Panel : chaque individu est contacté tous les quatre ans. En 2010, l'Échantillon permanent des assurés sociaux (Epas), qui faisait office de base de sondage pour l'enquête ESPS, sera remplacé par l'Échantillon général de bénéficiaires (EGB). L'enquête ESPS 2010 sera donc réalisée sur un échantillon totalement renouvelé et sera l'occasion de débiter un nouveau Panel, sollicité lui aussi tous les quatre ans.

Les objectifs de l'enquête sont multiples.

En premier lieu, ESPS permet d'étudier les liens existant au niveau individuel entre l'état de santé, l'accès aux services de santé, l'accès à l'assurance publique et privée et le statut socio-économique. Ceci permet de mener de nombreuses analyses portant sur l'équité du système de santé et d'éclairer l'action publique en participant à l'évaluation des politiques publiques, qu'elles soient directement ou indirectement liées à la santé. Ainsi, les conséquences de la mise en place des franchises, l'application de la loi Evin sur la complémentaire santé collective pourront être étudiées à partir des données ESPS 2008. Des recherches sur les liens entre état de santé et emploi ou revenu ont également été menées à partir d'ESPS et sont ainsi susceptibles d'être utilisées dans d'autres domaines de l'action publique que la santé et l'Assurance maladie.

ESPS se veut aussi un outil réactif pour les chercheurs en sciences sociales, qui permet de tester de nouvelles hypothèses de recherche sur données françaises. On peut citer l'étude du rôle des facteurs psychosociaux comme le capital social dans la formation des inégalités de santé ou d'accès aux soins ou la mesure de la préférence pour le présent des individus... En 2008, l'enquête propose un module de questions sur les attitudes à l'égard du risque qui permettra par exemple d'aborder sous un angle nouveau la question de l'assurance santé, ainsi qu'un module permettant de calculer le score de précarité Epices élaboré par le Centre technique d'appui et de formation de l'enquête (Cetaf) (*cf.* étude page « Score Epices : comparaison des résultats dans les échantillons ESPS et Cetaf », page 43).

ESPS est aussi un outil d'information en santé publique. L'enquête permet d'évaluer de façon exploratoire les prévalences d'affections en l'absence d'instruments spécifiques ou de sources exhaustives, ce à partir du recueil détaillé de la morbidité. Elle rend aussi possible, via des questionnements spécifiques, d'approcher, de façon fine, certaines affections ou problèmes de santé, comme les troubles du sommeil en 2008, précédemment les problèmes liés à l'asthme en 2006, et les artérites des membres inférieurs chez les personnes âgées en 2004.

ESPS constitue enfin une source de données unique sur l'assurance complémentaire en France.

Par son questionnement spécifique sur les contrats complémentaires bénéficiant aux membres des ménages enquêtés, elle propose un panorama des contrats effectivement détenus et donc de la répartition et de l'évolution des niveaux de couverture dans la population. ESPS forme ainsi, avec l'enquête sur la complémentaire maladie d'entreprise (Irdes, 2003 et 2009) et l'enquête auprès des organismes de couverture complémentaire de la Drees, un triptyque complet sur ce domaine.

Le recueil de la consommation de soins occupe une place centrale dans ESPS. Il est relevé à la fois de façon déclarative et grâce aux données de liquidation de l'Assurance maladie associées à l'enquête. Si cette dernière source est plus fiable et exhaustive, elle n'est disponible que pour la moitié de l'échantillon et, surtout, elle manque d'informations sur le contenu des séances, l'expérience du patient et le parcours de soins (on ne peut pas lier les épisodes ayant donné lieu à remboursement dans les fichiers administratifs).

La mesure de l'accès aux soins a très sensiblement évolué depuis la création de l'enquête. La consommation de soins a, jusqu'en 2002, été recueillie dans un carnet de consommation mensuelle comme on en trouve dans d'autres enquêtes (l'enquête décennale de santé de l'Insee, par exemple). Ceci permettait de compléter les informations issues des fichiers de l'Assurance maladie par des caractéristiques plus qualitatives sur le contenu des soins. En 2004, le recours aux soins a été approché sous un autre angle, via un module de questions sur la dernière séance (de généraliste, de spécialiste). Ce questionnement, plus léger, est aussi un moyen de recueillir certains éléments du parcours de soins (adressage, type de suivi, etc.), mais aussi des éléments de

l'expérience et du ressenti du patient (compréhension du discours médical, temps d'attente, etc.). Il a donc été conservé en 2008.

Le présent document n'a pas pour objectif de traiter l'ensemble des problématiques ouvertes par l'enquête.

Le premier chapitre décrit les grandes caractéristiques méthodologiques de l'enquête.

Le deuxième chapitre regroupe deux études. La première offre une réflexion méthodologique sur la manière de mesurer le renoncement aux soins

des CMU-Cistes à partir d'ESPS (1998 à 2008) et sur l'apport et les limites de cette notion de « renoncement ». La deuxième étude propose une analyse comparative du score de précarité Epices dans ESPS et dans l'enquête du Cetaf.

Le troisième chapitre présente, pour sa part, une série de tableaux d'indicateurs produits à partir des données 2008.

Nous remercions tous les auteurs qui, au-delà de l'équipe ESPS, ont contribué à l'élaboration de ce rapport.

I. Méthodologie

I. Méthodologie

L'enquête ESPS possède une spécificité forte, une base de sondage unique, constituée d'un échantillon d'assurés de l'Assurance maladie. Ce dispositif rend possible :

- la localisation des assurés, grâce aux adresses mises à disposition par l'Assurance maladie ;
- le suivi dans le temps des assurés tirés qui sont réinterrogés tous les quatre ans ;
- l'adjonction de données issues des fichiers de liquidation des régimes aux données individuelles.

Le mode de construction de l'échantillon permet de mieux comprendre le type des unités tirées et le champ de l'enquête. Dans une première partie, nous détaillons la base de sondage, le mode d'échantillonnage, le champ de l'enquête, puis la pondération des différents échantillons issus de l'enquête. Dans une seconde partie, nous présentons les résultats de la participation en 2008 et une étude sur la question du renoncement aux soins pour raisons financières.

Cette partie reprend pour l'essentiel les éléments de méthodologie présentés dans Allonier C., Dourgnon P., Rochereau T. (2008), *Enquête sur la santé et la protection sociale 2006*, Rapport Irdes n° 1701.

Principes généraux de l'échantillonnage

Échantillon maître : un panel d'assurés de l'Assurance maladie

L'échantillon maître est constitué de trois fichiers d'assurés des trois grandes caisses d'assurance maladie : Cnamts, RSI et MSA. Il s'agit d'une extraction au 1/600^e environ des assurés de chacun des régimes. Ces trois fichiers sont issus de tirages basés sur le numéro d'identifiant national (NNI). La Cnamts effectue un tirage parmi ses assurés, selon le principe suivant : l'assuré est né en octobre d'une année paire et les deux derniers chiffres du numéro de commune de naissance sont identiques aux deux derniers chiffres du numéro d'ordre, dans le même ordre ou dans l'ordre inverse.

Le RSI et la MSA reprennent ce principe de tirage, en y adjoignant chacun un sous-échantillon construit sur une condition spécifique. Bien que

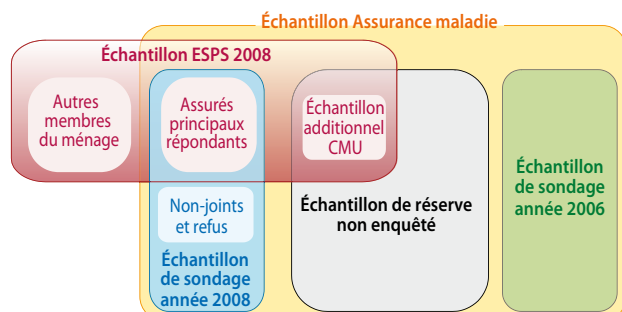
seul l'échantillon Cnamts soit nommé Échantillon permanent d'assurés sociaux (Epas), nous utiliserons cet acronyme par extension, pour désigner l'échantillon de données des trois régimes. L'échantillonnage Epas, élaboré par l'Irdes à la fin des années 1970, est neutre sur tous les critères démographiques disponibles tels l'âge, le sexe, le pays d'origine (Mizrahi, 1978).

Échantillonnage

Seule la moitié de l'échantillon maître était jusqu'en 2006 effectivement utilisée pour l'enquête. L'autre moitié était un échantillon de réserve qui permettait des analyses plus robustes statistiquement sur les données d'Assurance maladie. A partir de 2006, afin d'augmenter la puissance statistique des études portant sur les CMUistes, l'enquête est étendue à un échantillon supplémentaire de CMUistes complémentaires tiré dans cet échantillon de réserve. Ce sous-échantillon de ressortissants de la CMU-C a été identifié *a priori* dans l'échantillon de réserve et intégré au protocole standard de l'enquête.

L'assuré tiré dans l'Epas par l'Assurance maladie – dit « assuré principal » - n'est pas enquêté seul. L'enquête s'étend à l'ensemble de son ménage. Au total sont compris dans l'échantillon ESPS, quand ils répondent, l'assuré principal, ses ayants droit cohabitants, les autres membres du ménage : conjoint lui-même assuré social, ayant droit du conjoint, ayant droit d'un assuré hors ménage, autre assuré, etc. (cf. Graphique 1).

Graphique 1
Principe général de l'échantillonnage



Source : Irdes-ESPS 2008

L'enquête, d'abord annuelle, est devenue bisannuelle en 1998. L'échantillon d'assurés est séparé en deux en fonction de la valeur de la clé de contrôle (les deux derniers chiffres du NNI). Ce protocole constant au cours du temps permet la ré-interrogation des mêmes individus, c'est-à-dire des assurés principaux et des membres du ménage toujours cohabitants à quatre ans d'intervalle. 2008 marque ainsi le démarrage d'un sixième point du panel ESPS depuis 1988, mais aussi la fin du panel actuel. En effet, en 2010, l'Epas qui faisait office de base de sondage pour l'enquête ESPS sera remplacé l'Echantillon général de bénéficiaires (EGB). L'enquête ESPS 2010 sera donc réalisée sur un échantillon totalement renouvelé et fournira l'occasion de débiter un nouveau Panel sollicité lui aussi tous les quatre ans.

Les unités de sondage

• L'assuré principal et son ménage

L'assuré principal est, au sein du ménage, la personne qui a été tirée au sort dans l'EPAS. Il est important de noter qu'il ne s'agit pas nécessairement du chef de ménage. L'assuré principal doit être présent dans le ménage au moment de l'enquête.

Dans le cas contraire (absence de longue durée, personne décédée, etc.), le ménage n'est pas enquêté. L'ensemble des personnes du ménage au moment de l'enquête est interrogé, soit, en moyenne, 2,8 personnes par ménage. Notons que la probabilité d'inclusion d'un ménage croît avec le nombre d'assurés Cnamts, RSI ou MSA qu'il contient. Ceci fait l'objet d'une correction par repondération (*cf. infra*).

• Le contrat de couverture complémentaire

Chacun des contrats de couverture complémentaire dont dispose le ménage est décrit dans un questionnaire spécifique. Ceci aboutit à la constitution d'un échantillon de contrats complémentaires, représentatif des contrats effectivement détenus par les ménages du champ de l'enquête.

• Les séances de médecins généralistes et spécialistes

Depuis 2006, il est demandé à chaque personne enquêtée de décrire sa dernière séance de généraliste et sa dernière séance de spécialiste. Ceci permet de constituer deux échantillons de séances : un échantillon de séances de généralistes, un autre de séances de spécialistes. Pour plus de détails *cf.* Allonier C., Dourgnon P., Roche-reau T. (2008), *Enquête sur la santé et la protection sociale 2006*, Rapport Irdes n° 1701.

Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête est celui des ménages ordinaires (les institutions et les personnes sans domicile fixe doivent faire l'objet de protocoles spécifiques) résidant en France métropolitaine dont un membre au moins est assuré à la Cnamts, au RSI ou à la MSA.

Sont donc exclus du champ de l'enquête :

- les ménages collectifs (maisons de retraite, congrégations religieuses, prisons, etc.) ;
- les ménages domiciliés dans les Dom-Tom ou à l'étranger ;
- les assurés ne disposant pas d'un lieu de résidence fixe (SDF) ;
- les ménages ordinaires dont aucun membre n'est ressortissant d'un des trois grands régimes.

Conditions d'inéligibilité particulières :

En pratique, plusieurs motifs, qui ne modifient pas le champ de l'enquête, peuvent entraîner l'abandon de l'enquête pour un ménage. Ainsi, les ménages dont l'assuré principal est décédé, absent de longue durée ou a moins de 16 ans, ne sont pas enquêtés.

La part des ménages ordinaires non couverts par le champ de l'enquête est d'environ 3 %. L'échantillon de sondage comprend des assurés du RSI, de la Cnamts et de la MSA. Ces trois échantillons couvrent 96,7 % des personnes résidant en France métropolitaine (source : Cnamts, 2006).

Les 3,3 % restants sont couverts par d'autres régimes spéciaux : SNCF, Mines, RATP, militaires de carrière, Banque de France, etc. ou relèvent de l'Aide médicale d'Etat (moins de 0,3 % de la population en 2006). Cependant, les assurés de ces autres régimes spéciaux ne disparaissent pas du champ de l'enquête puisqu'ils peuvent y être inclus *via* un autre membre de leur ménage ressortissant, lui, d'un des trois grands régimes.

Au total, seuls les ménages dont aucun membre n'est ressortissant d'un des trois grands régimes sont hors du champ des ménages enquêtés. Leur nombre n'est pas connu mais sans aucun doute très faible.

Modes de recueil et terrain de l'enquête

L'enquête est réalisée en deux vagues, au printemps (de mars à juin), puis à l'automne (d'octobre à décembre), ce qui permet notamment de prendre en compte la saisonnalité de certaines pathologies.

Le recueil associe l'enquête téléphonique, le face-à-face et le questionnement auto-administré suivant l'enchaînement ci-dessous.

1. Les noms et adresses des assurés principaux sont fournis directement par les caisses de Sécurité sociale à la société chargée du terrain de l'enquête. Aucune information de nature à pouvoir identifier une personne ne transite par l'Irdes.
2. Un premier nettoyage des fichiers d'adresses permet d'éliminer les adresses incomplètes et donc inexploitable ainsi que les doublons, un même assuré pouvant être présent dans les fichiers de plusieurs caisses.
3. La société d'enquête effectue la recherche des numéros de téléphone à partir des informations disponibles dans les fichiers fournis.
4. On cherche à contacter le ménage de l'assuré, par téléphone quand l'information est disponible et correcte, en face-à-face dans le cas contraire. Les ménages dont l'assuré principal est ressortissant de la Couverture complémentaire maladie (CMU-C) et les ménages dont l'assuré principal est âgé de 70 ans et plus sont systématiquement interrogés en face-à-face. Pour les ménages issus du « sur-échantillon CMU-C », un filtre est réalisé en début d'interview, afin de vérifier si l'assuré échantillonné est toujours ressortissant de la CMU-C.
5. Qu'il s'agisse d'un entretien en face-à-face (deux visites) ou téléphonique (deux appels en général), la première étape du recueil consiste à interroger un adulte du ménage, si possible l'assuré principal, essentiellement sur des questions au niveau du ménage (composition, revenu du ménage, couverture maladie obligatoire et complémentaire...), mais aussi des questions individuelles sur le renoncement aux soins et le ressenti vis-à-vis du système de soins (réforme du médecin traitant, les franchises médicales, etc.)¹. Ce questionnaire est recueilli en mode CATI (recueil téléphonique assisté par ordinateur) ou CAPI (recueil face-à-face assisté par ordinateur).

6. Des questionnaires auto-administrés sont transmis à l'ensemble des membres du ménage. Ces questionnaires recueillent des informations sur l'état de santé et les consommations de soins, les contrats d'assurance complémentaire.

Tableau I
Contenu des questionnaires

Questionnaire principal	
Répondant :	Contenu :
Un par ménage, le plus souvent l'assuré principal (90 %) ou un autre adulte	<ul style="list-style-type: none"> - Composition du ménage - Logement - Revenu du ménage - Capital social - Renoncement aux soins pour raisons financières - Réforme du médecin traitant, franchises médicales - Adaptation de l'offre de soins des professionnelles à la couverture complémentaire santé des patients - Application de la loi Evin sur le transfert de la complémentaire santé collective lors du passage à la retraite
Questionnaire santé	
Répondant :	Contenu :
Chaque membre du ménage	<ul style="list-style-type: none"> - Etat de santé, incapacités fonctionnelles - Recours aux soins - Consommation médicamenteuse de la veille - Tabac, Alcool - Sommeil - Dernière séance de généraliste - Dernière séance de spécialiste
Questionnaire couverture complémentaire	
Répondant :	Contenu :
Un questionnaire par contrat	<ul style="list-style-type: none"> - Mode d'obtention - Prix - Garanties
Questionnaire économique et social	
Répondant :	Contenu :
Chaque membre du ménage de 18 ans et plus	<ul style="list-style-type: none"> - Les questions du score EPICES - Capital social - Espérance de vie des proches - Attitudes à l'égard du risque

1 Les questionnaires de l'enquête sont reproduits en annexe.

Recueil et traitement des informations médicales

Le recueil et l'apurement des données de santé font l'objet de traitements spécifiques, dont certains, en particulier le recueil de la morbidité, ont connu d'importantes modifications depuis 2004.

Nous décrivons dans cette partie le type d'informations de santé relevées, la méthodologie d'apurement, la nature et les conséquences des modifications apportées depuis 2004.

Principes généraux du recueil de l'état de santé

Tous les membres du ménage sont invités à remplir un questionnaire auto-administré sur la santé et les soins médicaux. Les informations recueillies dans ce questionnaire sont de deux ordres :

- des informations relatives à l'état de santé ;
- des données qui concernent les séances de médecin. Deux modules sont consacrés à la description d'une séance de spécialiste et de généraliste. Cet échantillon de séances contient des informations tant objectives que subjectives sur le contenu et les conditions de la consultation.

Chaque personne enquêtée est censée remplir elle-même le questionnaire la concernant. Toutefois, les questionnaires des jeunes enfants sont remplis par un adulte (la mère le plus souvent), ceux de certaines personnes très âgées peuvent être remplis par l'enquêteur dans le cas d'une interview en face-à-face. D'autre part, il est fréquent qu'une même personne remplisse les questionnaires de tous les membres de son ménage (environ 27 % des questionnaires ne sont pas remplis par la personne elle-même).

La mesure de l'état de santé des individus interrogés se fait à travers trois types de questions :

- des questions subjectives sur l'état de santé perçu, l'incapacité ressentie ;
- des questions sur les facteurs de risque liés à la santé (tabac, alcool, poids...);
- un recueil des maladies dont sont atteints les individus au moment de l'enquête.

Notons que deux mesures synthétiques, construites jusqu'en 2004 par un médecin à partir des données de santé des individus, ne sont plus reproduites depuis 2006 :

- L'indicateur de risque vital : indice synthétique de gravité (influence de la morbidité sur le pronostic vital) dit « indice de risque vital » ;
- L'indicateur synthétique d'invalidité (influence de la morbidité sur le niveau d'invalidité).

Le manque de reproductibilité de ces indices ainsi que l'absence d'apports explicatifs dans les modèles de consommation de soins nous ont conduits à les abandonner. En revanche, nous conservons les niveaux de risque vital et d'invalidité minimum associés à chaque pathologie depuis 1997.

Le recueil des maladies

Le recueil des maladies a un double objectif : d'une part, évaluer au moment de l'enquête les maladies dont souffre la population interrogée, d'autre part, contribuer à l'évaluation de l'état de santé de chaque individu interrogé.

Pour collecter les maladies, l'intervention d'un médecin dit « chiffreur » est nécessaire en qualité de « traducteur » pour rendre l'information donnée par l'individu cohérente et lisible par tous. Le recueil des maladies a enregistré un changement important depuis 2004. Au cours des enquêtes antérieures, l'individu, à partir d'une liste de noms de maladies ou de symptômes visant à couvrir tout le champ des pathologies, était amené à déclarer en clair ses maladies. Depuis 2004, il est proposé à l'individu de cocher sur une liste la maladie dont il se perçoit atteint. Cette liste est composée d'une cinquantaine de maladies classées par appareil. Lorsque les individus sont atteints d'une pathologie qui ne se trouve pas dans cette liste, ils précisent alors en clair la maladie.

Ce nouveau dispositif a pour objectif d'améliorer l'exhaustivité du recueil et sa lisibilité. Il limite le codage par les médecins et donc une éventuelle interprétation susceptible d'introduire un biais de codage médical.

Par ailleurs, afin d'améliorer l'exhaustivité du recueil des maladies, les questions ci-dessous participent indirectement au recueil de la morbidité :

- 1) « *Au cours des dernières 24 heures avez-vous consommé des médicaments, pour quels maladie ou problème de santé ?* » permet de récupérer des maladies oubliées ou non déclarées lors du recueil des maladies actuelles, notamment des maladies chroniques.
- 2) « *Avez-vous déjà été opéré ?* » permet de récupérer d'éventuelles maladies chroniques et des antécédents constituant un état morbide.
- 3) « *Indiquez votre poids et votre taille* ». Cette indication permet de calculer l'indice de masse corporelle (ou BMI : *Body Mass Index*) et d'identifier en particulier les personnes obèses (BMI ≥ 30).

- 4) « *Portez-vous des lunettes ou des lentilles ? une prothèse auditive ? une prothèse dentaire fixe ? une prothèse dentaire amovible ? un appareil de redressement des dents ? une autre prothèse ?* » permettent de retrouver les individus ayant des troubles de la vue, des troubles de l'audition, les individus porteurs de prothèses dentaires fixes ou amovibles ou d'appareils de redressement dentaire.
- 5) Dans le questionnaire sur la dernière consultation « *Pour quelle raison avez-vous vu le médecin ?* », « *Pour quelle(s) raison(s) avez-vous consulté ce spécialiste ?* » permettent comme pour les motifs de prise médicamenteuse de récupérer des maladies chroniques oubliées.
- On ne récupère pas les maladies aiguës déclarées ici, car elles ne sont pas forcément prévalentes au moment de l'enquête.
- 6) Enfin dans le questionnaire principal, les informations concernant les affections de longue durée (ALD), l'invalidité, permettent de récupérer des maladies chroniques qui ont été déclarées.

Le traitement médical des données de santé

Le traitement des autres données médicales a également évolué selon les étapes suivantes.

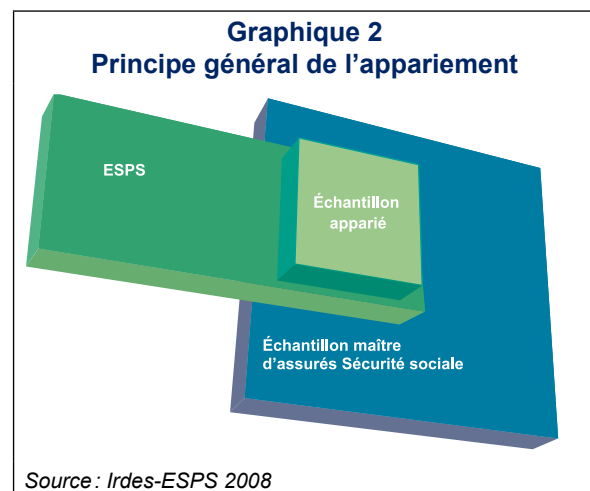
- En 2002, le médecin travaillait à partir du dossier de l'enquêté. Au cours de cette étape, il codait selon la Classification internationale des maladies (CIM) l'ensemble des maladies déclarées, en complétant par les questions indirectes, et affectait un indice de gravité sur l'ensemble des informations présentes dans le dossier (nombre de maladies, gravité des maladies, facteurs de risque, type tabac). Au cours de cette lecture globale du questionnaire médical de l'individu, le médecin attribuait à l'enquêté un indice synthétique de morbidité composé de deux dimensions : le risque vital et l'invalidité.
- En 2004, l'intervention des médecins chiffreurs s'est faite à deux niveaux.
 - À un premier niveau, le médecin examine le questionnaire médical, fait une synthèse des maladies déclarées, identifie les maladies déclarées en texte libre, regarde les autres questions qui peuvent aider éventuellement à compléter la liste des maladies et indique si la maladie ou l'antécédent est à prendre en considération dans les pathologies prévalentes de l'individu ou dans ce qui pourrait constituer un état morbide. Il attribue également le risque vital et

l'invalidité. Cette partie du travail est similaire à ce que faisait le médecin les années antérieures. Seul le codage par la CIM 10 se fait de manière dissociée.

- Le deuxième niveau d'intervention des médecins chiffreurs se situe au moment du codage des maladies avec la CIM 10. Ce codage ne concerne donc finalement que la catégorie « autre », c'est-à-dire les maladies saisies en texte libre. Pour éviter une variabilité du codage d'un patient à un autre pour une même pathologie, il a été envisagé de coder les maladies « en liste ». L'intitulé est codé indépendamment du reste du dossier afin d'éviter deux codes différents pour deux individus déclarant une même affection et d'assurer ainsi une meilleure robustesse du chiffrage.
- Depuis 2006, le codage des pathologies se fait au niveau individuel au vu d'une synthèse informatique du dossier complet de l'enquêté. Cette synthèse comprend la liste des maladies cochées, les maladies déclarées en catégories « Autres », les éventuels motifs d'exonération, de prises médicamenteuses, de consultations médicales. Chaque pathologie se verra affecter un code CIM10 et le médecin décidera lesquelles sont alors prévalentes au moment de l'enquête en écartant aussi les éventuels doublons de déclaration.

Ce changement de méthodologie de recueil fragilise la comparaison avec les années antérieures.

Appariement des échantillons ESPS et Epas



L'échantillon Epas est utilisé comme base de sondage de l'enquête. Il intervient à nouveau au bout de la chaîne de recueil et de traitement. On asso-

cie à chaque personne enquêtée et présente dans l'Épas, c'est-à-dire ceux des assurés principaux et de leurs ayants droit cohabitants qui ont effectivement participé à l'enquête (cf. graphique 2), les informations sur ses consommations de soins issues des fichiers de liquidation de l'année d'enquête. Nous disposons donc de l'exhaustivité des dépenses portées au remboursement par ces assurés, hors dépenses non individualisables. La moitié environ des personnes enquêtées est apparue au final. La remontée des informations sur les consommations de soins s'avère plus longue, en particulier pour les dépenses d'hospitalisation. Les données spécifiques de l'appariement ne sont en conséquence disponibles que deux ans après l'enquête, soit fin 2010 pour l'appariement 2008.

Participation

En 2008, 6,6 % des adresses ont été classées hors champ (assuré décédé, ménage collectif, absents de longue durée, etc.). Parmi les assurés restants, 26,5 % n'ont pu être joints (adresse incomplète, pas d'information sur la nouvelle adresse...). Notons que certains de ces assurés sont en fait hors champ, car décédés, partis à l'étranger, en maison de retraite, etc. 25 % n'ont pas accepté de répondre et 48,5 % ont participé à l'étude.

8 257 ménages ont été enquêtés en 2008 à comparer aux 8 095 ménages enquêtés en 2006.

Le taux de non-joints continue à baisser en 2008, baisse amorcée en 2006: 26 % des ménages n'ont pu être joints, contre 28 % en 2006 et plutôt de l'ordre de 30 % auparavant.

Le taux d'acceptation de l'enquête est également bon en 2008: 66 % contre 63 % en 2006.

En 2008, ce sont 23 206 adresses différentes qui ont été traitées. L'échantillon d'adresses se répartit comme suit au départ, doublons entre régimes compris:

- Échantillon Cnamts: 22 117 adresses
- Échantillon RSI: 1 700 adresses.
- Échantillon MSA: 1 464 adresses.

La participation au sein du sur-échantillon CMU-C est plus faible que la moyenne, essentiellement parce que nombre d'adresses s'avèrent hors champ: 326 ont été classées comme telles sur les critères habituels dont la résidence en collectivité, mais surtout parce que de nombreux assurés déclarent ne plus bénéficier de la CMU-C). Les bénéficiaires de la CMU-C sont également

un peu plus difficile à joindre: 402, soit 30 % de l'échantillon sont dans cette situation. Parmi les personnes jointes, à peine plus de la moitié a accepté de répondre à l'enquête. Au final, 34 % dans ce sous-échantillon y participe.

La Cnamts fournit également un petit échantillon d'assurés à une Section locale mutualiste (SLM). Il s'agit de mesurer la qualité des informations détenues par la caisse sur des assurés dont les opérations de remboursement obligatoire et complémentaire lui sont externes étant assurées par la mutuelle elle-même. En 2008, sur 1 185 adresses SLM seules 500 ont pu être jointes et 365 personnes ont finalement participé à l'enquête.

Chaque étape de l'exploitation des adresses (recherche des numéros de téléphone, tentative de contact par téléphone, par déplacement) donne lieu à une codification qui permet de qualifier les adresses en fonction qu'elles sont:

- hors champ (Corse, Dom, absents de longue durée, en maison de retraite, etc.);
- incomplètes (mauvais numéro de téléphone, fausse adresse);
- en double ou en triple (un assuré tiré dans plusieurs régimes);
- NPAI (N'habite plus à l'adresse indiquée) / déménagements.

Parmi les assurés finalement joints, on distingue:

- Les acceptations;
- Les refus.

Près de six motifs de refus sur dix sont justifiés par un manque de temps ou d'intérêt à l'égard de l'enquête.

12 % des refus sont motivés par un rejet du principe de l'enquête ou des sondages en général, 6 % pour des raisons de santé. Enfin, l'attrition (lassitude vis-à-vis de l'enquête) semblerait concerner moins de 8 % de l'échantillon (cf. tableau ci-dessous).

Tableau II
Motifs de refus dans ESPS 2008

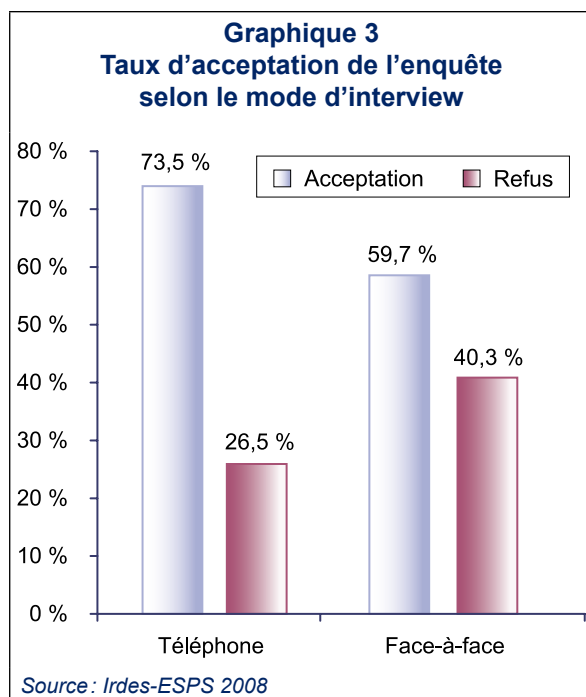
N'a pas le temps, n'est pas intéressé	57,8 %
Hostile à cette enquête	6,5 %
A déjà répondu à l'enquête	7,8 %
Problème de santé d'un membre du ménage	6,2 %
Hostile aux sondages en général	5,3 %
Comprend mal le français	4,8 %
Se déclare trop âgé	5,1 %
Influencé par un tiers	0,1 %
N'a pas reçu de courrier d'annonce	0,9 %
L'enquête n'est pas obligatoire	0,3 %
Hostile à la Sécurité sociale / craint un contrôle	0,2 %
Autre motif de refus	3,8 %
Abandon en cours d'interview	2,2 %

* Depuis 2008, les chutes en cours d'interview ont été isolées

Les adresses sont toutes échantillonnées en début d'année pour être enquêtées en deux vagues, une au printemps (de mars à juin), une autre à l'automne (de septembre à décembre). Il n'y a pas d'impact du vieillissement des adresses d'une vague d'enquête à l'autre. En particulier, le taux d'adresses non-jointes est comparable : de 24,8 % en vague 1 et de 23,5 % en vague 2. La participation elle aussi est équivalente de l'ordre de 66 % pour les deux vagues.

Par contre, le taux de contact est sensible au mode d'enquête.

Le protocole, qui bascule toute adresse non joignable par téléphone en face-à-face, induit une plus forte proportion d'adresses non jointes : 37 % contre 23 %. Parmi les personnes jointes, le taux de répondants est également plus faible en face-à-face, 63 % contre 75 % (cf. graphique 3).



Pondération

Plusieurs échantillons sont disponibles à partir des données de l'enquête ESPS. Un échantillon de ménages, un échantillon d'individus, un échantillon de répondants à la première partie du questionnaire principal, un échantillon de répondants à la deuxième partie du questionnaire principal et un échantillon de séances de médecins. Chacun de ces échantillons peut être établi sur la population standard ou sur la population additionnée du sur-échantillon de CMUistes. Afin de prendre en compte les particularités du plan de sondage et de la non-réponse, il est nécessaire de pondérer les observations de chacun de ces échantillons.

Nous décrivons dans cette partie comment ces pondérations sont conçues et construites.

Principes et objectifs de la pondération par calage

Le principe général d'une pondération est de corriger *ex post* les poids de sondage des unités enquêtées de façon à ce qu'elles reproduisent des distributions connues par ailleurs sur la population totale. Ceci permet, sous certaines conditions, d'améliorer la précision des estimateurs et de corriger de la non-réponse totale. Précisons qu'il existe deux types de non-réponse ; la non-réponse totale (refus de participation, personne non jointe) et la non-réponse partielle (refus de répondre à une question spécifique, comme le revenu, la consommation d'alcool...). La non-réponse partielle n'est en général pas corrigée par calage mais par imputation. Nous jugeons que le choix d'un mécanisme d'imputation dépend de la problématique de recherche et nous ne proposons que deux imputations en routine, sur les revenus et le nombre de séances de spécialistes.

En ce qui concerne l'imputation du nombre de séances de spécialistes, il s'agit de calculer un nombre total de spécialistes consultés au cours des douze derniers mois, toutes spécialités confondues. Pour ce calcul, si la valeur du nombre de consultations pour une spécialité est manquante, on affecte la valeur de la médiane à cette spécialité.

Le choix des variables de calage répond à deux critères : corrélation de ces variables avec la variable d'intérêt (participation à l'enquête, consommation de soins, état de santé) et disponibilité d'informations sur la distribution de cette variable au niveau de la population totale.

Notre pondération par calage a un double objectif : corriger des effets du plan de sondage et corriger de la non-participation à l'enquête. Le plan de sondage, décrit plus haut, induit des probabilités de tirage différentes selon le nombre d'assurés du ménage et selon la caisse de Sécurité sociale. En effet, la probabilité d'être tiré au sort pour un ménage est quasi-proportionnelle à son nombre d'assurés. Faisons l'hypothèse simplificatrice que tous les individus assurés à la Sécurité sociale, quel que soit le régime, aient une probabilité d'être tirés identique. Soit θ la probabilité de tirage d'un individu d'un ménage i . Si cet individu est l'unique assuré de son ménage, la probabilité de tirage de son ménage p_i est θ : $p_i = \theta$.

En revanche le ménage j contient n assurés, tous susceptibles d'être tirés, avec la probabilité θ . La probabilité de tirage p_j du ménage j devient : $p_j = 1 - (1 - \theta)^n$. Pour θ voisin de zéro, on obtient p_j proche de $n\theta$.

De plus, comme on l'a vu plus haut, les probabilités de sondage ne sont pas identiques selon les caisses. En théorie, ces différences de probabilités d'inclusion doivent être connues *a priori* et prises en compte dans les estimations. Cependant, le taux de sondage par régime n'est pas connu avec une précision absolue, les poids de sondage en eux-mêmes ne sont pas calculables précisément.

De plus, la représentativité des ressortissants d'autres régimes n'est pas garantie, d'autant que les ménages sans ressortissants Cnamts, RSI ou MSA ne sont pas enquêtés. On choisit, dès lors, de corriger *ex post* les poids relatifs des individus et des ménages tirés en fonction du régime d'affiliation et du nombre de personnes par ménage.

Cette dernière variable apparaît bien corrélée avec le nombre d'assurés du ménage, et en outre elle est corrélée avec la probabilité de refus.

Le calage a pour deuxième objectif de corriger de la non-réponse totale dans l'enquête. Cette non-réponse peut être due à une adresse erronée ou à un refus de répondre. Dans l'absolu, la méthode optimale de correction consisterait à distinguer les effets de sondage et de non-réponse dans le calcul des poids. Il est cependant montré que la prise en compte simultanée des deux effets, en particulier lorsque les variables de calage jouent à la fois sur la participation et sur la variable d'intérêt, n'affecte que très marginalement les estimations (Caron, 1996). Or, nous savons que l'âge et le sexe jouent à la fois sur la participation et sur l'état de santé et/ou le besoin de soins et que leurs distributions sont disponibles à l'échelle du champ de l'enquête : France continentale, ménages ordinaires (c'est-à-dire en excluant les ménages en institution).

Nous ne retenons pas de variables de calage socio-économiques comme le revenu, l'éducation, d'une part, car ces informations ne sont pas connues pour l'ensemble de l'échantillon (non-réponse partielle) et, d'autre part, car les informations au niveau national reprenant les définitions des variables de l'enquête (par exemple le revenu) ne sont que peu disponibles, enfin parce que ces données sont amenées à être utilisées dans une optique diachronique, ce qui rend nécessaire une pondération standard reproductible, ceci afin d'éviter tout artefact dans les comparaisons temporelles.

Le calage proprement dit consiste à attribuer des poids aux individus de l'échantillon de façon à reproduire simultanément chacune des distributions de référence des variables sélectionnées, de façon à minimiser l'écart avec les poids d'origine.

Dans l'échantillon repondéré, la répartition des individus selon chaque variable sélectionnée devient identique à celle de la population de référence. En revanche, la méthode du calage sur marges n'implique pas que la structure de l'échantillon selon une combinaison de ces variables (âge et sexe, par exemple) soit conservée. Cet ajustement simultané est réalisé par le logiciel Calmar de l'Insee. Il est prudent de construire des pondérations ne distordant pas à l'excès l'échantillon brut. Pour minimiser l'amplitude des poids relatifs après calage, on peut choisir de contraindre la distribution des poids finaux, sous la condition que l'algorithme converge.

Pondération des individus

Les individus interrogés dans ESPS sont représentatifs de la population vivant en ménages ordinaires de France continentale. Ils sont issus d'un sondage par grappe en ce sens que la totalité des membres du ménage de l'assuré principal est enquêtée. Nous retenons les variables de calage suivantes : âge, sexe, régime, taille de ménage.

Ces variables se décomposent comme suit :

- **Âge** : 0-19 ans, 20-39 ans, 40-59 ans, 60-79 ans, 80 ans et au-delà ;
 - **Sexe** : homme, femme ;
 - **Régime** : RSI, Cnamts, MSA, autre (autre régime spécial, assuré à l'étranger...)
 - **Taille du ménage** : une personne, deux personnes, trois personnes, quatre personnes, cinq personnes et plus ;
- La variable d'âge tient compte du pourcentage élevé de personnes âgées en institution, donc hors du champ de l'enquête.
- La variable de régime est obtenue à partir de la déclaration des individus, corrigée si besoin par l'information issue des fichiers de tirage des caisses, pour les assurés principaux et leurs ayants droit.

Le calage sur marge emploie ici une quasi-mesure linéaire tronquée en 0,5 et 2, de façon à ce que l'écart entre les poids finaux soit au maximum dans un rapport de 1 à 4 (cf. *graphique 4 et 5*).

Pondération des ménages

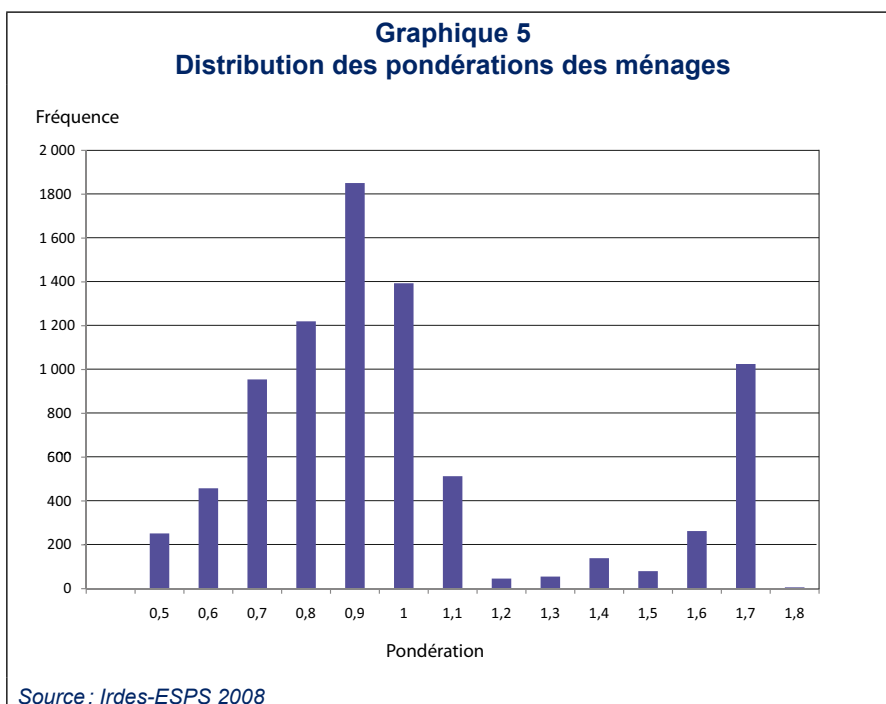
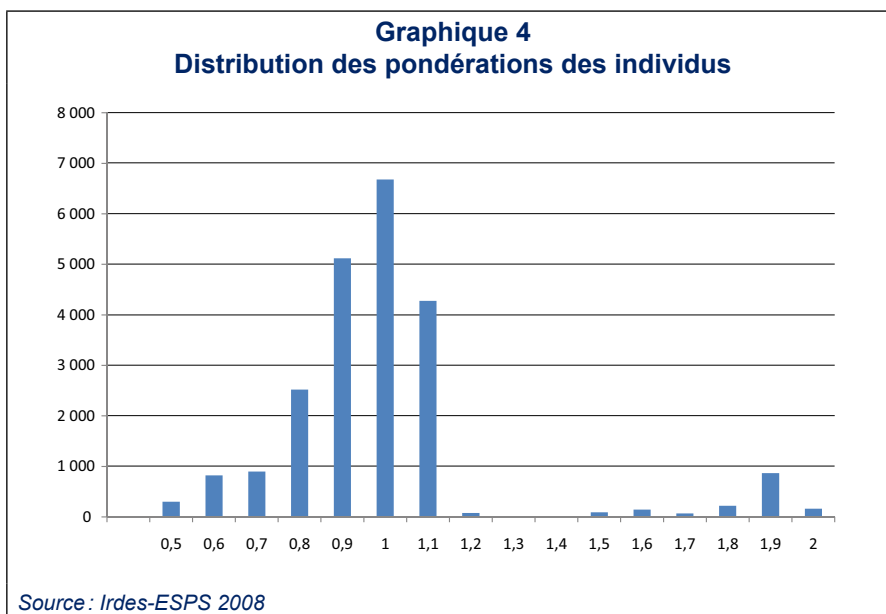
La pondération des ménages suit le même processus que celle des individus. Les variables de calage sont les suivantes : âge, sexe et régime des membres du ménage, taille du ménage.

Ces variables se décomposent comme suit :

- **Âge** : 0-19 ans ; 20-39 ans, 40-59 ans, 60-79 ans, 80 et au-delà ;
- **Sexe** : homme, femme ;
- **Régime** : RSI, Cnamts, MSA, autre (autre régime spécial, assuré à l'étranger...);
- **Taille du ménage** : une personne, deux personnes, trois personnes, quatre personnes, cinq personnes et plus ;

- La variable d'âge tient compte du pourcentage élevé de personnes âgées en institution, donc hors du champ de l'enquête.
- La variable de régime est obtenue à partir de la déclaration des individus, corrigée si besoin par l'information issue des fichiers de tirage des caisses, pour les assurés principaux et leurs ayants droit.

Le calage des ménages reproduit les structures d'âge, de sexe et de régime d'assurance maladie de la population des individus.



II. Nouvelles problématiques

**Etudier l'accès aux soins des assurés CMU-C,
une approche par le renoncement aux soins**

Etudier l'accès aux soins des assurés CMU-C, une approche par le renoncement aux soins

Bénédicte Boisguérin^a, Caroline Després^b, Paul Dourgnon^c, Romain Fantin^c, Renaud Legal^{a}*

Les renoncements aux soins, ou besoins de soins non satisfaits, font l'objet d'un intérêt croissant de la part du régulateur et des scientifiques, notamment dans le cadre des problématiques d'inégalités sociales de santé. Un besoin non satisfait est évoqué quand un individu ne reçoit pas un soin, qu'il soit curatif ou préventif, qui aurait amélioré sa santé. Il pourrait à ce titre constituer un élément d'analyse de l'équité de l'accès aux services de santé.

Dans les enquêtes sur la santé, ces besoins non satisfaits sont recueillis par les niveaux d'utilisation des services de soins, qui ne rendent pas compte de la pertinence de ces recours ni de la qualité des soins reçus (Allin, Grignon, Le Grand, 2010) et à travers des questions sur le renoncement à des soins. En France, ce type de données est recueilli dans l'enquête ESPS depuis 1992.

Séduisant, le concept de renoncement s'est invité dans le débat public à partir de la fin des années 1990. Ainsi les travaux préparatoires à la loi instituant la couverture maladie universelle complémentaire¹ (CMU-C) faisaient le constat que le renoncement aux soins pour raisons financières touchait une personne sur cinq en France, en qualifiant cette situation d'inacceptable. La mesure et le suivi du renoncement aux soins pour raisons financières devenaient alors un élément central pour évaluer l'efficacité de la mesure, ceci avant même que le concept ait été totalement clarifié ou que la méthode de mesure ait été pleinement validée.

Pourquoi utiliser l'information sur le renoncement aux soins quand une autre information, objective, existe sur l'utilisation des services de santé ?

Les statistiques sur l'utilisation des services de santé (taux de consommateurs, nombre de recours) permettent d'identifier des différences de recours moyen entre groupes sociaux. Des différences d'accès aux soins de spécialistes selon le niveau de revenu, contrôlées des différences d'état de santé selon le revenu, ont été documentées à partir d'informations de ce type (Couffhinal, 2004). Cependant ces différences ne sont que relatives (rapport d'un groupe à un autre, rapport à la moyenne de la population), et non à un besoin de soins ressenti par un individu ou estimé par un professionnel de santé. On peut ainsi identifier qui consomme plus, qui consomme moins, mais pas qui consomme trop, ou pas suffisamment. Le concept de renoncement permet d'établir ce rapport à un besoin de soins : « Avez-vous renoncé à des soins dont vous aviez besoin (...) ». A ce titre, il apporte une information supplémentaire à la mesure objective de l'utilisation des services de santé. Cependant, ce gain conceptuel recèle un nouveau problème. Le besoin de soins que le concept intègre est un besoin de soins individuel ressenti et non un besoin de soins médicalement fondé. Il est donc susceptible de varier, à besoin de soins médical donné, d'un individu ou d'un groupe à l'autre. Plusieurs éléments d'explication peuvent être à l'origine de ces différences.

Cette contribution qui préfigure un projet de recherche plus large comporte quatre parties. D'abord, nous revenons sur le concept de renoncement aux soins : ce qu'il traduit, ce qu'il apporte à l'analyse de l'accessibilité des services de santé. La deuxième partie, empirique, s'appuie sur les données de l'enquête ESPS 2008 et met en perspective les cinq derniers points d'enquête, depuis 1998. Les facteurs potentiels de renoncement aux soins ainsi que l'évolution au cours du temps du renoncement aux soins y sont analysés. En particulier, nous explorons ce que le renoncement aux soins décrit de l'évolution de l'accès aux services de santé des assurés CMU-C. La troisième partie, méthodologique, précise comment il convient de mesurer des différentiels de renoncement entre CMU-Cistes et autres à partir d'ESPS. Enfin, la quatrième et dernière partie présente les grands axes d'un travail de recherche à venir sur le renoncement.

* Les auteurs tiennent à remercier leurs relecteurs : Yann Bourgueil, Denis Raynaud, Lucile Olier et Anne-Marie Brocas.

a Drees.

b Chercheure associée à l'Irdes.

c Irdes.

1 Rapport d'informations déposé par la Commission des affaires culturelles familiales et sociales de l'Assemblée nationale sur la loi du 27 juillet 1999 portant création d'une couverture maladie universelle.

1. Le renoncement aux soins, une question pour la recherche et pour l'évaluation des politiques publiques

1.1. Le renoncement aux soins : définition générale

Du latin *renunciare*, on entend par « renoncement » l'action de cesser de rechercher ce à quoi on tenait, de s'en détacher. Le renoncement peut aussi être défini comme le fait d'abandonner un projet². Le renoncement renvoie donc à une séquence comportant deux étapes. Dans un premier temps, un désir - ou besoin - est exprimé. Dans un deuxième temps, si ce besoin est abandonné, il donne lieu à un renoncement. En santé, le renoncement aux soins renvoie donc à un besoin de soins non satisfait. En anglais, c'est souvent le terme *unmet needs* qui est utilisé pour faire référence au renoncement.

1.2. Renoncement aux soins et équité d'accès aux services de santé

En santé, l'« équité » dans sa dimension horizontale, peut être définie par le fait que deux personnes ayant un même état de santé reçoivent les mêmes soins. Autrement dit, elle exprime la capacité du système de santé à donner accès aux soins en fonction et uniquement en fonction des besoins de soins. Une approche commune pour mesurer l'équité d'accès consiste à étudier si d'autres facteurs que les besoins de santé, en particulier des facteurs socio-économiques, affectent l'« utilisation » des services de santé. Ce type d'approche présente toutefois un certain nombre de limites. En effet, la mesure de l'utilisation est délicate et ne prend pas suffisamment en compte le degré d'adéquation avec les besoins de soins, qui sont eux-mêmes difficiles à mesurer. Ceux-ci sont le plus souvent approchés à travers l'état de santé subjectif, *proxy* toutefois imparfait des besoins de soins. Le renoncement aux soins, qui fait référence à un besoin de soins non satisfait, peut alors compléter les mesures objectives d'utilisation des services de santé, et remédier en partie à ses limites (Allin, Grignon, Le Grand ; 2010), au prix d'une hypothèse non négligeable : les besoins de soins ressentis par les individus reflètent sans biais leurs besoins de soins médicaux.

1.3. Renoncement aux soins et accès aux soins

L'existence de renoncements aux soins interpelle légitimement les pouvoirs publics, en tant que signe de difficultés perçues d'accès aux soins d'une partie de la population. De plus, si les renoncements touchent davantage certains groupes sociaux que d'autres, ces différences peuvent refléter des problèmes d'équité d'accès aux services de santé. C'est pourquoi une politique de santé pourrait se donner comme objectif de combattre le renoncement aux soins. Les outils de politique publique seraient très différents selon le motif de renoncement. En cas de motif financier, on pourra chercher à accroître la solvabilité de la demande, par exemple en étendant la couverture. En cas de problèmes d'accessibilité géographique ou de temps d'attente trop longs, on pourra agir sur la répartition spatiale de l'offre médicale.

1.4. Le renoncement aux soins pour raisons financières dans l'enquête ESPS

Le renoncement aux soins pour raisons financières est l'une des facettes du renoncement aux soins. Dans ce cas, le non recours aux soins résulte de difficultés financières attendues : recourir aux soins coûterait trop cher. Depuis 1992, dans le questionnaire principal de l'Enquête santé et protection sociale de l'Irdes, figure une question portant spécifiquement sur le renoncement aux soins pour raisons financières. Jusqu'en 2002, la question était posée en deux temps : « Vous est-il déjà arrivé de renoncer, pour vous-même, à certains soins pour des raisons financières ? », puis en cas de réponse positive : « Était-ce au cours des douze derniers mois ? ». Depuis 2004, la question est formulée ainsi : « Au cours des douze derniers mois, vous est-il déjà arrivé de renoncer, pour vous-même, à certains soins pour des raisons financières ? ». Ensuite, en cas de réponse affirmative et afin de connaître les soins concernés, la question suivante est également posée : « A quels soins avez-vous renoncé pour raisons financières ? (3 réponses possibles) »³.

2 Sources : Dictionnaire Larousse et Centre national de ressources textuelles et lexicales.

3 La réponse de la personne est ensuite classée dans une liste de soins : « dentier ; couronne, bridge, implant dentaire ; soins de gencives ; à un autre soin dentaire ; lunettes (verres, montures, lentilles) ; prothèse auditive ; consultations, visites et soins de spécialistes consultations, visites et soins de généralistes ; radios et autres examens d'imagerie ; pharmacie non remboursable ; pharmacie remboursable ; kinésithérapie, massages ; analyses de laboratoires ; cure thermale ; autres, précisez ».

1.5. Le renoncement aux soins pour raisons financières comme indicateur d'accessibilité des soins, des droits

En dehors des travaux de recherche, cette question de l'enquête ESPS est mobilisée pour la construction d'un certain nombre d'indicateurs d'accès aux soins. Ainsi, l'objectif 33 de la loi de santé publique visant à « réduire les obstacles financiers d'accès aux soins pour les personnes en situation précaire » mobilise le taux de renoncement aux soins dentaires et optiques pour raisons financières calculé pour différentes classes de revenus et de niveaux de vie. Une attention particulière est portée aux personnes disposant de faibles ressources. Dans le rapport 2009-2010 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES)⁴, le taux brut de renoncement aux soins pour raisons financières est suivi sur la période 1998-2006. L'indicateur apparaît dans la rubrique « Non accès aux droits fondamentaux », au même titre que la part des demandes de logement social non satisfaites au bout d'un an. Afin d'« assurer un égal accès aux soins », le programme maladie des programmes de qualité et d'efficacité du Projet de loi et de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) suit aussi l'évolution du renoncement aux soins pour raisons financières. Plus précisément est suivi l'écart entre le renoncement des CMU-Cistes d'une part et le renoncement des détenteurs d'une couverture complémentaire privée d'autre part. Cependant les évolutions de l'indicateur montrent la complexité du concept et le besoin d'explorations complémentaires, dont ce document constitue le point de départ.

2. Le renoncement aux soins en France : différentiels sociaux et variations temporelles dans l'enquête ESPS

Nous cherchons ici à apporter un premier éclairage empirique sur le renoncement comme mesure alternative de l'accès aux soins, nous décrivons comment le niveau de renoncement a évolué de 1998 à 2008, sa dispersion entre groupes sociaux, et nous discutons les différences de renoncement entre CMUistes et assurés complémentaires.

Après avoir fait le constat de différences de renoncement entre CMUistes et assurés complémentaires, nous cherchons à vérifier si la mise en place de la CMU-C s'est accompagnée d'une

modification des niveaux de renoncement des catégories de population les moins riches. Enfin nous adoptons une analyse standardisée par âge et par sexe pour vérifier si les différences observées peuvent être expliquées – à défaut d'être justifiées – par des différences de structures démographiques entre les deux populations plutôt qu'au fait d'avoir la CMU-C.

2.1. Préambule méthodologique : pondérations et choix des variables d'intérêt

Pour des raisons d'échantillonnage et de non-participation, l'échantillon ESPS n'est pas tout à fait représentatif de la population vivant en France. Nous avons choisi d'attribuer des poids à chaque individu pour corriger ce problème. Pour les calculer, nous avons identifié quatre facteurs jouant un rôle dans le renoncement : l'âge, le sexe, le régime de Sécurité sociale et la part de CMUistes. En effet, si la distribution de ces variables n'est pas correctement respectée, nos estimations risquent d'être biaisées. L'échantillon pondéré utilisé dans la première partie de l'étude suit donc la même distribution que la population générale pour ces quatre variables.

Un des objectifs de l'étude étant d'analyser les différences entre les CMUistes et les bénéficiaires d'une assurance privée, nous nous limiterons à la population des 18-64 ans. En effet, à partir de 65 ans, le nombre de CMUistes est trop faible pour pouvoir être comparé à la population générale.

Pour approximer le besoin de soins, nous avons choisi d'ajouter à l'âge et au sexe des mesures de l'état de santé ressenti par les individus. Dans l'enquête ESPS, il est demandé à l'enquêté d'évaluer son état de santé général et l'état de sa dentition de Très mauvais à Très Bon. Dans les deux cas, nous avons regroupé les modalités Bon/Très bon et Mauvais/Très mauvais afin que les effectifs soient assez importants. Nous avons aussi choisi d'ajouter le fait d'être ou non pris en charge pour une affection longue durée (ALD) car cela donne aussi une indication sur les besoins de soins. Ces mesures ne sont évidemment pas parfaites mais elles peuvent nous donner des pistes de réflexion intéressantes, qu'il faudra creuser par la suite.

Afin d'approximer la situation financière des individus, nous avons divisé la population en quintiles de revenu. Nous avons utilisé les revenus déclarés du ménage, ramenés en ressources par unité de consommation Insee. A titre indicatif, dans notre échantillon, les personnes du premier quintile vivent avec moins de 870 € par mois et par uni-

4 « Bilan de dix ans d'observation de la pauvreté et de l'exclusion sociale à l'heure de la crise ». *Rapport 2009-2010 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale.*

té de consommation contre plus de 2 000 € pour celles du quintile le plus aisé. On retrouve ici des chiffres très proches de ceux calculés par l'Insee dans l'Enquête sur le budget des familles 2006.

La base de prise en charge des dépenses de santé par l'Assurance maladie varie selon le type de soins et la pathologie. En particulier, les maladies reconnues chroniques font l'objet d'un remboursement intégral par le régime obligatoire alors que les soins dentaires et d'optique⁵ sont essentiellement couverts par les régimes complémentaires. C'est pourquoi nous retenons parmi nos variables d'intérêt, d'une part l'assurance complémentaire (non couvert, CMU-C ou couverture complémentaire privée), et d'autre part le fait d'être exonéré au titre d'une affection longue durée (ALD). L'ALD conduit certes à une prise en charge à 100 % des soins en rapport, mais pourtant à des restes à charge en moyenne plus élevés.

2.2. Renoncement, état de santé et catégorie sociale

En 2008, 16,5 % de la population de 18 à 64 ans a déclaré renoncer à des soins pour des raisons financières lors des douze derniers mois. Le renoncement à des soins dentaires concerne 10,7 % de la population, ce qui en fait le type de soins le plus touché devant la lunetterie (4,0 %).

L'analyse du renoncement aux soins pour raisons financières selon chacune de ces dimensions est présentée dans le Tableau I. L'âge et le sexe semblent bel et bien avoir un effet sur le renoncement aux soins. Par ailleurs, plus l'état de santé général (approché par l'état de santé auto-déclaré ou par le statut ALD) est mauvais et plus le risque de renoncer à des soins augmente, et ce dans des proportions très importantes. Ce constat est encore plus marqué quand on regarde l'influence de l'état de santé dentaire. Ce résultat n'est pas surprenant puisqu'une grande partie des renoncements aux soins concerne précisément des soins dentaires. Ainsi, il semble que plus les personnes ont besoin de se soigner, plus elles ont de risque de devoir renoncer aux soins⁶. On observe un

gradient très important du renoncement aux soins selon le niveau de vie : les personnes appartenant au quintile le plus pauvre ont plus de trois fois plus de risques de devoir renoncer à des soins que celles du quintile le plus aisé. Le gradient selon le niveau d'études est moins marqué. Pourtant, le niveau d'études est corrélé avec le niveau de vie : le revenu augmente avec le niveau d'études. Ainsi, dans notre échantillon, le revenu médian par unité de consommation d'une personne sans diplôme est de 1 020 € contre 1 840 € pour les personnes ayant un diplôme post-baccalauréat. On aurait donc pu s'attendre à des écarts plus importants. Dès lors, l'interprétation de ce résultat est plus difficile. Il faudra une étude complémentaire pour pouvoir dire si le niveau d'études en tant que tel a un impact sur le taux de renoncement ou s'il s'agit seulement d'un effet de revenu.

La CMU-C ne permet pas de combler totalement l'écart entre ses bénéficiaires et les personnes ayant une complémentaire privée ($p < 0.0001$). Malgré tout, les CMUistes renoncent beaucoup moins souvent à des soins que les personnes n'ayant pas de complémentaire, ce qui tend à confirmer l'impact positif du dispositif sur l'accès aux services de santé.

Les différences observées laissent présager des effets du statut économique et social et de l'état de santé. Mais une étude plus approfondie, prenant en compte de façon simultanée l'ensemble de ces facteurs est nécessaire pour pouvoir conclure de manière plus satisfaisante.

5 En 2008, 16,5 % de la population de 18 à 64 ans a déclaré renoncer à des soins pour des raisons financières lors des douze derniers mois. Le renoncement à des soins dentaires concerne 10,7 % de la population, ce qui en fait le secteur le plus touché devant l'achat de lunettes (4,0 %).

6 Rappelons toutefois que seule une analyse multivariée nous permettra par exemple de vérifier si les deux dimensions de la santé évoquées (générale et dentaire), ont chacune un rôle distinct ou si elles se recoupent. Ceci fera l'objet d'un travail ultérieur décrit plus bas.

Tableau I
Taux de renoncement pour raisons financières en 2008

	Taux de renoncement	Effectif pondéré	Chi-deux
Sexe		6 494	<0.0001
Homme	13,0	3 074	
Femme	19,8	3 420	
Age		6 494	0.001
18-29	13,6	1 615	
30-44	17,7	2 144	
45-64	17,4	2 735	
Etat de santé déclaré		4 749	<0.0001
Mauvais ou très mauvais	34,4	143	
Moyen	26,9	821	
Bon ou très bon	13,2	3 785	
Etat dentaire déclaré		4 725	<0.0001
Mauvais ou très mauvais	44,5	407	
Moyen	21,4	1 452	
Bon ou très bon	9,6	2 866	
ALD		6 494	<0.0001
Oui	22,8	696	
Non	15,8	5 798	
Niveau de vie		4 978	<0.0001
1 ^{er} quintile de revenu par UC	24,3	801	
2 ^e quintile de revenu par UC	23,2	896	
3 ^e quintile de revenu par UC	16,5	1 040	
4 ^e quintile de revenu par UC	15,2	1 100	
5 ^e quintile de revenu par UC	7,5	1 140	
Niveau d'études		6 446	0.005
Sans diplôme	18,3	1 404	
CAP, BEP	18,0	1 910	
Baccalauréat	16,0	1 038	
Bac +2 et plus	14,4	2 095	
Taille du ménage		6 494	<0.0001
Personnes seules	21,5	963	
Ménages de 2 à 4 personnes	15,1	4 734	
Ménages de 5 personnes et plus	19,3	797	
Complémentaire		6 494	<0.0001
CMU	21,0	356	
Privée	15,3	5 742	
Sans	30,4	396	
Total	16,5	6 494	

Source : ESPS 2008, y compris le suréchantillon de CMU-Cistes.

Champ : 18-64 ans.

2.3. Le renoncement au cours du temps

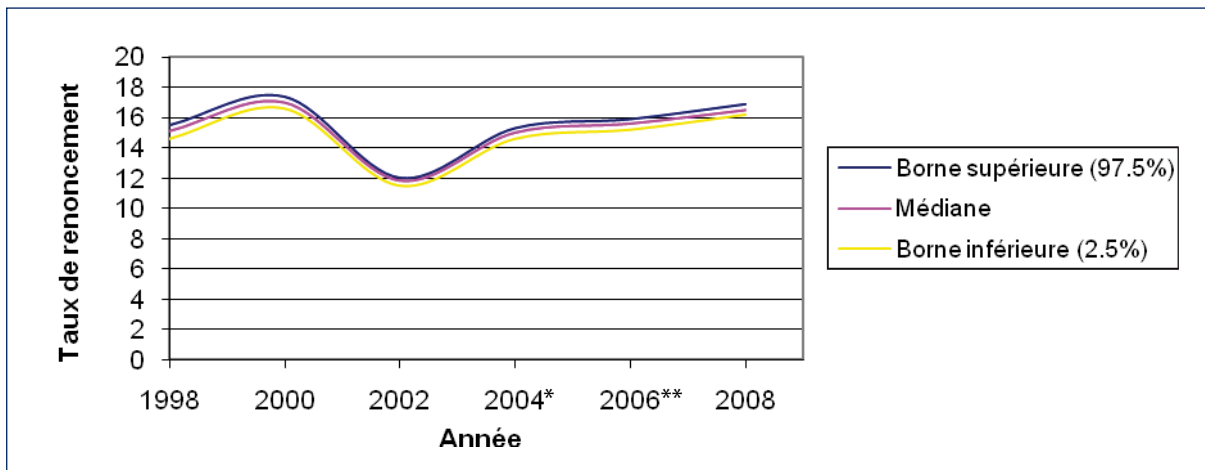
Evolution du renoncement en population générale

En 2008, 16,5 % de la population de 18 à 64 ans a déclaré renoncer à des soins pour des raisons financières lors des douze derniers mois. Quel était ce taux par le passé ? Pour y répondre, nous avons mobilisé les éditions 1998, 2000, 2002, 2004, 2006 et 2008 de l'enquête ESPS, ce qui nous fournit 6 points de comparaison et une période d'étude large de dix ans. Rappelons que la question sur le renoncement aux soins n'a pas toujours été posée de la même façon au fil de ces différentes enquêtes. Ainsi, jusqu'en 2002, la

question était posée en deux temps : « Avez-vous déjà renoncé à des soins ? Si oui, dans les douze derniers mois ? ». A partir de 2004, la référence temporelle a été réintégrée dans la question. Néanmoins, cette légère modification n'est pas de nature à expliquer à elle seule des tendances profondes. En revanche la taille de l'échantillon nous permet bien de mettre en évidence des tendances.

Le taux de renoncement à des soins pour des raisons financières augmente entre 1998 et 2000. Il chute ensuite fortement de 2000 à 2002. Depuis, il semble en constante augmentation et est quasiment revenu à son niveau de 2000.

Figure 1
Taux de renoncement en population générale entre 1998 et 2008. Intervalle de confiance à 95 %



Source : ESPS 1998, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008.

Champ : 18-64 ans.

* Modification de la question à cette date.

** Ajout d'un suréchantillon de CMU-Cistes à partir de cette date.

3. La CMU-C a-t-elle réduit le renoncement financier des personnes les plus modestes ?

La mise en place de la CMU-C avait pour but de réduire l'écart de renoncement pour raisons financières entre les personnes les plus pauvres et le reste de la population. Nous suivons l'impact de la réforme au travers du renoncement aux soins selon deux approches. Dans un premier temps, nous suivons le niveau de renoncement des catégories modestes depuis 1998, soit deux ans avant la réforme, ce qui nous permet d'observer l'accès aux soins de cette catégorie sociale avant et après l'introduction du dispositif. Dans une deuxième approche, nous suivons l'évolution de l'écart entre le renoncement des CMUistes et celui des assurés complémentaires depuis l'implémentation de la CMU-C en 2000.

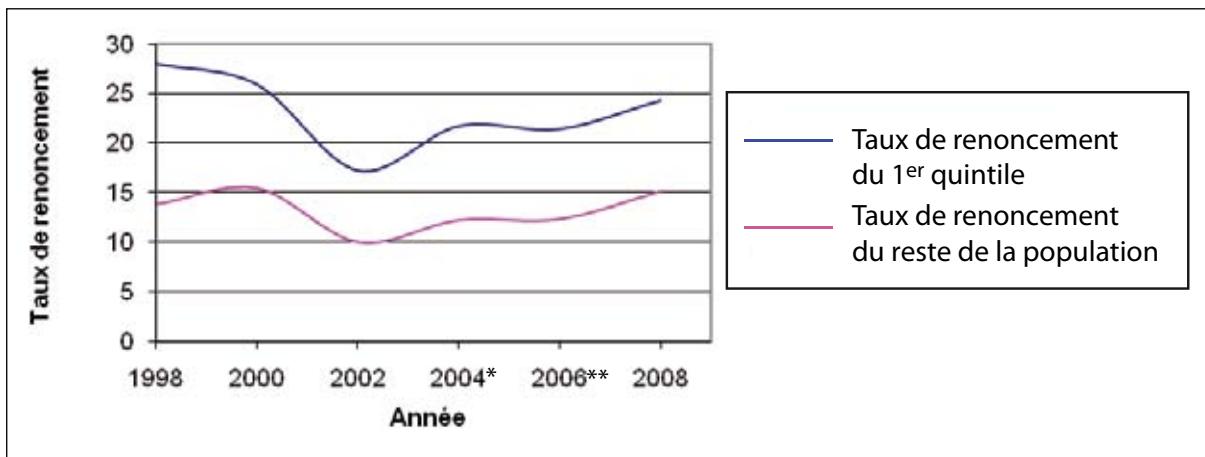
3.1. Le renoncement des plus modestes

Afin de suivre les personnes modestes, nous procédons comme suit. Nous approchons cette catégorie des personnes modestes par le premier quintile de revenu par unité de consommation. Cette catégorie n'est pas superposable à la catégorie des personnes éligibles à la CMU-C,

qui sont essentiellement situées dans le premier décile. Nous optons pour une décomposition en quintiles plutôt qu'en déciles pour des raisons de robustesse statistique. Ce choix n'est pas sans conséquence sur la précision de l'effet que nous cherchons à observer. En effet, moins de la moitié des personnes du premier quintile de revenus par unité de consommation sont éligibles la CMU-C. L'effet de la réforme sur le renoncement observé à travers l'observation du premier quintile est donc dilué, et probablement sous-estimé.

On constate sur la figure 2 que les deux courbes ont des évolutions globalement parallèles. L'écart entre les deux taux de renoncement était de 14.2 points en 1998, c'est-à-dire avant la mise en place de la CMU-C. Il a semblé se stabiliser entre 9.1 et 10.5 après la mise en place de la CMU-C. Seule l'enquête de 2002 se démarque à nouveau, par un écart plus faible (7.2 points). La précision des estimations ne permet pas d'assurer qu'il y a bel et bien une différence entre les deux périodes. Mais il faut néanmoins rappeler que moins de la moitié des personnes du premier quintile bénéficie de la CMU-C.

Figure 2
Taux de renoncement de la population du quintile de revenu le plus bas entre 1998 et 2008



Source : ESPS 1998, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008.

Champ : 18-64 ans.

* Modification de la question à cette date.

** Ajout d'un suréchantillon de CMU-Cistes à partir de cette date.

3.2. Le renoncement des CMUistes

Dans une deuxième étape, pour avoir une idée plus précise de l'effet de la CMU, nous suivons directement l'évolution du différentiel de taux de renoncement entre CMUistes et détenteurs d'une assurance complémentaire privée. Pour cela, nous calculons l'indicateur Δ construit comme la différence, en points de pourcentage, entre le taux de renoncement des CMUistes et celui des non-CMUistes ayant une couverture complémentaire privée.

$$\Delta = \text{Taux}_{CMU} - \text{Taux}_{CC}$$

Comme nous cherchons à estimer le taux de renoncement des CMUistes en France, il est préférable de ne pas utiliser les poids corrigeant l'ensemble de l'échantillon. Nous allons caler notre sous-échantillon sur la population des CMUistes recensés par la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) en termes d'âge et de sexe. Cela nous permettra d'avoir un sous-échantillon de CMUistes représentatif de la population générale des CMUistes.

En l'absence de données exhaustives sur la structure démographique des bénéficiaires d'une assurance privée en France, nous utilisons la distribution Insee de la population générale comme référence ⁷. Ce mode de calcul nous permet d'ap-

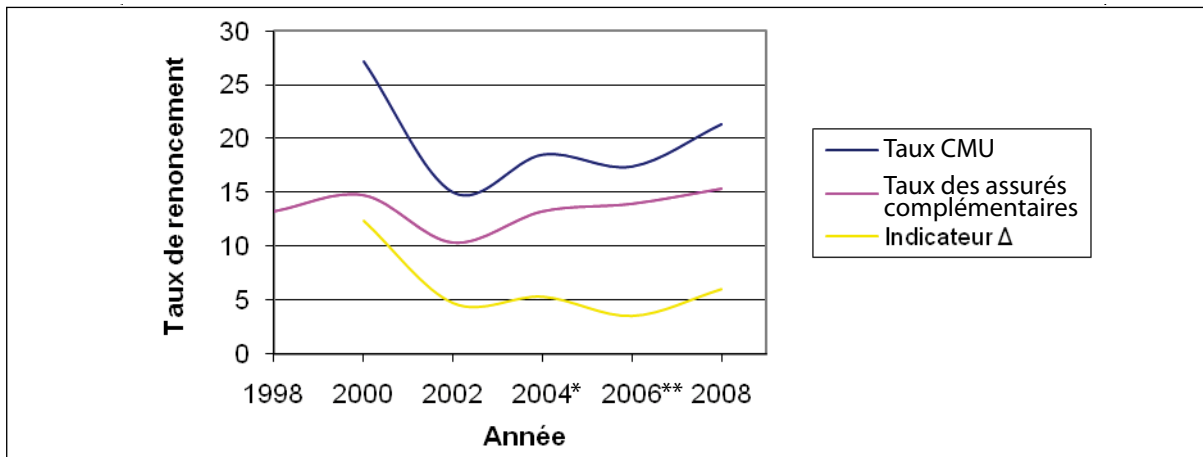
proximer la différence de taux de renoncement entre les deux populations au cours du temps.

L'évolution du taux de renoncement des personnes ayant une assurance complémentaire privée montre une diminution du renoncement de 2000 à 2002, suivie d'une tendance claire à la hausse de 2002 à 2008. Le taux de renoncement des CMUistes a chuté plus fortement encore entre 2000 et 2002. Cela tient sans doute au fait que les individus de l'enquête 2000 n'avaient pas pu bénéficier de la CMU-C pendant l'intégralité des douze mois précédents. On peut donc y voir un effet de la mise en place du dispositif. La remontée du taux de renoncement des CMUistes qui suit est plus difficile à interpréter pour des raisons de significativité statistique. Toutefois cette évolution est parallèle avec les évolutions observées dans la population générale et du premier quintile de revenu. Il semble donc que la hausse du taux de renoncement des CMUistes s'inscrive dans un phénomène de renoncement touchant l'ensemble de la population.

L'évolution de l'indice Δ montre que l'écart de taux de renoncement entre les CMUistes et les bénéficiaires d'une assurance complémentaire privée a baissé significativement entre 2000 et 2002. Depuis, l'indicateur ne semble pas varier dans un sens ou dans un autre. La précision de l'indicateur dépendant de celles de ses composantes, elle est limitée par le nombre de CMUistes interrogés. Il semble donc qu'à partir de 2002, l'indice Δ se soit stabilisé.

⁷ Nous faisons l'hypothèse que les biais de représentativité qui touchent l'échantillon total sont les mêmes que ceux qui touchent les détenteurs d'une assurance complémentaire privée, hypothèse très réaliste car les assurés complémentaires représentent 87 % de l'échantillon total.

Figure 3
Evolution de l'indicateur Δ entre 2000 et 2008



Source : ESPS 1998, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008.

Champ : 18-64 ans.

* Modification de la question à cette date.

** Ajout d'un suréchantillon de CMU-Cistes à partir de cette date.

4. Améliorer la mesure des différentiels de renoncement

4.1. Représentativité des CMUistes : quel impact sur les différences mesurées entre CMUistes et assurés complémentaires ?

La population des CMUistes est spécifique : elle est plus jeune et plus féminine que le reste de la population française. Or, ces deux variables jouent sur le taux de renoncement (cf. tableau I page 35). La population des CMUistes étant plus jeune devrait moins renoncer aux soins. Mais le fait qu'elle soit composée de plus de femmes augmente le taux de renoncement. Au final, en raisonnant en taux bruts, on ne sait pas si le taux de renoncement plus élevé des CMU-Cistes reflète un effet CMU-C pur ou aussi des différences de structures par âge et par sexe.

4.2. A âge et sexe comparable, les différentiels sont encore plus grands

Nous avons choisi une standardisation indirecte par classe d'âge et par sexe, afin de séparer l'effet

propre de la CMU-C des effets de structure démographique. Pour cela, on cale séparément chacun des deux sous-échantillons sur la population française. On donne donc un poids à chaque CMUistes pour que la distribution en termes d'âge et de sexe du sous-échantillon de CMUistes soit la même que celle de la population française. On réalise le même travail sur les données des assurés privés.

Comme le montre le tableau II, l'indicateur Δ augmente lorsque l'on standardise par âge et par sexe. Cela signifie que non seulement la distribution des sous-échantillons en termes d'âge et de sexe n'explique pas les écarts entre les CMUistes et les bénéficiaires d'une assurance privée, mais qu'en plus, elle les atténue. Néanmoins, les conclusions que l'on pouvait tirer sur l'évolution de l'indicateur sur la période 2000-2008 sont exactement les mêmes que précédemment : une chute importante entre 2000 et 2002 et des variations sans tendance depuis. L'évolution de l'indice Δ est même encore moins marquée lorsque l'on standardise.

Bien que l'estimation ne soit pas assez précise pour en tirer des conclusions robustes en termes

Tableau II
Evolution de l'indicateur Δ entre 2000 et 2008 selon le mode de calcul

	2000	2002	2004*	2006**	2008
Δ brut	12,4	4,7	5,3	3,5	6,0
Δ standardisé	14,6	4,8	6,8	5,2	6,9

Source : ESPS 2000, 2002, 2004, 2006, 2008.

Champ : 18-64 ans.

* Modification de la question à cette date.

** Ajout d'un suréchantillon de CMU-Cistes à partir de cette date.

d'évolution temporelle, il est par contre certain que l'écart entre les CMUistes et les bénéficiaires d'une assurance privée reste important. En effet, au-delà de l'âge et du sexe, plusieurs autres facteurs sont susceptibles d'influencer l'écart de renoncement entre les deux populations, notamment l'état de santé dont la prise en compte pourrait jouer dans le sens d'une réduction. Cela nous amène à questionner les causes de cet écart, et en particulier, à s'interroger sur les facteurs explicatifs de la déclaration d'un renoncement.

5. Un programme de recherche sur le renoncement

L'étude du renoncement aux soins des CMUistes montre à la fois la richesse et la complexité de l'information sur le renoncement. Cette complexité tient à la nature du concept, à la complexité des situations de santé et des trajectoires de soins des individus confrontés à un besoin de soins, à la dimension subjective du besoin de soins, et à l'outil de mesure lui-même. Enfin, l'apport d'un indicateur sur les besoins de soins non satisfaits par rapport aux indicateurs objectifs d'utilisation des services de santé reste à clarifier. Pour cela, il convient de questionner la notion de renoncement, tant du point de vue du chercheur que de celui des utilisateurs du système de santé et des personnes répondant à l'enquête.

Dans cette perspective, l'Irdes engage avec le soutien de la Drees un projet de recherche pluridisciplinaire sur le renoncement aux soins. Ce travail s'appuiera tout d'abord sur un travail bibliographique, puis deux approches qualitatives, la première plus générale, soit une approche socio-anthropologique du renoncement aux soins par les différents acteurs, l'autre plus opérationnelle, par une méthode d'interview cognitive visant à comprendre le sens donné au concept de renoncement recueilli dans un dispositif d'enquête et à valider l'outil de recueil. Enfin, une étude quantitative sera menée dans laquelle on cherchera d'une part à établir les liens entre renoncement, recours déclaré, recours mesuré dans les fichiers de l'Assurance maladie et, d'autre part, à comparer ce que les trois indicateurs apportent à l'analyse de l'accès aux soins et leurs liens respectifs avec les variables de statut social en particulier.

Ce projet permettra ainsi :

- d'analyser les raisons qui expliquent l'expression de besoins non satisfaits des publics précaires, raisons que nous chercherons tant du côté du système de santé et de protection sociale que des usagers eux-mêmes, ainsi que des interactions entre les deux (étude socio-anthropologique) ;
- de comprendre en quoi le renoncement est mesurable dans les enquêtes déclaratives, à travers une clarification des processus de réponse au questionnaire sur le renoncement et, ainsi, de poser la base méthodologique du recueil du renoncement (méthode d'interviews cognitives) ;
- d'étudier l'apport de l'indicateur de renoncement pour raisons financières à l'étude de l'équité d'accès du système de soins, par rapport aux indicateurs basés sur la mesure objective du recours (étude économétrique).

Au final, les résultats des différents volets seront mis en regard de manière à bien cerner les différents usages du renoncement et à produire des recommandations pour le chercheur comme pour les pouvoirs publics, c'est-à-dire d'une part sur la façon d'aborder les problématiques d'équité d'accès aux soins et, d'autre part, sur la construction des indicateurs les plus pertinents pour étudier leurs évolutions.

Bibliographie

Allin S., Grignon M., Le Grand J. (2010). « Subjective Unmet Need and Utilization of Health Care services in Canada : What Are the Equity Implications », *Social Science and Medicine* 70,465-472.

Boisguérin B. (2009). « Quelles caractéristiques sociales et quels recours aux soins pour les bénéficiaires de la CMU-C en 2006 ? ». Drees, *Etudes et résultats*, n° 675, janvier.

Raynaud D. (2005). « Les déterminants individuels des dépenses de santé : l'influence de la catégorie sociale et de l'assurance maladie complémentaire. Drees, *Etudes et résultats*, n° 378, février.

Raynaud D. (2003). « L'impact de la CMU sur la consommation individuelle de soins ». Drees, *Etudes et résultats*, n° 239, mars.

Score Epices :
comparaison des résultats dans les échantillons ESPS et Cetaf

Score Epices : comparaison des résultats dans les échantillons ESPS et Cetaf

L'étude Epidaure-CDS, à laquelle participe l'Irdes depuis 2008, a pour objectif général d'évaluer le rôle joué par les centres de santé dans la délivrance des soins de santé primaires, notamment pour les personnes en situation de précarité ou de vulnérabilité sociale. Financée dans le cadre des expérimentations sociales du Haut Commissariat aux solidarités actives, elle est pilotée par la Fédération nationale des centres de santé. Elle concerne 21 centres de santé volontaires, publics municipaux ou associatifs, situés dans les agglomérations parisiennes, grenobloise et sur le territoire de Belfort. Différents modules visent à qualifier d'une part la spécificité de l'offre de soins et services de santé ambulatoire des centres de santé en termes de territoires desservis et de gamme des soins et services proposés et, d'autre part, les caractéristiques sociales et économiques des populations recourant aux centres de santé. Afin de documenter ce dernier point, une enquête a été menée en 2009 pendant quatre mois auprès des patients recourant en médecine générale et en dentaire dans les 21 centres de santé. Le niveau de précarité des patients recourant aux centres a été évalué au moyen du score Epices (Evaluation de la précarité et des inégalités de santé dans les centres d'examen de santé), développé par le Centre technique d'appui et de formation des centres d'examen de santé (Cetaf). Il a été complété d'un ensemble de questions relatives aux caractéristiques sociodémographiques habituelles (statut, activité professionnelle, niveau d'étude, catégorie socioprofessionnelle, type de revenu et état de santé déclaré...). Les résultats de cette étude seront comparés à ceux observés en population générale dans l'enquête ESPS 2008, intégrant des questions permettant de calculer le score Epices.

Le score Epices est recueilli chaque année auprès d'environ 600 000 personnes qui bénéficient d'un examen périodique de santé (EPS), tous les cinq ans, dans un Centre d'examen de santé (CES) de l'Assurance maladie (près de 6 % de la population affiliée au régime général). Ainsi, en collaboration avec le Cetaf, nous avons pu comparer pour la première fois les données relatives au score Epices dans l'enquête ESPS 2008 à celles recueillies auprès des CES par le Cetaf pour l'année 2007.

Les premiers résultats de cette comparaison confirment la reproductibilité du score Epices en population générale¹ et l'apport de ce score en

termes de qualification de la précarité sociale comparativement à d'autres outils de mesure existants.

Après avoir présenté les deux populations d'étude et comparé les liens entre les valeurs du score Epices et différentes dimensions (sociodémographiques, d'état de santé, de recours aux soins et de comportements à risque), nous analyserons l'apport du score Epices comparativement à celui d'autres outils de mesure comme le revenu ou l'indicateur global de vulnérabilité sociale (Cambois et Jusot, 2006).

1. Un indicateur multidimensionnel de la précarité : le score Epices

Le score Epices, score individuel de mesure de la précarité ou de fragilité sociale, a été élaboré en 1998 par un groupe de travail composé de membres des CES, du Cetaf et de l'Ecole de santé publique de Nancy, avec pour mission de définir un score de précarité prenant en compte le caractère multidimensionnel de la précarité et allant au-delà des indicateurs socio-administratifs habituellement utilisés, comme l'attribution de *minima* sociaux².

Le score Epices repose sur 11 questions tenant compte des déterminants matériels et psychosociaux de la précarité. La combinaison des réponses et des coefficients associés à chaque question permet de déterminer pour chaque individu le score Epices, celui-ci pouvant varier de 0 signifiant une absence de précarité à 100 pour une précarité maximum (cf. Encadré 1).

les données de l'étude Précarité et suicide. Union nationale pour la prévention du suicide, 2009).

2 Suite à la publication de l'arrêté ministériel du 20 juillet 1992 (Journal officiel n° 218 du 19 septembre 1992), les CES ont focalisé leur activité sur les populations en situation de précarité. L'article 2 de cet arrêté précise les critères socio-administratifs de repérage de ces populations : personnes au chômage, bénéficiaires du Revenu minimum d'insertion (RMI), jeunes de 16 à 25 ans exclus du milieu scolaire et engagés dans un processus d'insertion professionnelle. Ont été ajoutées en 1998 les personnes en contrat emploi solidarité et celles sans domicile fixe et, en 2000, les bénéficiaires de la Couverture maladie universelle (CMU/CMU-C).

1 Jusqu'à présent, les questions relatives au score Epices n'ont été introduites qu'auprès d'un échantillon de 2 012 personnes représentatif de la population majeure française (cf. Précarité et suicide :

Encadré 1 Construction du score Epices

Le score Epices a été établi à partir d'un questionnaire socio-économique passé lors d'une enquête auprès d'un échantillon de 7 208 personnes âgées de 16 à 59 ans examinées dans l'un des 18 CES volontaires. Ce questionnaire comportait 42 questions abordant les différentes dimensions de la précarité définies par P. Townsend (1987) et J. Wrezinsky (1987): conditions matérielles et événements graves de l'enfance, niveau d'études, situation professionnelle, revenus, composition du ménage, logement, protection sociale, liens sociaux, loisirs et culture, difficultés financières, recours aux soins, santé perçue.

Une analyse factorielle des correspondances des variables du questionnaire a mis en évidence un axe factoriel majeur interprété par les auteurs comme le reflet du « gradient social lié à la précarité »: la position d'une personne sur cet axe détermine quantitativement son niveau de précarité. Une régression multiple a ensuite permis la sélection d'un sous-ensemble de 11 questions binaires expliquant 91 % de la variance de cet axe de précarité. Les coefficients de régression qui en résultent constituent les « poids » associés à chaque question, donnant la règle de calcul du score Epices, variant de 0 (absence de précarité) à 100 (précarité maximale) (Sass C. *et al.*, 2006).

Questions	Coefficients
Rencontrez-vous parfois un travailleur social (assistante sociale, éducateur...)?	+10,06
Bénéficiez-vous d'une assurance maladie complémentaire (mutuelle)?	-11,83
Vivez-vous en couple?	-8,28
Êtes-vous propriétaire de votre logement (ou accédant à la propriété)?	-8,28
Y a-t-il des périodes dans le mois où vous rencontrez de réelles difficultés financières à faire face à vos besoins (alimentation, loyer, EDF...)?	+14,8
Vous est-il arrivé de faire du sport au cours des 12 derniers mois?	-6,51
Êtes-vous allé au spectacle (cinéma, théâtre...) au cours des 12 derniers mois?	-7,1
Êtes-vous parti en vacances au cours des 12 derniers mois?	-7,1
Au cours des 6 derniers mois, avez-vous eu des contacts avec des membres de votre famille (autres que vos parents ou vos enfants)?	-9,47
En cas de difficultés (financière, familiale, de santé...), y a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous héberger quelques jours en cas de besoin?	-9,47
En cas de difficultés (financière, familiale, de santé...), y a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous apporter une aide matérielle (y compris un prêt)?	-7,1
Constante	+75,14

Calcul du score: chaque coefficient est ajouté à la constante si la réponse à la question est « oui ».

2. Recueil du score Epices dans l'enquête ESPS et auprès des CES

2.1. L'enquête ESPS 2008

L'Enquête santé protection sociale (ESPS), bisannuelle, est effectuée par sondage en population générale depuis 1988 par l'Irdes. Elle est représentative de plus de 95 % des ménages ordinaires résidant en France métropolitaine dont un membre est assuré auprès de l'un des trois principaux régimes de la Sécurité sociale: la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts), la Mutualité sociale agricole (MSA) et le Régime social des indépendants (RSI).

Elle est réalisée par téléphone auprès des ménages dont le numéro de téléphone est disponible, sinon en face-à-face. Les ménages dont l'assuré principal est bénéficiaire de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et/ou est âgé de 70 ans ou plus sont enquêtés en face-à-face.

Le questionnaire principal de l'enquête ESPS est passé au cours de deux contacts espacés d'environ deux semaines. Dans l'intervalle, chacun des membres des ménages enquêtés doit remplir des questionnaires dont le questionnaire économique et social (QES), uniquement pour ceux âgés de 18 ans et plus, dans lequel ont été introduites les questions permettant le calcul du score Epices. En 2008, 6 992 assurés du régime général de la Sécurité sociale âgés de 18 à 59 ans ont ainsi répondu à l'ensemble des questions permettant le calcul du score Epices (*cf.* Encadré 2).

2.2. Les données 2007 des CES

En 2007, 700 000 personnes âgées de 18 à 59 ans ayant bénéficié d'un examen périodique de santé (EPS) dans les CES ont été enquêtées.

Il s'agit d'assurés ou ayants-droit du régime général de la Sécurité sociale auxquels sont essentiellement destinés les EPS réalisés par les CES. Ne sont donc pas considérés les assurés des régimes des indépendants comme les artisans, commerçants, professions libérales et agricoles.

Le score Epices est recueilli dans le cadre d'un auto-questionnaire, document habituellement fourni lorsqu'une personne bénéficie d'un EPS dans un CES. Le remplissage du questionnaire est généralement validé par le personnel d'accueil du CES qui peut également aider le patient à le remplir.

Encadré 2

Méthodologie : les différences de questionnement

Questions relatives au calcul du score Epices

Dans l'enquête ESPS, certaines questions permettant le calcul du score Epices ont été posées à un degré de précision différent de celles de l'auto-questionnaire des CES (cf. Encadré 1) :

- Rencontrez-vous parfois un travailleur social ?
- Etes-vous propriétaire de votre logement ?
- Etes-vous allé au spectacle au cours des 12 derniers mois ?
- En cas de difficultés, y a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous héberger quelques jours en cas de besoin ?
- En cas de difficultés, y a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous apporter une aide matérielle ?

De même pour les questions suivantes collectées dans le questionnaire principal de l'enquête ESPS :

- Vivez-vous en couple actuellement ?
- [En dehors de la CMU] quelqu'un dans votre foyer, y compris vous-même, bénéficie-t-il d'une couverture complémentaire, c'est-à-dire d'une mutuelle, d'un contrat d'assurance complémentaire privé ou provenant d'une institution de prévoyance, qui rembourse des soins en plus de la Sécurité sociale ?

La formulation différente des questions de l'enquête ESPS peut influencer sur le niveau du score Epices de l'individu. Concernant la question sur le spectacle pour laquelle la précision du cinéma n'était pas indiquée, la proportion de réponses négatives est plus importante dans la population d'étude ESPS (50 % contre 32 %). Ceci induit que nous surestimons probablement le niveau de précarité de la population. De même, du fait d'un questionnement spécifique sur la souscription d'une couverture complémentaire santé dans ESPS, les enquêtés d'ESPS sont 95 % à répondre bénéficier d'une complémentaire santé contre 88 % des enquêtés des CES. De plus, dès lors que les enquêtés d'ESPS ont déclaré bénéficier de

la CMU-C, les réponses à la question du score Epices sur la couverture complémentaire santé ont systématiquement été validées ou corrigées positivement.

Question relative au recours chez le médecin

Le recueil de l'information relative à la visite chez le médecin est différent dans les deux enquêtes. Dans ESPS, les personnes sont interrogées sur leur visite chez le médecin (généraliste ou spécialiste) au cours des 12 derniers mois et la fréquence est déclarative, tandis que dans l'auto-questionnaire des CES, les personnes sont interrogées sur leur visite chez le médecin au cours des deux dernières années et la fréquence est à choisir (jamais, 1 fois l'an, 2 fois par an, davantage). Dans ce dernier cas, il est difficile de déterminer, par exemple, si une personne déclarant avoir vu son médecin 1 fois l'an au cours des deux dernières années l'a fait l'année précédente ou il y a plus d'un an. Pour être en mesure de comparer les résultats des deux enquêtes sur la question du recours ou non au médecin, le choix a été fait de considérer qu'une personne ayant visité son médecin une fois au cours des deux dernières années l'a fait au cours des 12 derniers mois. En conséquence, nous surestimons le recours au médecin des consultants des CES.

Mesure de l'indice de masse corporelle (IMC)^a

Dans ESPS, l'indice de masse corporelle est déterminé à partir du poids et de la taille déclarés par l'enquêté, alors que ces valeurs sont mesurées dans les CES selon des procédures standardisées. Ces différences de mesures ne peuvent que biaiser la comparaison des deux populations au regard du critère IMC, car les personnes ont tendance à sous-déclarer leur poids et surestimer leur taille (Dauphinot *et al.*, 2006).

^a L'indice de masse corporelle est le rapport Poids (kg) / Taille (m²). Une personne est en surpoids si son IMC est supérieur ou égal à 25 kg/m² mais reste inférieur à 30 kg/m², elle est obèse si son IMC est supérieur ou égal à 30 kg/m².

Encadré 3

Echantillon d'étude ESPS 2008 et étude de la non-réponse

Etude de la non-réponse

En 2008, 16 990 personnes âgées de 18 ans ou plus ont reçu le questionnaire économique et social (QES). Parmi elles :

- 5 082 n'ont pas renvoyé le questionnaire (dont 2 111 personnes n'ont pas répondu au second contact) ;
- 1 210 ont retourné le questionnaire mais n'ont pas répondu à l'ensemble des 11 questions du score Epices.

Au final, l'échantillon ESPS est constitué de 10 698 individus (63 %) ayant renvoyé le QES et répondu exhaustivement à l'ensemble des questions nécessaires au calcul du score Epices.

La population n'ayant pas renvoyé le QES comparativement à celle ayant répondu à toutes les questions permettant le calcul du score Epices est plus jeune (34 % sont âgés de 18 à 34 ans contre 25 %), plutôt masculine (51 % contre 46 %), constituée de plus d'inactifs (13 % contre 7 %) et a plus souvent été enquêtée par téléphone (68 % contre 48 %).

La population ayant répondu partiellement aux questions du score Epices comparativement à celles ayant

répondu exhaustivement est plus âgée (45 % sont âgés de 60 ans ou plus contre 29 %), moins diplômée (37 % n'ont pas plus que le certificat d'études primaires contre 23 %, 14 % ont au minimum un niveau baccalauréat + 2 ans contre 27 %), plus pauvre (21 % appartiennent au premier quintile de revenu contre 16 %), en moins bonne santé (39 % déclarent un état de santé moyen à très mauvais contre 27 %).

Echantillon d'étude

Afin d'assurer la comparabilité des analyses entre les deux populations, l'échantillon d'étude ESPS est circonscrit aux assurés du régime général de la Sécurité sociale âgés de 18 à 59 ans (6 992 individus, soit 65 % de l'échantillon ESPS).

Limite

Le profil des personnes n'ayant pas renvoyé le QES ou répondu partiellement aux questions permettant le calcul du score Epices se distingue de celui des personnes ayant répondu exhaustivement. Il n'y a pas de pondération spécifique afin de corriger cette non-réponse, ce qui expliquerait en partie les différences observées entre les profils sociodémographiques des deux populations.

3. Résultats

3.1. Comparaison des populations de l'enquête ESPS et des CES

Selon les caractéristiques sociodémographiques

Globalement, la population de l'enquête ESPS est plus féminine et plus favorisée. Ce décalage entre les profils sociodémographiques est en partie expliqué par la différence de structure des deux échantillons (cf. Encadré 3 page 45).

En termes d'âge, la population de l'enquête ESPS 2008 ne se distingue pas de celle ayant bénéficié d'un EPS dans les CES en 2007 (cf. Tableau I). En revanche, les femmes y sont plus nombreuses (54,2 % contre 50,4 % des enquêtés des CES). Cette différence résulte de la meilleure participation des femmes au questionnaire économique et social.

La population des CES est socialement plus défavorisée que celle d'ESPS selon l'occupation et la catégorie socioprofessionnelle

Les inactifs sont plus nombreux parmi la population des CES : 21 % contre 11 % dans ESPS. De plus, la part des inactives parmi les femmes des CES est plus importante que celle d'ESPS (27 % contre 11 %).

Alors que les deux populations présentent une proportion équivalente d'ouvriers, les cadres et professions intellectuelles, comme les professions intermédiaires, sont moins représentés parmi les actifs des CES (respectivement 11 % et 21 %) que parmi les actifs de l'enquête ESPS (14 % et 24 %), de même pour les artisans-commerçants (0 % contre 1 %) tandis que les employés sont plus nombreux (37 % versus 33 %).

Les actifs de la population des CES se distinguent également par une part plus importante d'employés parmi les hommes (22 % contre 12 % parmi les actifs d'ESPS) et d'ouvrières (17 % versus 12 %).

Plus de non-diplômés et moins de diplômés du supérieur dans la population des CES

Parmi la population des CES, 23 % ne sont pas diplômés ou n'ont pas étudié au-delà du certificat d'étude primaire, contre 14 % des enquêtés d'ESPS.

A l'inverse, 19 % des enquêtés ESPS sont diplômés du supérieur (niveau baccalauréat + 2 ans) contre 13 % de la population des CES.

Selon le recours aux soins

Les personnes examinées dans les CES déclarent en moyenne recourir aux soins médicaux nettement plus que les personnes de l'enquête ESPS, et déclarent plus fréquemment des recours préventifs.

Les femmes des CES réalisent plus fréquemment des mammographies et des frottis

Le taux de non-recours à la mammographie au cours des deux dernières années chez les femmes de 50-59 ans est de 24 % dans l'enquête ESPS et de seulement 11 % dans la population des CES (cf. Tableau II).

Le taux de non-recours au frottis de dépistage du cancer du col de l'utérus (ou frottis) au cours des trois dernières années est de 26 % dans l'enquête ESPS et de 13 % dans la population des CES (cf. Tableau II).

Les recours préventifs des femmes sont donc nettement plus fréquents parmi la population des CES que dans celle d'ESPS.

La population des CES déclare recourir plus fréquemment au médecin et au dentiste

Concernant le non-recours aux soins (visite chez le médecin et le dentiste), la population des CES est très particulière puisqu'elle déclare recourir plus fréquemment que celle d'ESPS (cf. Tableau II). Ainsi :

- 9 % des hommes et 4 % des femmes des CES n'ont pas eu recours au médecin au cours des 12 derniers mois contre 19 % et 6 % dans ESPS ;
- 23 % des hommes et 16 % des femmes des CES ne sont pas allés chez le dentiste au cours des deux dernières années contre 28 % et 19 % dans ESPS.

Toutefois, ces écarts s'expliquent en partie du fait des différentes modalités de recueil de l'information dans les deux enquêtes (cf. encadré 2 page 45).

Tableau I
Répartition des caractéristiques sociodémographiques des deux populations

	Enquête ESPS 2008			Enquête Cetaf 2007		
	Hommes %	Femmes %	Ensemble %	Hommes %	Femmes %	Ensemble %
Classes d'âge						
18-19 ans	4,1	3,8	4,0	5,4	5,6	5,5
20-24 ans	12,0	10,9	11,4	11,4	11,0	11,2
25-29 ans	10,7	11,6	11,2	11,0	10,8	10,9
30-34 ans	12,6	12,3	12,4	12,1	11,9	12,0
35-39 ans	11,0	11,6	11,3	12,3	12,3	12,3
40-44 ans	13,2	13,2	13,2	12,4	12,6	12,5
45-49 ans	10,8	11,5	11,2	12,0	12,2	12,1
50-54 ans	13,5	14,0	13,7	11,7	11,9	11,8
55-59 ans	12,1	11,3	11,6	11,7	11,8	11,8
Catégorie socioprofessionnelle						
Agriculteur	0,0	0,1	0,0	-	-	-
Artisan-commerçant	2,2	0,5	1,3	0,6	0,2	0,4
Cadre et profession intellectuelle	17,1	10,6	13,6	13,9	8,2	11,2
Profession intermédiaire	22,4	25,6	24,1	20,8	21,3	21,0
Employé	11,9	50,8	32,7	22,4	53,8	36,9
Ouvrier	46,4	12,4	28,2	42,4	16,6	30,5
Niveau d'études						
Aucun diplôme ou CEP	14,4	13,7	14,0	22,3	22,9	22,6
Brevet des collèges, BEPC, brevet élémentaire, CAP, BEP	38,9	31,6	34,9	37,2	30,4	33,8
Baccalauréat	16,9	20,2	18,7	17,3	20,2	18,7
Baccalauréat + 2 ans	12,0	14,8	13,5	10,6	13,4	12,0
Supérieur à Bac + 2	17,8	19,7	18,8	12,6	13,2	12,9
Ensemble	45,8	54,2	-	49,6	50,4	-

Données : Enquête santé protection sociale 2008, Irdes - Examens périodiques de santé 2007, Cetaf
Exploitation : Irdes

Tableau II
Description de l'état de santé, du recours aux soins et des facteurs de risque des populations

	Enquête ESPS 2008			Enquête Cetaf 2007		
	Hommes %	Femmes %	Ensemble %	Hommes %	Femmes %	Ensemble %
Réalisation d'une mammographie au cours des deux dernières années (femmes de 50 ans ou plus)						
Oui	-	76	76	-	89	89
Non	-	24	24	-	11	11
Réalisation d'un frottis de dépistage du col de l'utérus au cours des trois dernières années						
Oui	-	74	74	-	87	87
Non	-	26	26	-	13	13
Consultation d'un médecin (généraliste ou spécialiste) au cours des deux dernières années						
Oui	81	94	88	91	96	94
Non	19	6	12	9	4	6
Consultation d'un dentiste au cours des deux dernières années						
Oui	72	81	77	77	84	80
Non	28	19	23	23	16	20
Note d'état de santé perçue (0 = en très mauvaise santé, 10 = en excellente santé)						
Inférieure à 7	86	82	84	74	70	72
Supérieure à 7	14	18	16	26	30	28
Statut tabagique						
Non fumeur	61	70	66	64	74	69
Fumeur	39	30	34	36	26	31
Consommation d'alcool						
Jamais	15	28	22	22	34	28
Occasionnelle	73	68	71	62	61	62
Quotidienne	12	4	8	16	5	11
Indice de masse corporelle						
Maigre	2	6	4	2	5	4
Dans la norme	55	63	59	51	59	55
Surpoids	34	20	26	36	22	29
Obésité	10	11	11	11	14	12

Données : Enquête santé protection sociale 2008, Irdes - Examens périodiques de santé 2007, Cetaf
Exploitation : Irdes

Selon l'état de santé

Globalement, la population ESPS déclare un état de santé nettement meilleur que celui déclaré par la population des CES, tant les hommes que les femmes (*cf.* Tableau II page 47) :

- dans ESPS, 14 % des hommes déclarent une note d'état de santé perçue inférieure à 7 contre 26 % des hommes des CES ;
- de même, les femmes d'ESPS sont moins nombreuses à déclarer une note d'état de santé perçue inférieure à 7 : 18 % contre 30 % des femmes des CES.

Selon les comportements à risque

Plus de fumeurs déclarés dans la population de l'enquête ESPS

La part des fumeurs est sensiblement différente dans les deux populations : 34 % de fumeurs dans ESPS (39 % parmi les hommes et 30 % parmi les femmes) contre 31 % dans la population des CES (respectivement 36 % et 26 % parmi les femmes).

Plus de consommateurs d'alcool déclarés dans la population de l'enquête ESPS

La population des CES déclare plus fréquemment ne jamais consommer d'alcool que les enquêtés ESPS (28 % contre 22 %) et est moins nombreuse à déclarer une consommation occasionnelle (62 % contre 71 %) (*cf.* Tableau II page 47).

Des indices de masse corporelle équivalents dans les deux populations

Tous genres confondus, la population des CES ne semble pas se distinguer de celle d'ESPS en termes de distribution de l'IMC (*cf.* Tableau II page 47). Dans ces deux populations, les hommes sont plus nombreux que les femmes à se déclarer en surpoids (1 homme sur 3) et les femmes plus nombreuses à déclarer un poids normal (près de 6 femmes sur 10). Mais les résultats de cette comparaison sont à nuancer du fait d'un IMC établi à partir de données déclaratives dans ESPS (*cf.* Encadré 2 page 45).

3.2. La bonne reproductibilité du score Epices

On constate une très forte cohérence du niveau et de l'évolution du score Epices selon les modalités de l'ensemble des variables socio-économiques et de santé communes aux deux enquêtes. Ceci contribue à confirmer la reproductibilité du score Epices dans une enquête en population générale.

Tableau III
Classes du score Epices

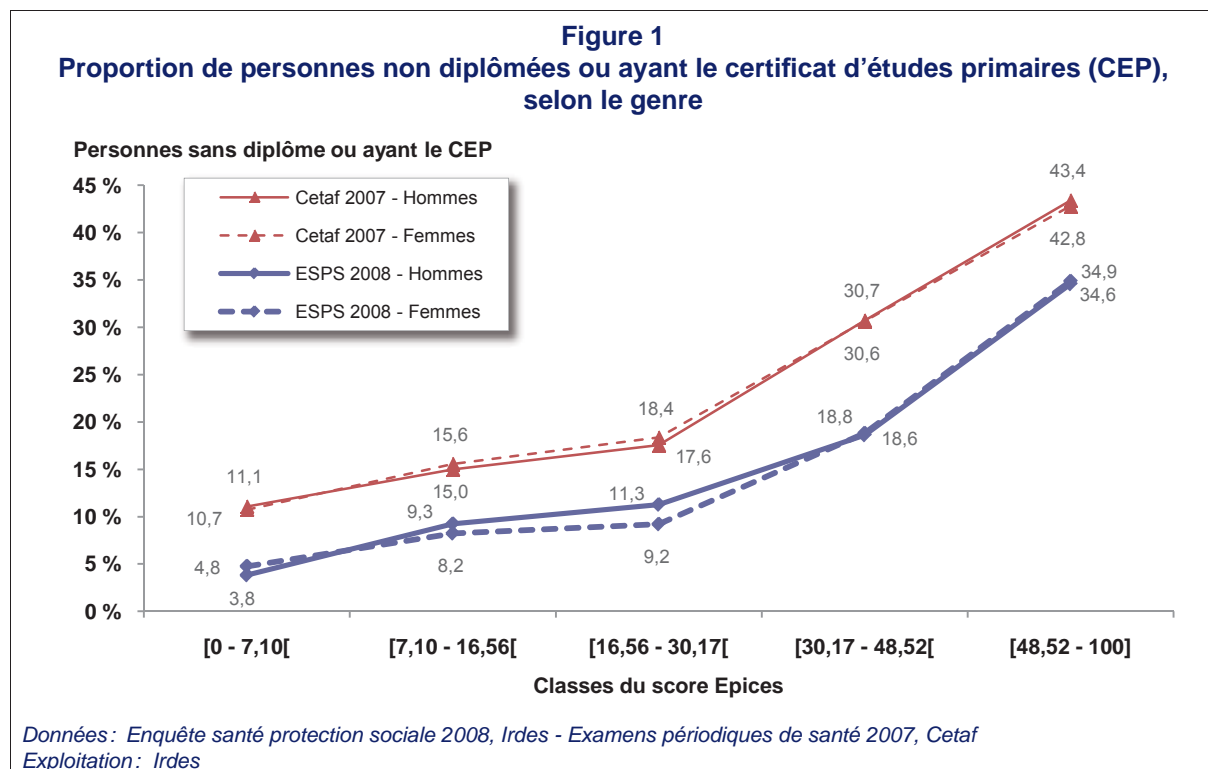
Classes du score Epices	% population ESPS 2008	% population des CES 2007*
Classe 1: [0,0 - 7,10[15,8 %	18,4 %
Classe 2: [7,10 - 16,56[20,9 %	21,1 %
Classe 3: [16,56 - 30,17[27,7 %	24,2 %
Classe 4: [30,17 - 48,52[22,7 %	21,2 %
Classe 5: [48,52 - 100]	13,0 %	15,1 %

* Répartition déterminée sur la base des individus pour lesquels nous disposons à la fois des caractéristiques d'âge et de genre.

En moyenne, le score Epices est sensiblement le même dans les deux populations: le score moyen est de 25 aussi bien pour les hommes que les femmes dans la population ESPS, 26 pour les consultant·es des CES *versus* 25 pour les hommes. Selon les classes du score Epices habituellement proposées pour analyser la distribution de la précarité dans la population (cf. Tableau III), les enquêtés dans les CES se situent en proportion plus importante dans les classes extrêmes, celle des non précaires et des plus précaires (les classes 1 et 5).

Le score Epices est étroitement corrélé au niveau d'études dans les deux enquêtes

La proportion de personnes faiblement ou non diplômées dans chaque classe du score croît nettement avec le niveau de précarité et très rapidement pour les deux dernières classes (cf. Figure 1). Cette augmentation suit la même tendance dans les deux populations et pour les deux genres. En niveau, la part des faiblement ou non diplômés est plus élevée dans la population des CES. L'éducation constitue d'ailleurs pour certains le facteur d'inégalité le plus discriminant (cf. Baudelot, 2010).



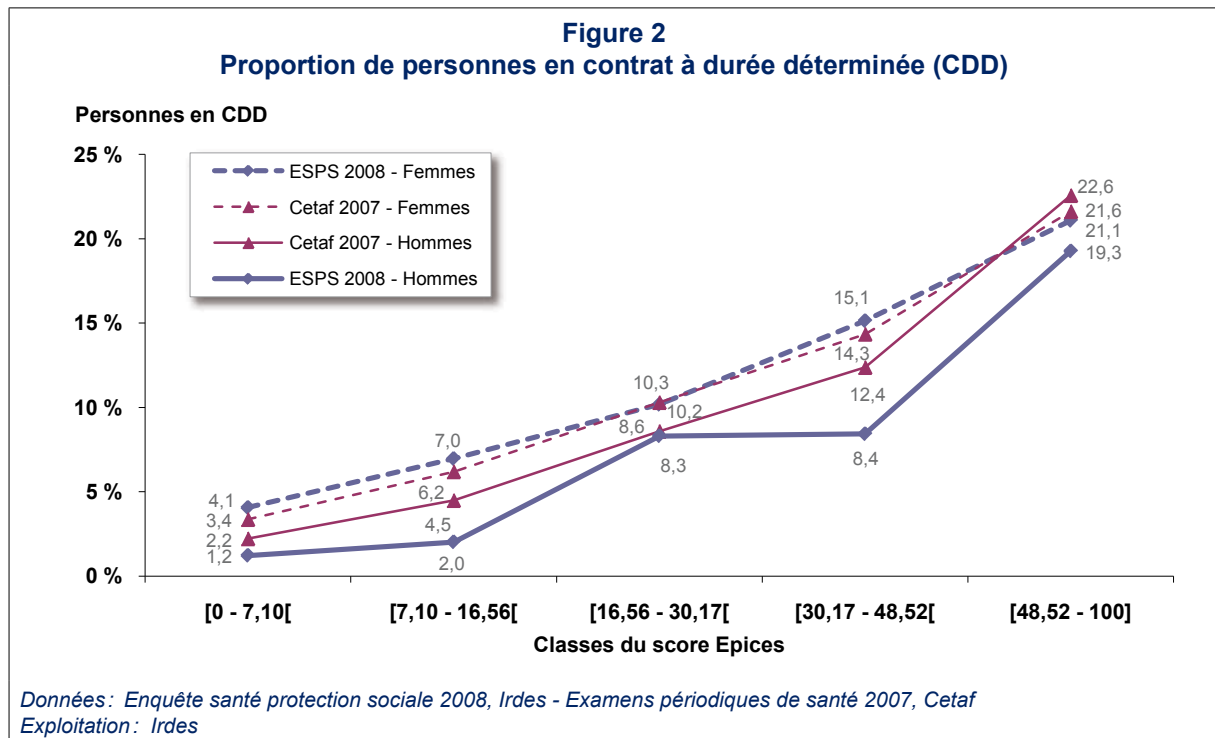
Le score Epices est associé à la précarité de l'emploi

La proportion de personnes fragiles vis-à-vis de l'emploi, travaillant à temps partiel ou bénéficiant d'un contrat de travail à durée déterminée (CDD), est proche dans les deux populations (17 % de personnes à temps partiel, environ 8 % en CDD). La proportion d'hommes dans les mêmes situations d'emplois est légèrement plus élevée parmi les hommes examinés dans les CES que ceux d'ESPS (7 % en temps partiel et 8 % en CDD versus 5 % et 6 %).

Cette fragilité vis-à-vis de l'emploi se traduit en scores Epices en moyenne plus élevés pour les personnes concernées, notamment parmi les hommes, alors que le score moyen est constant et égal environ à 20 pour les hommes et femmes sans fragilité vis-à-vis de l'emploi.

De plus, la proportion de personnes en CDD augmente à mesure que la précarité croît, de manière similaire pour les deux genres dans chaque enquête (cf. Figure 2) :

- le taux d'hommes en CDD examiné dans les CES passe de 2 % pour la première classe du score à 9 % pour la classe médiane, puis 12 % et 23 % pour les deux dernières classes. Pour les femmes en CDD, la tendance est la même, avec des taux proches qui restent supérieurs à ceux des hommes hormis pour la dernière classe ;
- le taux d'hommes en CDD dans ESPS passe de 1 % pour la première classe du score à 8 % pour la classe médiane, stagne à 8 % puis croît très rapidement à 19 % pour la dernière classe. Les proportions pour les femmes sont quant à elle nettement plus élevées.

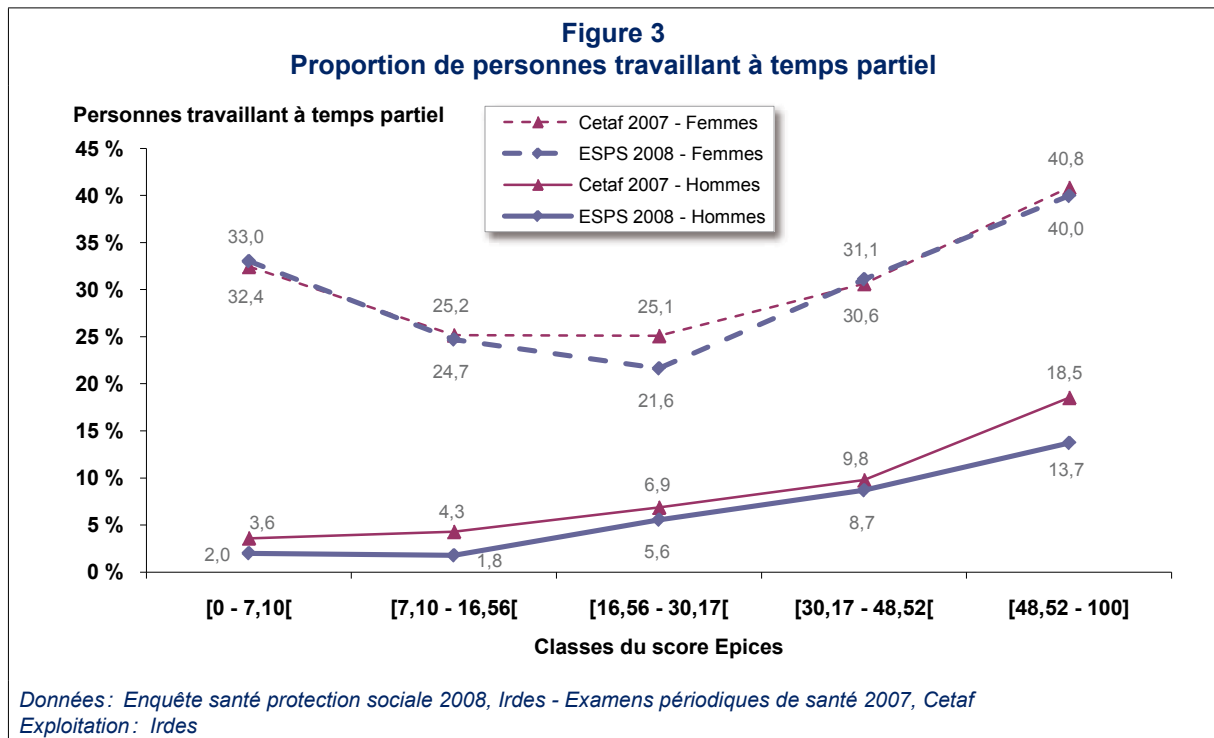


L'emploi à temps partiel, a un impact très différencié selon le genre et la population : le score moyen est le plus élevé parmi les hommes d'ESPS : 36 *versus* 32 pour les hommes des CES ; et il est moindre chez les femmes, respectivement 24 et 22.

La proportion d'hommes travaillant à temps partiel augmente dans les classes élevées du score, selon une même tendance dans les deux enquêtes, mais avec des proportions là encore plus élevées parmi les hommes des CES : le taux d'hommes à temps partiel passe de 4 % dans la première classe du score à 7 % dans la classe médiane, puis à 10 et 19 % dans les deux dernières classes (cf. Figure 3).

En revanche, l'évolution de la proportion des temps partiel chez les femmes dépend de leurs profils de carrière. En effet, le taux de temps partiel est important dans la première classe, environ une femme sur trois concernée. Il baisse ensuite jusqu'à la classe médiane (jusqu'à 25 % dans la population féminine des CES et 22 % dans celle d'ESPS), puis remonte progressivement autours de 31 % pour approcher les 40 % dans la dernière classe (respectivement 41 % et 40 %).

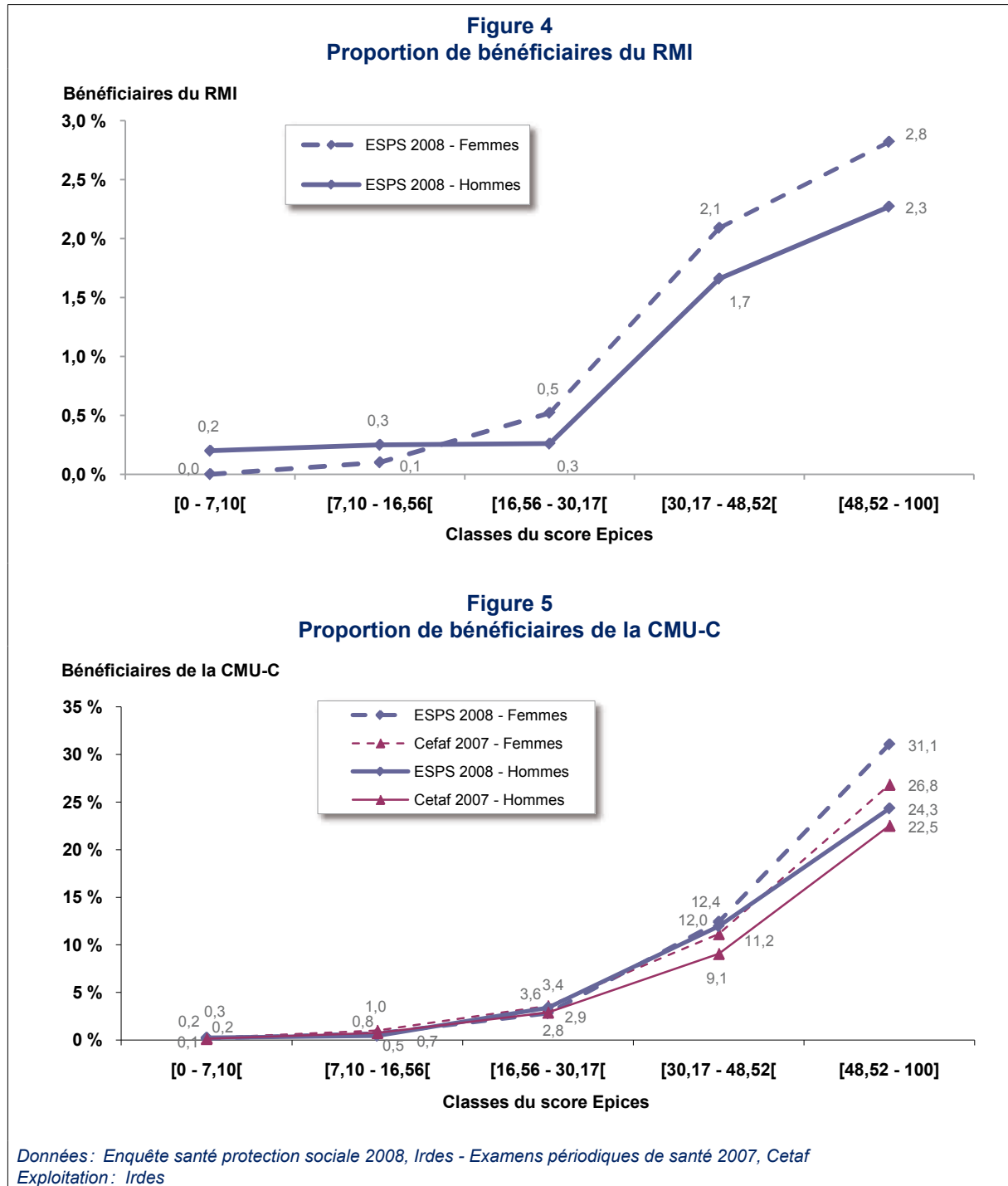
Ces chiffres reflètent un temps partiel le plus souvent choisi pour les femmes les plus favorisées et subi pour les femmes les plus précaires.



Le score Epices est fortement associé aux dispositifs administratifs

La part des bénéficiaires du RMI est plus importante parmi les populations des deux classes de score Epices les plus précaires : passant de 0,3 % parmi les hommes de la classe médiane à 2,3 % pour la dernière classe, de 0,5 % parmi les femmes de la classe médiane à 2,8 % pour la dernière classe (cf. Figure 4).

De même, la proportion de bénéficiaires d'une CMU-C est plus importante parmi les classes de populations présentant des scores Epices élevés, selon la même tendance chez les hommes et chez les femmes, tant pour les enquêtes d'ESPS que des CES (cf. Figure 5).



Le score Epices augmente avec le non-recours mais plus fortement dans la population des CES

Le taux de non-recours aux soins augmente très sensiblement avec le degré de précarité, quel que soit le genre. En niveau, les enquêtés recourent proportionnellement moins au dentiste qu'au médecin, et les hommes recourent nettement moins (au médecin ou dentiste) que les femmes, dans les deux enquêtes quel que soit le niveau de précarité considéré.

La proportion d'hommes n'ayant pas consulté de dentiste ou de médecin au cours des 12 derniers mois est plus élevée dans ESPS que chez les enquêtés des CES. Cette différence est très marquée en termes de non-recours au médecin (cf. Figure 6). Chez les hommes d'ESPS, le taux

de non-recours passe de 13 % pour la première classe à 19 % pour la classe médiane, puis à 23 % pour la quatrième classe et diminue légèrement à 21 % pour la classe des plus précaires ; tandis que chez les hommes des CES, elle passe de 6 % pour la première classe à 8 % pour la classe médiane pour atteindre 15 % dans la dernière classe.

En revanche, l'écart est moindre concernant le non-recours au dentiste (cf. Figure 7). Les proportions de non-recours des hommes sont en niveau beaucoup plus élevées dans les deux populations : dans ESPS, il passe de 16 % (14 % des hommes des CES) pour la première classe du score, à 27 % (22 % pour les hommes du CES) pour la classe médiane pour culminer à 43 % (40 %) dans la classe des niveaux de précarité les plus élevés.

Figure 6. Taux de non-recours au médecin

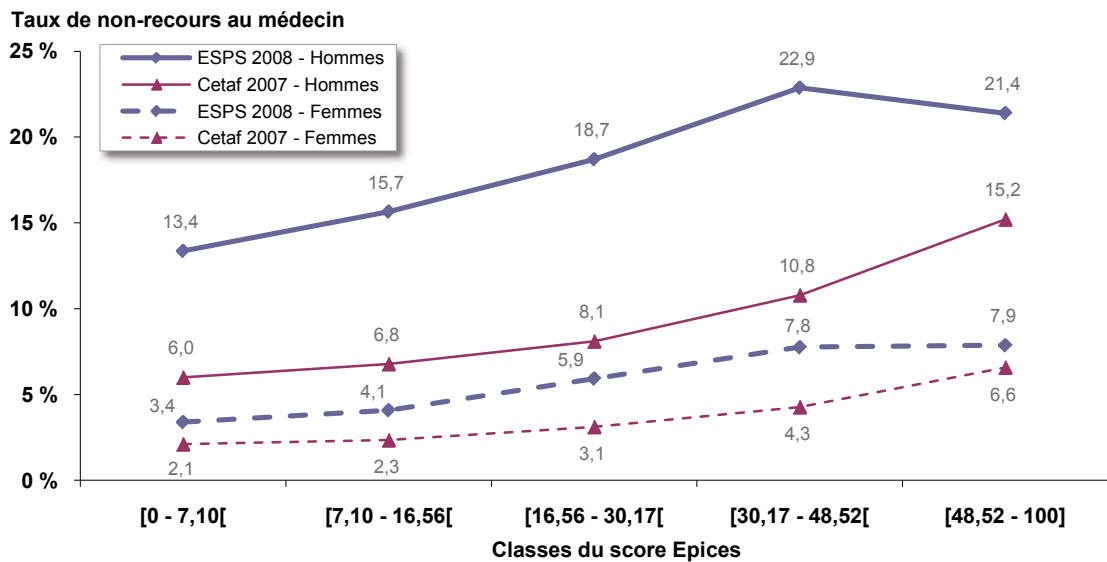
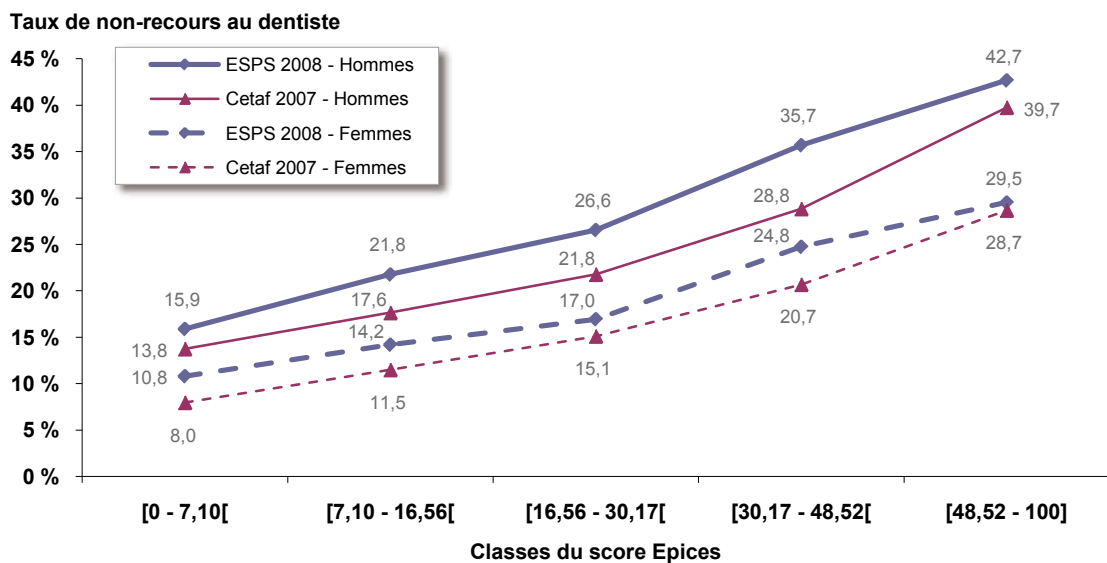


Figure 7. Taux de non-recours au dentiste



Données : Enquête santé protection sociale 2008, Irdes - Examens périodiques de santé 2007, Cetaf
Exploitation : Irdes

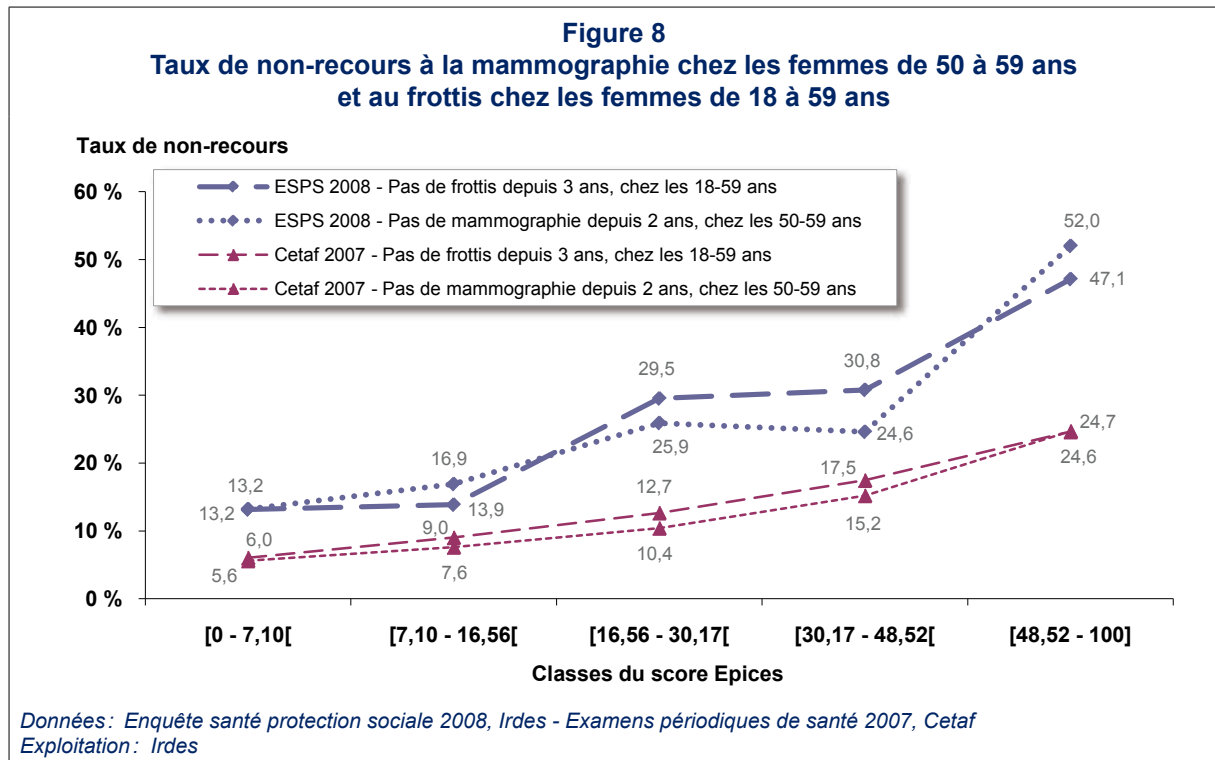
Le non-recours à des actes de prévention (mammographie et frottis) est associé au score Epices

Le non-recours aux dispositifs de prévention augmente très sensiblement selon le score de précarité et est nettement supérieur dans la population d'ESPS.

Dans les deux populations, le taux de non-recours à la mammographie augmente très rapidement avec le niveau de précarité (cf. Figure 8). Il augmente progressivement jusqu'à la quatrième classe du score, passant de 6 % à 15 % pour les femmes des CES contre 13 % à 25 % pour celles d'ESPS. La progression est très élevée dans la

dernière classe du score parmi laquelle le taux de non-recours grimpe à 25 % (soit + 10 %) pour les femmes des CES et à 52 % (+ 27 %) pour celles d'ESPS.

Concernant le taux de non-recours au frottis, les mêmes tendances s'observent dans les deux populations: il augmente très rapidement avec le degré de précarité (cf. Figure 8). Il augmente progressivement jusqu'à la quatrième classe du score, passant de 6 % à 17 % pour les femmes des CES contre 13 % à 31 % pour celles d'ESPS. La progression est très élevée dans la dernière classe du score, le taux de non-recours grimpant à 25 % (soit + 8 %) pour les femmes des CES et à 47 % (+ 12 %) pour celles d'ESPS.



La consommation de tabac et l'obésité croissent avec le niveau de précarité

Les comportements à risque augmentent avec le degré de précarité. Tant pour les hommes que les femmes, la dégradation des comportements est plus rapide dans ESPS dans les deux classes les plus précaires.

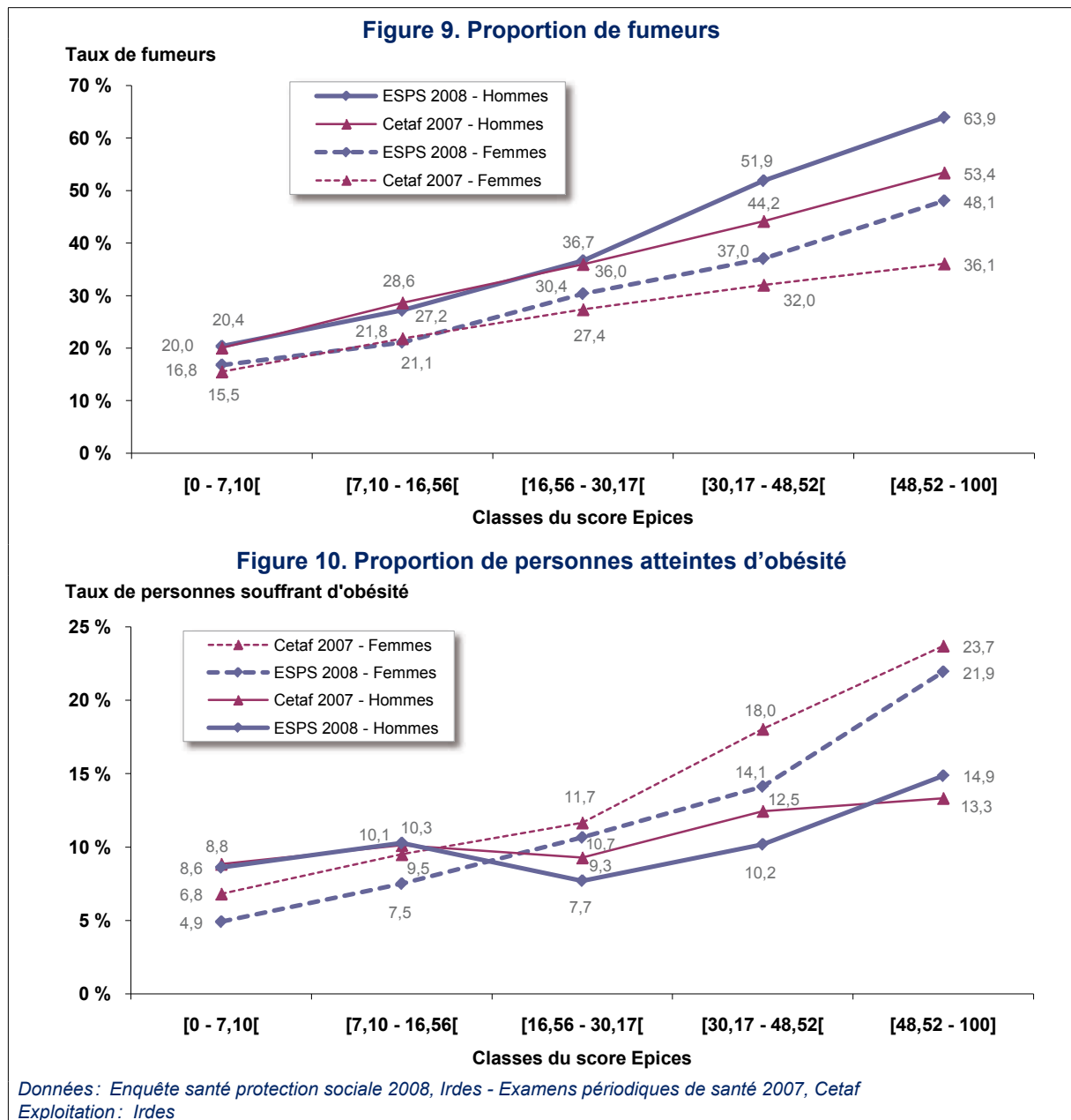
Ainsi, la part des fumeurs dans chaque classe du score augmente avec le niveau de précarité, de manière identique selon le genre dans les deux enquêtes. La proportion de fumeurs y est plus élevée, quelle que soit la classe du score de précarité considérée.

Dans les trois premières classes du score Epices, la part des fumeurs est la même dans les deux enquêtes, mais en niveau plus élevée chez les hommes que chez les femmes : elle passe de 20 % parmi les hommes de la première classe à près de

36 % pour la classe médiane ; tandis que la part des fumeuses parmi les femmes de la première classe avoisine les 16 % pour atteindre 30 % de la population de la classe médiane (cf. Figure 9).

Au-delà de la classe médiane, la part des fumeurs augmente très rapidement à mesure que le niveau de précarité croît, notamment parmi les enquêtés d'ESPS : parmi les hommes les plus précaires, 64 % sont fumeurs contre 53 % parmi ceux des CES et parmi les femmes les plus précaires, 48 % fument contre 36 % parmi celles des CES.

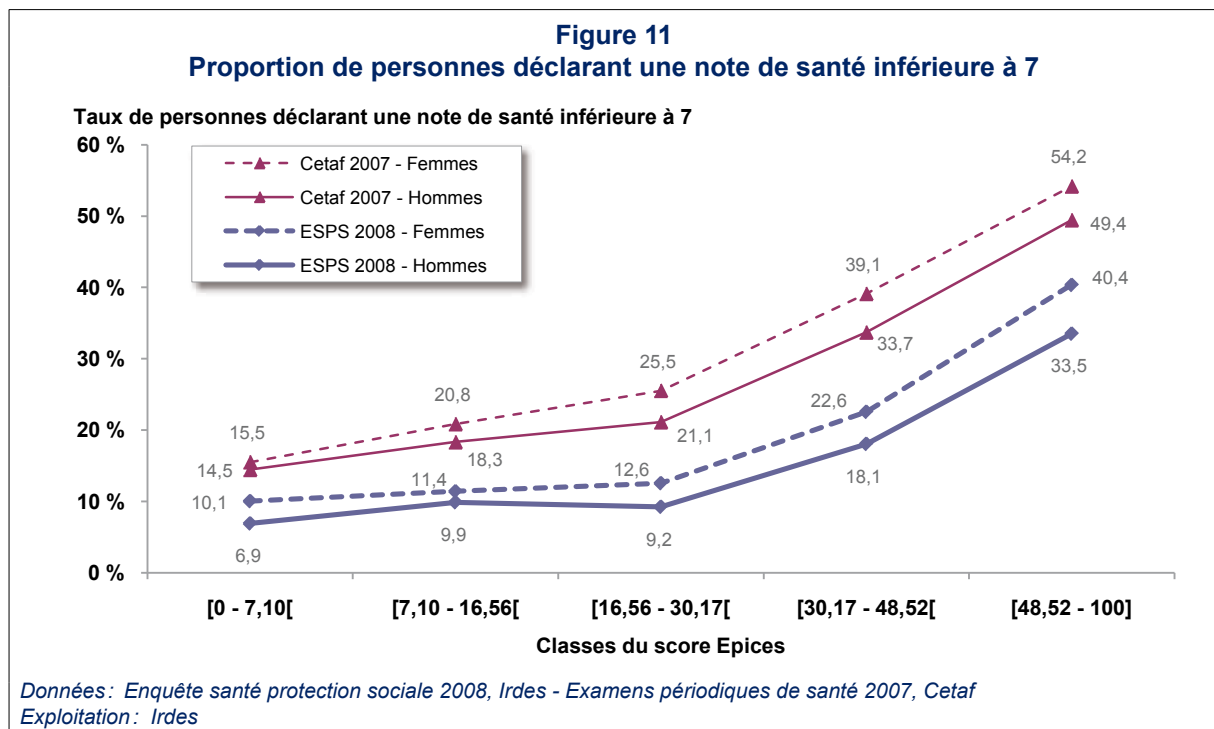
La part des personnes obèses augmente sensiblement avec le niveau de précarité, de façon équivalente dans les deux enquêtes mais de façon distincte entre les hommes et les femmes. Alors que pour les femmes la croissance est linéaire dès la première classe du score, pour les hommes la proportion d'obèse ne croît linéairement qu'à partir de la classe médiane (cf. Figure 10).



Le score Epices est associé à l'état de santé déclaré

Dans les deux populations, l'état de santé se dégrade avec le degré de précarité, particulièrement dans les deux classes les plus précaires. Et les hommes comme les femmes présentent une évolution identique de la dégradation de la note de santé avec le niveau de précarité. Les femmes sont néanmoins plus nombreuses que les hommes à déclarer une note de santé inférieure à 7, dans les deux enquêtes et quelle que soit la classe de précarité considérée.

Par ailleurs, les proportions de personnes présentant une note de santé inférieure à 7 sont plus importantes parmi la population des CES, quelles que soient la classe de précarité et le genre. Ainsi, la part des femmes déclarant une note de santé inférieure à 7 parmi la première classe de précarité de la population féminine des CES est de 16 %, de 26 % pour la classe médiane, puis 39 % et 54 % pour les deux classes les plus précaires. Chez les femmes d'ESPS, la part de celles déclarant une note inférieure à 7 est de 10 % pour la première classe, augmentant jusqu'à 13 % pour la classe médiane pour ensuite croître rapidement jusqu'à 23 % et 40 % pour les deux dernières classes (cf. Figure 11).



3.3. Liens entre score de précarité et autres variables de santé

Les analyses précédentes ont clairement mis en évidence une cohérence du niveau et de l'évolution du score Epices pour les indicateurs socio-économiques et de santé communs aux deux enquêtes. Dans le prolongement de ces premières analyses, nous étudions si le score Epices s'avère également pertinent pour traiter des problématiques liées à la santé et au système de soins. L'objectif est d'observer comment certains indicateurs, dont le lien avec l'état de santé a déjà été démontré dans de nombreuses études, varient avec les classes de scores.

Un état de santé général dégradé parmi les populations précaires

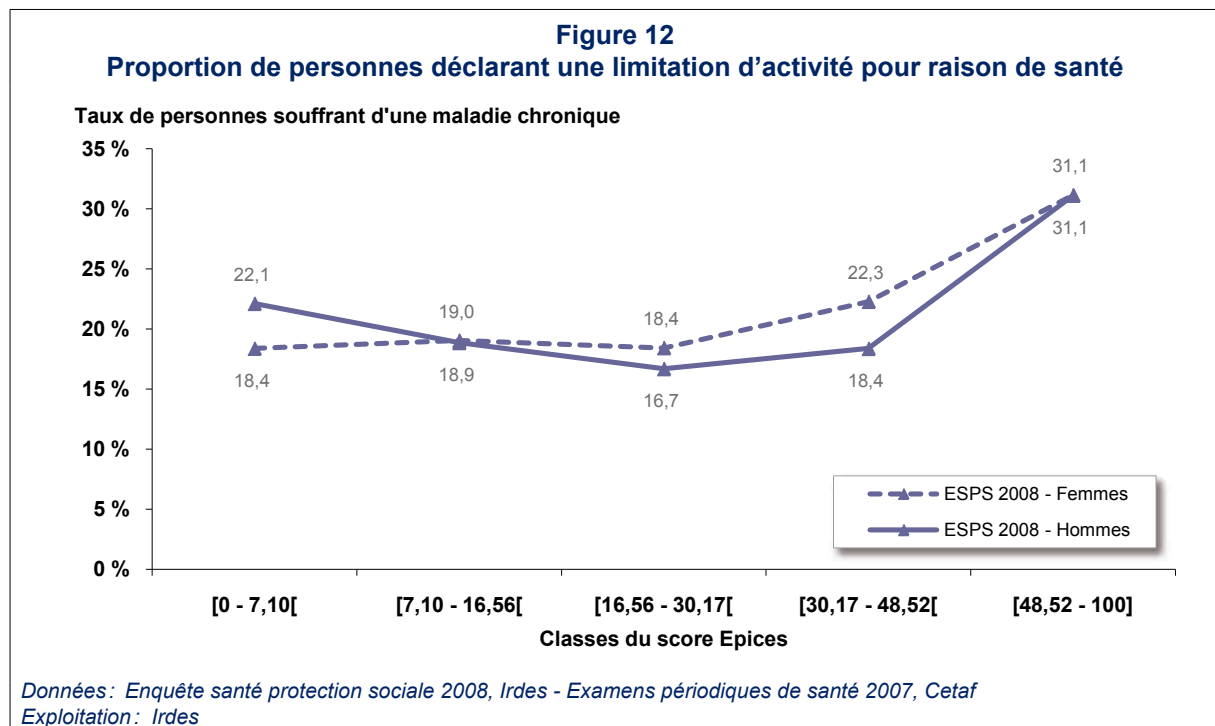
Les individus se trouvant dans des situations sociales difficiles ont davantage de problèmes de santé que la population moyenne et sont, en conséquence, plus nombreux à percevoir leur état de santé comme moyen ou mauvais (Cambois, 2003). Les bénéficiaires de la CMU-C en sont une illustration (Le Fur et Perronnin, 2003) : ils sont 4 fois plus nombreux que les autres adultes à déclarer un mauvais ou très mauvais état de santé,

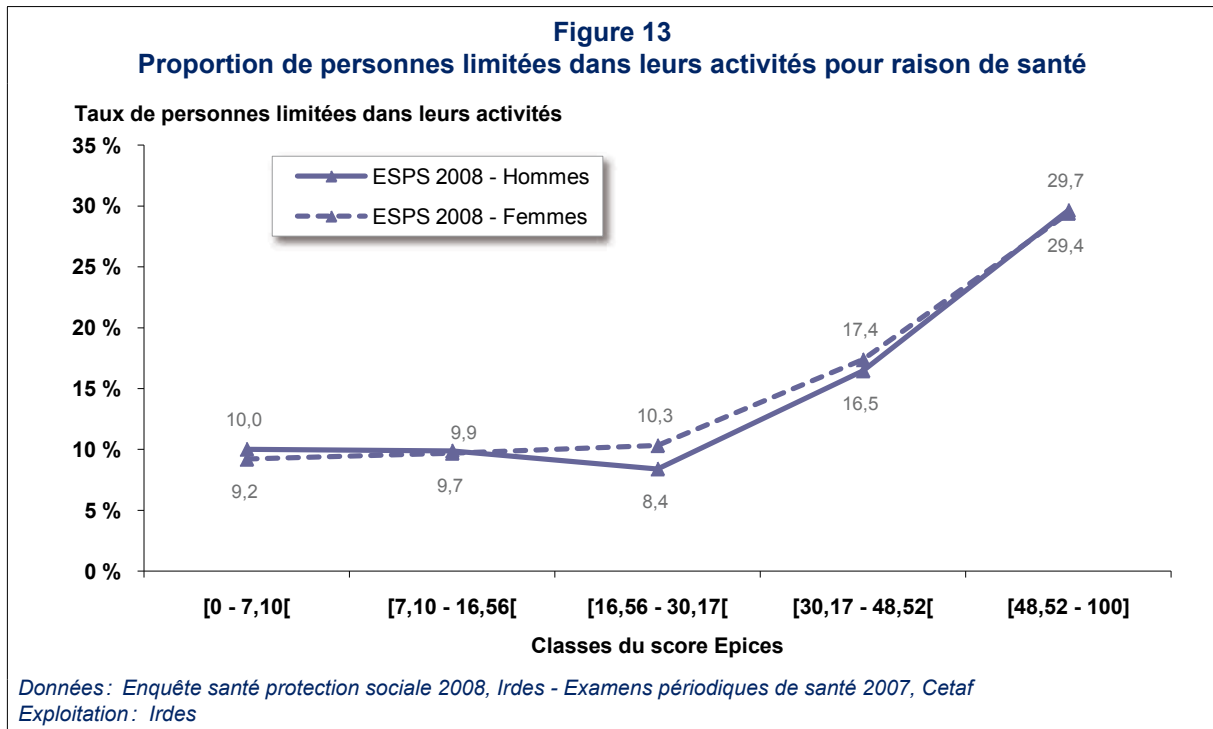
40 % d'adultes de plus à déclarer souffrir d'un problème de maladie chronique et 2 fois plus nombreux à être limités dans leurs activités habituelles depuis au moins six mois.

Considérant les trois questions du « mini-module européen » relatives à l'état de santé général subjectif, l'existence de maladies chroniques et de limitations fonctionnelles, nous trouvons des indicateurs d'état de santé qui se dégradent à mesure que le degré de précarité augmente, et allant dans le sens des études existantes.

Ainsi, hommes et femmes confondus, 10 % de la population de la première classe du score déclarent un état de santé moyen à très mauvais, 13 % dans la classe médiane, puis 23 % et 45 % dans les deux dernières classes. Quel que soit le niveau de score, les déclarations d'un état de santé moyen à très mauvais sont plus élevées parmi les femmes (cf. Figure 18 page 62).

La déclaration d'un problème de santé chronique varie peu dans les quatre premières classes du score où le taux avoisine 20 %. En revanche, elle atteint 31 % parmi les plus précaires (cf. Figure 12).





La déclaration d'une limitation d'activité à cause d'un problème de santé dans les activités quotidiennes depuis au moins six mois est également plus importante chez les précaires: elle varie de 10 % pour les deux premières classes à 8 % pour la classe médiane, et croît rapidement à 17 % et 30 % pour les classes les plus précaires (cf. Figure 13).

La détresse psychologique se dégrade avec le degré de précarité

De nombreuses recherches montrent clairement que la précarité s'accompagne d'un risque accru de morbidité, et notamment en ce qui concerne la santé mentale³. La souffrance psychique est rendue plus visible avec l'augmentation de la précarité et, selon les auteurs, peut être considérée comme un déterminant à part entière de la dégradation de l'état de santé. En limitant les capacités de gain de revenu cette dégradation peut elle-même constituer un facteur de précarité.

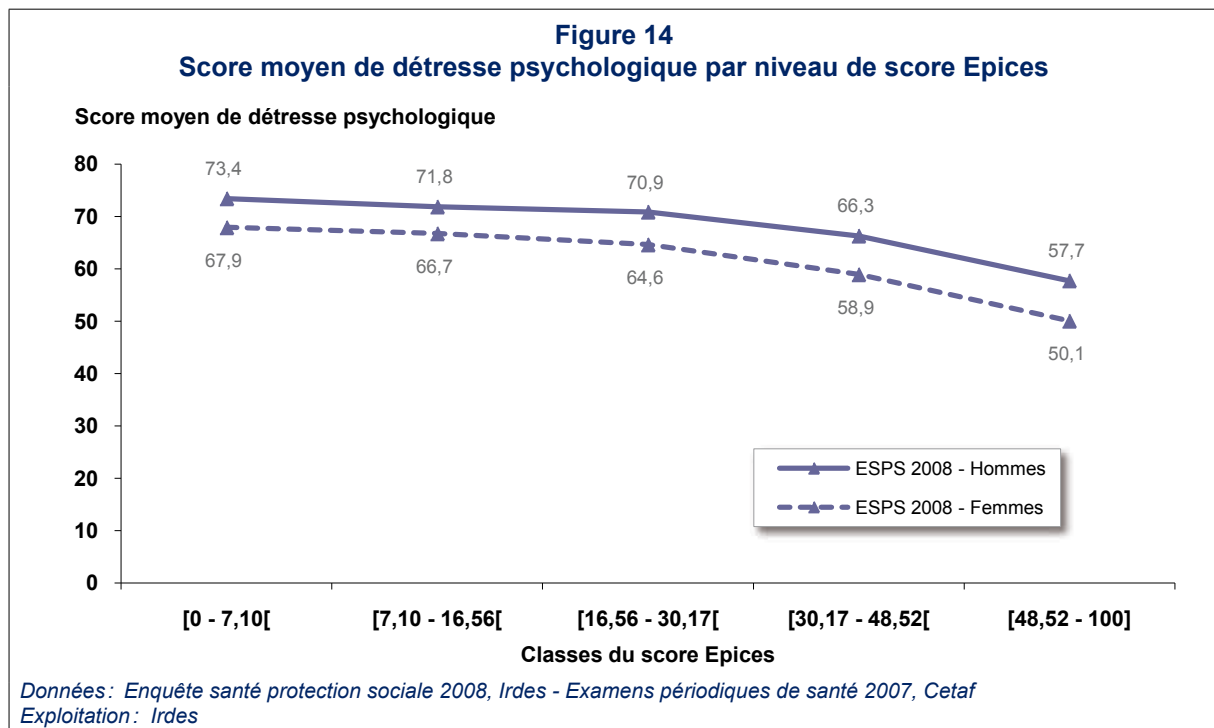
La détresse psychologique est dans ESPS mesurée par le module MH-5 de l'échelle de qualité de vie du SF-36⁴. Ce module mesure les sensations

de tristesse, d'énerverment ou d'abattement au cours des 4 dernières semaines sur une échelle allant de 0 à 100 pour une bonne qualité de vie.

Ce score se dégrade avec le degré de précarité de la population tant chez les hommes que chez les femmes, mais est en niveau plus élevé chez ces derniers, quelle que soit la classe de précarité considérée (cf. Figure 14). Hommes et femmes confondus, ce score décroît de 70 pour la première classe à 67 pour la classe médiane, puis à 63 et 53 pour les deux dernières classes.

3 Rapport sur « La Progression de la précarité en France et ses effets sur la santé », Haut comité de la santé publique, 1998

4 Le SF-36 (Short-form 36 items) est un instrument de mesure de l'état de santé à partir de 36 questions qui abordent 8 domaines : l'activité physique, les gênes occasionnées par le physique dans les activités quotidiennes et professionnelles, la douleur physique, la santé perçue, la vitalité, les relations avec les autres, la santé psychique, les gênes occasionnées par le psychique dans les activités quotidiennes et professionnelles, l'évolution de la santé perçue par rapport à l'année précédente.



Les personnes en affection de longue durée (ALD) sont plus nombreuses parmi les précaires

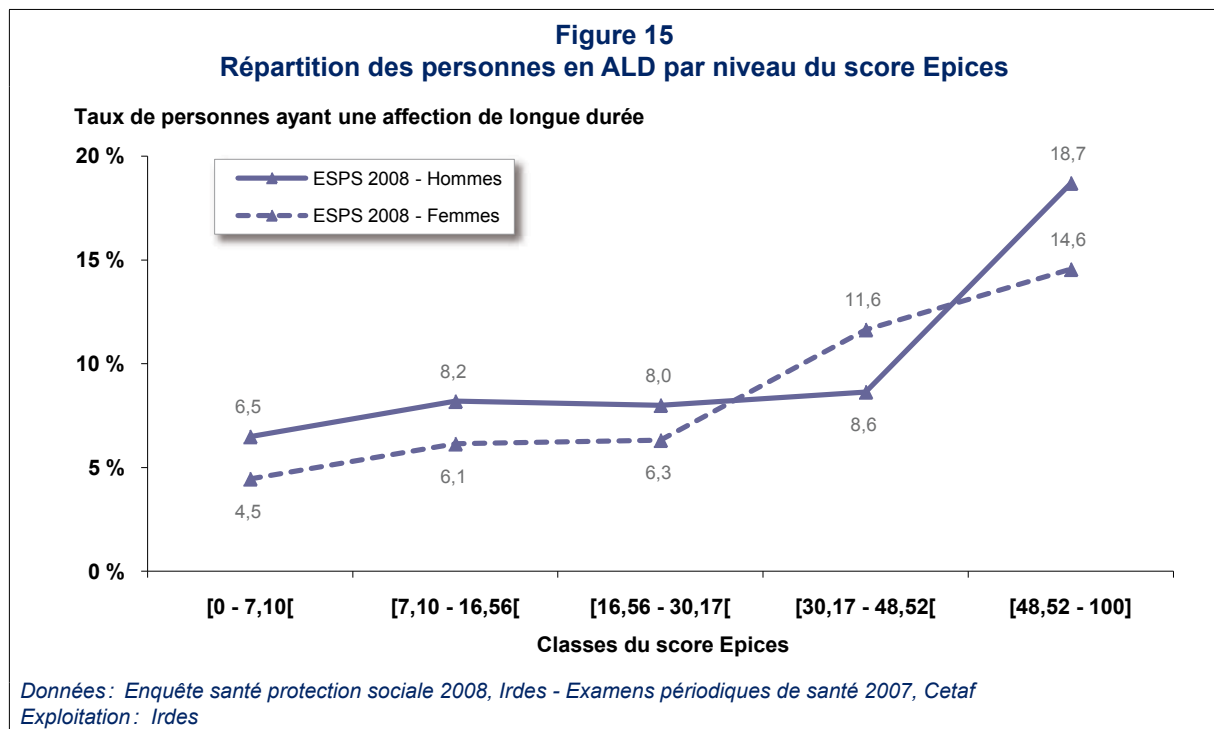
Le taux de personnes en ALD triple entre la première et la dernière classe, passant de 5 % à 16 %. Ici encore, les deux classes représentatives de la population la plus précaire se démarquent des trois autres classes par un taux de personnes en ALD particulièrement important, supérieur à 10 % (la proportion des personnes en ALD dans l'enquête ESPS est de 9 %). Dans les niveaux de score les plus élevés, la part des hommes en ALD est nettement supérieure à celle des femmes (19 % pour les hommes contre 15 % pour les femmes) [cf. Figure 15].

Ces résultats peuvent être expliqués en partie par le fait que certaines ALD sont la conséquence de facteurs de risque comportementaux (tabagisme, alcoolisme...) et de moindre recours aux soins (notamment préventifs) dont on sait qu'ils plus fréquents dans les populations en situation de précarité tels que les bénéficiaires de la CMU-C (Païta *et al.*, 2007).

Le renoncement aux soins médicaux augmente avec le degré de précarité

Il a été démontré que le renoncement aux soins pour raisons financières concerne une proportion élevée des personnes en situation de précarité (Chauvin *et al.*, 2001 ; Boisguérin *et al.*, 2001 ; Parizot *et al.*, 2002). Nos résultats vont dans le même sens que ce constat.

Le taux de renoncement à des soins médicaux au cours des douze derniers mois augmente de façon très importante avec le degré de précarité et particulièrement parmi les plus précaires : il varie de 10 % pour les deux premières classes à 15 % pour la classe médiane pour croître à 26 % et 42 % pour les deux dernières classes. Les taux de renoncements sont nettement plus élevés parmi les femmes, quel que soit le degré de précarité (cf. Figure 17 page 62) [Voir aussi dans ce chapitre l'étude sur le renoncement aux soins des CMU-Cistes, page 31].



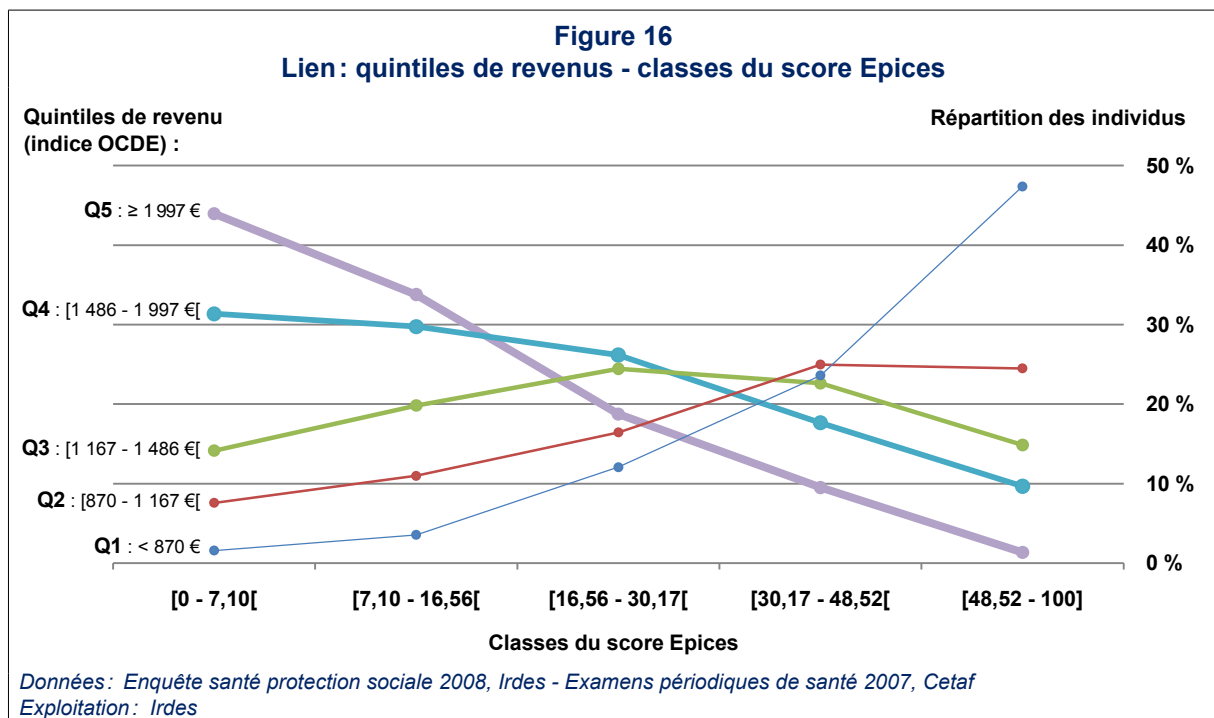
3.4. Liens entre précarité, revenu et indicateur de vulnérabilité sociale

Le score Epices reflète mieux les liens entre précarité, santé, facteurs de risques et recours aux soins que le seul revenu

L'objectif est ici de montrer l'apport du score Epices comparativement à d'autres mesures existantes de la précarité, tels le revenu et la vulnérabilité sociale, à partir des données d'ESPS.

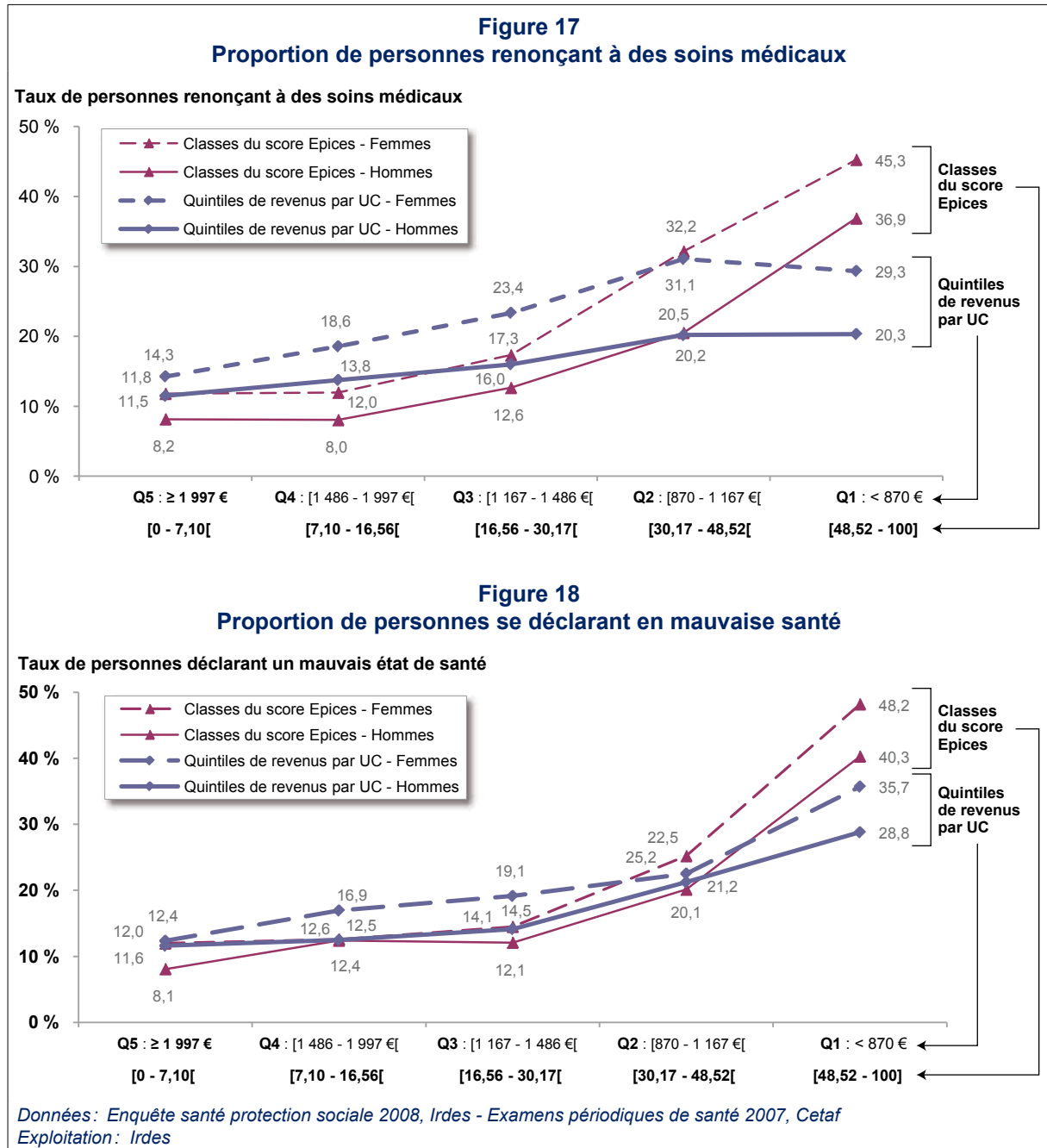
Les résultats, bien que descriptifs, tendent à appuyer l'hypothèse selon laquelle le score Epices – par son caractère multidimensionnel – reflète bien plus qu'une précarité monétaire (appréhé par le revenu) ou les expériences de vulnérabilité sociale.

Une relation linéaire apparaît clairement entre le score Epices et le revenu. En effet, les quintiles de revenus sont inversement corrélés aux classes du score Epices : la part des quintiles de revenus les plus faibles (Q1 et Q2) est nettement plus élevée dans les classes du score Epices les plus précaires, tandis que les parts des quintiles de revenus les plus élevées (Q5 et Q4) sont corrélées aux classes du score les moins précaires (cf. Figure 16).



De plus, les analyses démontrent que le score Epices rend mieux compte de la précarité que le revenu. Ainsi, les proportions de personnes ayant déclaré un mauvais état de santé général ou un renoncement aux soins médicaux pour des raisons financières sont plus élevées dans les classes les

plus précaires comparativement aux quintiles de revenu les plus faibles (cf. Figures 17 et 18). Le même phénomène est observé pour le mauvais état de santé dentaire, la consommation de tabac, l'obésité, la vulnérabilité sociale, la présence d'une ALD, le non recours au dentiste.



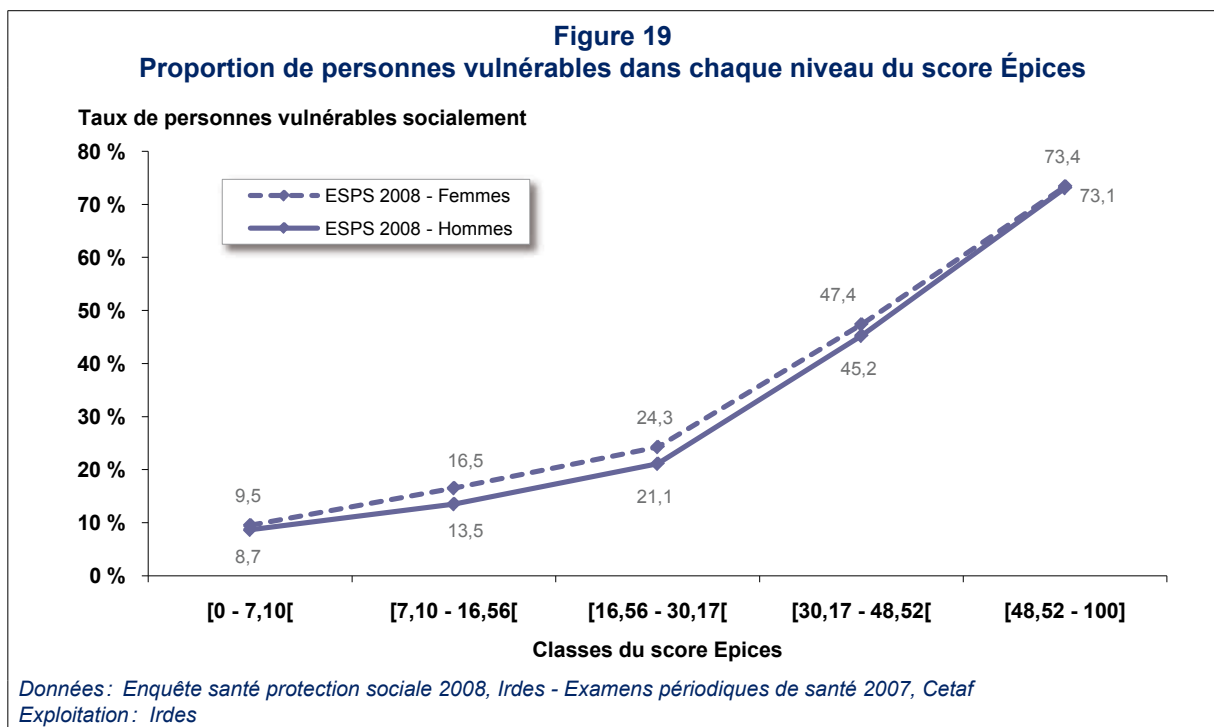
L'exposition à des expériences de vulnérabilité sociale au cours de la vie est corrélée à la précarité d'aujourd'hui

La vulnérabilité sociale est appréhendée à partir des grandes ruptures, sources de difficultés sociales, que les personnes connaissent au moment de l'enquête ou ont connues au cours de leur vie, à travers quatre dimensions (les périodes d'inactivité professionnelle involontaires, les difficultés pour faire face à des charges financières élémentaires, les difficultés d'hébergement liées à des problèmes d'argent et l'isolement durable). Cambois et Jusot (2006) ont notamment montré que l'état de santé des personnes repérées

comme vulnérables socialement est en moyenne plus mauvais que celui des personnes jugées non vulnérables socialement.

Ainsi, la vulnérabilité sociale semble également associée au score Epices : plus le score de précarité est élevé plus la proportion de personnes ayant connu au moins une expérience de vulnérabilité est grande (cf. Figure 19).

La part des individus non vulnérables décroît linéairement à mesure que la précarité du score augmente tandis que celle des individus vulnérables socialement augmente, quel que soit le nombre de dimensions de vulnérabilité vécues.



4. Quelques conclusions

Cette comparaison entre l'enquête ESPS de l'Irdes et les données des EPS en CES centralisées et analysées par le Cetaf a permis de vérifier la reproductibilité du score Epices en population générale. Il présente les mêmes caractéristiques dans les deux enquêtes, malgré des populations différentes : les assurés du régime général enquêtés dans celle d'ESPS et les assurés du régime général ayant été adressé pour un EPS dans un CES dans celle du Cetaf.

La population bénéficiant d'EPS en CES est plus précaire que celle d'ESPS et a un état de santé plus dégradé. Elle recourt nettement plus fréquemment aux soins médicaux (médecin, dentiste), vraisemblablement en partie pour cette raison. En ce qui concerne le recours au médecin, cette différence entre les deux échantillons est peut-être surestimée du fait d'un recueil de l'information légèrement différent.

Les CES ayant pour mission de s'adresser aux publics précaires en priorité, ce résultat n'est pas surprenant. L'analyse de la non-réponse aux questions du score Epices dans l'enquête ESPS montre que la précarité mesurée par ce score est vraisemblablement sous-déclarée.

Enfin, un lien, déjà observé dans d'autres études, a été mis en évidence entre le niveau de précarité et l'état de santé, notamment en santé mentale, mais également entre précarité et personnes bénéficiant de dispositifs reflétant des situations de

précarité (RMI, CMU-C), proportion de personnes en affection de longue durée, déclarant renoncer aux soins ou avoir déjà connu des épisodes vulnérabilisant socialement.

Par ailleurs, les analyses supplémentaires sur les données ESPS ont démontré que, pour certaines situations, le score Epices rendait mieux compte de la précarité que le revenu. Par exemple, lorsque les personnes ont déclaré un mauvais état de santé général, un mauvais état de santé dentaire, fumer, être obèse, avoir connu un épisode de vulnérabilité sociale, être en ALD, ne pas recourir au dentiste ou avoir renoncé à certains soins, la proportion des personnes concernées est nettement plus élevée dans la classe du score Epices la plus précaire (dans certains cas dans les deux classes les plus précaires) que dans la classe correspondant au quintile de revenu le plus faible.

Pour affiner ces résultats, il serait intéressant de prendre en compte dans ESPS les caractéristiques des populations qui n'ont pas renvoyé ou ont complété partiellement le questionnaire économique et social afin de corriger cette non-réponse. Par ailleurs, à partir des données individuelles des deux enquêtes, valider statistiquement la significativité des relations mises en évidence, et comparer les deux populations toutes choses égales par ailleurs au travers d'analyses multivariées, permettraient de renforcer et compléter ces résultats.

Bibliographie

- Baudelot C. (2010). « Les inégalités sociales de santé parmi les autres inégalités économiques et sociales ». Colloque international « Réduire les inégalités sociales de santé », DGS, IReSP, <http://www.iresp.net/>
- Boisguerin B., Gissot C. (2001). « L'accès aux soins des bénéficiaires de la CMU : résultats d'une enquête réalisée en novembre 2000 », *Études et Résultats*, n° 152.
- Cambois E. (2004). « Les personnes en situation sociale difficile et leur santé ». *Les travaux 2003-2004 de l'ONPES*. Paris: ONPES (pp. 101-126).
- Cambois E., Jusot F. (2006). « Vulnérabilité sociale et santé », in Allonier C., Dourgnon P., Rochereau T., *Santé, soins et protection sociale en 2004*, rapport Irdes, Janvier.
- Chauvin P., Parizot I., Lebas J. (2001). « Etat de santé, recours aux soins et mode de fréquentation des personnes en situation précaire consultant des centres de soins gratuits : le projet "PRE-CAR" », in Joubert M., Chauvin P., Facy F., Ringa V., *Précarisation, risque et santé*, Paris, Inserm (Questions en santé publique).
- Dauphinot V., Naudin F., Gueguen R., Sermet C., Perronnin M. (2006). « Ecart entre morbidité déclarée et morbidité diagnostiquée : l'exemple de l'obésité, de l'hypertension artérielle et de l'hypercholestérolémie ». Irdes, *Questions d'Economie de la Santé* n° 114.
- Haut Conseil de la santé publique (HCSP) [2009]. *Les inégalités sociales de santé : sortir de la fatalité*. Paris: Haut Conseil de la santé publique (HCSP), 99 p.
- Haut Comité de la santé publique (HCSP) [1998]. *La progression de la précarité en France et ses effets sur la santé*. Paris, La Documentation française.
- Le Fur P, Perronnin M. (2003). L'état de santé des bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire en 2002. Irdes, *Question d'économie de la santé* n° 76, décembre.
- Païta M., Ricordeau P., de Roquefeuil L., Studer A., Vallier N. et Weill A. (2007). « Les affections de longue durée des bénéficiaires de la CMU complémentaire », *CNAMTS Points de repère* n° 8, août.
- Parizot I., Chauvin P., Firdion J.-M., Paugam S. (2002). *Santé, inégalités et ruptures sociales : Résultats de la pré-enquête conduite dans cinq zones urbaines sensibles de l'Île-de-France, Synthèse des premiers résultats pour l'Observatoire national de la pauvreté et l'exclusion sociale*, Ined/ Inserm, mars.
- Sass C, Moulin JJ, Guéguen R, Abric L, Dauphinot V., Dupré C. *et al.* (2006). « Le score Epices : un score individuel de précarité. Construction du score et mesure des relations avec des données de santé, dans une population de 197 389 personnes ». *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* ; (14) : 93-6.
- Sass C., Guéguen R., Moulin J.J., Abric L., Dauphinot V., Dupré C. *et al.* (2006). « Comparaison du score individuel de précarité des Centres d'examen de santé, Epices, à la définition socio-administrative de la précarité ». *Santé publique* ; 18 : 513-22.
- Townsend P. (1987). « Deprivation ». *Journal Social Policy*, 16, p. 125-146.
- Wrezinsky J. (1987). « Grande pauvreté et précarité économique et sociale ». Rapport présenté au nom du Conseil économique et social, *Journal officiel*, avis et rapports du Conseil économique et social, pp.1-104.

III. Tableaux de résultats

Notes générales pour la lecture des tableaux

1. En 2006, à l'initiative de la Drees, un sur-échantillon de bénéficiaires de la CMU-C a été introduit dans l'enquête ESPS afin d'améliorer la précision des études sur cette population. Ayant vocation à être pérennisé à partir de 2008, le sur-échantillon de bénéficiaires de la CMU-C sera pris en compte dans les statistiques produites dans le rapport ESPS et donc dans l'ensemble des tableaux ci-après. Ceci est bien sûr à prendre en considération pour comparer les données publiées dans ce rapport avec celles des rapports précédents.
2. A partir de 2006, nous avons retiré des « Autres inactifs » les personnes qui se déclaraient apprentis ou stagiaires. Cette catégorie concentre désormais les individus en plus mauvaise santé, en particulier les personnes handicapées. Ceci explique les fortes différences observées.
3. En 2008, nous avons modifié quelques éléments concernant les variables sociodémographiques utilisées dans les tableaux pour décrire les variables d'intérêt. La variable d'âge n'est plus présentée en tranches décennales. Dans la plupart des tableaux, le revenu est désormais présenté en quintiles et les modalités « Refus » et « Abandon avant le second appel » ont été regroupés en une modalité « Revenu non renseigné ». Les informations sur la complémentaire santé ont été unifiées en une seule variable : « Bénéficie d'une couverture complémentaire privée », « Bénéficie de la CMU complémentaire », « Ne bénéficie ni d'une couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire », « Ne sait pas ». Les modalités « inconnu/refus » figurent dans les tableaux pour en donner l'importance, mais pas les statistiques correspondantes en raison des faibles effectifs concernés.
4. En 2008, les données concernant les dernières séances de généraliste sont pondérées en multipliant la pondération individuelle avec le nombre de séances de généraliste dans l'année ce qui permet de prendre en compte, même de façon imparfaite, la probabilité de tirage de la séance décrite.
5. En 2008, le contenu du tableau sur les soins auxquels les individus renoncent a été modifié. Alors qu'en 2006 une répartition renoncements était présentée selon le type de soins, en 2008, le taux de renoncement est présenté pour les motifs les plus fréquents.
6. Pour repérer les problèmes de poids non déclarés spontanément par les enquêtés, l'indice de masse corporelle ($IMC = \text{poids}/\text{taille}^2$) est utilisé, calculé dans l'enquête grâce au poids et à la taille déclarés par les enquêtés.
7. Depuis 2002, nous avons changé les normes de référence permettant de définir surpoids et obésité à partir de cet indice de masse corporelle. Pour l'adulte (18 ans et plus), les normes retenues sont celles de l'OMS : l'obésité correspond à un IMC supérieur ou égal à 30 kg/m^2 , le surpoids à un IMC supérieur à $24,9 \text{ kg/m}^2$ et inférieur à 30 kg/m^2 . De plus, alors que cela n'était pas le cas pour les enquêtes précédentes, la notion de « maigreur » est prise en compte. Elle correspond, toujours d'après ces normes, à un IMC inférieur à $18,5 \text{ kg/m}^2$.

Pour les enfants et adolescents (moins de 18 ans), les problèmes de poids repérables grâce à l'indice de masse corporelle sont également pris en compte alors qu'ils ne l'étaient pas auparavant. Les normes utilisées tiennent compte de l'âge et sont publiées dans les références suivantes :

- Cole TJ, Bellizzi MC, Flegal KM, Dietz WH. (2000). "Establishing a Standard Definition for Child Overweight and Obesity Worldwide: International Survey". *BMJ*, 2000;320:1-6.
- Rolland-Cachera MF, Cole TJ, Sempé M, Tichet J, Rossignol C, Charraud A. (1991). "Body Mass Index Variations: Centiles from Birth to 87 Years". *European Journal of Clinical Nutrition*; 45:13-21.

Structure de l'échantillon

Tableau 1
Structure de l'échantillon ESPS 2008 avec sur-échantillon CMU

	Effectif enquêté	Pourcentage	Effectif pondéré	Pourcentage
Variables socio-démographiques				
Age de la personne				
Moins de 16 ans	4 637	20,8	4 289	19,3
16 à 39 ans	6 911	31,0	7 000	31,4
40 à 64 ans	7 785	35,0	7 555	33,9
65 ans et plus	2 890	13,0	3 379	15,2
Inconnu / refus	50	0,2	50	0,2
Sexe de la personne				
Homme	11 035	49,5	10 783	48,4
Femme	11 238	50,5	11 490	51,6
Occupation principale de la personne				
Actif occupé	9 643	43,3	9 590	43,1
Chômeur	1 160	5,2	1 140	5,1
Retraité / veuf	3 812	17,1	4 348	19,5
Femme au foyer	937	4,2	882	4
Autre inactif	373	1,7	377	1,7
Etudiant, enfant	6 323	28,4	5 909	26,5
Inconnu / refus	25	0,1	26	0,1
Milieu social				
Agriculteur	946	4,2	905	4,1
Artisan commerçant	2 107	9,5	1 917	8,6
Cadre et profession intellectuelle	3 583	16,1	3 599	16,2
Profession intermédiaire	4 348	19,5	4 470	20,1
Employé administratif	1 832	8,2	1 972	8,9
Employé de commerce	1 042	4,7	1 140	5,1
Ouvrier qualifié	5 841	26,2	5 776	25,9
Ouvrier non qualifié	2 307	10,4	2 249	10,1
Inactifs n'ayant jamais travaillé	267	1,2	244	1,1
Niveau d'études				
Non scolarisé, jamais scolarisé	172	0,8	168	0,8
Maternelle, primaire, CEP	2 613	11,7	2 904	13
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	6 177	27,7	6 122	27,5
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	2 528	11,4	2 581	11,6
Supérieur	3 864	17,3	4 024	18,1
Autre	89	0,4	91	0,4
Enfant, étude en cours	6 323	28,4	5 909	26,5
Inconnu / refus	507	2,3	474	2,1

.../...

Tableau 1 (suite)
Structure de l'échantillon ESPS 2008 avec sur-échantillon CMU

	Effectif enquêté	Pourcentage	Effectif pondéré	Pourcentage
Variables socio-démographiques (... suite)				
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)				
Premier quintile, moins de 870 €	3 624	16,3	3 403	15,3
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	3 371	15,1	3 373	15,1
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	3 341	15,0	3 429	15,4
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	3 325	14,9	3 412	15,3
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	3 250	14,6	3 406	15,3
Revenu non renseigné	5 362	24,1	5 250	23,6
Taille du ménage				
1 personne	1 566	7,0	2 873	12,9
2 personnes	5 690	25,5	5 772	25,9
3 personnes	4 464	20	4 495	20,2
4 personnes	6 076	27,3	5 102	22,9
5 personnes	3 205	14,4	2 933	13,2
6 personnes et plus	1 272	5,7	1 098	4,9
Type de ménage				
Personne seule	1 566	7,0	2 873	12,9
Famille monoparentale	1 785	8,0	1 649	7,4
Couple sans enfant	4 802	21,6	4 886	21,9
Couple avec enfant(s)	13 165	59,1	12 027	54,0
Autres	955	4,3	838	3,8
Taille d'unité urbaine				
Commune rurale	6 728	30,2	6 626	29,7
Unité urbaine < 20 000 habitants	4 343	19,5	4 342	19,5
20 000 à 199 999 habitants	3 968	17,8	4 022	18,1
200 000 à 1 999 999 habitants	4 337	19,5	4 387	19,7
Unité urbaine de Paris	2 897	13,0	2 896	13,0
Variables de protection sociale				
Régime déclaré de Sécurité sociale				
Régime général ou rattaché	19 015	85,4	19 301	86,7
MSA	1 331	6,0	1 251	5,6
RSI	1 275	5,7	1 002	4,5
Autre régime ou Inconnu	652	2,9	719	3,2
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale				
Oui	3 008	13,5	3 225	14,5
Non	19 258	86,5	19 041	85,5
Inconnu / refus	7	0,0	7	0,0
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU				
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	18 858	84,7	19 240	86,4
Bénéficie de la CMU complémentaire	1 669	7,5	1 221	5,5
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	1 239	5,6	1 329	6,0
Autre, ne sait pas	507	2,3	483	2,2

.../...

Tableau 1 (suite)
Structure de l'échantillon ESPS 2008 avec sur-échantillon CMU

	Effectif enquêté	Pourcentage	Effectif pondéré	Pourcentage
Variables d'état de santé				
Note de santé perçue				
0 à 4	575	2,6	632	2,8
5 à 6	2 272	10,2	2 467	11,1
7 à 8	6 181	27,8	6 299	28,3
9 à 10	6 197	27,8	6 039	27,1
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	7 048	31,6	6 836	30,7
Comment est votre état de santé général ?				
Très bon	4 513	20,3	4 385	19,7
Bon	7 838	35,2	7 918	35,6
Moyen	2 936	13,2	3 141	14,1
Mauvais	456	2,0	503	2,3
Très mauvais	85	0,4	96	0,4
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	6 445	28,9	6 230	28,0
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?				
Oui	3 594	16,1	3 871	17,4
Non	11 450	51,4	11 376	51,1
Ne sait pas	562	2,5	565	2,5
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	6 667	29,9	6 462	29,0
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?				
Oui, fortement limité	649	2,9	719	3,2
Oui, limité	1 896	8,5	2 014	9,0
Non	13 038	58,5	13 062	58,6
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	6 690	30,0	6 479	29,1
Ensemble	22 273	100,0	22 273	100,0

Source : Irdes-ESPS 2008

Protection sociale en 2008

Tableau 2
Comparaison des données de l'enquête ESPS 2008 avec les données de la Cnamts

	Résultats ESPS 2008		Données de l'Assurance maladie au 31 décembre 2006*	
	Effectif enquêté	Pourcentage pondéré	Effectif	Pourcentage
Population protégée par la sécurité sociale :				
Régime général (CNAMTS)	19 051	86,8	53 298 986	86,6
Régime spéciaux :				
RSI	1 275	4,5	2 762 155	4,5
MSA	1 331	5,6	3 455 679	5,6
Autres (autres régimes spéciaux, assuré à l'étranger...)	488	2,4	2 012 363	3,3
Inconnu, régime SAI	74	0,4		
Se déclarant non protégée	54	0,3		

* Depuis 2007, le calcul de la population protégée par les différents régimes d'assurance maladie n'est plus assuré par la Cnamts, c'est désormais la Cnav qui le réalise en se basant sur la population inscrite au RNIAM. Cependant, la Cnav n'est pas en mesure d'isoler la population protégée des départements d'outre-mer et n'a donc pu nous fournir pour 2007, année disponible la plus récente, que les informations pour la France entière. C'est pourquoi sont présentées ici les données de population protégée de France métropolitaine au 31 décembre 2006 fournies par la Cnamts. Ce sont ces données qui sont utilisées pour redresser les données de l'enquête ESPS 2008.

Source : *Irdes-ESPS 2008*

Tableau 3
Données synthétiques sur l'exonération du ticket modérateur pour raisons médicales
Nombre de personnes ayant répondu = 22 266
Non réponses = 7

	Personnes exonérées du TM pour des raisons médicales				Motifs d'exonération*	
	Effectif brut	Répartition des pers. exo. (en % pondéré)	Taux pondéré d'exonérés (en %)	Indices à âge et sexe comparables	ALD (%)	Autre raison médicale (%)
Variables sociodémographiques						
Age de la personne						
Moins de 16 ans	131	3,5	2,6		2,1	0,5
16 à 39 ans	365	11,3	5,2		3,9	1,7
40 à 64 ans	1 244	39,3	16,8		15,5	2,7
65 ans et plus	1 263	45,7	43,6		42,4	2,5
Inconnu / refus	5	0,2				
Sexe de la personne						
Homme	1 570	50,5	15,1		14,0	1,9
Femme	1 438	49,5	13,9		12,7	2,0
Occupation principale de la personne						
Actif occupé	695	21,9	7,4	0,64	6,3	1,2
Chômeur	128	3,8	10,8	1,10	9,3	1,8
Retraité / veuf	1 496	53,3	39,6	1,09	38,3	2,7
Femme au foyer	183	5,7	20,9	1,09	19,3	2,3
Autre inactif (dont personnes handicapées)	314	10,0	85,5	5,52	75,5	31,8
Etudiant, enfant	191	5,3	2,9	0,86	2,4	0,6
Inconnu / refus	1	0,0				
Milieu social						
Agriculteur	194	6,2	22,0	0,89	21,7	1,0
Artisan commerçant	272	8,5	14,3	0,87	13,5	1,0
Cadre et profession intellectuelle	323	10,8	9,7	0,70	9,1	0,9
Profession intermédiaire	494	16,9	12,2	0,89	11,3	1,4
Employé administratif	257	9,3	15,3	1,09	13,9	2,7
Employé de commerce	166	6,2	17,6	1,27	15,7	2,7
Ouvrier qualifié	853	27,5	15,3	1,15	14,0	2,3
Ouvrier non qualifié	411	13,5	19,4	1,29	17,2	3,8
Inactifs n'ayant jamais travaillé	38	1,1	14,4	1,34	12,5	3,3
Niveau d'études						
Non scolarisé, jamais scolarisé	79	2,5	47,5	1,78	41,2	9,7
Maternelle, primaire, CEP	1 006	35,7	39,7	1,21	37,8	4,0
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	1 004	32,3	17,0	1,02	15,7	2,5
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	276	9,3	11,6	0,83	10,4	1,7
Supérieur	333	11,4	9,1	0,68	8,5	1,0
Autre	18	0,6				
Enfant, étude en cours	191	5,3	2,9	0,86	2,4	0,6
Inconnu / refus	101	3,0				

* Une même personne peut avoir deux types d'exonération.

.../...

Tableau 3 (suite)
Données synthétiques sur l'exonération du ticket modérateur pour raisons médicales
Nombre de personnes ayant répondu = 22 266
Non réponses = 7

	Personnes exonérées du TM pour des raisons médicales				Motifs d'exonération*	
	Effectif brut	Répartition des pers. exo. (en % pondéré)	Taux pondéré d'exonérés (en %)	Indices à âge et sexe comparables	ALD (%)	Autre raison médicale (%)
Variables sociodémographiques (suite)						
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)						
Premier quintile, moins de 870 €	685	21,6	20,5	1,35	18,3	3,4
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	467	16,1	15,4	1,06	14,6	1,5
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	423	14,4	13,6	1,00	12,7	2,0
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	347	11,7	11,0	0,86	10,2	1,3
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	377	13,2	12,5	0,80	11,8	1,1
Revenu non renseigné	709	23,0	14,1	0,95	12,9	2,2
Taille du ménage						
1 personne	429	24,3	27,3	1,13	26,2	2,5
2 personnes	1 446	45,0	25,2	1,08	23,6	2,8
3 personnes	447	13,4	9,6	0,89	8,6	1,6
4 personnes	403	9,8	6,2	0,77	5,4	1,3
5 personnes	200	5,4	5,9	0,79	4,9	1,4
6 personnes et plus	83	2,1	6,1	0,89	4,6	1,8
Type de ménage						
Personne seule	429	24,3	27,3	1,13	26,2	2,5
Famille monoparentale	241	6,7	13,1	1,27	11,3	2,7
Couple sans enfant	1 289	40,4	26,6	1,07	25,2	2,6
Couple avec enfant(s)	878	24,2	6,5	0,76	5,6	1,3
Autres	171	4,4	17,1	1,13	14,7	4,1
Taille d'unité urbaine						
Commune rurale	891	28,9	14,1	0,96	13,1	1,6
Unité urbaine < 20 000 habitants	620	20,5	15,3	0,99	14,3	1,7
20 000 à 199 999 habitants	599	20,5	16,4	1,09	15,0	2,3
200 000 à 1 999 999 habitants	565	19,1	14,0	1,02	12,7	2,5
Unité urbaine de Paris	333	11,0	12,2	0,97	11,1	1,7
Variables de protection sociale						
Régime déclaré de Sécurité sociale						
Régime général ou rattaché	2 478	83,2	13,9	1,02	12,7	2,0
MSA	282	9,1	23,4	0,95	22,2	2,3
RSI	158	4,4	14,2	0,77	14,0	0,2
Autre régime ou Inconnu	90	3,4	15,1	0,95	13,6	2,5
Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU						
Bénéficiaire d'une Couverture complémentaire privée	2 437	83,4	14,0	0,94	13,1	1,6
Bénéficiaire de la CMU complémentaire	258	5,9	15,7	1,79	11,7	5,2
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMUC	245	8,7	21,1	1,37	19,2	4,2
Autre, ne sait pas	68	2,0	13,4	1,03	11,6	2,6

* Une même personne peut avoir deux types d'exonération.

.../...

Tableau 3 (suite)
Données synthétiques sur l'exonération du ticket modérateur pour raisons médicales
Nombre de personnes ayant répondu = 22 266
Non réponses = 7

	Personnes exonérées du TM pour des raisons médicales				Motifs d'exonération*	
	Effectif brut	Répartition des pers. exo. (en % pondéré)	Taux pondéré d'exonérés (en %)	Indices à âge et sexe comparables	ALD (%)	Autre raison médicale (%)
Variables d'état de santé						
Note de santé perçue						
0 à 4	362	12,7	64,9	2,19	62,9	8,3
5 à 6	867	30,1	39,4	1,53	37,4	4,6
7 à 8	713	23,8	12,2	0,76	11,1	1,4
9 à 10	194	6,0	3,2	0,40	2,5	0,8
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	872	27,4				
Comment est votre état de santé général ?						
Très bon	106	3,1	2,3	0,32	1,7	0,6
Bon	678	22,5	9,2	0,63	8,0	1,4
Moyen	1 102	37,9	38,9	1,52	37,4	3,6
Mauvais	319	11,1	71,1	2,43	68,1	10,4
Très mauvais	61	2,2	73,5	2,39	72,3	11,9
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	742	23,2				
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?						
Oui	1 513	52,5	43,7	1,82	42,1	4,4
Non	602	19,2	5,4	0,45	4,5	1,1
Ne sait pas	78	2,7	15,5	0,91	14,3	1,5
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	815	25,6				
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?						
Oui, fortement limité	441	15,5	69,5	2,30	66,9	10,5
Oui, limité	764	25,9	41,5	1,64	38,9	4,9
Non	998	33,4	8,2	0,65	7,4	1,0
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	805	25,3				
Ensemble	3 008	100,0	14,5	1,00	13,3	1,9

* Une même personne peut avoir deux types d'exonération.

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 4
Données synthétiques sur les bénéficiaires de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C)
Effectif brut = 22 273
Nombre de personnes ayant répondu = 21 968
Ne sait pas = 305

	Bénéficiaires de la CMUC			
	Effectif brut de bénéficiaires de la CMUC	Répartition pers. couv. par la CMUC (en % pondéré)	Taux pondéré de bénéficiaires de la CMUC (%)	Indices à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques				
Age de la personne				
Moins de 16 ans	586	29,6	9,0	
16 à 39 ans	652	37,7	7,0	
40 à 64 ans	495	29,9	5,1	
65 ans et plus	38	2,7	1,0	
Inconnu / refus	2	0,1		
Sexe de la personne				
Homme	816	46,3	5,6	
Femme	957	53,7	6,1	
Occupation principale de la personne				
Actif occupé	337	20,0	2,7	0,46
Chômeur	387	24,6	28,0	4,47
Retraité / veuf	49	3,6	1,1	0,50
Femme au foyer	217	11,4	16,7	3,34
Autre inactif	66	3,8	13,0	2,44
Etudiant, enfant	716	36,6	8,0	0,95
Inconnu / refus	1	0,1		
Milieu social				
Agriculteur	26	1,4	2,0	0,46
Artisan commerçant	118	6,1	4,1	0,74
Cadre et profession intellectuelle	38	2,3	0,8	0,14
Profession intermédiaire	90	5,0	1,5	0,25
Employé administratif	217	12,9	8,5	1,43
Employé de commerce	260	16,5	18,8	3,16
Ouvrier qualifié	363	19,6	4,4	0,73
Ouvrier non qualifié	518	28,6	16,5	2,89
Inactifs n'ayant jamais travaillé	143	7,7	41,0	6,43
Niveau d'études				
Non scolarisé, jamais scolarisé	34	1,9	14,7	4,03
Maternelle, primaire, CEP	156	10,3	4,6	1,68
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	575	33,2	7,1	1,37
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	170	10,7	5,4	0,96
Supérieur	75	4,9	1,6	0,28
Autre	11	0,6		
Enfant, étude en cours	716	36,6	8,0	0,95
Inconnu / refus	36	1,8		

.../...

Tableau 4 (suite)
Données synthétiques sur les bénéficiaires de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C)
Effectif brut = 22 273
Nombre de personnes ayant répondu = 21 968
Ne sait pas = 305

	Bénéficiaires de la CMUC			
	Effectif brut de bénéficiaires de la CMUC	Répartition pers. couv. par la CMUC (en % pondéré)	Taux pondéré de bénéficiaires de la CMUC (%)	Indices à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques (suite)				
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)				
Premier quintile, moins de 870 €	1 129	64,6	24,7	4,21
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	173	9,9	3,8	0,64
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	69	4,4	1,7	0,28
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	20	1,1	0,4	0,07
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	11	0,7	0,3	0,05
Revenu non renseigné	371	19,2	4,8	0,84
Taille du ménage				
1 personne	171	20,3	9,2	2,27
2 personnes	273	15,4	3,5	0,82
3 personnes	344	19,0	5,5	0,85
4 personnes	399	17,1	4,4	0,62
5 personnes	253	12,1	5,4	0,75
6 personnes et plus	333	16,1	19,0	2,61
Type de ménage				
Personne seule	171	20,3	9,2	2,27
Famille monoparentale	571	30,1	23,7	3,58
Couple sans enfant	93	5,0	1,3	0,34
Couple avec enfant(s)	758	35,9	3,9	0,56
Autres	180	8,6	13,4	2,35
Taille d'unité urbaine				
Commune rurale	282	15,8	3,1	0,53
Unité urbaine < 20 000 habitants	276	15,4	4,6	0,81
20 000 à 199 999 habitants	436	25,2	8,1	1,42
200 000 à 1 999 999 habitants	508	28,5	8,4	1,42
Unité urbaine de Paris	271	15,1	6,8	1,11
Variables de protection sociale				
Régime déclaré de Sécurité sociale				
Régime général ou rattaché	1 635	92,9	6,3	1,04
MSA	53	2,8	2,9	0,68
RSI	43	1,9	2,4	0,47
Autre régime ou Inconnu	42	2,5	4,5	0,81
Bénéficiaire d'une Couverture complémentaire à titre privé				
A une Couverture complémentaire privée en plus de la CMUC	87	5,0	0,3	0,06
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	1 669	94,0	47,3	7,58
Ne sait pas	17	1,0	9,5	2,22

.../...

Tableau 4 (suite)
Données synthétiques sur les bénéficiaires de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C)
Effectif brut = 22 273
Nombre de personnes ayant répondu = 21 968
Ne sait pas = 305

	Bénéficiaires de la CMUC			
	Effectif brut de bénéficiaires de la CMUC	Répartition pers. couv. par la CMUC (en % pondéré)	Taux pondéré de bénéficiaires de la CMUC (%)	Indices à âge et sexe comparables
Variables de protection sociale (suite)				
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale				
Oui	277	16,0	6,5	1,81
Non	1 496	84,0	5,7	0,92
Variables d'état de santé				
Note de santé perçue				
0 à 4	80	5,1	10,4	3,10
5 à 6	217	14,0	7,4	1,89
7 à 8	424	24,8	5,1	0,94
9 à 10	551	29,7	6,4	0,89
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	501	26,4		
Comment est votre état de santé général ?				
Très bon	407	21,5	6,4	0,86
Bon	590	33,9	5,6	0,97
Moyen	294	18,5	7,6	1,95
Mauvais	72	4,5	11,6	3,47
Très mauvais	10	0,8	11,5	3,83
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	400	20,7		
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?				
Oui	284	18,0	6,0	1,43
Non	1 009	56,7	6,5	1,02
Ne sait pas	71	4,2	9,7	1,83
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	409	21,2		
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?				
Oui, fortement limité	84	5,4	9,8	2,98
Oui, limité	186	11,4	7,4	1,84
Non	1 072	60,8	6,0	0,98
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	431	22,3		
Ensemble	1 773	100,0	5,8	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 5
Données synthétiques sur la Couverture complémentaire privée hors CMU-C

Effectif brut = 22 273

Nombre de personnes ayant répondu = 22 133

Ne sait pas = 140

	Effectif brut des personnes couvertes par une complémentaire hors CMUC	Répartition pers. couv. (en % pondéré)	Taux pondéré de couverture (%)	Indices à âge et sexe comparables	Taux de personnes couvertes par une complémentaire privée hors CMUC selon le type d'organisme (une même personne peut être couverte par plusieurs complémentaires)				
					Mutuelle (%)	Institution de prévoyance (%)	Assurance privée (%)*	Courtier d'assurance (%)**	Indéterminé (%)
Variables sociodémographiques									
Age de la personne									
Moins de 16 ans	3 862	19,0	86,7		42,7	15,4	14,0	12,3	4,8
16 à 39 ans	5 745	30,4	85,6		43,7	12,8	14,9	9,1	7,0
40 à 64 ans	6 923	34,7	90,4		48,9	13,7	15,7	8,5	5,7
65 ans et plus	2 631	15,7	91,5		56,1	12,7	16,2	3,1	4,0
Inconnu / refus	35	0,2							
Sexe de la personne									
Homme	9 501	48,1	87,9		44,5	14,5	15,7	8,9	6,1
Femme	9 695	51,9	88,8		49,6	12,7	14,6	8,2	5,4
Occupation principale de la personne									
Actif occupé	8 816	45,0	92,5	1,05	46,8	14,8	16,0	10,2	7,2
Chômeur	632	3,4	59,0	0,67	33,6	5,7	12,2	3,5	4,4
Retraité / veuf	3 538	20,6	93,0	1,02	57,3	12,2	16,6	3,5	4,0
Femme au foyer	629	3,3	73,1	0,82	36,6	12,0	12,6	6,8	5,7
Autre inactif	254	1,4	72,2	0,81	44,7	9,3	11,5	3,9	3,6
Etudiant, enfant	5 316	26,3	87,3	1,01	44,5	14,7	13,9	11,2	5,2
Inconnu / refus	11	0,1							
Milieu social									
Agriculteur	867	4,3	92,4	1,03	37,0	2,4	51,0	1,8	2,0
Artisan commerçant	1 816	8,6	88,2	0,99	38,7	14,3	25,6	4,9	5,7
Cadre et profession intellectuelle	3 396	17,4	95,4	1,08	48,8	16,7	13,2	14,7	5,8
Profession intermédiaire	4 110	21,7	95,3	1,08	56,5	13,7	12,4	8,8	6,5
Employé administratif	1 508	8,6	85,7	0,97	58,8	5,5	10,3	6,4	5,3
Employé de commerce	689	4,1	71,2	0,81	36,2	9,1	15,6	7,0	3,8
Ouvrier qualifié	5 126	26,3	89,5	1,02	44,9	17,7	12,5	9,3	6,5
Ouvrier non qualifié	1 600	8,5	74,7	0,85	40,6	12,2	12,1	5,5	5,1
Inactifs n'ayant jamais travaillé	84	0,5	41,4	0,47	19,5	2,6	6,6	3,0	9,8
Niveau d'études									
Non scolarisé, jamais scolarisé	89	0,5	56,1	0,62	27,9	6,5	4,7	7,3	9,6
Maternelle, primaire, CEP	2 266	13,0	88,2	0,97	51,5	12,4	17,4	3,5	4,1
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	5 240	27,1	86,8	0,98	45,5	13,9	15,7	7,4	5,9
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	2 192	11,6	88,4	1,00	46,9	13,2	15,6	8,6	6,2
Supérieur	3 603	19,2	93,9	1,06	51,7	13,4	14,6	10,6	6,3
Autre	74	0,4							
Enfant, étude en cours	5 316	26,3	87,3	1,01	44,5	14,7	13,9	11,2	5,2
Inconnu / refus	416	2,0							

* Les « sociétés d'assurance mutuelle » ou « mutuelles d'assurance » sont prises en compte dans la catégorie « Assurance privée ». Elles sont en effet régies par le code des assurances contrairement aux mutuelles qui sont régies par le code de la mutualité.

** Les courtiers d'assurance sont des organismes qui souscrivent des contrats de complémentaire santé au bénéfice d'organismes assureurs (mutuelle, institut de prévoyance, assurance privée). Sur le terrain de l'enquête, nous cherchons à identifier les organismes assureurs. Ne sont classés en courtiers d'assurance que les contrats pour lesquels nous n'avons pas pu identifier l'assureur.

.../...

Tableau 5 (suite)
Données synthétiques sur la Couverture complémentaire privée hors CMU-C
Effectif brut = 22 273
Nombre de personnes ayant répondu = 22 133
Ne sait pas = 140

	Effectif brut des personnes couvertes par une complémentaire hors CMUC	Répartition pers. couv. (en % pondéré)	Taux pondéré de couverture (%)	Indices à âge et sexe comparables	Taux de personnes couvertes par une complémentaire privée hors CMUC selon le type d'organisme (une même personne peut être couverte par plusieurs complémentaires)				
					Mutuelle (%)	Institution de prévoyance (%)	Assurance privée (%)*	Courtier d'assurance (%)**	Indéterminé (%)
Variables sociodémographiques (suite)									
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)									
Premier quintile, moins de 870 €	2 144	11,2	64,6	0,73	34,1	8,3	14,8	4,3	3,5
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	3 018	15,6	90,6	1,03	46,2	13,5	18,4	9,1	4,5
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	3 140	16,5	94,1	1,07	51,1	16,3	15,7	9,4	3,5
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	3 213	16,8	96,8	1,10	55,6	15,2	13,5	10,4	4,9
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	3 144	16,8	96,9	1,09	52,8	16,9	14,5	11,8	4,6
Revenu non renseigné	4 537	23,1	87,4	0,99	44,3	12,1	14,4	7,1	10,9
Taille du ménage									
1 personne	1 260	12,0	82,2	0,92	48,2	9,3	16,9	4,4	4,1
2 personnes	5 109	26,8	91,4	1,02	52,0	13,0	16,5	6,2	5,2
3 personnes	3 873	20,4	89,2	1,02	45,8	13,4	15,2	9,7	6,9
4 personnes	5 426	23,8	91,6	1,05	46,7	15,8	13,8	11,5	6,7
5 personnes	2 714	13,1	88,2	1,01	44,5	16,0	14,5	9,6	5,5
6 personnes et plus	814	3,9	70,3	0,81	32,4	12,0	10,9	11,1	4,6
Type de ménage									
Personne seule	1 260	12,0	82,2	0,92	48,2	9,3	16,9	4,4	4,1
Famille monoparentale	1 067	5,6	67,5	0,77	36,7	6,7	12,4	6,1	6,0
Couple sans enfant	4 499	23,5	94,6	1,05	53,9	14,0	17,3	6,2	4,9
Couple avec enfant(s)	11 749	55,9	91,4	1,04	46,1	15,8	14,4	11,1	6,3
Autres	621	2,9	70,1	0,80	37,1	7,4	12,3	5,7	8,7
Taille d'unité urbaine									
Commune rurale	6 194	31,4	93,3	1,06	47,2	14,4	21,2	7,2	4,8
Unité urbaine < 20 000 habitants	3 881	20,1	91,1	1,03	49,9	13,9	16,5	7,7	5,0
20 000 à 199 999 habitants	3 329	17,7	86,6	0,98	53,2	10,2	11,8	7,1	5,9
200 000 à 1 999 999 habitants	3 551	18,9	84,9	0,96	46,3	14,7	10,3	10,1	5,3
Unité urbaine de Paris	2 241	11,8	80,6	0,91	35,3	14,1	11,2	12,7	9,6
Variables de protection sociale									
Régime déclaré de Sécurité sociale									
Régime général ou rattaché	16 339	86,6	88,2	1,00	48,0	14,4	12,5	9,3	5,9
MSA	1 211	5,9	91,8	1,03	40,2	5,3	43,4	2,1	2,4
RSI	1 133	4,6	90,4	1,02	36,2	10,2	34,8	4,9	5,8
Autre régime ou Inconnu	513	2,9	82,0	0,93	48,7	11,4	10,3	6,3	7,4

* Les « sociétés d'assurance mutuelle » ou « mutuelles d'assurance » sont prises en compte dans la catégorie « Assurance privée ». Elles sont en effet régies par le code des assurances contrairement aux mutuelles qui sont régies par le code de la mutualité.

** Les courtiers d'assurance sont des organismes qui souscrivent des contrats de complémentaire santé au bénéfice d'organismes assureurs (mutuelle, institut de prévoyance, assurance privée). Sur le terrain de l'enquête, nous cherchons à identifier les organismes assureurs. Ne sont classés en courtiers d'assurance que les contrats pour lesquels nous n'avons pas pu identifier l'assureur.

.../...

Tableau 5 (suite)
Données synthétiques sur la Couverture complémentaire privée hors CMU-C
Effectif brut : 22 273
Nombre de personnes ayant répondu = 22 133
Ne sait pas = 140

	Effectif brut des personnes couvertes par une complémentaire hors CMUC	Répartition pers. couv. (en % pondéré)	Taux pondéré de couverture (%)	Indices à âge et sexe comparables	Taux de personnes couvertes par une complémentaire privée hors CMUC selon le type d'organisme (une même personne peut être couverte par plusieurs complémentaires)				
					Mutuelle (%)	Institution de prévoyance (%)	Assurance privée (%)*	Courtier d'assurance (%)**	Indéterminé (%)
Variables de protection sociale (suite)									
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale									
Oui	2 484	14,0	85,2	0,94	50,2	12,3	14,8	4,9	4,0
Non	16 706	86,0	88,9	1,01	46,6	13,8	15,2	9,2	6,1
Inconnu / refus	6	0,0							
Variables d'état de santé									
Note de santé perçue									
0 à 4	445	2,6	81,0	0,90	48,5	11,7	14,5	3,8	3,6
5 à 6	1 913	10,8	86,0	0,96	51,9	11,8	14,4	6,0	2,8
7 à 8	5 468	28,9	90,0	1,01	50,8	14,3	14,9	9,2	2,9
9 à 10	5 409	27,6	89,5	1,03	48,3	14,6	14,9	10,6	3,3
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	5 961	30,1							
Comment est votre état de santé général ?									
Très bon	3 930	20,0	89,4	1,03	48,6	13,7	14,9	10,5	3,6
Bon	6 901	36,2	89,8	1,01	49,8	14,8	15,0	9,5	2,9
Moyen	2 464	13,8	85,9	0,95	50,8	12,1	15,0	6,2	2,8
Mauvais	344	2,0	79,2	0,88	48,9	10,7	12,2	4,1	3,7
Très mauvais	63	0,4	75,0	0,83	41,3	13,1	16,7	1,8	3,1
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	5 494	27,6							
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?									
Oui	3 095	17,3	87,6	0,98	54,0	12,5	13,4	6,5	2,7
Non	9 945	51,6	88,9	1,01	48,0	14,4	15,3	10,0	3,2
Ne sait pas	454	2,4	84,4	0,95	51,2	12,4	13,4	5,6	3,7
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	5 702	28,7							
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?									
Oui, fortement limité	498	2,9	78,8	0,88	48,8	9,5	15,6	3,4	1,9
Oui, limité	1 616	9,0	87,7	0,97	52,9	13,1	13,6	6,6	3,0
Non	11 397	59,5	89,3	1,01	49,2	14,2	15,1	9,7	3,2
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	5 685	28,6							
Ensemble	19 196	100,0	88,3	1,00	47,1	13,6	15,1	8,6	5,8

* Les « sociétés d'assurance mutuelle » ou « mutuelles d'assurance » sont prises en compte dans la catégorie « Assurance privée ». Elles sont en effet régies par le code des assurances contrairement aux mutuelles qui sont régies par le code de la mutualité.

** Les courtiers d'assurance sont des organismes qui souscrivent des contrats de complémentaire santé au bénéfice d'organismes assureurs (mutuelle, institut de prévoyance, assurance privée). Sur le terrain de l'enquête, nous cherchons à identifier les organismes assureurs. Ne sont classés en courtiers d'assurance que les contrats pour lesquels nous n'avons pas pu identifier l'assureur.

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 6
Répartition des contrats de couverture complémentaire (hors contrats obtenus au titre de la CMU-C)
selon leur mode d'obtention (entreprise ou individuel) et le type d'organisme
Les informations sur les contrats sont issues des questionnaires auto-administrés
remplis par les souscripteurs des contrats (cf. Annexe).
Nombre de contrats étudiés = 7 496

	Type de contrat											
	Mutuelle		Institution de prévoyance		Assurance privée***		Courtier d'assurance****		Indéterminé		Ensemble	
	Nbre de contrats	% colonne	Nbre de contrats	% colonne	Nbre de contrats	% colonne	Nbre de contrats	% colonne	Nbre de contrats	% colonne	Nbre de contrats	% colonne
Mode d'obtention												
Obtenu par l'entreprise actuelle*	1 464	34,5	637	61,8	174	12,9	445	71,4	102	40,8	2 822	37,6
Obtenu par un autre biais**	2 574	60,7	335	32,5	1 107	81,8	149	23,9	90	36,0	4 255	56,8
Ne sait pas	201	4,7	58	5,6	73	5,4	29	4,7	58	23,2	419	5,6
Ensemble	4 239	100,0	1 030	100,0	1 354	100,0	623	100,0	250	100,0	7 496	100,0

	Type de contrat											
	Mutuelle		Institution de prévoyance		Assurance privée***		Courtier d'assurance****		Indéterminé		Ensemble	
	Nbre de contrats	% ligne	Nbre de contrats	% ligne	Nbre de contrats	% ligne	Nbre de contrats	% ligne	Nbre de contrats	% ligne	Nbre de contrats	% ligne
Mode d'obtention												
Obtenu par l'entreprise actuelle*	1 464	51,9	637	22,6	174	6,2	445	15,8	102	3,6	2 822	100
Obtenu par un autre biais**	2 574	60,5	335	7,9	1 107	26,0	149	3,5	90	2,1	4 255	100
Ne sait pas	201	48,0	58	13,8	73	17,4	29	6,9	58	13,8	419	100
Ensemble	4 239	56,6	1 030	13,7	1 354	18,1	623	8,3	250	3,3	7 496	100

* Il s'agit d'une information déclarative. Ainsi, nombre de fonctionnaires déclarent comme obtenus par leur employeur des contrats qui sont en fait individuels. Par contre, contrairement à ce qui avait été fait en 2006, nous avons classé en individuel les contrats obtenus par l'entreprise pour les retraités, les chômeurs et les travailleurs indépendants.

** Il s'agit de contrats individuels obtenus par une démarche personnelle ou issus de la transformation d'un contrat collectif en un contrat individuel au moment du passage à la retraite ou de la perte d'un emploi. Cette catégorie ne regroupe pas exactement l'ensemble des contrats individuels. En effet, beaucoup de salariés fonctionnaires déclarent à tort comme «obtenus par leur entreprise» des contrats qui sont juridiquement individuels.

*** Les « sociétés d'assurance mutuelle » ou « mutuelles d'assurance » sont prises en compte dans la catégorie « Assurance privée ». Elles sont en effet régies par le code des assurances contrairement aux mutuelles qui sont régies par le code de la mutualité.

**** Les courtiers d'assurance sont des organismes qui souscrivent des contrats de complémentaire santé au bénéfice d'organismes assureurs (mutuelle, institut de prévoyance, assurance privée). Sur le terrain de l'enquête, nous cherchons à identifier les organismes assureurs. Ne sont classés en courtiers d'assurance que les contrats pour lesquels nous n'avons pas pu identifier l'assureur.

Les contrats souscrits par un individu qui ne vit pas dans le foyer enquêté ne sont pas pris en compte.

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 7

Données synthétiques sur le mode d'obtention des contrats de couverture complémentaire (hors CMU-C)

Les informations sur les contrats sont issues des questionnaires auto-administrés

remplis par les souscripteurs des contrats (cf. Annexe).

Nombre de contrats renseignés = 7 495

Nombre de contrat non renseigné = 1

	Mode d'obtention			
	Nombre de contrats	Obtenu par l'entreprise actuelle*	Obtenu par un autre biais**	Inconnu/refus
			%	%
Variables sociodémographiques				
Age de la personne				
16 à 29 ans	950	37,5	53,0	9,6
30 à 39 ans	1 263	54,5	39,9	5,6
40 à 49 ans	1 498	60,6	35,9	3,5
50 ans et plus	3 784	23,0	71,6	5,4
Sexe de la personne				
Homme	4 262	39,6	55,0	5,4
Femme	3 233	35,1	59,1	5,9
Occupation principale de la personne				
Actif occupé	4 765	59,0	35,9	5,1
Chômeur	223		92,8	7,2
Retraité / veuf	2 183	0,2	94,0	5,9
Femme au foyer	107		94,4	5,6
Autre inactif	113		95,6	4,4
Etudiant, enfant	103	4,9	74,8	20,4
Inconnu / refus	1			
Milieu social				
Agriculteur	385	7,8	86,5	5,7
Artisan commerçant	681	16,7	75,3	7,9
Cadre et profession intellectuelle	1 328	50,0	45,8	4,2
Profession intermédiaire	1 672	44,1	51,8	4,1
Employé administratif	638	39,2	55,5	5,3
Employé de commerce	321	23,4	70,1	6,5
Ouvrier qualifié	1 808	41,6	51,7	6,8
Ouvrier non qualifié	632	30,7	63,3	6,0
Inactifs n'ayant jamais travaillé	30	20,0	73,3	6,7
Niveau d'études				
Non scolarisé, jamais scolarisé	31	9,7	77,4	12,9
Maternelle, primaire, CEP	1 225	9,4	83,8	6,9
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	2 666	37,4	56,8	5,8
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	1 138	42,8	52,0	5,2
Supérieur	2 137	53,1	43,1	3,7
Autre	36			
Enfant, étude en cours	103	4,9	74,8	20,4
Inconnu / refus	159			

* Il s'agit d'une information déclarative. Ainsi, nombre de fonctionnaires déclarent comme obtenus par leur employeur des contrats qui sont en fait individuels. Par contre, contrairement à ce qui avait été fait en 2006, nous avons classé en individuel les contrats obtenus par l'entreprise pour les retraités, les chômeurs et les travailleurs indépendants.

** Il s'agit de contrats individuels obtenus par une démarche personnelle ou issus de la transformation d'un contrat collectif en un contrat individuel au moment du passage à la retraite ou de la perte d'un emploi. Cette catégorie ne regroupe pas exactement l'ensemble des contrats individuels. En effet, beaucoup de salariés fonctionnaires déclarent à tort comme «obtenus par leur entreprise» des contrats qui sont juridiquement individuels.

Les contrats souscrits par un individu qui ne vit pas dans le foyer enquêté ne sont pas pris en compte.

.../...

Tableau 7 (suite)

Données synthétiques sur le mode d'obtention des contrats de couverture complémentaire (hors CMU-C)

Les informations sur les contrats sont issues des questionnaires auto-administrés remplis par les souscripteurs des contrats (cf. Annexe).

Nombre de contrats renseignés = 7 495

Nombre de contrat non renseigné = 1

	Mode d'obtention			
	Nombre de contrats	Obtenu par l'entreprise actuelle*	Obtenu par un autre biais**	Inconnu/refus
		%	%	%
Variables sociodémographiques (suite)				
Taille du ménage				
1 personne	1 065	20,4	76,8	2,8
2 personnes	2 791	26,2	68,5	5,3
3 personnes	1 444	48,0	46,0	6,0
4 personnes	1 495	55,1	38,2	6,7
5 personnes	562	52,9	39,7	7,5
6 personnes et plus	138	44,2	47,8	8,0
Type de ménage				
Personne seule	1 065	20,4	76,8	2,8
Famille monoparentale	434	38,5	54,6	6,9
Couple sans enfant	2 464	25,0	69,8	5,2
Couple avec enfant(s)	3 282	53,6	40,4	6,0
Autres	250	25,6	62,0	12,4
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)				
Premier quintile, moins de 870 €	820	17,2	75,5	7,3
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	1 188	30,4	65,2	4,4
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	1 331	37,6	57,3	5,2
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	1 481	48,1	48,8	3,2
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	1 663	47,0	48,8	4,2
Revenu non renseigné	1 012	32,3	55,8	11,9
Inconnu/refus	141			
Fonctionnaire, Salarié ou non				
Fonctionnaire	1 506	37,7	57,6	4,7
Autre salarié	4 925	45,2	49,4	5,4
Non salarié	923			
Ensemble	7 495	37,7	56,8	5,6

* Il s'agit d'une information déclarative. Ainsi, nombre de fonctionnaires déclarent comme obtenus par leur employeur des contrats qui sont en fait individuels. Par contre, contrairement à ce qui avait été fait en 2006, nous avons classé en individuel les contrats obtenus par l'entreprise pour les retraités, les chômeurs et les travailleurs indépendants.

** Il s'agit de contrats individuels obtenus par une démarche personnelle ou issus de la transformation d'un contrat collectif en un contrat individuel au moment du passage à la retraite ou de la perte d'un emploi. Cette catégorie ne regroupe pas exactement l'ensemble des contrats individuels. En effet, beaucoup de salariés fonctionnaires déclarent à tort comme «obtenus par leur entreprise» des contrats qui sont juridiquement individuels.

Les contrats souscrits par un individu qui ne vit pas dans le foyer enquêté ne sont pas pris en compte.

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 8
Répartition des contrats de couverture complémentaire d'entreprise des salariés actifs
selon qu'ils sont obligatoires ou non

Les informations sur les contrats d'entreprise sont issues des questionnaires auto-administrés remplis par les souscripteurs des contrats (cf. Annexe).

Nombre de contrats d'entreprise étudiés = 2 822

	Le contrat obtenu par votre entreprise est-il ?						
	Obligatoire		Facultatif		Inconnu/refus		Ensemble
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Variables sociodémographiques							
Age de la personne							
Actifs de 16 à 29 ans	247	69,4	84	23,6	25	7,0	356
Actifs de 30 à 39 ans	452	65,7	177	25,7	59	8,6	688
Actifs de 40 à 49 ans	543	59,8	279	30,7	86	9,5	908
Actifs de 50 ans et plus	455	52,3	306	35,2	109	12,5	870
Sexe de la personne							
Homme	1 055	62,5	450	26,7	183	10,8	1 688
Femme	642	56,6	396	34,9	96	8,5	1 134
Milieu social							
Agriculteur	12	40,0	14	46,7	4	13,3	30
Artisan commerçant	60	52,6	39	34,2	15	13,2	114
Cadre et profession intellectuelle	446	67,2	181	27,3	37	5,6	664
Profession intermédiaire	444	60,2	240	32,6	53	7,2	737
Employé administratif	122	48,8	101	40,4	27	10,8	250
Employé de commerce	52	69,3	18	24,0	5	6,7	75
Ouvrier qualifié	446	59,3	204	27,1	102	13,6	752
Ouvrier non qualifié	114	58,8	44	22,7	36	18,6	194
Inactifs n'ayant jamais travaillé	1	16,7	5	83,3			6
Niveau d'études							
Jamais scolarisé, maternelle, primaire, CEP	66	55,9	30	25,4	22	18,6	118
1 ^{er} cycle, 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	581	58,2	288	28,9	129	12,9	998
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	310	63,7	144	29,6	33	6,8	487
Supérieur	693	61,1	363	32,0	79	7,0	1 135
Autre	6		4		2		12
Enfant, étude en cours	3	60,0	1	20,0	1	20,0	5
Inconnu / refus	38		16		13		67
Taille du ménage							
1 personne	139	64,1	58	26,7	20	9,2	217
2 personnes	436	59,7	210	28,8	84	11,5	730
3 personnes	426	61,5	203	29,3	64	9,2	693
4 personnes	485	58,9	262	31,8	77	9,3	824
5 personnes	175	58,9	96	32,3	26	8,8	297
6 personnes et plus	36	59,0	17	27,9	8	13,1	61

Les contrats d'entreprise souscrits par un individu qui ne vit pas dans le foyer enquêté ne sont pas pris en compte.

.../...

Tableau 8 (suite)
Répartition des contrats de couverture complémentaire d'entreprise des salariés actifs
selon qu'ils sont obligatoires ou non

*Les informations sur les contrats d'entreprise sont issues des questionnaires auto-administrés
remplis par les souscripteurs des contrats (cf. Annexe).*

Nombre de contrats d'entreprise étudiés = 2 822

	Le contrat obtenu par votre entreprise est-il ?						Ensemble
	Obligatoire		Facultatif		Inconnu/refus		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Variables sociodémographiques (suite)							
Type de ménage							
Personne seule	139	64,1	58	26,7	20	9,2	217
Famille monoparentale	94	56,3	57	34,1	16	9,6	167
Couple sans enfant	368	59,8	175	28,5	72	11,7	615
Couple avec enfant(s)	1 060	60,3	537	30,5	162	9,2	1 759
Autres	36	56,3	19	29,7	9	14,1	64
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)							
Premier quintile, moins de 870 €	77	54,6	39	27,7	25	17,7	141
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	204	56,5	107	29,6	50	13,9	361
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	295	59,0	143	28,6	62	12,4	500
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	423	59,4	237	33,3	52	7,3	712
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	501	64,2	226	28,9	54	6,9	781
Revenu non renseigné	197	60,2	94	28,7	36	11,0	327
Inconnu/refus	3		2		1		6
Fonctionnaire, Salarié ou non							
Fonctionnaire	119	21,0	381	67,2	67	11,8	567
Autre salarié	1 563	70,3	455	20,5	206	9,3	2 224
Non salarié	12		8		5		25
Ensemble	1 697	60,1	846	30,0	279	9,9	2 822

Les contrats d'entreprise souscrits par un individu qui ne vit pas dans le foyer enquêté ne sont pas pris en compte.

Source : *Irdes-ESPS 2008*

Tableau 9
Appréciation du niveau de remboursement par la couverture complémentaire
Les informations sur les contrats sont issues des questionnaires auto-administrés
remplis par les souscripteurs des contrats (cf. Annexe).
Nombre de contrats étudiés = 7 496
Nombre de contrats avec au moins une appréciation renseignée = 6 832

	Lunettes		Prothèses dentaires		Soins de spécialistes		Forfait hospitalier	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mutuelle								
Très bien	432	11,5	355	9,7	518	14,7	1 244	35,5
Plutôt bien	1 544	41,1	1 620	44,3	1 722	49,0	1 928	55,0
Plutôt mal	1 101	29,3	1 051	28,7	775	22,1	251	7,2
Très mal	602	16,0	555	15,2	262	7,5	57	1,6
Pas du tout	81	2,2	78	2,1	235	6,7	25	0,7
Ensemble des opinions exprimées	3 760	100,0	3 659	100,0	3 512	100,0	3 505	100,0
Inconnu / refus	479		580		727		734	
Institution de prévoyance								
Très bien	227	24,8	186	21,1	209	24,4	350	41,0
Plutôt bien	408	44,6	428	48,6	447	52,1	426	49,9
Plutôt mal	182	19,9	184	20,9	138	16,1	60	7,0
Très mal	89	9,7	71	8,1	27	3,1	12	1,4
Pas du tout	9	1,0	11	1,3	37	4,3	5	0,6
Ensemble des opinions exprimées	915	100,0	880	100,0	858	100,0	853	100,0
Inconnu / refus	115		150		172		177	
Assurance privée*								
Très bien	125	10,6	108	9,4	204	18,1	412	36,5
Plutôt bien	504	42,9	515	44,7	607	54,0	604	53,5
Plutôt mal	309	26,3	332	28,8	178	15,8	69	6,1
Très mal	200	17,0	163	14,1	68	6,0	26	2,3
Pas du tout	38	3,2	35	3,0	67	6,0	18	1,6
Ensemble des opinions exprimées	1 176	100,0	1 153	100,0	1 124	100,0	1 129	100,0
Inconnu / refus	178		201		230		225	
Courtier d'assurance**								
Très bien	142	25,7	104	19,2	127	23,6	175	33,1
Plutôt bien	268	48,5	283	52,1	299	55,7	305	57,8
Plutôt mal	96	17,4	105	19,3	80	14,9	38	7,2
Très mal	44	8,0	48	8,8	18	3,4	6	1,1
Pas du tout	3	0,5	3	0,6	13	2,4	4	0,8
Ensemble des opinions exprimées	553	100,0	543	100,0	537	100,0	528	100,0
Inconnu / refus	70		80		86		95	
Indéterminé								
Très bien	35	20,3	24	14,4	21	13,1	48	30,2
Plutôt bien	68	39,5	63	37,7	90	56,3	82	51,6
Plutôt mal	34	19,8	45	26,9	27	16,9	20	12,6
Très mal	28	16,3	26	15,6	15	9,4	5	3,1
Pas du tout	7	4,1	9	5,4	7	4,4	4	2,5
Ensemble des opinions exprimées	172	100,0	167	100,0	160	100,0	159	100,0
Inconnu / refus	78		83		90		91	

* Les « sociétés d'assurance mutuelle » ou « mutuelles d'assurance » sont prises en compte dans la catégorie « Assurance privée ». Elles sont en effet régies par le code des assurances contrairement aux mutuelles qui sont régies par le code de la mutualité.

** Les courtiers d'assurance sont des organismes qui souscrivent des contrats de complémentaire santé au bénéfice d'organismes assureurs (mutuelle, institut de prévoyance, assurance privée). Sur le terrain de l'enquête, nous cherchons à identifier les organismes assureurs. Ne sont classés en courtiers d'assurance que les contrats pour lesquels nous n'avons pas pu identifier l'assureur.

Les contrats souscrits par un individu qui ne vit pas dans le foyer enquêté ne sont pas pris en compte.

.../...

Tableau 9 (suite)
Appréciation du niveau de remboursement par la couverture complémentaire
*Les informations sur les contrats sont issues des questionnaires auto-administrés
 remplis par les souscripteurs des contrats (cf. Annexe).*
 Nombre de contrats étudiés = 7 496
 Nombre de contrats avec au moins une appréciation renseignée = 6 832

	Lunettes		Prothèses dentaires		Soins de spécialistes		Forfait hospitalier	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ensemble								
Très bien	961	14,6	777	12,1	1 079	17,4	2 229	36,1
Plutôt bien	2 792	42,5	2 909	45,4	3 165	51,1	3 345	54,2
Plutôt mal	1 722	26,2	1 717	26,8	1 198	19,4	438	7,1
Très mal	963	14,6	863	13,5	390	6,3	106	1,7
Pas du tout	138	2,1	136	2,1	359	5,8	56	0,9
Ensemble des opinions exprimées	6 576	100,0	6 402	100,0	6 191	100,0	6 174	100,0
Inconnu / refus	920		1 094		1 305		1 322	

* Les « sociétés d'assurance mutuelle » ou « mutuelles d'assurance » sont prises en compte dans la catégorie « Assurance privée ». Elles sont en effet régies par le code des assurances contrairement aux mutuelles qui sont régies par le code de la mutualité.

** Les courtiers d'assurance sont des organismes qui souscrivent des contrats de complémentaire santé au bénéfice d'organismes assureurs (mutuelle, institut de prévoyance, assurance privée). Sur le terrain de l'enquête, nous cherchons à identifier les organismes assureurs. Ne sont classés en courtiers d'assurance que les contrats pour lesquels nous n'avons pas pu identifier l'assureur.

Les contrats souscrits par un individu qui ne vit pas dans le foyer enquêté ne sont pas pris en compte.

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 10
Appréciation du rapport qualité/prix selon la nature de la couverture complémentaire
*Les informations sur les contrats sont issues des questionnaires auto-administrés
 remplis par les souscripteurs des contrats (cf. Annexe).*
 Nombre de contrats étudiés = 7 496

	Effectif	Pensez-vous que votre couverture complémentaire vous offre un rapport qualité/prix (en %) :				
		Très bon	Plutôt bon	Plutôt mauvais	Très mauvais	Inconnu / refus
Mutuelle	4 239	12,4	63,8	9,3	1,1	13,4
Institution de prévoyance	1 030	23,1	57,8	5,5	1,0	12,6
Assurance privée*	1 354	11,4	62,6	8,9	1,4	15,7
Courtier d'assurance**	623	20,7	60,4	6,6	1,1	11,2
Indéterminé	250	12,8	44,0	6,4	1,2	35,6
Ensemble	7 496	14,4	61,8	8,4	1,1	14,2

* Les « sociétés d'assurance mutuelle » ou « mutuelles d'assurance » sont prises en compte dans la catégorie « Assurance privée ». Elles sont en effet régies par le code des assurances contrairement aux mutuelles qui sont régies par le code de la mutualité.

** Les courtiers d'assurance sont des organismes qui souscrivent des contrats de complémentaire santé au bénéfice d'organismes assureurs (mutuelle, institut de prévoyance, assurance privée). Sur le terrain de l'enquête, nous cherchons à identifier les organismes assureurs. Ne sont classés en courtiers d'assurance que les contrats pour lesquels nous n'avons pas pu identifier l'assureur.

Les contrats souscrits par un individu qui ne vit pas dans le foyer enquêté ne sont pas pris en compte.

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 11
Appréciation du rapport qualité/prix selon le mode d'obtention
de la couverture complémentaire privée

*Les informations sur les contrats sont issues des questionnaires auto-administrés
remplis par les souscripteurs des contrats (cf. Annexe).*

Nombre de contrats étudiés = 7 496

	Effectif	Pensez-vous que votre couverture complémentaire vous offre un rapport qualité/prix (en %) :				
		Très bon	Plutôt bon	Plutôt mauvais	Très mauvais	Inconnu / refus
Salariés						
Par son entreprise, obligatoire	1 697	23,2	59,6	7,1	0,6	9,5
Par son entreprise, facultative	846	13,5	68,7	10,2	0,7	7,0
Par son entreprise SAI	279	23,7	58,8	7,5	0,7	9,3
Par ses propres moyens, par une démarche personnelle	1 238	9,5	68,5	10,3	1,9	9,8
Salarié, autre	78	11,5	69,2	3,8		15,4
Non Salariés						
Par ses propres moyens, par une démarche personnelle	390	7,9	69,5	8,5		14,1
Par un autre moyen	32					
Retraités						
A conservé celle de son ancienne entreprise	1 116	15,2	67,9	8,3	0,8	7,7
Par ses propres moyens, par une démarche personnelle	871	10,2	65,4	10,3	2,9	11,1
Etudiants						
Par une couverture complémentaire étudiante	53	11,3	52,8	13,2	1,9	20,8
Par un autre moyen	24					
Chômeur, au foyer, en invalidité, veuf(ve)						
Par son ancienne entreprise	83	24,1	60,2	4,8	1,2	9,6
A conservé celle du conjoint décédé	65	15,4	67,7	7,7	1,5	7,7
Par ses propres moyens, par une démarche personnelle	305	11,8	62,6	10,2	2,0	13,4
Inconnu / refus	419					
Ensemble	7 496	14,4	61,8	8,4	1,1	14,2

Les contrats souscrits par un individu qui ne vit pas dans le foyer enquêté ne sont pas pris en compte.

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 12

Motifs de l'absence de couverture complémentaire privée

Il s'agit de personnes qui ne bénéficient d'aucune couverture complémentaire santé, ni privée, ni CMUC. Elles peuvent avoir déclaré plusieurs motifs.

Effectif brut = 1 268

Ne sait pas = 56

Non réponses = 116

Nombre de personnes ayant répondu = 1 096

	Effectif	Pourcentage
Aimerait être couvert, mais n'en a pas les moyens	467	42,6
Ce n'est pas rentable : pas de problème de santé et préfère payer en cas de besoin de soins	241	22,0
Est pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale	157	14,3
Autre	112	10,2
Par négligence, par manque de temps	111	10,1
Est en cours d'adhésion	57	5,2
Pas besoin, pas utile, pas intéressé, par choix SAI	48	4,4
Raisons financières	36	3,3

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 13

Motifs de perte de couverture complémentaire privée

Il s'agit de personnes qui ne bénéficient d'aucune couverture complémentaire santé, ni privée, ni CMUC. Elles peuvent avoir déclaré plusieurs motifs.

Effectif brut = 465

Ne sait pas = 12

Nombre de personnes ayant répondu = 453

	Effectif	Pourcentage
Problèmes financiers	91	20,1
Cessation d'activité due au chômage	68	15,0
Autre	66	14,6
Changement d'emploi	54	11,9
Non satisfait des remboursements ou des coûts	39	8,6
Cessation d'activité due à la retraite	37	8,2
Etudiant changeant de statut	36	7,9
Changement de situation familiale (divorce, séparation, décès...)	30	6,6
Cessation d'activité (problème de santé, SAI)	22	4,9
Prise en charge à 100%	21	4,6
Enfant trop âgé pour la mutuelle des parents	16	3,5

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 14
Données synthétiques sur les différents niveaux de protection sociale
Nombre de personnes ayant répondu = 21 766 et 21 765***
Non réponses = 507 et 508

	Effectif brut*	% pondéré de pers. bénéficiant d'une CC privée ou de la CMUC	% pondéré de pers. sans cov. compl.	Effectif brut**	% pondéré de pers. bénéficiant d'une CC privée ou CMUC ou exo. du TM	% pondéré de pers. avec TM et dépassement à charge	Indice à âge et sexe comp. du taux de personnes avec TM à charge
Variables sociodémographiques							
Age de la personne							
Moins de 16 ans	4 556	95,5	4,5	4 556	95,6	4,4	
16 à 39 ans	6 725	92,2	7,8	6 725	92,8	7,2	
40 à 64 ans	7 601	95,3	4,7	7 601	96,5	3,5	
65 ans et plus	2 845	92,4	7,6	2 845	96,5	3,5	
Inconnu / refus	39			38			
Sexe de la personne							
Homme	10 757	93,1	6,9	10 757	94,5	5,5	
Femme	11 009	94,6	5,4	11 008	95,8	4,2	
Occupation principale de la personne							
Actif occupé	9 398	95,0	5,0	9 398	95,4	4,6	0,89
Chômeur	1 123	85,6	14,4	1 123	86,9	13,1	2,28
Retraité / veuf	3 752	93,9	6,1	3 752	97,2	2,8	0,80
Femme au foyer	914	89,5	10,5	913	92,5	7,5	1,84
Autre inactif	364	84,5	15,5	364	97,5	2,5	0,61
Etudiant, enfant	6 199	95,1	4,9	6 199	95,3	4,7	0,91
Inconnu / refus	16			16			
Milieu social							
Agriculteur	937	94,3	5,7	937	96,2	3,8	0,86
Artisan commerçant	2 066	92,3	7,7	2 066	93,6	6,4	1,38
Cadre et profession intellectuelle	3 490	96,1	3,9	3 490	96,7	3,3	0,69
Profession intermédiaire	4 280	96,6	3,4	4 280	97,4	2,6	0,55
Employé administratif	1 801	94,0	6,0	1 801	95,0	5,0	1,04
Employé de commerce	1 006	88,7	11,3	1 006	90,1	9,9	2,03
Ouvrier qualifié	5 694	93,6	6,4	5 693	95,1	4,9	0,99
Ouvrier non qualifié	2 239	90,5	9,5	2 239	93,0	7,0	1,43
Inactifs n'ayant jamais travaillé	253	84,1	15,9	253	87,2	12,8	2,37
Niveau d'études							
Non scolarisé, jamais scolarisé	166	71,0	29,0	166	86,1	13,9	3,43
Maternelle, primaire, CEP	2 562	92,3	7,7	2 562	96,1	3,9	1,09
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	6 052	93,5	6,5	6 052	94,7	5,3	1,13
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	2 470	93,4	6,6	2 470	94,3	5,7	1,08
Supérieur	3 774	95,4	4,6	3 774	96,2	3,8	0,75
Autre	87			87			
Enfant, étude en cours	6 199	95,1	4,9	6 199	95,3	4,7	0,91
Inconnu / refus	456			455			

* Personnes ayant répondu aux questions sur la couverture complémentaire.

** Personnes ayant répondu aux questions sur la couverture complémentaire et l'exonération du ticket modérateur.

.../...

Tableau 14 (suite)
Données synthétiques sur les différents niveaux de protection sociale
Nombre de personnes ayant répondu = 21 766 et 21 765***
Non réponses = 507 et 508

	Effectif brut*	% pondéré de pers. bénéficiant d'une CC privée ou de la CMUC	% pondéré de pers. sans cov. compl.	Effectif brut**	% pondéré de pers. bénéficiant d'une CC privée ou CMUC ou exo. du TM	% pondéré de pers. avec TM et dépassement à charge	Indice à âge et sexe comp. du taux de personnes avec TM à charge
Variables sociodémographiques (suite)							
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)							
1er quintile, moins de 870 €	3 531	88,4	11,6	3 531	90,9	9,1	1,88
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	3 317	94,0	6,0	3 317	95,4	4,6	0,96
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	3 284	95,5	4,5	3 284	96,4	3,6	0,73
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	3 271	97,2	2,8	3 271	97,8	2,2	0,45
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	3 205	97,2	2,8	3 205	97,9	2,1	0,46
Revenu non renseigné	5 158	92,1	7,9	5 157	93,5	6,5	1,34
Taille du ménage							
1 personne	1 530	90,6	9,4	1 530	93,8	6,2	1,37
2 personnes	5 582	94,7	5,3	5 582	96,5	3,5	0,85
3 personnes	4 375	94,5	5,5	4 375	95,3	4,7	0,92
4 personnes	5 944	95,5	4,5	5 944	96,2	3,8	0,74
5 personnes	3 111	93,8	6,2	3 110	94,3	5,7	1,11
6 personnes et plus	1 224	88,5	11,5	1 224	89,4	10,6	2,04
Type de ménage							
Personne seule	1 530	90,6	9,4	1 530	93,8	6,2	1,37
Famille monoparentale	1 732	90,6	9,4	1 732	92,2	7,8	1,56
Couple sans enfant	4 720	95,8	4,2	4 720	97,3	2,7	0,66
Couple avec enfant(s)	12 868	95,1	4,9	12 868	95,7	4,3	0,84
Autres	916	83,0	17,0	915	85,9	14,1	2,79
Taille d'unité urbaine							
Commune rurale	6 590	96,1	3,9	6 590	97,0	3,0	0,63
Unité urbaine < 20 000 habitants	4 239	95,3	4,7	4 239	96,4	3,6	0,76
20 000 à 199 999 habitants	3 890	94,5	5,5	3 890	95,8	4,2	0,87
200 000 à 1 999 999 habitants	4 240	93,0	7,0	4 240	94,4	5,6	1,15
Unité urbaine de Paris	2 807	87,3	12,7	2 806	89,6	10,4	2,13
Variables de protection sociale							
Régime déclaré de Sécurité sociale							
Régime général ou rattaché	18 586	94,2	5,8	18 585	95,3	4,7	0,96
MSA	1 313	94,5	5,5	1 313	96,7	3,3	0,75
RSI	1 240	92,9	7,1	1 240	94,1	5,9	1,32
Autre régime ou Inconnu	627	87,0	13,0	627	89,8	10,2	2,05
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale							
Oui	2 940	91,1	8,9	2 940	100,0		0,00
Non	18 819	94,4	5,6	18 819	94,4	5,6	1,13
Inconnu / refus	7			6			

* Personnes ayant répondu aux questions sur la couverture complémentaire.

** Personnes ayant répondu aux questions sur la couverture complémentaire et l'exonération du ticket modérateur.

.../...

Tableau 14 (suite)
Données synthétiques sur les différents niveaux de protection sociale
Nombre de personnes ayant répondu = 21 766 et 21 765***
Non réponses = 507 et 508

	Effectif brut*	% pondéré de pers. bénéficiant d'une CC privée ou de la CMUC	% pondéré de pers. sans cov. compl.	Effectif brut**	% pondéré de pers. bénéficiant d'une CC privée ou CMUC ou exo. du TM	% pondéré de pers. avec TM et dépassement à charge	Indice à âge et sexe comp. du taux de personnes avec TM à charge
Variables d'état de santé							
Note de santé perçue							
0 à 4	561	90,3	9,7	561	96,8	3,2	0,81
5 à 6	2 241	93,0	7,0	2 241	96,8	3,2	0,81
7 à 8	6 084	94,8	5,2	6 084	95,6	4,4	0,93
9 à 10	6 094	95,5	4,5	6 094	95,7	4,3	0,83
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	6 786			6 785			
Comment est votre état de santé général ?							
Très bon	4 436	95,4	4,6	4 436	95,5	4,5	0,85
Bon	7 711	95,1	4,9	7 711	95,8	4,2	0,88
Moyen	2 895	93,1	6,9	2 895	96,4	3,6	0,90
Mauvais	446	89,5	10,5	446	96,1	3,9	0,99
Très mauvais	84	86,6	13,4	84	93,8	6,2	1,62
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	6 194			6 193			
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?							
Oui	3 540	93,3	6,7	3 540	97,5	2,5	0,59
Non	11 266	95,0	5,0	11 266	95,3	4,7	0,95
Ne sait pas	545	92,7	7,3	545	93,2	6,8	1,48
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	6 415			6 414			
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?							
Oui, fortement limité	636	87,7	12,3	636	98,1	1,9	0,48
Oui, limité	1 867	94,4	5,6	1 867	96,7	3,3	0,81
Non	12 827	95,0	5,0	12 827	95,6	4,4	0,90
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	6 436			6 435			
Ensemble	21 766	93,9	6,1	21 765	95,2	4,8	1,00

* Personnes ayant répondu aux questions sur la couverture complémentaire.

** Personnes ayant répondu aux questions sur la couverture complémentaire et l'exonération du ticket modérateur.

Source : Irdes-ESPS 2008

Maladies et troubles de santé déclarés en 2008

Tableau 15
Maladies recueillies, classification par chapitre

Maladies de l'appareil circulatoire	Arthrose, autre localisation
Hypertension artérielle	Scoliose
Angine de poitrine	Ostéoporose
Infarctus du myocarde	Polyarthrite rhumatoïde
Trouble du rythme cardiaque	Spondylartrite ankylosante
Accident vasculaire cérébral avec ou sans séquelles	Autres maladies concernant les os et les articulations
Artérite des membres inférieurs (maladies des artères)	Maladies ou problèmes génito-urinaires
Varices	Infection urinaire fréquente
Hémorroïdes	Adénome de la prostate
Autres maladies cardio-vasculaires	Troubles des règles (cycles très irréguliers, absence de règles)
Tumeurs	Autres troubles génitaux et urinaires
Cancers	Maladies endocriniennes et métaboliques
Tumeurs bénignes	Diabète
Maladies de l'appareil respiratoire	Affection de la thyroïde (goitre, hyper ou hypothyroïdie)
Bronchite chronique, emphysème, BPCO	Cholestérol, triglycérides (trop de lipides dans le sang)
Insuffisance respiratoire	Autres maladies endocriniennes ou métaboliques
Asthme	Maladies ou problèmes psychiques
Rhinite allergique (rhume des foins)	Dépression (dépression nerveuse)
Angine	Anxiété
Sinusite	Trouble du comportement alimentaire
Rhinopharyngite	Autres maladies ou problèmes psychiques
Bronchite aiguë	Maladies du système nerveux
Grippe ou état grippal	Migraine
Autres maladies respiratoires	Epilepsie
Maladies de l'oreille et troubles de l'audition	Maladie de Parkinson
Problème d'audition	Maladie d'Alzheimer
Otite	Autres maladies neurologiques
Autres maladies de l'oreille	Maladies de la peau
Maladies de l'œil et troubles de la vue	Eczéma
Glaucome	Psoriasis
Cataracte	Autres maladies de la peau
Strabisme	Maladies infectieuses et parasitaires
Troubles de la vue	Maladies infectieuses et parasitaires
Autres maladies ou problèmes oculaires	Maladies du sang et organes hématopoïétiques
Maladies de la bouche et des dents	Maladies du sang et des organes hématopoïétiques
Maladies concernant la bouche, les dents et les gencives	Affections congénitales, périnatales, anomalies chromosomiques
Maladies de l'appareil digestif	Affections congénitales, périnatales, anomalies chromosomiques
Ulcère de l'estomac ou du duodénum	Infirmité, handicap de naissance
Reflux oesophagien (reflux acide)	Symptômes, maladies illisibles
Douleurs intestinales chroniques, colite, diarrhée chronique	Symptômes, maladies illisibles
Autres problèmes digestifs	Causes externes, lésions traumatiques et facteurs influant sur l'état de santé
Cirrhose du foie	Causes externes, facteurs influant l'état de santé
Hépatites chroniques virales	Handicap moteur acquis (amputation, séquelle accident...)
Autres maladies du foie	
Maladies du système ostéo-articulaire	
Lombalgie (mal de rein), sciatique, lumbago	
Arthrose du genou	
Arthrose de la hanche	

Tableau 16
Taux de prévalence par chapitre selon le sexe
(nombre de maladies ou troubles de santé pour 100 personnes)

	Hommes			Femmes			Ensemble	
	Nb mal. brut	Mal/ 100 pers.	Ind. à âge	Nb mal. brut	Mal/ 100 pers.	Ind. à âge	Nb mal. brut	Mal/ 100 pers.
Maladies de l'appareil circulatoire	2 821	38,6	0,92	3 708	50,0	1,07	6 529	44,6
Tumeurs	277	3,9	0,93	363	4,9	1,06	640	4,4
Maladies de l'appareil respiratoire	2 176	28,3	0,90	2 810	34,9	1,09	4 986	31,8
Maladies de l'oreille et troubles de l'audition	566	7,4	1,02	590	7,7	0,99	1 156	7,5
Maladies de l'œil et troubles de la vue	4 592	61,0	0,88	6 258	80,5	1,10	10 850	71,2
Maladies de la bouche et des dents	782	10,3	0,79	1 251	15,7	1,18	2 033	13,1
Maladies de l'appareil digestif	1 246	16,8	0,86	1 755	23,1	1,11	3 001	20,1
Maladies du système ostéo-articulaire	2 774	37,1	0,78	4 586	61,1	1,18	7 360	49,7
Maladies ou problèmes génito-urinaires	460	6,6	0,69	1 049	12,9	1,27	1 509	9,9
Maladies endocriniennes et métaboliques	2 292	30,8	0,96	2 779	36,2	1,04	5 071	33,6
Maladies ou problèmes psychiques	963	13,2	0,70	1 924	25,1	1,26	2 887	19,4
Maladies du système nerveux	616	8,2	0,68	1 271	16,1	1,27	1 887	12,4
Maladies de la peau	690	9,0	0,90	904	10,7	1,09	1 594	9,9
Maladies infectieuses et parasitaires	126	1,7	0,92	160	2,0	1,07	286	1,9
Maladies du sang et organes hématopoïétiques	41	0,5	0,81	69	0,8	1,16	110	0,7
Affections congénitales, périnatales, anomalies chromosomiques	99	1,3	1,08	86	1,1	0,93	185	1,2
Symptômes, maladies illisibles	373	5,0	0,75	656	8,5	1,21	1 029	6,9
Causes externes, lésions traumatiques et facteurs influant sur l'état de santé	1 141	15,3	0,87	1 585	20,6	1,11	2 726	18,1

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 17
Taux de prévalence par chapitre par classe d'âge
(nombre de maladies ou troubles de santé pour 100 personnes)

	Moins de 16 ans		16 à 39 ans		40 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nb mal. brut	Mal/100 pers.	Nb mal. brut	Mal/100 pers.	Nb mal. brut	Mal/100 pers.	Nb mal. brut	Mal/100 pers.
Maladies de l'appareil circulatoire	18	0,5	606	12,8	2 853	51,7	3 050	132,9
Tumeurs	9	0,3	43	1,0	282	5,3	306	13,0
Maladies de l'appareil respiratoire	893	26,5	1 500	32,3	1 661	30,1	932	40,1
Maladies de l'oreille et troubles de l'audition	162	4,7	149	3,1	421	7,6	424	18,1
Maladies de l'œil et troubles de la vue	841	25,3	2 250	49,0	4 973	90,1	2 786	122,0
Maladies de la bouche et des dents	118	3,6	545	11,8	1 045	19,2	325	13,8
Maladies de l'appareil digestif	101	3,1	572	12,6	1 421	26,0	907	39,8
Maladies du système ostéo-articulaire	90	2,8	1 015	22,1	3 664	66,6	2 591	115,0
Maladies ou problèmes génito-urinaires	39	1,2	398	8,8	645	11,6	427	17,9
Maladies endocriniennes et métaboliques	129	3,8	578	12,4	2 425	43,9	1 938	82,3
Maladies ou problèmes psychiques	91	2,7	768	17,2	1 397	26,2	631	28,1
Maladies du système nerveux	64	1,9	508	10,9	867	15,7	448	19,9
Maladies de la peau	315	9,6	571	12,1	523	9,4	185	7,5
Maladies infectieuses et parasitaires	43	1,3	98	2,3	98	1,7	47	2,0
Maladies du sang et organes hématopoïétiques	7	0,2	32	0,6	45	0,8	26	1,1
Affections congénitales, périnatales, anomalies chromosomiques	62	1,9	62	1,3	44	0,8	17	0,8
Symptômes, maladies illisibles	132	4,0	228	5,0	376	6,9	292	13,2
Causes externes, lésions traumatiques et facteurs influant sur l'état de santé	335	10,3	567	12,1	1 001	18,6	823	35,7

Source : *Irdes-ESPS 2008*

Tableau 18
Prévalence des problèmes de santé selon le sexe

	Hommes 7 752			Femmes 8 189			Ensemble 15 941	
	Nb mal. brut	Mal/100 pers.	Ind. à âge	Nb mal. brut	Mal/100 pers.	Ind. à âge	Nb mal. brut	Mal/100 pers.
Hypertension artérielle	1 041	14,3	0,99	1 193	16,6	1,01	2 234	15,5
Angine de poitrine	134	1,9	1,37	79	1,2	0,72	213	1,5
Infarctus du myocarde	120	1,7	1,66	38	0,6	0,49	158	1,1
Trouble du rythme cardiaque	345	4,9	1,12	319	4,5	0,91	664	4,7
Accident vasculaire cérébral avec ou sans séquelles	91	1,2	1,16	76	1,0	0,87	167	1,1
Artérite des membres inférieurs (maladies des artères)	102	1,5	1,48	53	0,7	0,62	155	1,1
Varices	286	3,8	0,53	839	10,9	1,39	1 125	7,5
Hémorroïdes	377	5,0	0,88	533	6,6	1,11	910	5,8
Autres maladies cardio-vasculaires	325	4,3	0,74	578	7,9	1,20	903	6,2
Cancers	228	3,2	0,94	294	4,0	1,05	522	3,6
Tumeurs bénignes	49	0,6	0,85	69	0,9	1,12	118	0,8
Bronchite chronique, emphysème, BPCO	156	2,1	1,00	166	2,3	1,00	322	2,2
Insuffisance respiratoire	117	1,7	1,21	93	1,3	0,83	210	1,5
Asthme	359	4,6	0,91	441	5,4	1,08	800	5,0
Autres maladies respiratoires	80	1,0	0,93	90	1,2	1,06	170	1,1
Rhinite allergique (rhume des foins)	554	7,2	0,85	778	9,7	1,14	1 332	8,5
Autres maladies de l'oreille	49	0,6	0,79	78	1,0	1,18	127	0,8
Problème d'audition	400	5,3	1,10	360	5,0	0,92	760	5,1
Glaucome	93	1,3	0,86	135	1,9	1,12	228	1,6
Cataracte	166	2,3	0,77	288	4,3	1,17	454	3,4
Strabisme	89	1,1	0,80	137	1,6	1,19	226	1,4
Troubles de la vue	4 062	53,7	0,89	5 432	68,9	1,10	9 494	61,7
Autres maladies ou problèmes oculaires	182	2,5	0,85	266	3,7	1,13	448	3,1
Maladies concernant la bouche, les dents et les gencives	782	10,3	0,79	1 251	15,7	1,18	2 033	13,1
Ulcère de l'estomac ou du duodénum	159	2,2	1,01	174	2,3	0,99	333	2,2
Reflux oesophagien (reflux acide)	475	6,2	0,93	584	7,6	1,06	1 059	6,9
Douleurs intestinales chroniques, colite, diarrhée chronique	298	4,1	0,76	523	6,7	1,21	821	5,4
Autres problèmes digestifs	229	3,2	0,77	393	5,5	1,19	622	4,4
Cirrhose du foie	18	0,2	1,12	15	0,2	0,90	33	0,2
Hépatites chroniques virales	44	0,6	1,08	43	0,6	0,94	87	0,6
Autres maladies du foie	23	0,3	1,04	23	0,3	0,97	46	0,3
Lombalgie (mal de rein), sciatique, lumbago	912	11,9	0,93	1 129	14,3	1,06	2 041	13,2
Arthrose du genou	462	6,4	0,81	713	10,1	1,15	1 175	8,3
Arthrose de la hanche	234	3,2	0,82	359	5,1	1,14	593	4,2
Arthrose, autre localisation	341	4,6	0,64	750	10,2	1,29	1 091	7,6
Scoliose	169	2,2	0,59	416	5,2	1,36	585	3,8
Ostéoporose	32	0,5	0,16	393	5,7	1,66	425	3,2
Polyarthrite rhumatoïde	41	0,6	0,55	116	1,6	1,36	157	1,1
Spondylartrite ankylosante	26	0,3	1,02	27	0,3	0,98	53	0,3
Autres maladies concernant les os et les articulations	557	7,4	0,94	683	8,5	1,05	1 240	8,0
Infection urinaire fréquente	68	1,0	0,36	374	4,7	1,54	442	2,9
Adénome de la prostate	317	4,5	2,29	2	0,0	0,01	319	2,2

.../...

Tableau 18 (suite)
Prévalence des problèmes de santé selon le sexe

	Hommes 7 752			Femmes 8 189			Ensemble 15 941	
	Nb mal. brut	Mal/ 100 pers.	Ind. à âge	Nb mal. brut	Mal/ 100 pers.	Ind. à âge	Nb mal. brut	Mal/ 100 pers.
Troubles des règles (cycles très irréguliers, absence de règles)	2	0,0	0,01	414	4,8	1,91	416	2,6
Autres troubles génitaux et urinaires	73	1,0	0,45	259	3,4	1,48	332	2,2
Diabète	371	5,2	1,23	290	3,9	0,82	661	4,5
Affection de la thyroïde (goitre, hyper ou hypothyroïdie)	76	1,0	0,24	551	7,1	1,63	627	4,2
Cholestérol, triglycérides (trop de lipides dans le sang)	947	12,7	1,05	936	12,8	0,96	1 883	12,7
Autres maladies endocriniennes ou métaboliques	898	11,9	1,01	1 002	12,5	1,00	1 900	12,2
Dépression (dépression nerveuse)	258	3,6	0,64	593	7,8	1,31	851	5,8
Anxiété	543	7,4	0,71	1 052	13,7	1,25	1 595	10,7
Trouble du comportement alimentaire	71	1,0	0,55	202	2,6	1,41	273	1,8
Autres maladies ou problèmes psychiques	91	1,2	1,12	77	1,0	0,89	168	1,1
Migraine	295	3,8	0,54	830	10,1	1,41	1 125	7,1
Epilepsie	78	1,0	1,27	48	0,6	0,76	126	0,8
Maladie de Parkinson	16	0,2	1,04	17	0,3	0,97	33	0,2
Maladie d'Alzheimer	10	0,1	0,73	22	0,3	1,19	32	0,2
Autres maladies neurologiques	217	3,0	0,81	354	4,9	1,16	571	4,0
Eczéma	329	4,3	0,88	447	5,3	1,11	776	4,8
Psoriasis	192	2,5	0,98	219	2,6	1,01	411	2,6
Autres maladies de la peau	169	2,2	0,85	238	2,9	1,13	407	2,5
Maladies infectieuses et parasitaires	126	1,7	0,92	160	2,0	1,07	286	1,9
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques	41	0,5	0,81	69	0,8	1,16	110	0,7
Affections congénitales, périnatales, anomalies chromosomiques	53	0,7	1,00	53	0,6	1,00	106	0,7
Infirmité, handicap de naissance	46	0,6	1,19	33	0,4	0,83	79	0,5
Symptômes, maladies illisibles	373	5,0	0,75	656	8,5	1,21	1 029	6,9
Causes externes, facteurs influents l'état de santé	1 041	13,9	0,84	1 527	19,8	1,14	2 568	17,0
Handicap moteur acquis (amputation, séquelle accident,...)	100	1,4	1,35	58	0,8	0,71	158	1,1
Otite	117	1,4	0,88	152	1,7	1,11	269	1,6
Angine	118	1,5	0,80	181	2,1	1,18	299	1,8
Sinusite	191	2,5	0,81	294	3,6	1,17	485	3,1
Rhinopharyngite	243	3,1	0,79	378	4,5	1,20	621	3,9
Bronchite aiguë	152	1,9	0,98	166	2,1	1,02	318	2,0
Grippe ou état grippal	206	2,7	1,01	223	2,6	0,99	429	2,6

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 19
Prévalence des problèmes de santé par classe d'âge

	Moins de 16 ans 3 305		16 à 39 ans 4 673		40 à 64 ans 5 631		65 ans et plus 2 331	
	Nb mal. brut	Mal/100 pers.	Nb mal. brut	Mal/100 pers.	Nb mal. brut	Mal/100 pers.	Nb mal. brut	Mal/100 pers.
Hypertension artérielle	1	0,0	78	1,6	989	18,2	1 165	50,8
Angine de poitrine	1	0,0	6	0,1	48	0,9	158	6,9
Infarctus du myocarde			1	0,0	67	1,2	90	3,8
Trouble du rythme cardiaque	7	0,2	49	1,0	224	4,2	383	16,8
Accident vasculaire cérébral avec ou sans séquelles	1	0,0	8	0,1	62	1,1	96	4,0
Artérite des membres inférieurs (maladies des artères)	1	0,0	2	0,0	65	1,2	87	3,9
Varices			183	3,8	548	9,8	394	17,6
Hémorroïdes	2	0,1	209	4,5	494	8,7	205	8,6
Autres maladies cardio-vasculaires	5	0,1	70	1,5	356	6,5	472	20,5
Cancers	5	0,1	20	0,5	222	4,2	275	11,7
Tumeurs bénignes	4	0,1	23	0,5	60	1,1	31	1,3
Bronchite chronique, emphysème, BPCO	24	0,7	42	0,9	113	2,1	143	6,3
Insuffisance respiratoire	8	0,3	9	0,2	78	1,4	115	5,1
Asthme	182	5,3	269	5,8	244	4,4	105	4,5
Autres maladies respiratoires	34	1,0	34	0,8	61	1,1	41	1,9
Rhinite allergique (rhume des foins)	172	5,2	510	11,2	472	8,5	178	7,6
Autres maladies de l'oreille	14	0,4	18	0,4	61	1,1	34	1,5
Problème d'audition	33	1,0	67	1,4	294	5,3	366	15,6
Glaucome			11	0,2	101	2,0	116	5,0
Cataracte	1	0,0	8	0,2	85	1,6	360	16,1
Strabisme	61	1,8	85	1,7	62	1,1	18	0,9
Troubles de la vue	749	22,6	2 069	45	4 563	82,5	2 113	91,7
Autres maladies ou problèmes oculaires	30	0,9	77	1,8	162	2,9	179	8,3
Maladies concernant la bouche, les dents et les gencives	118	3,6	545	11,8	1 045	19,2	325	13,8
Ulcère de l'estomac ou du duodénum			55	1,2	173	3,2	105	4,5
Reflux oesophagien (reflux acide)	32	1,0	187	4,1	550	10,0	290	12,2
Douleurs intestinales chroniques, colite, diarrhée chronique	32	1,0	220	4,9	378	6,9	191	8,4
Autres problèmes digestifs	33	1,0	82	1,8	235	4,4	272	12,5
Cirrhose du foie			2	0,1	17	0,3	14	0,6
Hépatites chroniques virales	2	0,1	15	0,3	46	0,9	24	1,0
Autres maladies du foie	2	0,1	11	0,3	22	0,4	11	0,6
Lombalgie (mal de rein), sciatique, lumbago	6	0,2	358	7,8	1 188	21,1	489	20,7
Arthrose du genou	3	0,1	67	1,5	514	9,5	591	26,7
Arthrose de la hanche			19	0,4	221	4,1	353	15,6
Arthrose, autre localisation	5	0,2	72	1,6	571	10,6	443	20,0
Scoliose	21	0,7	223	4,8	237	4,3	104	4,4
Ostéoporose			3	0,1	152	3,0	270	12,6
Polyarthrite rhumatoïde	1	0,0	8	0,1	79	1,5	69	3,2
Spondylartrite ankylosante			14	0,3	26	0,5	13	0,5
Autres maladies concernant les os et les articulations	54	1,7	251	5,5	676	11,9	259	11,4

.../...

Tableau 19 (suite)
Prévalence des problèmes de santé par classe d'âge

	Moins de 16 ans 3 305		16 à 39 ans 4 673		40 à 64 ans 5 631		65 ans et plus 2 331	
	Nb mal. brut	Mal/100 pers.	Nb mal. brut	Mal/100 pers.	Nb mal. brut	Mal/100 pers.	Nb mal. brut	Mal/100 pers.
Infection urinaire fréquente	12	0,4	120	2,6	185	3,4	125	5,5
Adénome de la prostate					76	1,4	243	9,8
Troubles des règles (cycles très irréguliers, absence de règles)	15	0,4	206	4,5	193	3,3	2	0,1
Autres troubles génitaux et urinaires	12	0,3	72	1,7	191	3,6	57	2,6
Diabète	2	0,1	20	0,4	286	5,2	353	14,8
Affection de la thyroïde (goitre, hyper ou hypothyroïdie)	4	0,1	83	1,8	329	6,0	211	9,3
Cholestérol, triglycérides (trop de lipides dans le sang)	1	0,0	115	2,5	942	17,2	824	35,2
Autres maladies endocriniennes ou métaboliques	122	3,6	360	7,7	868	15,5	550	23,0
Dépression (dépression nerveuse)	4	0,1	172	3,9	473	9,0	202	9,1
Anxiété	43	1,3	414	9,2	754	14,0	384	17,1
Trouble du comportement alimentaire	15	0,4	123	2,8	108	2,1	27	1,2
Autres maladies ou problèmes psychiques	29	0,9	59	1,4	62	1,2	18	0,7
Migraine	35	1,1	412	8,8	561	9,9	117	5,2
Epilepsie	17	0,5	37	0,8	48	1,0	24	0,9
Maladie de Parkinson					6	0,1	27	1,2
Maladie d'Alzheimer					1	0,0	31	1,3
Autres maladies neurologiques	12	0,4	59	1,3	251	4,6	249	11,4
Eczéma	229	7,0	255	5,4	210	3,8	82	3,4
Psoriasis	16	0,4	141	3,0	193	3,4	61	2,4
Autres maladies de la peau	70	2,1	175	3,7	120	2,1	42	1,7
Maladies infectieuses et parasitaires	43	1,3	98	2,3	98	1,7	47	2,0
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques	7	0,2	32	0,6	45	0,8	26	1,1
Affections congénitales, périnatales, anomalies chromosomiques	43	1,3	35	0,7	21	0,4	7	0,4
Infirmité, handicap de naissance	19	0,6	27	0,6	23	0,4	10	0,4
Symptômes, maladies illisibles	132	4,0	228	5,0	376	6,9	292	13,2
Causes externes, facteurs influents l'état de santé	334	10,3	537	11,4	926	17,2	771	33,5
Handicap moteur acquis (amputation, séquelle accident...)	1	0,0	30	0,7	75	1,5	52	2,2
Otite	115	3,4	64	1,3	66	1,1	24	1,0
Angine	89	2,5	119	2,6	58	1,0	33	1,4
Sinusite	31	0,9	151	3,2	222	4,0	81	3,4
Rhinopharyngite	222	6,8	156	3,4	169	3,0	74	3,2
Bronchite aiguë	53	1,5	66	1,4	102	1,9	97	3,9
Grippe ou état grippal	78	2,2	144	3,0	142	2,5	65	2,7

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 20
Nombre de maladies déclarées par personne, par sexe
(hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction)

	Hommes 7 752		Femmes 8 189		Ensemble 15 941	
	Effectif brut	Pourcentage pondéré	Effectif brut	Pourcentage pondéré	Effectif brut	Pourcentage pondéré
Nombre de maladies						
0	2 489	31,1	1 891	21,7	4 380	26,1
1	1 699	21,4	1 538	17,9	3 237	19,6
2	1 082	13,9	1 130	13,5	2 212	13,7
3	748	9,9	870	10,6	1 618	10,3
4	474	6,2	680	8,6	1 154	7,5
5	347	4,7	530	6,8	877	5,8
6	250	3,5	385	5,0	635	4,3
7	202	2,7	321	4,3	523	3,5
8	125	1,7	202	2,8	327	2,3
9	117	1,6	172	2,4	289	2,1
10 et +	219	3,1	470	6,5	689	4,9
Ensemble	7 752	100,0	8 189	100,0	15 941	100,0

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 21
Nombre de maladies déclarées par personne, par classe d'âge
(hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction)

	Moins de 16 ans 3 305		16 à 39 ans 4 673		40 à 64 ans 5 631		65 ans et plus 2 331		Ensemble	
	Effectif brut	Pourcentage pondéré	Effectif brut	Pourcentage pondéré	Effectif brut	Pourcentage pondéré	Effectif brut	Pourcentage pondéré	Effectif brut	Pourcentage pondéré
Nombre de maladies										
0	1 830	55,5	1 590	33,8	883	15,0	77	3,0	4 380	26,1
1	846	25,6	1 188	25,2	1 069	18,5	134	5,6	3 237	19,6
2	357	10,7	750	16,0	905	16,0	200	8,4	2 212	13,7
3	158	4,7	438	9,5	754	13,7	268	11,0	1 618	10,3
4	53	1,6	259	5,6	584	10,5	257	11,1	1 154	7,5
5	34	1,0	177	3,9	407	7,3	259	11,3	877	5,8
6	13	0,4	90	2,0	278	5,1	254	10,8	635	4,3
7	5	0,2	65	1,4	221	4,0	232	10,0	523	3,5
8	3	0,1	45	1,0	135	2,5	144	6,4	327	2,3
9	3	0,1	20	0,5	116	2,2	150	6,6	289	2,1
10 et +	3	0,1	51	1,0	279	5,2	356	15,9	689	4,9
Ensemble	3 305	100,0	4 673	100,0	5 631	100,0	2 331	100,0	15 941	100,0

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 22
Nombre moyen de maladies déclarées par personne
(hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction)
Nombre de personnes ayant répondu = 15 941

	Effectif brut	Nombre moyen de maladies (effectif pondéré)	Indice
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
Moins de 16 ans	3 305	0,8	
16 à 39 ans	4 673	1,7	
40 à 64 ans	5 631	3,4	
65 ans et plus	2 331	6,0	
Inconnu / refus	1		
Sexe de la personne			
Homme	7 752	2,3	
Femme	8 189	3,3	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	6 698	2,3	0,88
Chômeur	818	3,1	1,24
Retraité / veuf	3 052	5,5	1,05
Femme au foyer	675	4,6	1,10
Autre inactif	251	6,8	2,20
Etudiant, enfant	4 444	0,9	0,87
Inconnu / refus	3		
Milieu social			
Agriculteur	694	3,6	0,89
Artisan commerçant	1 383	3,1	0,98
Cadre et profession intellectuelle	2 626	2,5	0,89
Profession intermédiaire	3 252	2,8	0,99
Employé administratif	1 325	3,2	1,07
Employé de commerce	752	3,4	1,12
Ouvrier qualifié	4 065	2,7	1,01
Ouvrier non qualifié	1 679	3,1	1,10
Inactifs n'ayant jamais travaillé	165	2,8	1,14
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	93	5,4	1,26
Maternelle, primaire, CEP	2 038	5,5	1,08
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	4 390	3,3	1,02
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT),	1 813	2,9	0,97
Baccalauréat			
Supérieur	2 845	2,7	0,92
Autre	64		
Enfant, étude en cours	4 444	0,9	0,87
Inconnu / refus	254		

.../...

Tableau 22 (suite)
Nombre moyen de maladies déclarées par personne
(hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction)
Nombre de personnes ayant répondu = 15 941

	Effectif brut	Nombre moyen de maladies (effectif pondéré)	Indice
Variables sociodémographiques (... suite)			
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	2 958	3,3	1,15
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	2 755	2,9	1,01
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	2 725	2,7	1,00
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	2 829	2,6	0,98
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	2 692	2,8	0,92
Revenu non renseigné	1 982	2,9	0,93
Taille du ménage			
1 personne	1 354	4,5	1,09
2 personnes	4 359	4,1	1,03
3 personnes	3 075	2,4	1,02
4 personnes	4 278	1,6	0,86
5 personnes	2 058	1,5	0,82
6 personnes et plus	817	1,5	0,92
Type de ménage			
Personne seule	1 354	4,5	1,09
Famille monoparentale	1 288	2,5	1,07
Couple sans enfant	3 707	4,2	1,03
Couple avec enfant(s)	9 020	1,8	0,90
Autres	572	3,1	1,09
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	4 893	2,7	0,95
Unité urbaine < 20 000 habitants	3 176	3,0	1,03
20 000 à 199 999 habitants	2 920	3,0	1,02
200 000 à 1 999 999 habitants	3 136	2,9	1,05
Unité urbaine de Paris	1 816	2,6	0,98
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	13 673	2,8	1,01
MSA	996	3,6	0,93
RSI	819	3,1	0,93
Autre régime ou Inconnu	453	2,8	0,95
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	2 294	6,1	1,40
Non	13 642	2,3	0,88
Inconnu / refus	5		
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	13 596	2,9	0,98
Bénéficie de la CMU complémentaire	1 307	2,8	1,34
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	782	3,1	1,03
Autre, ne sait pas	256	2,5	0,96

.../...

Tableau 22 (suite)
Nombre moyen de maladies déclarées par personne
(hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction)
Nombre de personnes ayant répondu = 15 941

	Effectif brut	Nombre moyen de maladies (effectif pondéré)	Indice
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	575	8,0	1,77
5 à 6	2 272	5,7	1,34
7 à 8	6 181	2,9	0,94
9 à 10	6 197	1,1	0,59
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	716		
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	4 513	0,9	0,51
Bon	7 838	2,4	0,84
Moyen	2 936	5,7	1,36
Mauvais	456	8,5	1,84
Très mauvais	85	10,3	2,18
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	113		
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	3 594	5,7	1,44
Non	11 450	1,8	0,74
Ne sait pas	562	4,1	1,31
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	335		
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	649	7,7	1,68
Oui, limité	1 896	5,9	1,45
Non	13 038	2,1	0,82
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	358		
Ensemble	15 941	2,9	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 23
Personnes portant des lunettes ou des lentilles
Nombre de personnes ayant répondu = 14 804
Non réponses = 1 137

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparable
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
Moins de 16 ans	664	24,3	
16 à 39 ans	1 870	43,8	
40 à 64 ans	3 998	74,4	
65 ans et plus	1 958	86,5	
Sexe de la personne			
Homme	3 690	53,2	
Femme	4 800	64,5	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	3 790	59,5	0,98
Chômeur	389	51,9	0,90
Retraité / veuf	2 594	87,2	1,05
Femme au foyer	437	71,2	0,95
Autre inactif	163	71,2	1,03
Etudiant, enfant	1 116	29,8	0,99
Inconnu / refus	1		
Milieu social			
Agriculteur	406	63,6	0,91
Artisan commerçant	753	60,9	0,98
Cadre et profession intellectuelle	1 572	64,2	1,09
Profession intermédiaire	1 853	62,4	1,06
Employé administratif	698	59,9	1,00
Employé de commerce	348	54,8	0,91
Ouvrier qualifié	1 998	54,5	0,96
Ouvrier non qualifié	800	55,5	0,95
Inactifs n'ayant jamais travaillé	62	47,8	0,93
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	52	65,0	0,87
Maternelle, primaire, CEP	1 603	82,6	1,01
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	2 580	63,4	0,94
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	1 083	63,1	1,01
Supérieur	1 865	67,7	1,09
Autre	45		
Enfant, étude en cours	1 116	29,8	0,99
Inconnu / refus	146		
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	1 323	53,1	0,91
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	1 366	55,5	0,96
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	1 416	57,3	1,00
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	1 527	58,9	1,02
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	1 752	69,0	1,10
Revenu non renseigné	1 106	61,8	0,99

.../...

Tableau 23 (suite)
Personnes portant des lunettes ou des lentilles
Nombre de personnes ayant répondu = 14 804
Non réponses = 1 137

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparable
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	971	74,0	1,03
2 personnes	3 263	77,2	1,06
3 personnes	1 509	52,8	0,99
4 personnes	1 709	43,8	0,93
5 personnes	756	40,8	0,91
6 personnes et plus	282	37,8	0,89
Type de ménage			
Personne seule	971	74,0	1,03
Famille monoparentale	581	50,9	0,96
Couple sans enfant	2 902	80,0	1,07
Couple avec enfant(s)	3 764	45,9	0,95
Autres	272	51,7	0,89
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	2 529	57,7	0,97
Unité urbaine < 20 000 habitants	1 737	60,6	1,00
20 000 à 199 999 habitants	1 606	62,2	1,03
200 000 à 1 999 999 habitants	1 612	57,0	0,98
Unité urbaine de Paris	1 006	60,0	1,05
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	7 200	58,8	1,01
MSA	567	62,5	0,90
RSI	482	64,5	1,01
Autre régime ou Inconnu	241	59,1	1,00
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	1 699	79,1	1,05
Non	6 788	55,4	0,99
Inconnu / refus	3		
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	7 525	60,9	1,02
Bénéficie de la CMU complémentaire	470	42,7	0,86
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	365	51,2	0,88
Autre, ne sait pas	130	54,5	0,98

.../...

Tableau 23 (suite)
Personnes portant des lunettes ou des lentilles
Nombre de personnes ayant répondu = 14 804
Non réponses = 1 137

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparable
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	440	81,2	1,06
5 à 6	1655	76,7	1,03
7 à 8	3765	65,6	1,03
9 à 10	2261	41,7	0,92
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	369		
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	1516	38,6	0,91
Bon	4398	61,3	1,01
Moyen	2112	76,4	1,03
Mauvais	351	81,8	1,05
Très mauvais	59	73,5	0,93
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	54		
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	2611	77,1	1,08
Non	5346	52,2	0,96
Ne sait pas	324	62,9	0,98
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	209		
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	470	77,3	1,01
Oui, limité	1339	75,0	1,02
Non	6491	55,4	0,99
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	190		
Ensemble	8490	59,2	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Indicateurs synthétiques d'état de santé en 2008

Tableau 24
Distribution du risque vital « maladie » le plus élevé de l'individu, selon le sexe
(hors maladies des dents et du parodonte et les anomalies de la réfraction)

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré
Niveau de risque vital						
Aucun indice de risque vital	2 044	25,9	2 191	25,8	4 235	25,8
Pronostic péjoratif très faible	260	3,5	827	10,0	1 087	6,9
Pronostic péjoratif faible	1 915	25,1	2 310	29,5	4 225	27,4
Risque possible	642	8,9	666	9,0	1 308	8,9
Pronostic probablement mauvais	355	4,9	273	3,7	628	4,3
Pronostic sûrement mauvais	47	0,6	31	0,4	78	0,5
Pas de maladies déclarées	2 489	31,1	1 891	21,7	4 380	26,2
Total	7 752	100,0	8 189	100,0	15 941	100,0

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 25
Distribution du risque vital « maladie » le plus élevé de l'individu, selon la classe d'âge
(hors maladies des dents et du parodonte et les anomalies de la réfraction)

	Moins de 16 ans		16 à 39 ans		40 à 64 ans		65 ans et plus	
	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré
Niveau de risque vital								
Aucun indice de risque vital	1 033	31,4	1 662	35,7	1 375	23,7	165	7,1
Pronostic péjoratif très faible	53	1,6	318	6,8	578	10,3	138	6,1
Pronostic péjoratif faible	307	9,0	882	19,0	2 010	36,4	1 025	44,1
Risque possible	66	1,9	187	4,0	511	9,5	544	23,7
Pronostic probablement mauvais	16	0,5	31	0,6	237	4,3	344	14,6
Pronostic sûrement mauvais	0	0,0	3	0,1	37	0,7	38	1,6
Pas de maladies déclarées	1 830	55,5	1 590	33,8	883	15,0	77	3,0
Total	3 305	100,0	4 673	100,0	5 631	100,0	2 331	100,0

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 26
Distribution de la note de santé perçue selon le sexe chez les personnes de 16 ans et plus

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré
Note (0 : très mauvais état de santé - 10 : excellent état de santé)						
0	22	0,4	18	0,3	40	0,4
1	15	0,3	16	0,3	31	0,3
2	25	0,5	40	0,7	65	0,6
3	62	1,2	75	1,3	137	1,2
4	133	2,4	158	2,6	291	2,5
5	532	9,6	664	11,4	1 196	10,5
6	420	7,4	599	10,0	1 019	8,8
7	996	17,4	1 104	17,6	2 100	17,5
8	1 717	29,3	1 813	28,4	3 530	28,8
9	997	17,2	971	14,9	1 968	16,0
10	841	14,3	843	12,7	1 684	13,4
Total	5 760	100,0	6 301	100,0	12 061	100,0

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 27
Distribution de la note de santé perçue par classe d'âge chez les personnes de 16 ans et plus

	16 à 39 ans		40 à 64 ans		65 ans et plus	
	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré
Note (0 : très mauvais état de santé - 10 : excellent état de santé)						
0	4	0,1	12	0,2	24	1,2
1	5	0,1	13	0,3	13	0,8
2	10	0,2	33	0,7	22	1,0
3	15	0,3	61	1,1	61	3,1
4	39	0,9	121	2,2	131	6,3
5	152	3,4	533	10,2	510	24,1
6	193	4,4	510	9,5	316	15,3
7	570	12,6	1 112	20,9	418	19,3
8	1 377	30,7	1 710	31,2	443	20,3
9	1 084	24,2	770	13,9	114	5,5
10	1 084	23,3	531	9,8	69	3,3
Total	4 533	100,0	5 406	100,0	2 121	100,0

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 28
Distribution de l'état de santé déclaré selon le sexe chez les personnes de 16 ans et plus
Nombre de personnes ayant répondu = 12 534
Non réponses = 101

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré
Etat de santé perçu						
Très bon	1 296	21,2	1 161	17,2	2 457	19,1
Bon	3 209	53,2	3 498	52,6	6 707	52,9
Moyen	1 268	21,6	1 569	25,1	2 837	23,5
Mauvais	186	3,3	266	4,3	452	3,8
Très mauvais	38	0,7	44	0,8	82	0,7
Total	5 997	100,0	6 538	100,0	12 535	100,0

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 29
Distribution de l'état de santé déclaré par classe d'âge chez les personnes de 16 ans et plus

	16 à 39 ans		40 à 64 ans		65 ans et plus	
	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré
Etat de santé perçu						
Très bon	1 588	34,1	777	13,6	92	4,1
Bon	2 566	55,4	3 231	57,6	910	39,1
Moyen	440	9,4	1 344	24,5	1 052	45,7
Mauvais	46	1,0	206	3,7	200	9,1
Très mauvais	5	0,1	29	0,6	48	2,0
Total	4 645	100,0	5 587	100,0	2 302	100,0

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 30
Personnes de 16 ans et plus se déclarant en « moyen », « mauvais », « très mauvais » état de santé
Nombre de personnes ayant répondu = 12 534
Non réponses = 101

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
16 à 39 ans	491	10,5	
40 à 64 ans	1 579	28,7	
65 ans et plus	1 300	56,8	
Sexe de la personne			
Homme	1 491	25,5	
Femme	1 879	30,2	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	1 115	16,7	0,81
Chômeur	251	30,7	1,64
Retraité / veuf	1 477	49,7	1,02
Femme au foyer	266	42,4	1,25
Autre inactif	199	81,8	3,10
Etudiant, enfant	62	5,4	0,51
Milieu social			
Agriculteur	233	41,5	1,03
Artisan commerçant	285	27,4	0,86
Cadre et profession intellectuelle	345	17,5	0,64
Profession intermédiaire	598	24,2	0,90
Employé administratif	294	29,8	1,06
Employé de commerce	199	36,5	1,26
Ouvrier qualifié	921	29,7	1,15
Ouvrier non qualifié	457	36,7	1,32
Inactifs n'ayant jamais travaillé	38	31,1	1,36
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	56	63,7	1,61
Maternelle, primaire, CEP	1 104	55,9	1,20
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	1 283	30,0	1,09
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	361	20,8	0,86
Supérieur	400	14,9	0,65
Autre	20		
Enfant, étude en cours	62	5,4	0,51
Inconnu / refus	84		
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	839	41,6	1,39
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	656	33,2	1,16
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	518	25,2	0,95
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	454	21,0	0,83
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	419	19,0	0,67
Revenu non renseigné	484	31,2	1,02

.../...

Tableau 30 (suite)
Personnes de 16 ans et plus se déclarant en « moyen », « mauvais », « très mauvais » état de santé
Nombre de personnes ayant répondu = 12 534
Non réponses = 101

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	545	40,1	1,09
2 personnes	1 523	35,8	1,01
3 personnes	548	21,4	1,01
4 personnes	461	15,5	0,82
5 personnes	198	15,1	0,81
6 personnes et plus	95	19,9	1,12
Type de ménage			
Personne seule	545	40,1	1,09
Famille monoparentale	250	26,5	1,17
Couple sans enfant	1 352	36,6	1,00
Couple avec enfant(s)	1 047	16,6	0,86
Autres	176	35,7	1,31
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	1 006	27,5	0,96
Unité urbaine < 20 000 habitants	729	30,1	1,03
20 000 à 199 999 habitants	617	27,8	0,98
200 000 à 1 999 999 habitants	659	28,0	1,04
Unité urbaine de Paris	359	26,1	1,01
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	2 766	27,0	1,00
MSA	321	39,9	1,02
RSI	180	28,8	0,88
Autre régime ou Inconnu	103	30,9	1,04
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	1 457	68,1	1,66
Non	1 910	19,0	0,76
Inconnu / refus	3		
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficiaire d'une Couverture complémentaire privée	2 763	26,8	0,94
Bénéficiaire de la CMU complémentaire	324	39,3	1,96
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	231	36,7	1,29
Autre, ne sait pas	52	26,5	1,07

.../...

Tableau 30 (suite)
Personnes de 16 ans et plus se déclarant en « moyen », « mauvais », « très mauvais » état de santé
Nombre de personnes ayant répondu = 12 534
Non réponses = 101

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	531	94,9	2,27
5 à 6	1 743	79,2	2,08
7 à 8	861	15,7	0,58
9 à 10	31	1,0	0,05
Inconnu / refus	204		
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	1 933	59,2	1,62
Non	1 038	12,7	0,53
Ne sait pas	281	56,7	1,98
Inconnu / refus	118		
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	569	91,5	2,12
Oui, limité	1 267	71,7	1,90
Non	1 410	14,8	0,59
Inconnu / refus	124		
Ensemble	3 370	28,0	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 31
Personnes de 16 ans et plus se déclarant limitées ou fortement limitées dans les activités
que font les gens habituellement depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé
Nombre de personnes ayant répondu = 12 337
Non réponses = 298

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
16 à 39 ans	377	8,1	
40 à 64 ans	1 086	20,1	
65 ans et plus	971	43,6	
Sexe de la personne			
Homme	1 118	19,5	
Femme	1 316	21,5	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	719	10,8	0,73
Chômeur	172	21,7	1,61
Retraité / veuf	1 104	38,0	1,03
Femme au foyer	172	28,5	1,16
Autre inactif	192	81,8	4,40
Etudiant, enfant	75	6,8	0,83
Milieu social			
Agriculteur	175	32,1	1,04
Artisan commerçant	214	20,9	0,89
Cadre et profession intellectuelle	272	13,9	0,70
Profession intermédiaire	447	18,4	0,94
Employé administratif	208	20,8	1,01
Employé de commerce	118	22,3	1,05
Ouvrier qualifié	643	21,3	1,12
Ouvrier non qualifié	324	26,7	1,30
Inactifs n'ayant jamais travaillé	33	29,7	1,79
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	35	43,0	1,48
Maternelle, primaire, CEP	784	41,2	1,16
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	894	21,2	1,07
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	260	14,9	0,85
Supérieur	306	11,5	0,70
Autre	15		
Enfant, étude en cours	75	6,8	0,83
Inconnu / refus	65		
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	625	31,5	1,40
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	427	22,1	1,05
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	369	18,4	0,95
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	311	14,3	0,78
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	336	15,3	0,75
Revenu non renseigné	366	24,3	1,07

.../...

Tableau 31 (suite)
Personnes de 16 ans et plus se déclarant limitées ou fortement limitées dans les activités que font les gens habituellement depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé
Nombre de personnes ayant répondu = 12 337
Non réponses = 298

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	394	29,5	1,05
2 personnes	1 118	26,8	1,05
3 personnes	372	14,7	0,96
4 personnes	331	11,2	0,82
5 personnes	151	11,8	0,88
6 personnes et plus	68	14,5	1,12
Type de ménage			
Personne seule	394	29,5	1,05
Famille monoparentale	184	19,7	1,21
Couple sans enfant	989	27,3	1,03
Couple avec enfant(s)	740	11,9	0,85
Autres	127	26,4	1,34
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	767	21,4	1,02
Unité urbaine < 20 000 habitants	532	22,2	1,03
20 000 à 199 999 habitants	444	20,3	0,97
200 000 à 1 999 999 habitants	463	20,0	1,01
Unité urbaine de Paris	228	17,0	0,91
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	1 983	19,7	1,00
MSA	236	29,9	1,00
RSI	142	23,0	0,94
Autre régime ou Inconnu	73	22,2	1,00
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	1 176	56,2	1,81
Non	1 257	12,6	0,69
Inconnu / refus	1		
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	1 996	19,7	0,94
Bénéficie de la CMU complémentaire	231	28,0	1,93
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	166	27,0	1,26
Autre, ne sait pas	41	20,9	1,14

.../...

Tableau 31 (suite)
Personnes de 16 ans et plus se déclarant limitées ou fortement limitées dans les activités
que font les gens habituellement depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé
Nombre de personnes ayant répondu = 12 337
Non réponses = 298

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	479	88,7	2,74
5 à 6	1 095	51,0	1,80
7 à 8	658	12,1	0,61
9 à 10	70	2,0	0,14
Inconnu / refus	132		
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	34	1,3	0,10
Bon	548	8,4	0,45
Moyen	1 356	50,3	1,78
Mauvais	402	92,3	2,89
Très mauvais	78	95,9	2,86
Inconnu / refus	16		
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	1 617	50,2	1,83
Non	603	7,2	0,41
Ne sait pas	157	32,4	1,57
Inconnu / refus	57		
Ensemble	2 434	20,6	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 32
Personnes de 16 ans et plus se déclarant atteintes d'au moins une maladie
ou problème de santé chronique

Nombre de personnes ayant répondu = 11 817

Ne sait pas = 507

Non réponses = 311

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
16 à 39 ans	634	14,0	
40 à 64 ans	1 544	28,9	
65 ans et plus	1 165	53,4	
Sexe de la personne			
Homme	1 557	27,3	
Femme	1 786	29,5	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	1 254	19,1	0,86
Chômeur	202	25,5	1,24
Retraité / veuf	1 394	49,0	1,05
Femme au foyer	204	34,4	1,06
Autre inactif	156	69,4	2,58
Etudiant, enfant	133	11,7	0,83
Milieu social			
Agriculteur	200	37,0	0,95
Artisan commerçant	304	30,0	0,95
Cadre et profession intellectuelle	559	28,7	1,03
Profession intermédiaire	718	29,5	1,07
Employé administratif	299	31,2	1,10
Employé de commerce	149	28,2	0,98
Ouvrier qualifié	745	25,0	0,93
Ouvrier non qualifié	330	26,9	0,95
Inactifs n'ayant jamais travaillé	39	33,2	1,42
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	36	43,5	1,13
Maternelle, primaire, CEP	840	45,1	1,02
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	1 122	27,1	0,97
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	431	25,6	1,02
Supérieur	696	25,6	1,05
Autre	19	.	.
Enfant, étude en cours	133	11,7	0,83
Inconnu / refus	66		
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	670	33,6	1,11
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	542	28,2	0,97
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	498	25,1	0,92
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	516	24,3	0,93
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	660	30,1	1,05
Revenu non renseigné	457	30,4	1,00

.../...

Tableau 32 (suite)
Personnes de 16 ans et plus se déclarant atteintes d'au moins une maladie
ou problème de santé chronique

Nombre de personnes ayant répondu = 11 817

Ne sait pas = 507

Non réponses = 311

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	529	39,9	1,12
2 personnes	1 480	35,9	1,03
3 personnes	528	21,3	0,93
4 personnes	508	17,7	0,85
5 personnes	221	17,6	0,85
6 personnes et plus	77	17,3	0,87
Type de ménage			
Personne seule	529	39,9	1,12
Famille monoparentale	224	24,4	1,03
Couple sans enfant	1 328	37,2	1,04
Couple avec enfant(s)	1 128	18,4	0,86
Autres	134	28,5	1,02
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	974	27,0	0,93
Unité urbaine < 20 000 habitants	704	29,7	1,00
20 000 à 199 999 habitants	666	30,8	1,07
200 000 à 1 999 999 habitants	637	27,5	1,00
Unité urbaine de Paris	362	28,2	1,06
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	2 780	27,8	1,01
MSA	284	36,6	0,96
RSI	187	29,6	0,90
Autre régime ou Inconnu	92	28,2	0,93
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	1 471	71,5	1,79
Non	1 872	19,0	0,73
Inconnu / refus	.		
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	2 854	28,2	0,98
Bénéficie de la CMU complémentaire	225	28,3	1,30
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	213	34,0	1,17
Autre, ne sait pas	51	25,9	1,00

.../...

Tableau 32 (suite)
Personnes de 16 ans et plus se déclarant atteintes d'au moins une maladie
ou problème de santé chronique

Nombre de personnes ayant répondu = 11 817

Ne sait pas = 507

Non réponses = 311

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	429	80,4	1,99
5 à 6	1 176	55,6	1,50
7 à 8	1 308	24,5	0,88
9 à 10	290	8,4	0,40
Inconnu / refus	140		
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	134	5,8	0,29
Bon	1 255	19,8	0,74
Moyen	1 497	56,1	1,52
Mauvais	367	83,7	2,08
Très mauvais	69	89,5	2,12
Inconnu / refus	21		
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	496	83,0	2,01
Oui, limité	1 121	65,0	1,76
Non	1 661	17,8	0,69
Inconnu / refus	65		
Ensemble	3 343	28,5	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 33
Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés
à voir de près ou de loin sans lunettes ni lentilles
Nombre de personnes ayant répondu = 11 948
Non réponses = 687

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
16 à 39 ans	1 273	28,3	
40 à 64 ans	3 968	75,6	
65 ans et plus	1 786	87,7	
Sexe de la personne			
Homme	3 100	54,6	
Femme	3 927	65,1	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	3 366	51,6	0,96
Chômeur	360	46,9	0,96
Retraité / veuf	2 426	89,3	1,06
Femme au foyer	412	70,1	1,00
Autre inactif	171	79,0	1,17
Etudiant, enfant	290	26,4	0,92
Inconnu / refus	2		
Milieu social			
Agriculteur	372	69,6	0,97
Artisan commerçant	653	64,8	1,00
Cadre et profession intellectuelle	1 268	63,9	1,05
Profession intermédiaire	1 504	61,2	1,03
Employé administratif	600	62,3	1,04
Employé de commerce	311	59,3	0,99
Ouvrier qualifié	1 613	54,8	0,95
Ouvrier non qualifié	660	56,8	0,96
Inactifs n'ayant jamais travaillé	46	45,8	0,98
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	51	69,3	0,93
Maternelle, primaire, CEP	1 526	86,7	1,05
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	2 422	59,8	0,96
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	953	54,6	0,99
Supérieur	1 591	57,2	1,04
Autre	43		
Enfant, étude en cours	290	26,4	0,92
Inconnu / refus	151		
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	1 109	58,1	0,96
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	1 085	57,1	0,96
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	1 135	57,2	0,99
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	1 239	57,5	1,00
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	1 517	67,4	1,07
Revenu non renseigné	942	63,6	1,00

.../...

Tableau 33 (suite)
Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés
à voir de près ou de loin sans lunettes ni lentilles
Nombre de personnes ayant répondu = 11 948
Non réponses = 687

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	888	69,8	1,02
2 personnes	2 996	76,5	1,07
3 personnes	1 260	52,1	1,00
4 personnes	1 203	43,0	0,88
5 personnes	520	41,8	0,87
6 personnes et plus	160	36,7	0,81
Type de ménage			
Personne seule	888	69,8	1,02
Famille monoparentale	453	52,9	1,00
Couple sans enfant	2 689	79,0	1,08
Couple avec enfant(s)	2 746	45,4	0,91
Autres	251	57,5	1,00
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	2 099	58,8	0,97
Unité urbaine < 20 000 habitants	1 469	62,4	1,01
20 000 à 199 999 habitants	1 341	61,8	1,02
200 000 à 1 999 999 habitants	1 332	59,1	1,01
Unité urbaine de Paris	786	59,1	1,02
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	5 896	59,4	1,00
MSA	519	66,9	0,95
RSI	418	66,3	1,01
Autre régime ou Inconnu	194	58,4	0,99
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	1 573	80,3	1,06
Non	5 453	55,8	0,98
Inconnu / refus	1		
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	6 239	61,5	1,01
Bénéficie de la CMU complémentaire	356	45,9	0,90
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	335	54,8	0,96
Autre, ne sait pas	97	50,4	0,92

.../...

Tableau 33 (suite)
Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés
à voir de près ou de loin sans lunettes ni lentilles
Nombre de personnes ayant répondu = 11 948
Non réponses = 687

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	441	84,9	1,12
5 à 6	1 596	78,6	1,07
7 à 8	3 285	61,7	1,01
9 à 10	1 429	41,2	0,87
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	276		
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	904	38,6	0,86
Bon	3 684	58,4	0,99
Moyen	1 984	77,5	1,06
Mauvais	353	87,9	1,14
Très mauvais	65	84,8	1,07
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	37		
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	2 384	77,2	1,09
Non	4 149	52,1	0,95
Ne sait pas	318	69,6	1,12
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	176		
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	465	81,4	1,07
Oui, limité	1 267	78,0	1,08
Non	5 138	55,2	0,97
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	157		
Ensemble	7 027	60,2	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 34
Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés à entendre
sans l'aide d'un appareillage spécifique
Nombre de personnes ayant répondu = 12 419
Non réponses = 216

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
16 à 39 ans	99	2,1	
40 à 64 ans	497	9,2	
65 ans et plus	651	29,4	
Sexe de la personne			
Homme	695	12,0	
Femme	552	9,7	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	341	5,1	0,84
Chômeur	55	6,6	1,25
Retraité / veuf	736	25,2	1,06
Femme au foyer	65	12,7	1,07
Autre inactif	37	14,8	1,72
Etudiant, enfant	13	1,1	0,51
Milieu social			
Agriculteur	121	22,1	1,16
Artisan commerçant	136	13,6	1,05
Cadre et profession intellectuelle	163	8,5	0,82
Profession intermédiaire	218	9,1	0,90
Employé administratif	96	10,3	0,99
Employé de commerce	64	12,8	1,22
Ouvrier qualifié	296	9,9	1,01
Ouvrier non qualifié	145	12,7	1,17
Inactifs n'ayant jamais travaillé	8	8,7	1,11
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	13	16,8	0,98
Maternelle, primaire, CEP	457	24,7	1,12
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	444	10,8	1,07
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	119	7,1	0,85
Supérieur	166	6,1	0,77
Autre	9		
Enfant, étude en cours	13	1,1	0,51
Inconnu / refus	26		
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	253	13,7	1,11
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	208	11,1	0,99
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	203	10,1	1,03
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	187	9,0	1,00
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	206	9,5	0,88
Revenu non renseigné	190	12,2	0,98

.../...

Tableau 34 (suite)
Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés à entendre
sans l'aide d'un appareillage spécifique
Nombre de personnes ayant répondu = 12 419
Non réponses = 216

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	233	17,6	1,09
2 personnes	639	15,1	1,02
3 personnes	184	7,1	1,05
4 personnes	127	4,3	0,77
5 personnes	42	3,1	0,56
6 personnes et plus	22	5,0	0,99
Type de ménage			
Personne seule	233	17,6	1,09
Famille monoparentale	67	7,3	1,04
Couple sans enfant	593	16,1	1,03
Couple avec enfant(s)	292	4,7	0,80
Autres	62	13,1	1,23
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	423	11,9	1,06
Unité urbaine < 20 000 habitants	282	12,2	1,06
20 000 à 199 999 habitants	231	10,6	0,95
200 000 à 1 999 999 habitants	222	10,2	1,02
Unité urbaine de Paris	89	6,9	0,74
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	945	9,8	0,98
MSA	166	21,0	1,13
RSI	93	14,7	1,04
Autre régime ou Inconnu	43	13,1	1,04
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	464	23,1	1,19
Non	782	8,0	0,91
Inconnu / refus	1		
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	1 090	10,9	0,99
Bénéficie de la CMU complémentaire	69	8,6	1,46
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	75	12,1	1,03
Autre, ne sait pas	13	6,6	0,74

.../...

Tableau 34 (suite)
Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés à entendre
sans l'aide d'un appareillage spécifique
Nombre de personnes ayant répondu = 12 419
Non réponses = 216

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	142	27,0	1,35
5 à 6	413	20,1	1,21
7 à 8	484	9,2	0,92
9 à 10	116	3,4	0,56
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	92		
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	68	2,9	0,53
Bon	487	7,8	0,83
Moyen	533	20,3	1,22
Mauvais	129	30,4	1,58
Très mauvais	24	29,9	1,48
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	6		
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	582	18,8	1,18
Non	551	7,0	0,82
Ne sait pas	82	17,5	1,64
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	32		
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	160	25,9	1,25
Oui, limité	360	22,1	1,32
Non	688	7,5	0,85
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	39		
Ensemble	1 247	10,8	1

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 35
Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir au moins une limitation fonctionnelle physique
(marcher 500 mètres, monter et descendre les escaliers, se couper les ongles des pieds)
Nombre de personnes ayant répondu = 12 491
Non réponses = 144

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
16 à 39 ans	136	3,0	
40 à 64 ans	601	11,2	
65 ans et plus	988	45,0	
Sexe de la personne			
Homme	700	12,4	
Femme	1025	17,8	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	298	4,5	0,59
Chômeur	85	10,7	1,60
Retraité / veuf	1 040	36,5	1,04
Femme au foyer	156	27,4	1,27
Autre inactif	126	53,7	5,15
Etudiant, enfant	20	1,8	0,58
Milieu social			
Agriculteur	147	28,4	0,99
Artisan commerçant	167	17,1	0,91
Cadre et profession intellectuelle	164	8,7	0,63
Profession intermédiaire	265	11,5	0,83
Employé administratif	159	17,7	1,09
Employé de commerce	101	20,3	1,15
Ouvrier qualifié	443	15,1	1,15
Ouvrier non qualifié	253	21,6	1,38
Inactifs n'ayant jamais travaillé	26	24,7	1,97
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	40	50,8	1,95
Maternelle, primaire, CEP	775	41,8	1,22
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	514	12,6	0,94
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	150	8,8	0,76
Supérieur	163	6,5	0,63
Autre	9		
Enfant, étude en cours	20	1,8	0,58
Inconnu / refus	54		
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	489	26,4	1,42
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	331	17,7	1,09
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	261	13,7	0,99
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	194	9,4	0,76
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	186	9,1	0,64
Revenu non renseigné	264	18,0	1,01

.../...

Tableau 35 (suite)
Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir au moins une limitation fonctionnelle physique
(marcher 500 mètres, monter et descendre les escaliers, se couper les ongles des pieds)
Nombre de personnes ayant répondu = 12 491
Non réponses = 144

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	401	29,7	1,14
2 personnes	821	19,3	0,95
3 personnes	230	8,9	1,00
4 personnes	167	5,5	0,78
5 personnes	72	5,4	0,8
6 personnes et plus	34	7,1	1,08
Type de ménage			
Personne seule	401	29,7	1,14
Famille monoparentale	132	14,0	1,29
Couple sans enfant	728	19,7	0,93
Couple avec enfant(s)	357	5,7	0,78
Autres	107	22,0	1,47
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	529	15,4	0,97
Unité urbaine < 20 000 habitants	357	15,8	0,97
20 000 à 199 999 habitants	342	16,2	1,02
200 000 à 1 999 999 habitants	326	15,0	1,04
Unité urbaine de Paris	171	13,1	1,03
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	1 352	14,1	1,00
MSA	206	27,6	1,01
RSI	112	19,4	1,01
Autre régime ou Inconnu	55	17,9	1,01
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	910	44,2	1,59
Non	814	8,8	0,70
Inconnu / refus	1		
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	1 386	14,3	0,91
Bénéficie de la CMU complémentaire	151	19,5	2,42
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	158	26,3	1,54
Autre, ne sait pas	30	16,0	1,25

.../...

Tableau 35 (suite)
Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir au moins une limitation fonctionnelle physique
(marcher 500 mètres, monter et descendre les escaliers, se couper les ongles des pieds)
Nombre de personnes ayant répondu = 12 491
Non réponses = 144

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	382	71,6	2,36
5 à 6	727	35,6	1,44
7 à 8	441	8,6	0,62
9 à 10	54	1,8	0,22
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	121		
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	26	1,3	0,18
Bon	361	6,2	0,49
Moyen	933	35,6	1,44
Mauvais	324	74,8	2,53
Très mauvais	70	86,6	2,81
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	11		
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	1 053	34,2	1,46
Non	500	6,6	0,56
Ne sait pas	112	23,3	1,57
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	60		
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	474	77,8	2,44
Oui, limité	711	42,3	1,70
Non	480	5,6	0,46
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	60		
Ensemble	1 725	15,3	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 36
Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés pour faire leur toilette
Nombre de personnes ayant répondu = 12 335
Non réponses = 300

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
16 à 39 ans	80	1,8	
40 à 64 ans	150	2,8	
65 ans et plus	270	12,7	
Sexe de la personne			
Homme	208	3,7	
Femme	292	5,1	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	102	1,6	0,66
Chômeur	18	2,6	1,16
Retraité / veuf	258	9,4	0,97
Femme au foyer	56	9,7	1,54
Autre inactif	50	21,7	7,32
Etudiant, enfant	16	1,4	0,82
Milieu social			
Agriculteur	47	8,2	1,01
Artisan commerçant	44	4,5	0,86
Cadre et profession intellectuelle	45	2,3	0,59
Profession intermédiaire	70	3,0	0,77
Employé administratif	45	5,3	1,10
Employé de commerce	25	4,9	0,91
Ouvrier qualifié	124	4,2	1,09
Ouvrier non qualifié	90	8,3	1,76
Inactifs n'ayant jamais travaillé	10	10,2	2,22
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	22	25,4	3,43
Maternelle, primaire, CEP	209	11,7	1,19
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	145	3,5	0,94
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	40	2,4	0,70
Supérieur	48	1,9	0,63
Autre	3		
Enfant, étude en cours	16	1,4	0,82
Inconnu / refus	17		
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	157	8,4	1,49
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	90	5,1	1,08
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	80	4,2	1,03
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	47	2,2	0,62
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	52	2,4	0,61
Revenu non renseigné	74	5,2	1,02

.../...

Tableau 36 (suite)
Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés pour faire leur toilette
Nombre de personnes ayant répondu = 12 335
Non réponses = 300

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	106	8,2	1,05
2 personnes	213	5,1	0,94
3 personnes	72	2,8	1,04
4 personnes	68	2,4	1,01
5 personnes	22	1,8	0,76
6 personnes et plus	19	4,0	1,71
Type de ménage			
Personne seule	106	8,2	1,05
Famille monoparentale	41	4,6	1,35
Couple sans enfant	177	5,0	0,88
Couple avec enfant(s)	130	2,1	0,88
Autres	46	9,6	2,21
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	162	4,7	1,01
Unité urbaine < 20 000 habitants	109	4,8	1,01
20 000 à 199 999 habitants	89	4,3	0,94
200 000 à 1 999 999 habitants	91	4,2	1,01
Unité urbaine de Paris	49	3,8	1,02
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	407	4,2	1,03
MSA	53	6,6	0,84
RSI	27	4,9	0,89
Autre régime ou Inconnu	13	5,0	0,95
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	269	13,6	1,75
Non	231	2,4	0,65
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	395	4,1	0,91
Bénéficie de la CMU complémentaire	38	4,3	1,65
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	58	9,9	1,92
Autre, ne sait pas	9	4,5	1,15

.../...

Tableau 36 (suite)
Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés pour faire leur toilette
Nombre de personnes ayant répondu = 12 335
Non réponses = 300

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	148	29,1	3,35
5 à 6	156	8,0	1,15
7 à 8	98	1,9	0,47
9 à 10	55	1,6	0,60
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	43		
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	36	1,6	0,64
Bon	104	1,6	0,43
Moyen	187	7,5	1,09
Mauvais	130	32,4	3,76
Très mauvais	38	48,8	5,60
Inconnu / refus	5		
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	300	10,0	1,52
Non	164	2,0	0,58
Ne sait pas	21	4,6	1,10
Inconnu / refus	15		
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	207	36,2	3,85
Oui, limité	122	7,4	1,06
Non	156	1,7	0,47
Inconnu / refus	15		
Ensemble	500	4,4	1

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 37
Personnes de 16 ans et plus déclarant souffrir de douleurs « importantes » et « très importantes »
Nombre de personnes ayant répondu = 12 512
Non réponses = 123

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
16 à 39 ans	361	7,6	
40 à 64 ans	1 049	19,0	
65 ans et plus	843	37,5	
Sexe de la personne			
Homme	868	14,6	
Femme	1 385	22,3	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	772	11,4	0,83
Chômeur	162	19,3	1,52
Retraité / veuf	951	32,6	1,02
Femme au foyer	185	29,5	1,18
Autre inactif	139	57,2	3,32
Etudiant, enfant	44	3,8	0,49
Milieu social			
Agriculteur	162	28,7	1,07
Artisan commerçant	196	18,3	0,87
Cadre et profession intellectuelle	211	10,6	0,59
Profession intermédiaire	366	15,0	0,83
Employé administratif	205	20,8	1,06
Employé de commerce	130	24,7	1,20
Ouvrier qualifié	618	19,9	1,17
Ouvrier non qualifié	336	27,1	1,45
Inactifs n'ayant jamais travaillé	29	25,0	1,58
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	36	42,5	1,62
Maternelle, primaire, CEP	772	40,1	1,26
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	871	20,2	1,12
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	231	12,8	0,79
Supérieur	231	8,5	0,56
Autre	17		
Enfant, étude en cours	44	3,8	0,49
Inconnu / refus	51		
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	588	29,0	1,42
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	433	21,8	1,13
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	368	18,1	1,03
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	292	13,5	0,80
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	255	11,5	0,63
Revenu non renseigné	317	20,6	1,01

.../...

Tableau 37 (suite)
Personnes de 16 ans et plus déclarant souffrir de douleurs « importantes » et « très importantes »
Nombre de personnes ayant répondu = 12 512
Non réponses = 123

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	368	27,2	1,07
2 personnes	990	23,2	1,01
3 personnes	358	14,0	0,98
4 personnes	330	11,1	0,87
5 personnes	148	11,2	0,91
6 personnes et plus	59	12,1	1,02
Type de ménage			
Personne seule	368	27,2	1,07
Famille monoparentale	187	20,0	1,24
Couple sans enfant	862	23,3	0,99
Couple avec enfant(s)	720	11,4	0,88
Autres	116	23,4	1,30
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	700	18,9	0,99
Unité urbaine < 20 000 habitants	470	19,6	1,01
20 000 à 199 999 habitants	427	19,0	1,00
200 000 à 1 999 999 habitants	428	18,4	1,02
Unité urbaine de Paris	228	16,7	0,97
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	1 840	18,0	1,00
MSA	235	28,9	1,12
RSI	123	19,1	0,91
Autre régime ou Inconnu	55	17,1	0,88
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	864	40,8	1,53
Non	1 388	13,7	0,81
Inconnu / refus	1		
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	1 840	17,9	0,94
Bénéficie de la CMU complémentaire	224	26,1	1,90
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	155	25,4	1,33
Autre, ne sait pas	34	17,2	1,04

.../...

Tableau 37 (suite)
Personnes de 16 ans et plus déclarant souffrir de douleurs « importantes » et « très importantes »
Nombre de personnes ayant répondu = 12 512
Non réponses = 123

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	390	70,2	2,50
5 à 6	939	43,3	1,70
7 à 8	682	12,3	0,68
9 à 10	100	2,7	0,21
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	142		
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	56	2,3	0,19
Bon	583	9,1	0,53
Moyen	1 190	42,4	1,67
Mauvais	340	75,8	2,68
Très mauvais	69	86,1	2,94
Inconnu / refus	15		
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	1 324	40,5	1,67
Non	710	8,6	0,53
Ne sait pas	153	30,4	1,60
Inconnu / refus	66		
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	460	74,4	2,56
Oui, limité	862	48,1	1,91
Non	849	8,9	0,54
Inconnu / refus	82		
Ensemble	2 253	18,7	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 38
Personnes déclarant un « moyen », « mauvais » ou « très mauvais » état de santé buccodentaire
Nombre de personnes ayant répondu = 15 658
Non réponses = 283

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
16 à 39 ans	1 266	27,2	
40 à 64 ans	2 501	45,4	
65 ans et plus	1 193	53,3	
Sexe de la personne			
Homme	2 368	40,0	
Femme	2 592	40,7	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	2 456	36,8	0,99
Chômeur	370	45,8	1,30
Retraité / veuf	1 506	51,4	1,01
Femme au foyer	321	47,8	1,10
Autre inactif	158	67,3	1,58
Etudiant, enfant	148	12,8	0,47
Inconnu / refus	1		
Milieu social			
Agriculteur	262	45,5	0,99
Artisan commerçant	409	37,5	0,88
Cadre et profession intellectuelle	646	31,9	0,79
Profession intermédiaire	972	39,1	0,98
Employé administratif	428	41,5	1,03
Employé de commerce	268	48,4	1,21
Ouvrier qualifié	1 324	42,1	1,07
Ouvrier non qualifié	602	47,2	1,17
Inactifs n'ayant jamais travaillé	49	38,6	1,09
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	51	57,5	1,25
Maternelle, primaire, CEP	1 087	55,7	1,11
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	1 951	45,3	1,10
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	711	39,6	1,04
Supérieur	887	31,6	0,84
Autre	19		
Enfant, étude en cours	148	12,8	0,47
Inconnu / refus	106		
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	1 018	48,4	1,19
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	905	44,4	1,10
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	845	40,3	1,02
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	786	36,1	0,92
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	752	33,2	0,81
Revenu non renseigné	654	41,6	1,00

.../...

Tableau 38 (suite)
Personnes déclarant un « moyen », « mauvais » ou « très mauvais » état de santé buccodentaire
Nombre de personnes ayant répondu = 15 658
Non réponses = 283

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	638	47,7	1,07
2 personnes	1 872	44,7	1,00
3 personnes	932	37,3	1,01
4 personnes	944	32,7	0,93
5 personnes	409	32,0	0,92
6 personnes et plus	165	35,8	1,05
Type de ménage			
Personne seule	638	47,7	1,07
Famille monoparentale	373	40,3	1,09
Couple sans enfant	1 625	44,6	0,98
Couple avec enfant(s)	2 086	33,5	0,94
Autres	238	50,5	1,29
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	1 498	40,2	0,99
Unité urbaine < 20 000 habitants	1 011	40,7	0,99
20 000 à 199 999 habitants	929	40,6	1,00
200 000 à 1 999 999 habitants	950	40,1	1,01
Unité urbaine de Paris	572	40,0	1,02
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	4 180	40,0	1,01
MSA	373	45,1	0,98
RSI	282	42,6	0,99
Autre régime ou Inconnu	125	36,0	0,88
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	1 134	53,7	1,14
Non	3 825	37,4	0,96
Inconnu / refus	1		
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	4 111	39,0	0,96
Bénéficie de la CMU complémentaire	428	50,4	1,40
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	343	53,0	1,33
Autre, ne sait pas	78	38,5	1,00

.../...

Tableau 38 (suite)
Personnes déclarant un « moyen », « mauvais » ou « très mauvais » état de santé buccodentaire
Nombre de personnes ayant répondu = 15 658
Non réponses = 283

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	375	67,5	1,42
5 à 6	1 308	60,0	1,31
7 à 8	2 269	40,7	1,01
9 à 10	755	20,8	0,59
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	253		
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	456	18,9	0,56
Bon	2 421	36,6	0,93
Moyen	1 691	60,4	1,31
Mauvais	304	68,8	1,44
Très mauvais	59	79,9	1,64
Inconnu / refus	29		
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	1 654	51,0	1,13
Non	2 876	34,5	0,90
Ne sait pas	299	58,3	1,41
Inconnu / refus	131		
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	383	61,8	1,29
Oui, limité	981	55,6	1,22
Non	3 460	35,6	0,92
Inconnu / refus	136		
Ensemble	4 960	40,4	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 39
Personnes de 16 ans ou plus ayant au moins une dent manquante non remplacée

Nombre de personnes ayant répondu = 11 784

Ne sait pas = 512

Non réponses = 339

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
16 à 39 ans	1 344	30,2	
40 à 64 ans	3 265	62,3	
65 ans et plus	1 474	70,0	
Sexe de la personne			
Homme	2 941	52,5	
Femme	3 142	51,7	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	3 096	48,2	1,00
Chômeur	399	53,2	1,20
Retraité / veuf	1 921	69,2	1,02
Femme au foyer	366	60,6	1,09
Autre inactif	162	73,2	1,27
Etudiant, enfant	138	12,5	0,41
Inconnu / refus	1		
Milieu social			
Agriculteur	324	60,2	0,99
Artisan commerçant	547	51,9	0,94
Cadre et profession intellectuelle	790	40,4	0,77
Profession intermédiaire	1 198	48,6	0,94
Employé administratif	514	53,0	1,04
Employé de commerce	295	56,9	1,13
Ouvrier qualifié	1 629	56,0	1,10
Ouvrier non qualifié	737	63,2	1,22
Inactifs n'ayant jamais travaillé	49	44,7	1,06
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	55	65,6	1,08
Maternelle, primaire, CEP	1 334	73,7	1,11
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	2 460	61,2	1,13
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	826	47,4	0,98
Supérieur	1 106	40,0	0,83
Autre	32		
Enfant, étude en cours	138	12,5	0,41
Inconnu / refus	132		
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	1 156	60,0	1,15
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	1 080	55,7	1,07
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	1 041	52,4	1,04
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	1 047	49,3	0,98
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	992	44,6	0,83
Revenu non renseigné	767	52,6	0,97

.../...

Tableau 39 (suite)
Personnes de 16 ans ou plus ayant au moins une dent manquante non remplacée
Nombre de personnes ayant répondu = 11 784
Ne sait pas = 512
Non réponses = 339

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	769	59,9	1,04
2 personnes	2 410	60,3	1,02
3 personnes	1 113	47,1	1,01
4 personnes	1 149	41,8	0,94
5 personnes	473	39,6	0,91
6 personnes et plus	169	39,6	0,94
Type de ménage			
Personne seule	769	59,9	1,04
Famille monoparentale	431	50,0	1,08
Couple sans enfant	2 121	61,0	1,01
Couple avec enfant(s)	2 529	42,7	0,95
Autres	233	55,9	1,11
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	1 903	53,7	1,02
Unité urbaine < 20 000 habitants	1 279	54,0	1,01
20 000 à 199 999 habitants	1 130	52,2	1,00
200 000 à 1 999 999 habitants	1 156	51,1	1,00
Unité urbaine de Paris	615	45,9	0,91
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	5 069	51,2	1,00
MSA	483	61,3	1,02
RSI	370	57,1	1,01
Autre régime ou Inconnu	161	50,0	0,96
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	1 331	66,6	1,06
Non	4 749	48,8	0,98
Inconnu / refus	3		
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	5 197	51,4	0,98
Bénéficie de la CMU complémentaire	460	60,9	1,35
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	331	55,9	1,09
Autre, ne sait pas	95	48,5	0,99

.../...

Tableau 39 (suite)
Personnes de 16 ans ou plus ayant au moins une dent manquante non remplacée
Nombre de personnes ayant répondu = 11 784
Ne sait pas = 512
Non réponses = 339

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	376	71,4	1,13
5 à 6	1 373	67,1	1,11
7 à 8	2 809	53,1	1,01
9 à 10	1 266	36,3	0,83
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	259		
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	795	33,8	0,81
Bon	3 150	50,3	0,98
Moyen	1 752	67,4	1,11
Mauvais	301	72,7	1,15
Très mauvais	52	69,2	1,07
Inconnu / refus	33		
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	1 887	60,5	1,02
Non	3 777	47,7	0,98
Ne sait pas	274	61,4	1,14
Inconnu / refus	145		
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	422	71,5	1,13
Oui, limité	1 097	66,3	1,10
Non	4 424	47,8	0,96
Inconnu / refus	140		
Ensemble	6 083	52,1	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 40
Personnes de 16 ans et plus se déclarant avoir été gênées au cours des douze derniers mois
par un problème lié à leur état de santé buccodentaire
Nombre de personnes ayant répondu = 12 391
Non réponses = 244

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
16 à 39 ans	1 721	37,4	
40 à 64 ans	2 600	47,3	
65 ans et plus	955	42,1	
Sexe de la personne			
Homme	2 349	39,5	
Femme	2 927	45,3	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	2 855	43,0	1,01
Chômeur	388	49,6	1,19
Retraité / veuf	1 308	43,9	1,01
Femme au foyer	309	46,0	1,01
Autre inactif	132	57,8	1,28
Etudiant, enfant	283	25,1	0,67
Inconnu / refus	1		
Milieu social			
Agriculteur	232	39,4	0,93
Artisan commerçant	471	42,9	1,00
Cadre et profession intellectuelle	788	38,6	0,9
Profession intermédiaire	1 097	43,3	1,01
Employé administratif	431	41,0	0,96
Employé de commerce	285	49,7	1,16
Ouvrier qualifié	1 317	42,2	1,00
Ouvrier non qualifié	603	46,9	1,12
Inactifs n'ayant jamais travaillé	52	46,3	1,15
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	37	42,9	0,99
Maternelle, primaire, CEP	878	44,1	1,01
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	2 021	47,2	1,09
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	792	43,7	1,04
Supérieur	1 133	40,4	0,95
Autre	24		
Enfant, étude en cours	283	25,1	0,67
Inconnu / refus	108		
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	975	45,8	1,09
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	922	44,4	1,05
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	902	42,9	1,01
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	911	41,5	0,97
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	899	39,4	0,91
Revenu non renseigné	667	42,0	0,98

.../...

Tableau 40 (suite)
Personnes de 16 ans et plus se déclarant avoir été gênées au cours des douze derniers mois
par un problème lié à leur état de santé buccodentaire
Nombre de personnes ayant répondu = 12 391
Non réponses = 244

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	585	43,9	1,04
2 personnes	1 816	43,8	0,99
3 personnes	1 068	43,5	1,04
4 personnes	1 129	39,9	0,96
5 personnes	491	39,1	0,95
6 personnes et plus	187	41,4	1,01
Type de ménage			
Personne seule	585	43,9	1,04
Famille monoparentale	409	45,2	1,06
Couple sans enfant	1 564	43,3	0,98
Couple avec enfant(s)	2 500	40,8	0,98
Autres	218	46,7	1,11
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	1 549	41,5	0,98
Unité urbaine < 20 000 habitants	1 077	42,9	1,00
20 000 à 199 999 habitants	961	41,2	0,97
200 000 à 1 999 999 habitants	1 063	44,3	1,04
Unité urbaine de Paris	626	44,1	1,03
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	4 515	43,0	1,01
MSA	339	40,1	0,95
RSI	293	42,7	1,00
Autre régime ou Inconnu	129	36,1	0,87
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	1 012	47,0	1,09
Non	4 261	41,6	0,98
Inconnu / refus	3		
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	4 487	42,0	0,98
Bénéficie de la CMU complémentaire	410	48,7	1,15
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	290	45,0	1,10
Autre, ne sait pas	89	44,1	1,06

.../...

Tableau 40 (suite)
Personnes de 16 ans et plus se déclarant avoir été gênées au cours des douze derniers mois
par un problème lié à leur état de santé buccodentaire
Nombre de personnes ayant répondu = 12 391
Non réponses = 244

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	344	61,7	1,44
5 à 6	1 173	53,2	1,22
7 à 8	2 457	44,0	1,02
9 à 10	1 081	29,8	0,73
Inconnu / refus	221		
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	676	27,7	0,69
Bon	2 744	41,4	0,97
Moyen	1 511	54,1	1,24
Mauvais	257	57,5	1,32
Très mauvais	63	77,9	1,80
Inconnu / refus	25		
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	1 615	48,9	1,13
Non	3 244	38,7	0,92
Ne sait pas	287	57,2	1,32
Inconnu / refus	130		
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	344	54,6	1,28
Oui, limité	969	54,4	1,25
Non	3 850	39,4	0,93
Inconnu / refus	113		
Ensemble	5 276	42,6	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Comportements, habitudes de vie, facteurs de risque

Tableau 41
Personnes de 16 ans et plus fumant de façon habituelle
Nombre de personnes ayant répondu = 12 095
Non réponses = 540

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
16 à 39 ans	1 567	35,2	
40 à 64 ans	1 485	27,7	
65 ans et plus	146	6,8	
Sexe de la personne			
Homme	1 770	30,6	
Femme	1 428	22,3	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	2 133	33,3	1,07
Chômeur	372	47,4	1,48
Retraité / veuf	260	9,2	0,72
Femme au foyer	156	21,6	1,04
Autre inactif	91	39,8	1,37
Etudiant, enfant	185	17,9	0,51
Inconnu / refus	1		
Milieu social			
Agriculteur	62	10,0	0,53
Artisan commerçant	259	23,9	1,00
Cadre et profession intellectuelle	349	17,7	0,66
Profession intermédiaire	603	24,3	0,91
Employé administratif	284	26,7	1,04
Employé de commerce	215	36,7	1,49
Ouvrier qualifié	952	31,0	1,11
Ouvrier non qualifié	446	35,5	1,35
Inactifs n'ayant jamais travaillé	28	24,5	0,85
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	10	11,5	0,63
Maternelle, primaire, CEP	286	14,4	1,01
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	1 464	34,1	1,25
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	565	32,5	1,14
Supérieur	595	22,2	0,76
Autre	15		
Enfant, étude en cours	185	17,9	0,51
Inconnu / refus	78		
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	638	29,0	1,17
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	580	28,4	1,11
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	572	28,6	1,06
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	556	26,0	0,93
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	454	20,5	0,78
Revenu non renseigné	398	25,3	1,01

.../...

Tableau 41 (suite)
Personnes de 16 ans et plus fumant de façon habituelle
Nombre de personnes ayant répondu = 12 095
Non réponses = 540

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	383	28,9	1,38
2 personnes	781	19,2	0,88
3 personnes	734	30,7	1,01
4 personnes	808	29,2	0,92
5 personnes	363	29,4	0,92
6 personnes et plus	129	28,6	0,89
Type de ménage			
Personne seule	383	28,9	1,38
Famille monoparentale	334	37,1	1,31
Couple sans enfant	610	17,3	0,82
Couple avec enfant(s)	1 726	28,7	0,91
Autres	145	32,7	1,23
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	969	25,8	1,00
Unité urbaine < 20 000 habitants	637	25,9	1,02
20 000 à 199 999 habitants	615	27,2	1,05
200 000 à 1 999 999 habitants	647	27,3	1,02
Unité urbaine de Paris	330	23,9	0,87
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	2 828	27,2	1,02
MSA	120	14,2	0,71
RSI	173	26,3	1,09
Autre régime ou Inconnu	77	21,8	0,85
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	398	18,9	1,03
Non	2 800	27,8	1,00
Inconnu / refus			
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	2 539	24,4	0,94
Bénéficie de la CMU complémentaire	395	49,0	1,60
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	198	31,5	1,21
Autre, ne sait pas	66	32,7	1,14

.../...

Tableau 41 (suite)
Personnes de 16 ans et plus fumant de façon habituelle
Nombre de personnes ayant répondu = 12 095
Non réponses = 540

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	126	21,8	1,22
5 à 6	519	23,8	1,20
7 à 8	1 496	27,4	1,02
9 à 10	933	26,7	0,86
Inconnu / refus	124		
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	584	24,9	0,78
Bon	1 802	28,0	1,02
Moyen	662	23,5	1,17
Mauvais	112	24,8	1,40
Très mauvais	18	24,6	1,53
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	20		
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	673	20,4	0,97
Non	2 309	28,4	0,99
Ne sait pas	160	33,1	1,25
Inconnu / refus	56		
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	135	21,5	1,25
Oui, limité	405	22,8	1,12
Non	2 593	27,2	0,97
Inconnu / refus	65		
Ensemble	3 198	26,2	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 42
Personnes de 16 ans et plus consommatrices d'alcool à risque ponctuel, chronique ou dépendant
Nombre de personnes classables dans un profil d'alcoolisation = 11 873
Non réponses = 762

	Consommateurs à risque ponctuel			Consommateurs à risque chronique ou dépendants		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques						
Age de la personne						
16 à 39 ans	1 372	31,7		223	5,3	
40 à 64 ans	1 237	22,8		507	9,6	
65 ans et plus	181	7,8		185	8,1	
Sexe de la personne						
Homme	1 908	32,9		766	13,7	
Femme	882	14,3		149	2,4	
Occupation principale de la personne						
Actif occupé	1 918	30,0	1,10	457	7,1	0,89
Chômeur	204	27,0	0,97	82	11,6	1,61
Retraité / veuf	314	10,4	0,84	295	9,8	1,10
Femme au foyer	64	9,7	0,73	22	3,4	1,19
Autre inactif	18	7,7	0,31	26	12,5	1,28
Etudiant, enfant	272	27,3	0,88	33	3,4	0,66
Milieu social						
Agriculteur	109	17,9	1,06	50	9,1	1,11
Artisan commerçant	241	22,4	1,05	116	11,3	1,39
Cadre et profession intellectuelle	550	26,8	1,14	165	8,7	1,06
Profession intermédiaire	630	25,4	1,08	179	7,1	0,91
Employé administratif	202	20,0	0,93	44	4,2	0,69
Employé de commerce	110	19,3	0,98	37	6,4	1,28
Ouvrier qualifié	705	23,4	0,94	206	7,3	0,87
Ouvrier non qualifié	222	18,3	0,77	115	9,5	1,20
Inactifs n'ayant jamais travaillé	21	22,5	0,93	3	3,5	0,72
Niveau d'études						
Non scolarisé, jamais scolarisé	1	1,1	0,06	3	4,5	0,54
Maternelle, primaire, CEP	200	10,0	0,80	150	7,6	1,01
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	974	23,1	0,96	376	9,2	1,06
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	462	26,2	1,06	126	7,4	1,02
Supérieur	822	29,7	1,18	203	7,5	0,98
Autre	11			5		
Enfant, étude en cours	272	27,3	0,88	33	3,4	0,66
Inconnu / refus	48			19		
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)						
Premier quintile, moins de 870 €	324	15,6	0,72	154	7,8	1,11
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	423	20,9	0,93	127	6,3	0,84
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	521	25,6	1,07	146	7,4	0,96
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	587	26,6	1,08	166	7,7	0,98
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	607	26,2	1,13	217	9,7	1,15
Revenu non renseigné	328	21,5	0,98	105	7,0	0,90

.../...

Tableau 42 (suite)
Personnes de 16 ans et plus consommatrices d'alcool à risque ponctuel, chronique ou dépendant
Nombre de personnes classables dans un profil d'alcoolisation = 11 873
Non réponses = 762

	Consommateurs à risque ponctuel			Consommateurs à risque chronique ou dépendants		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques (... suite)						
Taille du ménage						
1 personne	229	18,0	0,99	123	9,4	1,36
2 personnes	768	19,5	1,01	368	9,1	1,05
3 personnes	633	27,6	1,04	153	6,3	0,83
4 personnes	724	26,8	0,97	166	6,0	0,81
5 personnes	333	28,5	1,01	80	6,5	0,86
6 personnes et plus	103	25,1	0,88	25	5,9	0,82
Type de ménage						
Personne seule	229	18,0	0,99	123	9,4	1,36
Famille monoparentale	176	21,6	0,95	41	5,0	0,97
Couple sans enfant	669	19,5	1,03	337	9,5	1,05
Couple avec enfant(s)	1 643	28,1	1,01	386	6,4	0,83
Autres	73	17,9	0,76	28	6,0	0,82
Taille d'unité urbaine						
Commune rurale	911	24,5	1,07	311	8,7	1,09
Unité urbaine < 20 000 habitants	559	23,1	1,03	188	7,9	0,99
20 000 à 199 999 habitants	527	23,5	1,04	161	7,3	0,96
200 000 à 1 999 999 habitants	527	22,3	0,95	169	7,1	0,96
Unité urbaine de Paris	266	19,6	0,81	86	6,9	0,90
Variables de protection sociale						
Régime déclaré de Sécurité sociale						
Régime général ou rattaché	2 375	23,2	1,00	721	7,3	0,97
MSA	161	18,5	1,00	85	10,2	1,16
RSI	167	24,5	1,06	80	13,0	1,33
Autre régime ou Inconnu	87	24,5	1,03	29	8,1	0,96
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale						
Oui	285	13,3	0,78	177	8,8	0,96
Non	2 505	25,2	1,03	737	7,5	1,01
Inconnu / refus				1		
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU						
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	2 490	23,5	1,04	774	7,5	0,96
Bénéficie de la CMU complémentaire	127	16,1	0,61	68	9,7	1,42
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	119	19,3	0,81	56	9,3	1,19
Autre, ne sait pas	54	29,8	1,17	17	9,0	1,16

.../...

Tableau 42 (suite)
Personnes de 16 ans et plus consommatrices d'alcool à risque ponctuel, chronique ou dépendant
Nombre de personnes classables dans un profil d'alcoolisation = 11 873
Non réponses = 762

	Consommateurs à risque ponctuel			Consommateurs à risque chronique ou dépendant		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables d'état de santé						
Note de santé perçue						
0 à 4	54	9,3	0,59	47	8,5	1,05
5 à 6	331	15,0	0,88	210	10,0	1,28
7 à 8	1 382	25,6	1,09	446	8,2	1,04
9 à 10	959	27,5	1,00	174	5,4	0,74
Inconnu / refus	64			38		
Comment est votre état de santé général ?						
Très bon	642	27,9	0,97	123	5,4	0,75
Bon	1 683	26,2	1,09	480	7,7	0,98
Moyen	411	14,9	0,85	267	10	1,25
Mauvais	37	8,1	0,53	37	8,4	1,10
Très mauvais	6	7,4	0,49	3	2,8	0,33
Inconnu / refus	11			5		
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?						
Oui	606	17,9	0,97	284	9,0	1,09
Non	2 039	25,4	1,01	548	6,9	0,92
Ne sait pas	110	23,6	1,01	64	13,6	1,66
Inconnu / refus	35			19		
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?						
Oui, fortement limité	57	9,1	0,59	46	7,7	0,95
Oui, limité	299	16,9	0,94	169	10,1	1,24
Non	2 396	25,3	1,03	683	7,3	0,96
Inconnu / refus	38			17		
Ensemble	2 790	23,0	1,00	915	7,7	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 43
Personnes en surpoids ou obèses
Nombre de personnes ayant répondu = 14 539
Non réponses = 1 402

	Surpoids			Obésité		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques						
Age de la personne						
Moins de 16 ans	307	12,2		113	4,4	
16 à 39 ans	869	19,4		326	7,3	
40 à 64 ans	1 839	33,7		757	14,0	
65 ans et plus	884	39,1		415	17,9	
Sexe de la personne						
Homme	2 255	32,2		757	10,9	
Femme	1 644	22,3		854	11,5	
Occupation principale de la personne						
Actif occupé	1 895	28,7	1,03	647	10,0	0,91
Chômeur	211	27,2	1,05	106	13,2	1,29
Retraité / veuf	1 170	39,4	1,04	533	17,6	1,04
Femme au foyer	165	26,1	1,01	122	19,0	1,44
Autre inactif	62	26,2	0,81	63	28,5	2,21
Etudiant, enfant	395	11,0	0,77	140	3,8	0,72
Inconnu / refus	1					
Milieu social						
Agriculteur	209	32,4	1,02	82	12,8	0,94
Artisan commerçant	339	26,5	0,93	137	11,0	0,92
Cadre et profession intellectuelle	568	23,3	0,86	137	5,9	0,53
Profession intermédiaire	771	25,5	0,96	268	9,3	0,84
Employé administratif	326	27,5	1,08	149	12,2	1,10
Employé de commerce	159	24,6	1,00	80	12,1	1,10
Ouvrier qualifié	1 069	29,4	1,09	509	13,9	1,28
Ouvrier non qualifié	426	29,3	1,07	222	14,7	1,32
Inactifs n'ayant jamais travaillé	32	23,3	1,08	27	18,8	2,09
Niveau d'études						
Non scolarisé, jamais scolarisé	29	36,3	1,09	23	27,7	1,90
Maternelle, primaire, CEP	756	38,9	1,09	412	21,0	1,30
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	1 352	32,1	1,03	614	14,2	1,12
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	515	28,9	1,04	168	9,9	0,85
Supérieur	755	26,8	0,98	195	7,3	0,64
Autre	18			10		
Enfant, étude en cours	395	11,0	0,77	140	3,8	0,72
Inconnu / refus	79			49		
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)						
Premier quintile, moins de 870 €	690	27,4	1,04	386	14,6	1,33
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	699	28,1	1,07	315	12,8	1,17
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	649	26,1	0,99	278	11,5	1,07
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	709	26,9	1,02	231	9,2	0,85
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	677	26,9	0,93	194	8,1	0,68
Revenu non renseigné	475	26,3	0,93	207	11,3	0,96

.../...

Tableau 43 (suite)
Personnes en surpoids ou obèses
Nombre de personnes ayant répondu = 14 539
Non réponses = 1 402

	Surpoids			Obésité		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques (... suite)						
Taille du ménage						
1 personne	387	29,5	0,93	177	13,5	1,00
2 personnes	1 418	34,0	1,03	650	15,4	1,08
3 personnes	725	26,0	1,04	274	9,7	0,97
4 personnes	847	21,3	0,98	296	7,4	0,86
5 personnes	388	20,7	0,98	143	7,5	0,92
6 personnes et plus	134	19,7	0,98	71	9,9	1,28
Type de ménage						
Personne seule	387	29,5	0,93	177	13,5	1,00
Famille monoparentale	258	22,4	1,04	152	12,3	1,32
Couple sans enfant	1 266	35,5	1,03	563	15,7	1,05
Couple avec enfant(s)	1 851	22,6	1,00	650	7,9	0,89
Autres	137	28,1	1,04	69	13,3	1,18
Taille d'unité urbaine						
Commune rurale	1 279	28,7	1,06	516	11,5	1,03
Unité urbaine < 20 000 habitants	778	27,3	0,99	331	11,7	1,02
20 000 à 199 999 habitants	697	26,3	0,97	291	11,1	0,97
200 000 à 1 999 999 habitants	702	24,8	0,94	319	11,3	1,03
Unité urbaine de Paris	443	26,6	1,01	154	9,5	0,88
Variables de protection sociale						
Régime déclaré de Sécurité sociale						
Régime général ou rattaché	3 244	26,2	1,00	1 356	11,0	1,01
MSA	309	34,0	1,05	128	13,8	1,02
RSI	227	30,1	0,95	81	11,1	0,88
Autre régime ou Inconnu	119	29,8	1,06	46	10,8	0,96
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale						
Oui	729	33,4	0,96	500	22,7	1,52
Non	3 169	25,8	1,01	1 110	9,0	0,86
Inconnu / refus	1			1		
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU						
Bénéficiaire d'une Couverture complémentaire privée	3 401	27,2	1,00	1 324	10,9	0,96
Bénéficiaire de la CMU complémentaire	254	23,6	1,04	175	15,5	1,69
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	184	26,7	0,96	83	11,5	1,02
Autre, ne sait pas	60	25,7	0,97	29	12,3	1,17

.../...

Tableau 43 (suite)
Personnes en surpoids ou obèses
Nombre de personnes ayant répondu = 14 539
Non réponses = 1 402

	Surpoids			Obésité		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables d'état de santé						
Note de santé perçue						
0 à 4	169	31,7	0,92	134	24,5	1,65
5 à 6	760	34,6	1,05	429	19,3	1,34
7 à 8	1 755	29,8	1,04	677	11,4	0,96
9 à 10	1 058	19,8	0,93	296	5,5	0,66
Inconnu / refus	157			75		
Comment est votre état de santé général ?						
Très bon	680	17,5	0,86	194	5,0	0,65
Bon	2 067	28,2	1,03	699	9,7	0,86
Moyen	970	34,9	1,06	571	19,8	1,38
Mauvais	140	32,9	0,96	117	26,1	1,73
Très mauvais	22	26,1	0,73	25	30,6	1,99
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	20			5		
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?						
Oui	1 140	33,1	1,03	610	17,9	1,30
Non	2 526	24,6	0,99	891	8,6	0,85
Ne sait pas	158	30,5	1,03	73	14,1	1,15
Inconnu / refus	75			37		
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?						
Oui, fortement limité	194	31,7	0,92	153	23,5	1,60
Oui, limité	594	32,4	1,00	378	21,0	1,49
Non	3 036	25,8	1,01	1 038	8,8	0,84
Inconnu / refus	75			42		
Ensemble	3 899	27,0	1,00	1 611	11,2	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Recours et renoncement aux soins en 2008

Tableau 44
Femmes de 50 à 75 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de mammographie
dans les trois dernières années

Nombre de personnes ayant répondu = 2 330
Non-réponses = 58

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
40 à 64 ans	207	12,4	
65 ans et plus	121	17,3	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	108	12,3	0,99
Chômeur	26	22,8	1,84
Retraité / veuf	132	13,0	0,85
Femme au foyer	51	19,2	1,42
Autre inactif	11	17,1	1,37
Milieu social			
Agriculteur	20	15,3	1,04
Artisan commerçant	26	10,9	0,76
Cadre et profession intellectuelle	29	7,8	0,57
Profession intermédiaire	54	10,3	0,76
Employé administratif	32	15,1	1,09
Employé de commerce	26	19,8	1,41
Ouvrier qualifié	94	17,7	1,28
Ouvrier non qualifié	44	21,2	1,52
Inactifs n'ayant jamais travaillé	3	23,4	1,68
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	11	40,2	2,71
Maternelle, primaire, CEP	131	17,5	1,19
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	105	12,7	0,93
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	33	11,2	0,82
Supérieur	37	9,4	0,71
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	84	24,6	1,74
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	59	17,6	1,23
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	64	16,6	1,18
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	38	9,8	0,72
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	35	6,6	0,49
Revenu non renseigné	48	13,0	0,93

.../...

Tableau 44 (suite)
Femmes de 50 à 75 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de mammographie
dans les trois dernières années
Nombre de personnes ayant répondu = 2 330
Non-réponses = 58

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	54	16,0	1,11
2 personnes	163	11,5	0,82
3 personnes	59	16,3	1,26
4 personnes	24	13,2	1,04
5 personnes	19	29,3	2,27
6 personnes et plus	9	39,6	3,04
Type de ménage			
Personne seule	54	16,0	1,11
Famille monoparentale	37	22,2	1,66
Couple sans enfant	137	10,8	0,76
Couple avec enfant(s)	76	14,9	1,17
Autres	24	28,0	2,03
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	93	13,6	0,96
Unité urbaine < 20 000 habitants	88	17,4	1,26
20 000 à 199 999 habitants	56	12,4	0,89
200 000 à 1 999 999 habitants	54	12,4	0,90
Unité urbaine de Paris	37	13,3	0,97
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	283	14,0	1,02
MSA	24	14,4	0,98
RSI	17	12,6	0,87
Autre régime ou Inconnu	4	9,0	0,63
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	94	17,9	1,24
Non	234	12,7	0,93
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	249	12,1	0,87
Bénéficie de la CMU complémentaire	35	32,2	2,47
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	37	34,6	2,43
Autre, ne sait pas	7	15,2	1,13

.../...

Tableau 44 (suite)
Femmes de 50 à 75 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de mammographie
dans les trois dernières années

Nombre de personnes ayant répondu = 2 330

Non-réponses = 58

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	38	29,6	2,02
5 à 6	100	15,4	1,08
7 à 8	129	11,3	0,83
9 à 10	40	11,6	0,87
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	23	12,7	0,97
Bon	133	10,8	0,79
Moyen	128	16,2	1,13
Mauvais	30	24,9	1,72
Très mauvais	13	51,6	3,29
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	131	15,3	1,08
Non	167	12,9	0,95
Ne sait pas	21	19,1	1,35
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	43	27,2	1,85
Oui, limité	79	17,5	1,23
Non	200	12,0	0,87
Ensemble	328	13,9	1,00

Source : *Irdes-ESPS 2008*

Tableau 45
Femmes de 20 à 65 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de frottis cervico-utérin
dans les cinq dernières années

Nombre de personnes ayant répondu = 4 837

Non-réponses = 114

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
16 à 39 ans	313	15,7	
40 à 64 ans	502	18,1	
65 ans et plus	12	27,5	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	365	12,0	0,70
Chômeur	91	22,2	1,31
Retraité / veuf	104	24,2	1,29
Femme au foyer	134	26,7	1,53
Autre inactif	44	40,7	2,28
Etudiant, enfant	89	38,9	2,47
Milieu social			
Agriculteur	30	21,0	1,21
Artisan commerçant	53	14,6	0,83
Cadre et profession intellectuelle	76	10,1	0,58
Profession intermédiaire	138	13,4	0,78
Employé administratif	90	19,0	1,10
Employé de commerce	64	24,4	1,42
Ouvrier qualifié	238	19,7	1,14
Ouvrier non qualifié	121	25,4	1,48
Inactifs n'ayant jamais travaillé	17	32,0	1,93
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	14	46,9	2,62
Maternelle, primaire, CEP	141	29,2	1,59
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	305	18,1	1,03
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	121	14,2	0,83
Supérieur	136	10,0	0,60
Enfant, étude en cours	89	38,9	2,47
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	224	28,5	1,66
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	155	20,2	1,17
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	141	17,9	1,04
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	109	12,3	0,72
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	83	9,0	0,52
Revenu non renseigné	115	20,2	1,16

.../...

Tableau 45 (suite)
Femmes de 20 à 65 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de frottis cervico-utérin
dans les cinq dernières années

Nombre de personnes ayant répondu = 4 837

Non-réponses = 114

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	91	22,6	1,30
2 personnes	257	17,1	0,96
3 personnes	182	16,3	0,96
4 personnes	154	12,3	0,73
5 personnes	93	18,3	1,08
6 personnes et plus	50	30,8	1,83
Type de ménage			
Personne seule	91	22,6	1,30
Famille monoparentale	123	24,5	1,43
Couple sans enfant	190	15,6	0,88
Couple avec enfant(s)	364	13,9	0,82
Autres	59	35,6	2,07
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	200	14,7	0,85
Unité urbaine < 20 000 habitants	166	17,7	1,02
20 000 à 199 999 habitants	152	16,9	0,98
200 000 à 1 999 999 habitants	196	19,6	1,14
Unité urbaine de Paris	113	18,7	1,09
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	756	17,3	1,01
MSA	25	13,3	0,75
RSI	25	15,4	0,88
Autre régime ou Inconnu	21	21,3	1,25
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	145	26,4	1,49
Non	682	16,0	0,93
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficiaire d'une Couverture complémentaire privée	613	15,4	0,90
Bénéficiaire de la CMU complémentaire	133	30,6	1,80
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	68	33,2	1,93
Autre, ne sait pas	13	15,8	0,92

.../...

Tableau 45 (suite)
Femmes de 20 à 65 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de frottis cervico-utérin
dans les cinq dernières années

Nombre de personnes ayant répondu = 4 837

Non-réponses = 114

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	44	25,6	1,45
5 à 6	176	23,1	1,30
7 à 8	353	15,7	0,91
9 à 10	214	14,6	0,87
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	137	15,1	0,91
Bon	420	15,3	0,89
Moyen	218	22,6	1,27
Mauvais	42	31,8	1,80
Très mauvais	4	26,6	1,44
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	227	20,9	1,18
Non	533	15,5	0,91
Ne sait pas	48	26,6	1,52
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	47	28,0	1,55
Oui, limité	120	21,3	1,20
Non	636	16,0	0,93
Ensemble	827	17,2	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 46
Personnes de 50 à 74 ans ayant déclaré n'avoir jamais fait de test hémocult
(recherche de sang dans les selles)

Nombre de personnes ayant répondu = 4 356

Ne sait pas = 155

Non-réponses = 117

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
40 à 64 ans	2 140	68,8	
65 ans et plus	673	53,1	
Sexe de la personne			
Homme	1 335	62,9	
Femme	1 478	65,0	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	1 272	72,3	1,05
Chômeur	143	70,0	1,02
Retraité / veuf	1 150	56,5	0,95
Femme au foyer	170	69,4	1,05
Autre inactif	77	60,9	0,89
Milieu social			
Agriculteur	177	75,0	1,23
Artisan commerçant	276	63,6	1,01
Cadre et profession intellectuelle	475	59,4	0,93
Profession intermédiaire	617	63,1	0,98
Employé administratif	204	62,9	0,97
Employé de commerce	100	62,0	0,96
Ouvrier qualifié	682	64,9	1,01
Ouvrier non qualifié	271	70,0	1,09
Inactifs n'ayant jamais travaillé	11	75,9	1,19
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	28	84,1	1,39
Maternelle, primaire, CEP	743	63,1	1,02
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	1 051	63,8	0,98
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	351	66,1	1,03
Supérieur	550	63,7	0,97
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	382	69,0	1,08
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	413	64,7	1,03
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	437	63,0	0,99
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	514	64,9	1,00
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	642	59,7	0,92
Revenu non renseigné	425	66,8	1,04

.../...

Tableau 46 (suite)
Personnes de 50 à 74 ans ayant déclaré n'avoir jamais fait de test hémocult
(recherche de sang dans les selles)

Nombre de personnes ayant répondu = 4 356

Ne sait pas = 155

Non-réponses = 117

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	326	64,9	1,02
2 personnes	1 514	59,6	0,95
3 personnes	520	71,0	1,07
4 personnes	306	74,7	1,11
5 personnes	119	78,5	1,17
6 personnes et plus	28	77,9	1,18
Type de ménage			
Personne seule	326	64,9	1,02
Famille monoparentale	134	72,8	1,09
Couple sans enfant	1 398	58,7	0,94
Couple avec enfant(s)	842	72,9	1,08
Autres	113	74,6	1,18
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	887	67,4	1,06
Unité urbaine < 20 000 habitants	601	62,9	0,98
20 000 à 199 999 habitants	501	61,3	0,96
200 000 à 1 999 999 habitants	496	59,5	0,92
Unité urbaine de Paris	328	70,2	1,09
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	2 316	63,6	0,99
MSA	251	72,2	1,18
RSI	193	68,3	1,09
Autre régime ou Inconnu	53	49,0	0,78
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	661	59,9	0,97
Non	2 152	65,5	1,01
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	2 529	63,7	1,00
Bénéficie de la CMU complémentaire	112	69,4	1,03
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	129	67,3	1,07
Autre, ne sait pas	43	65,5	1,00

.../...

Tableau 46 (suite)
Personnes de 50 à 74 ans ayant déclaré n'avoir jamais fait de test hémocult
(recherche de sang dans les selles)

Nombre de personnes ayant répondu = 4 356

Ne sait pas = 155

Non-réponses = 117

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	152	63,2	1,02
5 à 6	670	62,1	0,99
7 à 8	1 345	62,9	0,97
9 à 10	492	70,8	1,08
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	302	73,6	1,11
Bon	1 500	63,8	0,99
Moyen	848	62,7	1,00
Mauvais	119	57,0	0,92
Très mauvais	19	55,8	0,93
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	946	60,1	0,96
Non	1 651	67,1	1,03
Ne sait pas	121	63,0	0,98
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	174	66,0	1,05
Oui, limité	496	59,0	0,94
Non	2 062	65,2	1,01
Ensemble	2 813	64,1	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 47
Description de la dernière séance avec un généraliste

	Effectif brut	Répartition des séances pondérées en %
Etait-ce votre médecin traitant ?		
Oui	9 006	90,25
Non	733	5,80
Inconnu / refus	299	3,95
Ce n'était pas votre médecin traitant : Votre médecin traitant était absent ?		
Oui	244	37,85
Non	409	50,03
Inconnu / refus	80	12,13
Ce n'était pas votre médecin traitant : Vous étiez loin de votre domicile ?		
Oui	137	17,40
Non	516	70,47
Inconnu / refus	80	12,13
Ce n'était pas votre médecin traitant : C'était urgent et votre médecin n'était pas disponible ?		
Oui	110	15,71
Non	543	72,17
Inconnu / refus	80	12,13
Ce n'était pas votre médecin traitant : Vous n'avez pas de médecin traitant ?		
Oui	112	9,71
Non	541	78,17
Inconnu / refus	80	12,13
Ce n'était pas votre médecin traitant : Pour une autre raison ?		
Oui	69	10,77
Non	584	77,11
Inconnu / refus	80	12,13
Cette consultation a eu lieu :		
A votre domicile	703	10,70
Dans le cabinet de médecin	11 816	87,89
A l'hôpital ou dans un dispensaire	79	0,68
Autre	33	0,25
Inconnu / refus	70	0,49
Pour cette consultation, avez-vous pris rendez-vous ?		
Oui	9 113	71,22
Non	3 428	27,45
Inconnu / refus	160	1,32
S'agissait-il, pour vous, d'un problème urgent ?		
Oui	4 473	36,14
Non	7 875	60,72
Inconnu / refus	353	3,14
Etait-ce dans le cadre d'un suivi régulier ?		
Oui	5 573	59,20
Non	6 845	38,85
Inconnu / refus	283	1,95
Le médecin vous a-t-il demandé de revenir le voir ?		
Oui	3 748	41,67
Non	8 635	55,65
Inconnu / refus	318	2,68

.../...

Tableau 47 (suite)
Description de la dernière séance avec un généraliste

	Effectif brut	Répartition des séances pondérées en %
Le médecin vous a-t-il envoyé aux urgences ?		
Oui	227	2,80
Non	12 146	94,53
Inconnu / refus	328	2,67
Le médecin vous a-t-il envoyé voir un spécialiste ?		
Oui	2 080	19,86
Non	10 207	76,60
Inconnu / refus	414	3,53
Le médecin vous a-t-il prescrit : des médicaments ?		
Oui	9 399	80,21
Non	2 468	14,45
Inconnu / refus	834	5,34
Le médecin vous a-t-il prescrit : des examens biologiques du sang ou des urines ?		
Oui	2 230	21,51
Non	9 637	73,14
Inconnu / refus	834	5,34
Le médecin vous a-t-il prescrit : d'autres examens ?		
Oui	1 263	12,06
Non	10 604	82,60
Inconnu / refus	834	5,34
Le médecin vous a-t-il prescrit : un arrêt de travail ?		
Oui	845	7,21
Non	11 022	87,44
Inconnu / refus	834	5,34
Le médecin vous a-t-il prescrit : aucune prescription ?		
Oui	1 396	7,38
Non	10 471	87,28
Inconnu / refus	834	5,34
Le médecin vous a-t-il prescrit : Autre ?		
Oui	285	2,17
Non	11 582	92,49
Inconnu / refus	834	5,34
Avez-vous eu le temps de discuter de votre problème de santé avec le médecin ?		
Oui, tout à fait	10 234	82,91
Oui, mais j'aurais souhaité avoir plus de temps	763	6,91
Je n'avais pas besoin de discuter	1 303	7,57
Non	253	1,69
Inconnu / refus	148	0,92
Avez-vous compris les explications de votre médecin ?		
Oui, tout à fait	10 610	84,12
Oui, en partie	816	7,26
Non, je n'ai pas compris	43	0,46
Je n'avais pas besoin d'explication	793	4,66
Il ne m'a pas expliqué	87	0,69
Inconnu / refus	352	2,82

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 48
Taux de séances ayant eu lieu avec le médecin traitant (plus de 16 ans)
Nombre de personnes ayant répondu = 9 739
Non-réponses = 822

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
16 à 39 ans	2 965	89,1	
40 à 64 ans	4 114	94,6	
65 ans et plus	1 927	97,4	
Sexe de la personne			
Homme	4 093	94,3	
Femme	4 913	93,8	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	4 612	92,2	1,00
Chômeur	561	92,3	1,00
Retraité / veuf	2 519	96,6	1,00
Femme au foyer	469	95,4	1,01
Autre inactif	195	96,9	1,03
Etudiant, enfant	648	88,2	0,99
Milieu social			
Agriculteur	456	96,0	1,00
Artisan commerçant	773	92,2	0,97
Cadre et profession intellectuelle	1 467	91,8	0,98
Profession intermédiaire	1 927	93,4	1,00
Employé administratif	752	94,3	1,00
Employé de commerce	412	94,9	1,01
Ouvrier qualifié	2 247	95,6	1,02
Ouvrier non qualifié	898	93,2	0,99
Inactifs n'ayant jamais travaillé	74	96,3	1,05
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	62	90,2	0,95
Maternelle, primaire, CEP	1 591	96,6	1,00
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	3 167	95,6	1,02
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	1 298	92,8	1,00
Supérieur	2 027	90,3	0,97
Enfant, étude en cours	648	88,2	0,99
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	1 515	94,7	1,00
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	1 492	94,5	1,00
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	1 514	94,6	1,01
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	1 655	94,4	1,01
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	1 684	91,5	0,97
Revenu non renseigné	1 146	94,0	1,00

.../...

Tableau 48 (suite)
Taux de séances ayant eu lieu avec le médecin traitant (plus de 16 ans)
Nombre de personnes ayant répondu = 9 739
Non-réponses = 822

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	992	95,2	1,00
2 personnes	3 275	94,2	0,99
3 personnes	1 700	92,3	1,00
4 personnes	1 952	94,1	1,02
5 personnes	813	95,5	1,04
6 personnes et plus	274	84,8	0,92
Type de ménage			
Personne seule	992	95,2	1,00
Famille monoparentale	635	94,2	1,02
Couple sans enfant	2 892	94,2	0,99
Couple avec enfant(s)	4 177	93,2	1,01
Autres	310	89,6	0,96
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	2 778	95,0	1,01
Unité urbaine < 20 000 habitants	1 824	94,3	1,00
20 000 à 199 999 habitants	1 677	94,0	1,00
200 000 à 1 999 999 habitants	1 786	94,2	1,01
Unité urbaine de Paris	941	89,7	0,96
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	7 661	93,8	1,00
MSA	643	96,2	1,00
RSI	454	94,9	1,00
Autre régime ou Inconnu	248	92,9	0,98
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	1 790	96,2	1,01
Non	7 214	92,9	1,00
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	7 871	94,2	1,00
Bénéficie de la CMU complémentaire	595	93,9	1,02
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	402	92,1	0,97
Autre, ne sait pas	138	87,9	0,95

.../...

Tableau 48 (suite)
Taux de séances ayant eu lieu avec le médecin traitant (plus de 16 ans)
Nombre de personnes ayant répondu = 9 739
Non-réponses = 822

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	469	97,5	1,02
5 à 6	1 780	94,7	1,00
7 à 8	4 160	93,8	1,00
9 à 10	2 264	90,4	0,99
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	1 451	89,8	0,98
Bon	4 780	92,6	0,99
Moyen	2 287	95,7	1,01
Mauvais	365	97,4	1,02
Très mauvais	61	95,7	1,00
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	2 749	95,4	1,00
Non	5 682	92,8	1,00
Ne sait pas	355	91,6	0,98
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	503	96,0	1,00
Oui, limité	1 459	95,0	1,00
Non	6 845	93,2	1,00
Ensemble	9 006	94,0	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 49
Taux de séances de généraliste pour un problème urgent
Nombre de personnes ayant répondu = 12 348
Non-réponses = 876

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
Moins de 16 ans	922	41,2	
16 à 39 ans	1 552	49,7	
40 à 64 ans	1 631	40,2	
65 ans et plus	367	20,1	
Sexe de la personne			
Homme	2 056	36,8	
Femme	2 417	37,7	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	2 180	46,8	1,06
Chômeur	270	47,3	1,06
Retraité / veuf	524	21,3	0,87
Femme au foyer	175	35,3	1,04
Autre inactif	85	50,5	1,25
Etudiant, enfant	1 238	40,9	0,95
Milieu social			
Agriculteur	138	21,5	0,78
Artisan commerçant	359	33,5	0,99
Cadre et profession intellectuelle	764	38,5	1,00
Profession intermédiaire	983	39,1	1,01
Employé administratif	398	38,4	1,03
Employé de commerce	259	40,7	1,11
Ouvrier qualifié	1 100	38,7	1,00
Ouvrier non qualifié	426	35,6	0,97
Inactifs n'ayant jamais travaillé	46	42,2	1,07
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	22	34,4	1,12
Maternelle, primaire, CEP	385	24,3	0,94
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	1 229	39,2	1,02
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	572	39,7	1,00
Supérieur	928	44,3	1,06
Enfant, étude en cours	1 238	40,9	0,95
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	808	37,0	1,03
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	761	35,7	0,99
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	794	39,5	1,03
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	846	38,5	0,98
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	772	38,0	1,00
Revenu non renseigné	492	34,3	0,96

.../...

Tableau 49 (suite)
Taux de séances de généraliste pour un problème urgent
Nombre de personnes ayant répondu = 12 348
Non-réponses = 876

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	371	32,7	1,08
2 personnes	1 033	31,6	0,96
3 personnes	953	42,1	1,00
4 personnes	1 332	43,4	1,00
5 personnes	573	42,7	0,98
6 personnes et plus	211	43,7	1,02
Type de ménage			
Personne seule	371	32,7	1,08
Famille monoparentale	406	42,3	1,01
Couple sans enfant	842	30,1	0,94
Couple avec enfant(s)	2 699	43,2	1,00
Autres	155	37,1	0,98
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	1 303	34,9	0,95
Unité urbaine < 20 000 habitants	914	37,3	1,03
20 000 à 199 999 habitants	808	37,1	0,99
200 000 à 1 999 999 habitants	960	40,3	1,05
Unité urbaine de Paris	488	38,4	0,98
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	3 912	38,2	1,00
MSA	223	28,1	0,98
RSI	200	32,9	1,02
Autre régime ou Inconnu	138	37,6	1,10
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	602	33,3	1,10
Non	3 869	38,8	0,97
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	3 750	36,5	0,99
Bénéficie de la CMU complémentaire	414	46,9	1,09
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	223	34,2	1,05
Autre, ne sait pas	86	45,5	1,09

.../...

Tableau 49 (suite)
Taux de séances de généraliste pour un problème urgent
Nombre de personnes ayant répondu = 12 348
Non-réponses = 876

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	220	47,7	1,57
5 à 6	669	34,2	1,06
7 à 8	1 879	38,6	0,99
9 à 10	1 560	35,9	0,84
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	1 085	35,3	0,82
Bon	2 248	36,7	0,92
Moyen	905	36,6	1,11
Mauvais	171	45,0	1,48
Très mauvais	36	50,6	1,82
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	1 114	36,5	1,10
Non	3 093	37,2	0,92
Ne sait pas	185	44,5	1,17
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	243	44,5	1,50
Oui, limité	617	37,8	1,14
Non	3 531	36,0	0,90
Ensemble	4 473	37,3	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 50
Taux de séances de généraliste ayant eu lieu dans le cadre d'un suivi régulier
Nombre de personnes ayant répondu = 12 418
Non-réponses = 806

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
Moins de 16 ans	606	28,9	
16 à 39 ans	851	34,2	
40 à 64 ans	2 362	68,5	
65 ans et plus	1 754	91,4	
Sexe de la personne			
Homme	2 445	58,1	
Femme	3 128	62,0	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	1 867	49,6	0,92
Chômeur	257	58,5	1,12
Retraité / veuf	2 188	89,2	1,03
Femme au foyer	301	74,1	1,01
Autre inactif	172	91,8	1,41
Etudiant, enfant	787	27,9	0,92
Milieu social			
Agriculteur	352	81,4	1,04
Artisan commerçant	519	65,5	0,98
Cadre et profession intellectuelle	846	52,6	0,90
Profession intermédiaire	1 133	56,6	0,97
Employé administratif	465	62,5	1,03
Employé de commerce	254	63,9	1,04
Ouvrier qualifié	1 363	58,0	1,02
Ouvrier non qualifié	581	64,6	1,05
Inactifs n'ayant jamais travaillé	60	69,7	1,37
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	55	92,5	1,27
Maternelle, primaire, CEP	1 357	88,9	1,05
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	1 785	66,7	1,03
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	593	57,0	0,95
Supérieur	870	51,5	0,90
Enfant, étude en cours	787	27,9	0,92
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	1 052	66,5	1,08
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	956	62,6	1,01
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	889	55,4	0,96
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	943	53,7	0,96
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	999	58,6	0,95
Revenu non renseigné	734	65,0	1,02

.../...

Tableau 50 (suite)
Taux de séances de généraliste ayant eu lieu dans le cadre d'un suivi régulier
Nombre de personnes ayant répondu = 12 418
Non-réponses = 806

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	711	78,4	1,03
2 personnes	2 338	75,3	1,03
3 personnes	905	51,3	1,01
4 personnes	1 020	37,8	0,89
5 personnes	449	41,3	0,98
6 personnes et plus	150	36,8	0,87
Type de ménage			
Personne seule	711	78,4	1,03
Famille monoparentale	373	51,1	1,03
Couple sans enfant	2 108	77,7	1,03
Couple avec enfant(s)	2 176	42,1	0,94
Autres	205	61,3	1,02
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	1 793	62,7	1,02
Unité urbaine < 20 000 habitants	1 175	62,1	0,99
20 000 à 199 999 habitants	1 013	60,5	1,00
200 000 à 1 999 999 habitants	1 047	58,0	0,99
Unité urbaine de Paris	545	54,6	0,95
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	4 642	58,6	1,00
MSA	483	79,5	1,04
RSI	289	65,5	0,94
Autre régime ou Inconnu	159	61,3	0,94
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	1 611	87,0	1,13
Non	3 960	50,4	0,93
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficiaire d'une Couverture complémentaire privée	4 872	60,7	0,99
Bénéficiaire de la CMU complémentaire	366	51,1	1,08
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	258	70,5	1,03
Autre, ne sait pas	77	54,8	1,02

.../...

Tableau 50 (suite)
Taux de séances de généraliste ayant eu lieu dans le cadre d'un suivi régulier
Nombre de personnes ayant répondu = 12 418
Non-réponses = 806

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	425	87,0	1,13
5 à 6	1 395	81,7	1,10
7 à 8	2 265	57,1	0,95
9 à 10	1 216	33,3	0,82
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	770	30,0	0,79
Bon	2 554	51,5	0,91
Moyen	1 792	80,3	1,10
Mauvais	350	89,6	1,16
Très mauvais	65	93,9	1,17
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	2 303	81,7	1,13
Non	2 887	44,8	0,87
Ne sait pas	216	61,7	0,99
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	477	91,2	1,17
Oui, limité	1 165	79,0	1,10
Non	3 770	49,5	0,92
Ensemble	5 573	60,4	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 51
Durée moyenne de la séance chez le généraliste déclarée par le patient
Nombre de personnes ayant répondu = 12 479
Non-réponses = 744

	Effectif brut	Durée moyenne de la séance (séances pondérées)	Indice
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
Moins de 16 ans	2 460	17 min 25 sec	
16 à 39 ans	3 504	17 min 59 sec	
40 à 64 ans	4 465	18 min 31 sec	
65 ans et plus	2 049	18 min 25 sec	
Sexe de la personne			
Homme	5 818	17 min 55 sec	
Femme	6 661	18 min 23 sec	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	5 102	18 min 20 sec	1,00
Chômeur	619	18 min 08 sec	0,99
Retraité / veuf	2 678	18 min 10 sec	0,99
Femme au foyer	527	19 min 06 sec	1,03
Autre inactif	211	20 min 19 sec	1,10
Etudiant, enfant	3 340	17 min 29 sec	0,99
Milieu social			
Agriculteur	562	16 min 56 sec	0,92
Artisan commerçant	1 069	18 min 07 sec	0,99
Cadre et profession intellectuelle	2 076	18 min 18 sec	1,01
Profession intermédiaire	2 668	18 min 14 sec	1,00
Employé administratif	1 044	18 min 27 sec	1,01
Employé de commerce	586	19 min 12 sec	1,05
Ouvrier qualifié	3 123	18 min 04 sec	1,00
Ouvrier non qualifié	1 236	18 min 01 sec	0,99
Inactifs n'ayant jamais travaillé	115	18 min 50 sec	1,04
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	70	21 min 38 sec	1,19
Maternelle, primaire, CEP	1 728	18 min 10 sec	0,98
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	3 418	18 min 07 sec	0,99
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	1 415	18 min 43 sec	1,02
Supérieur	2 260	18 min 40 sec	1,02
Autre	51	18 min 32 sec	1,01
Enfant, étude en cours	3 340	17 min 29 sec	0,99
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	2 223	18 min 38 sec	1,02
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	2 142	17 min 59 sec	0,99
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	2 142	17 min 38 sec	0,97
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	2 285	18 min 03 sec	0,99
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	2 183	18 min 38 sec	1,02
Revenu non renseigné	1 504	18 min 09 sec	0,99

.../...

Tableau 51 (suite)
Durée moyenne de la séance chez le généraliste déclarée par le patient
Nombre de personnes ayant répondu = 12 479
Non-réponses = 744

	Effectif brut	Durée moyenne de la séance (séances pondérées)	Indice
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	1 103	18 min 55 sec	1,03
2 personnes	3 644	18 min 05 sec	0,98
3 personnes	2 351	18 min 23 sec	1,01
4 personnes	3 320	17 min 36 sec	0,98
5 personnes	1 489	17 min 39 sec	0,99
6 personnes et plus	572	18 min 24 sec	1,03
Type de ménage			
Personne seule	1 103	18 min 55 sec	1,03
Famille monoparentale	989	18 min 10 sec	1,01
Couple sans enfant	3 143	18 min 05 sec	0,98
Couple avec enfant(s)	6 822	17 min 53 sec	0,99
Autres	422	18 min 29 sec	1,02
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	3 852	17 min 43 sec	0,97
Unité urbaine < 20 000 habitants	2 528	18 min 09 sec	1,00
20 000 à 199 999 habitants	2 249	18 min 16 sec	1,00
200 000 à 1 999 999 habitants	2 495	18 min 32 sec	1,02
Unité urbaine de Paris	1 355	18 min 50 sec	1,04
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	10 719	18 min 13 sec	1,00
MSA	785	17 min 53 sec	0,98
RSI	602	18 min 19 sec	1,00
Autre régime ou Inconnu	373	17 min 52 sec	0,98
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	2 007	19 min 10 sec	1,04
Non	10 468	17 min 50 sec	0,98
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	10 761	18 min 05 sec	0,99
Bénéficie de la CMU complémentaire	976	19 min 11 sec	1,06
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	538	18 min 31 sec	1,01
Autre, ne sait pas	204	17 min 59 sec	1,00

.../...

Tableau 51 (suite)
Durée moyenne de la séance chez le généraliste déclarée par le patient
Nombre de personnes ayant répondu = 12 479
Non-réponses = 744

	Effectif brut	Durée moyenne de la séance (séances pondérées)	Indice
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	514	20 min 21 sec	1,11
5 à 6	1 976	18 min 39 sec	1,01
7 à 8	5 008	17 min 55 sec	0,98
9 à 10	4 524	17 min 21 sec	0,97
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	3 207	16 min 59 sec	0,96
Bon	6 184	17 min 41 sec	0,97
Moyen	2 557	18 min 51 sec	1,03
Mauvais	393	20 min 00 sec	1,09
Très mauvais	72	22 min 29 sec	1,22
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	3 187	18 min 49 sec	1,03
Non	8 606	17 min 39 sec	0,98
Ne sait pas	435	19 min 40 sec	1,08
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	567	20 min 41 sec	1,12
Oui, limité	1 648	18 min 47 sec	1,02
Non	10 014	17 min 38 sec	0,97
Ensemble	12 479	18 min 11 sec	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 52
Personnes ayant renoncé à voir un médecin ou à des soins pour des raisons financières
au cours des douze derniers mois
Nombre de personnes ayant répondu = 8 257
Non-réponse = 0

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
16 à 39 ans	398	15,0	
40 à 64 ans	744	18,0	
65 ans et plus	165	10,1	
Sexe de la personne			
Homme	445	12,3	
Femme	862	18,3	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	769	15,3	0,93
Chômeur	155	27,2	1,66
Retraité / veuf	240	11,2	0,92
Femme au foyer	71	18,0	1,01
Autre inactif	53	26,8	1,53
Etudiant, enfant	18	18,2	1,19
Milieu social			
Agriculteur	39	10,6	0,77
Artisan commerçant	119	15,9	1,05
Cadre et profession intellectuelle	147	11,0	0,71
Profession intermédiaire	226	12,9	0,84
Employé administratif	144	18,3	1,13
Employé de commerce	118	23,4	1,45
Ouvrier qualifié	342	17,6	1,15
Ouvrier non qualifié	151	16,7	1,09
Inactifs n'ayant jamais travaillé	21	19,6	1,25
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	15	25,1	1,93
Maternelle, primaire, CEP	178	12,3	0,93
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	562	17,0	1,08
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	227	17,4	1,11
Supérieur	295	13,2	0,82
Enfant, étude en cours	18	18,2	1,19
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	287	21,9	1,44
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	248	20,2	1,31
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	195	14,9	0,95
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	180	13,6	0,86
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	100	6,7	0,44
Revenu non renseigné	297	15,4	1,01

* Dans les tableaux produits pour le rapport ESPS, l'ensemble des statistiques produites sont pondérées de manière à assurer une distribution par âge, sexe, taille de ménage et régime d'affiliation à l'Assurance maladie (1) globalement identique à celle de la population générale (cf. partie méthodes). Cette pondération est utilisée pour produire les chiffres sur le renoncement des tableaux ci-dessus. Ceci explique les différences entre les résultats présentés dans ces tableaux et ceux présentés dans le chapitre « Mesurer l'accès aux soins des CMUistes » ou de l'indicateur d'accès aux soins des CMUistes des programmes de qualité d'efficacité (PQE) du PLFSS, qui sont basés sur des pondérations différentes.

.../...

Tableau 52 (suite)
Personnes ayant renoncé à voir un médecin ou à des soins pour des raisons financières
au cours des douze derniers mois
Nombre de personnes ayant répondu = 8 257
Non-réponse = 0

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	278	16,5	1,23
2 personnes	391	12,5	0,88
3 personnes	236	15,1	0,94
4 personnes	238	15,2	0,93
5 personnes	126	19,6	1,17
6 personnes et plus	38	19,5	1,18
Type de ménage			
Personne seule	278	16,5	1,23
Famille monoparentale	165	24,2	1,40
Couple sans enfant	294	11,4	0,82
Couple avec enfant(s)	522	15,6	0,95
Autres	48	19,7	1,31
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	335	13,6	0,89
Unité urbaine < 20 000 habitants	239	13,9	0,91
20 000 à 199 999 habitants	249	16,3	1,06
200 000 à 1 999 999 habitants	285	16,6	1,06
Unité urbaine de Paris	199	18,9	1,19
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	1 147	15,8	1,01
MSA	54	9,4	0,72
RSI	74	15,6	1,07
Autre régime ou Inconnu	32	14,1	0,98
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	282	17,4	1,28
Non	1 025	15,0	0,94
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU*			
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	1 019	14,3	0,92
Bénéficie de la CMU complémentaire	136	20,9	1,25
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	129	30,1	2,11
Autre, ne sait pas	23	13,0	0,92

* Dans les tableaux produits pour le rapport ESPS, l'ensemble des statistiques produites sont pondérées de manière à assurer une distribution par âge, sexe, taille de ménage et régime d'affiliation à l'Assurance maladie (1) globalement identique à celle de la population générale (cf. partie méthodes). Cette pondération est utilisée pour produire les chiffres sur le renoncement des tableaux ci-dessus. Ceci explique les différences entre les résultats présentés dans ces tableaux et ceux présentés dans le chapitre « Mesurer l'accès aux soins des CMUistes » ou de l'indicateur d'accès aux soins des CMUistes des programmes de qualité d'efficience (PQE) du PLFSS, qui sont basés sur des pondérations différentes.

.../...

Tableau 52 (suite)
Personnes ayant renoncé à voir un médecin ou à des soins pour des raisons financières
au cours des douze derniers mois

Nombre de personnes ayant répondu = 8 257

Non-réponse = 0

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	79	24,9	1,84
5 à 6	243	18,8	1,30
7 à 8	443	14,8	0,94
9 à 10	159	9,7	0,61
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	108	10,0	0,63
Bon	466	13,5	0,86
Moyen	305	18,8	1,30
Mauvais	74	27,5	1,94
Très mauvais	8	14,4	1,08
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	310	16,5	1,15
Non	571	13,4	0,85
Ne sait pas	70	26,3	1,68
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	82	23,4	1,77
Oui, limité	198	19,3	1,35
Non	665	13,2	0,84
Ensemble	1 307	15,4	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 53
Pourcentage de personnes ayant renoncé à des soins pour des raisons financières
en fonction du type de soins par sexe et par âge
Nombre de personnes ayant répondu = 1 307

	Hommes (445)		Femmes (862)		Ensemble (1 307)	
	Effectif brut	Taux pondéré	Effectif brut	Taux pondéré	Effectif brut	Taux pondéré
Lunettes, lentilles	114	3,06	237	5,01	351	4,07
Soins des dents et des gencives, prothèses dentaires	301	8,25	520	11,34	821	9,84
Consultations, visites et soins de spécialistes	52	1,49	152	3,06	204	2,30
Consultations, visites et soins de généralistes	40	1,17	60	1,47	100	1,33
Autres soins	77	2,10	213	4,47	290	3,32

	18 à 39 ans (398)		40 à 64 ans (744)		65 ans et plus (165)	
	Effectif brut	Taux pondéré	Effectif brut	Taux pondéré	Effectif brut	Taux pondéré
Lunettes, lentilles	63	2,59	227	5,25	61	3,94
Soins des dents et des gencives, prothèses dentaires	261	10,25	474	11,46	86	5,30
Consultations, visites et soins de spécialistes	72	2,33	114	2,82	18	1,02
Consultations, visites et soins de généralistes	52	2,16	37	0,95	11	0,72
Autres soins	80	2,89	155	3,65	55	3,34

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 54
Répartition des renoncements selon qu'ils sont ou non consécutifs à une consultation,
selon le sexe

	Hommes				Femmes				Ensemble			
	Sans avoir consulté		Après consultation		Sans avoir consulté		Après consultation		Sans avoir consulté		Après consultation	
	Effectif brut	Taux pondéré	Effectif brut	Taux pondéré	Effectif brut	Taux pondéré	Effectif brut	Taux pondéré	Effectif brut	Taux pondéré	Effectif brut	Taux pondéré
Lunettes, lentilles	75	67,6	39	32,4	126	54,7	111	45,3	201	59,4	150	40,6
Soins des dents et des gencives	84	32,5	161	67,5	94	24,0	294	76,0	178	27,6	455	72,4
Prothèses dentaires	48	60,3	35	39,7	96	56,3	70	43,7	144	57,8	105	42,2

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 55
Taux de patients ayant consulté un dentiste au cours des deux dernières années
Nombre de personnes ayant répondu = 11 899
Non réponses = 736

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques			
Age de la personne			
16 à 39 ans	3 412	75,9	
40 à 64 ans	4 154	78,0	
65 ans et plus	1 347	62,9	
Sexe de la personne			
Homme	4 091	70,8	
Femme	4 822	77,1	
Occupation principale de la personne			
Actif occupé	5 045	78,7	1,02
Chômeur	514	66,1	0,86
Retraité / veuf	1 924	67,9	1,01
Femme au foyer	417	65,3	0,87
Autre inactif	134	58,0	0,75
Etudiant, enfant	877	80,1	1,05
Inconnu / refus	2		
Milieu social			
Agriculteur	396	67,8	0,98
Artisan commerçant	811	77,3	1,06
Cadre et profession intellectuelle	1 656	82,5	1,10
Profession intermédiaire	2 020	81,4	1,09
Employé administratif	737	73,7	0,99
Employé de commerce	362	65,7	0,88
Ouvrier qualifié	2 074	69,2	0,93
Ouvrier non qualifié	790	62,6	0,85
Inactifs n'ayant jamais travaillé	67	66,8	0,90
Niveau d'études			
Non scolarisé, jamais scolarisé	45	52,1	0,74
Maternelle, primaire, CEP	1 092	57,3	0,84
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	3 054	74,3	0,99
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	1 356	78,2	1,04
Supérieur	2 274	82,1	1,08
Autre	43		
Enfant, étude en cours	877	80,1	1,05
Inconnu / refus	172		
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)			
Premier quintile, moins de 870 €	1 296	61,9	0,85
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	1 425	70,6	0,96
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	1 521	75,0	1,01
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	1 693	78,3	1,04
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	1 843	81,9	1,09
Revenu non renseigné	1 135	75,3	1,03

.../...

Tableau 55 (suite)
Taux de patients ayant consulté un dentiste au cours des deux dernières années
Nombre de personnes ayant répondu = 11 899
Non réponses = 736

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables sociodémographiques (... suite)			
Taille du ménage			
1 personne	818	65,2	0,94
2 personnes	2 917	74,4	1,01
3 personnes	1 818	77,7	1,02
4 personnes	2 130	78,2	1,02
5 personnes	936	77,8	1,02
6 personnes et plus	294	68,7	0,90
Type de ménage			
Personne seule	818	65,2	0,94
Famille monoparentale	604	70,4	0,92
Couple sans enfant	2 566	75,4	1,03
Couple avec enfant(s)	4 634	78,3	1,03
Autres	291	66,1	0,89
Taille d'unité urbaine			
Commune rurale	2 718	73,8	1,00
Unité urbaine < 20 000 habitants	1 754	73,0	0,99
20 000 à 199 999 habitants	1 696	75,0	1,01
200 000 à 1 999 999 habitants	1 742	75,4	1,01
Unité urbaine de Paris	1 003	73,3	0,98
Variables de protection sociale			
Régime déclaré de Sécurité sociale			
Régime général ou rattaché	7 616	74,7	1,00
MSA	552	66,5	0,96
RSI	494	74,9	1,04
Autre régime ou Inconnu	251	72,0	1,00
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale			
Oui	1 345	65,1	0,93
Non	7 565	76,1	1,01
Inconnu / refus	3		
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU			
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	7 861	75,6	1,02
Bénéficie de la CMU complémentaire	547	68,4	0,89
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	358	57,2	0,79
Autre, ne sait pas	147	73,3	0,99

.../...

Tableau 55 (suite)
Taux de patients ayant consulté un dentiste au cours des deux dernières années
Nombre de personnes ayant répondu = 11 899
Non réponses = 736

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
Variables d'état de santé			
Note de santé perçue			
0 à 4	331	61,2	0,89
5 à 6	1 450	68,4	0,96
7 à 8	4 119	76,7	1,02
9 à 10	2 706	76,7	1,01
Inconnu / refus	307		
Comment est votre état de santé général ?			
Très bon	1 803	76,6	1,01
Bon	4 934	76,9	1,02
Moyen	1 838	68,7	0,96
Mauvais	263	61,7	0,89
Très mauvais	32	43,0	0,63
Inconnu / refus	43		
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?			
Oui	2 294	71,5	1,00
Non	6 111	75,4	1,00
Ne sait pas	316	68,0	0,91
Inconnu / refus	192		
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?			
Oui, fortement limité	343	56,0	0,83
Oui, limité	1 234	72,6	1,02
Non	7 185	75,7	1,01
Inconnu / refus	151		
Ensemble	8 913	74,1	1,00

Source : Irdes-ESPS 2008

Tableau 56
Taux de consommateurs de médicaments prescrits et non prescrits en un jour
par classe thérapeutique selon le sexe

	Hommes (6 605)		Femmes (6 907)		Ensemble (13 512)	
	Nbre de consommateurs	Taux pondéré (%)	Nbre de consommatrices	Taux pondéré (%)	Nbre de consommateurs	Taux pondéré (%)
Appareil digestif métabolisme	344	5,5	519	8,3	863	7,0
Sang organes hématopoïétiques	766	12,3	716	11,9	1 482	12,1
Appareil cardiovasculaire	949	15,3	1 131	18,7	2 080	17,0
Dermatologie	64	0,9	141	2,1	205	1,6
Antidiabétiques	217	3,6	158	2,6	375	3,0
Vitamines, minéraux, métabolisme	109	1,8	325	5,2	434	3,6
App. génito-urinaire, horm. sexuelle	182	3,0	936	13,5	1 118	8,5
Hormone	94	1,5	411	6,3	505	4,0
Anti-infectieux voie générale, anti-parasitaire	85	1,4	117	1,7	202	1,5
Antinéoplasiques immunomodulateurs	33	0,6	69	1,1	102	0,8
Appareil locomoteur	298	4,8	523	8,5	821	6,7
Système nerveux central	504	8,0	979	15,1	1 483	11,7
Psychotropes	302	4,9	671	10,8	973	8,0
Appareil respiratoire	338	5,3	395	5,8	733	5,6
Organes des sens	77	1,2	94	1,6	171	1,4
Divers	36	0,5	68	1,0	104	0,8

Source : *Irdes-ESPS 2008*

Tableau 57
Taux de consommateurs de pharmacie prescrite et non prescrite dans une journée
Nombre de personnes ayant répondu = 13 512
Non réponses = 2 429

	Ensemble de la pharmacie			Pharmacie prescrite			Pharmacie non prescrite		
	Effectif enquêté	Taux (%)	Ind. à âge et sexe comp.	Effectif enquêté	Taux (%)	Ind. à âge et sexe comp.	Effectif enquêté	Taux (%)	Ind. à âge et sexe comp.
Variables sociodémographiques									
Age de la personne									
Moins de 16 ans	495	17,4		311	11,3		80	3,0	
16 à 39 ans	1 443	33,2		1 089	26,1		232	5,7	
40 à 64 ans	2 885	55,7		2 195	47,0		257	5,5	
65 ans et plus	1 890	86,5		1 343	79,3		60	3,4	
Inconnu / refus	1			1					
Sexe de la personne									
Homme	2 611	37,8		1 869	29,4		208	3,3	
Femme	4 103	56,4		3 070	47,0		421	6,2	
Occupation principale de la personne									
Actif occupé	2 625	41,8	0,93	1 987	33,8	0,92	357	6,3	0,92
Chômeur	351	47,7	1,11	250	37,6	1,08	25	3,8	1,08
Retraité / veuf	2 348	82,2	1,06	1 708	74,6	1,07	87	3,7	1,07
Femme au foyer	410	66,9	1,01	313	58,3	1,03	24	4,0	1,03
Autre inactif	175	78,5	1,51	126	69,0	1,58	4	2,7	1,58
Etudiant, enfant	804	20,9	0,94	554	14,8	0,94	132	3,6	0,94
Inconnu / refus	1			1					
Milieu social									
Agriculteur	359	60,2	0,96	261	50,9	0,97	15	2,5	0,97
Artisan commerçant	596	49,2	0,96	420	38,7	0,92	59	5,2	0,92
Cadre et profession intellectuelle	1 155	47,9	1,03	863	39,1	1,03	163	7,1	1,03
Profession intermédiaire	1 404	47,4	1,01	1 076	39,4	1,04	144	5,2	1,04
Employé administratif	570	49,4	1,02	416	39,7	1,01	58	5,4	1,01
Employé de commerce	322	51,2	1,00	251	43,4	1,04	21	3,4	1,04
Ouvrier qualifié	1 558	43,3	0,97	1 148	34,8	0,97	126	3,8	0,97
Ouvrier non qualifié	689	48,6	1,02	461	37,2	0,98	38	2,9	0,98
Inactifs n'ayant jamais travaillé	61	45,7	1,08	43	34,8	1,10	5	4,3	1,10
Niveau d'études									
Non scolarisé, jamais scolarisé	64	78	1,16	40	63,2	1,08	1	1,7	1,08
Maternelle, primaire, CEP	1 444	78,1	1,03	1 016	69,1	1,03	43	2,8	1,03
1 ^{er} cycle, 6 ^e 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , technique, jusqu'à CAP et BEP	2 116	53,0	1,00	1 585	44,2	1,01	151	4,2	1,01
2 nd cycle, 2 nd e, 1 ^{ère} , terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	800	47,6	0,96	625	40,0	0,98	82	5,4	0,98
Supérieur	1 332	49,7	1,02	1 009	40,6	1,01	213	8,4	1,01
Autre	35	60,8	1,06	29	55,2	1,13			1,13
Enfant, étude en cours	804	20,9	0,94	554	14,8	0,94	132	3,6	0,94
Inconnu / refus	119	50,2	0,92	81	38,9	0,84	7	3,3	0,84

Le taux de consommateurs pour l'ensemble de la pharmacie est supérieur à la somme des taux de consommateurs de pharmacie prescrite et non prescrite car un certain nombre d'enquêtés ne précisent pas si les médicaments ont été prescrits ou non.

.../...

Tableau 57 (suite)
Taux de consommateurs de pharmacie prescrite et non prescrite dans une journée
Nombre de personnes ayant répondu = 13 512
Non réponses = 2 429

	Ensemble de la pharmacie			Pharmacie prescrite			Pharmacie non prescrite		
	Effectif enquêté	Taux (%)	Ind. à âge et sexe comp.	Effectif enquêté	Taux (%)	Ind. à âge et sexe comp.	Effectif enquêté	Taux (%)	Ind. à âge et sexe comp.
Variables sociodémographiques (... suite)									
Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)									
Premier quintile, moins de 870 €	1214	49,3	1,02	856	38,9	1,00	71	3,0	1,00
Deuxième quintile, de 870 € à moins de 1 167 €	1132	47,1	1,00	813	37,5	0,98	111	4,9	0,98
Troisième quintile, de 1 167 € à moins de 1 486 €	1066	44,3	0,98	818	36,8	1,00	71	3,2	1,00
Quatrième quintile, de 1 486 € à moins de 1 997 €	1180	45,3	1,01	873	36,4	1,00	152	6,3	1,00
Cinquième quintile, 1 997 € et plus	1311	52,4	1,05	1013	44,2	1,08	155	6,6	1,08
Revenu non renseigné	811	47,2	0,93	566	36,9	0,90	69	4,4	0,90
Taille du ménage									
1 personne	872	67,0	1,06	639	57,6	1,08	63	5,7	1,08
2 personnes	2698	65,3	1,05	2006	56,2	1,07	159	4,5	1,07
3 personnes	1168	40,6	0,99	866	32,2	0,98	139	5,3	0,98
4 personnes	1292	32,7	0,94	939	25,1	0,92	175	4,8	0,92
5 personnes	519	27,3	0,84	377	20,7	0,81	70	3,9	0,81
6 personnes et plus	165	22,4	0,72	112	15,9	0,66	23	3,5	0,66
Type de ménage									
Personne seule	872	67,0	1,06	639	57,6	1,08	63	5,7	1,08
Famille monoparentale	445	37,8	0,92	317	28,6	0,88	48	4,6	0,88
Couple sans enfant	2405	68,4	1,06	1790	59,6	1,08	136	4,6	1,08
Couple avec enfant(s)	2774	33,5	0,94	2029	25,9	0,92	367	4,7	0,92
Autres	218	41,4	0,86	164	33,5	0,84	15	3,4	0,84
Taille d'unité urbaine									
Commune rurale	2093	47,9	1,00	1546	39,0	1,01	176	4,2	1,01
Unité urbaine < 20 000 habitants	1403	49,5	1,01	997	39,2	0,99	126	5,0	0,99
20 000 à 199 999 habitants	1262	49,8	1,01	934	40,6	1,02	126	5,3	1,02
200 000 à 1 999 999 habitants	1275	46,2	1,00	958	38,0	1,02	120	4,5	1,02
Unité urbaine de Paris	681	42,9	0,95	504	34,3	0,94	81	5,6	0,94
Variables de protection sociale									
Régime déclaré de Sécurité sociale									
Régime général ou rattaché	5661	46,8	1,01	4193	37,9	1,00	567	5,0	1,00
MSA	511	59,3	0,98	363	49,4	0,99	28	3,3	0,99
RSI	360	50,6	0,97	249	40,5	0,95	26	4,0	0,95
Autre régime ou Inconnu	182	45,6	0,95	134	36,8	0,98	8	1,9	0,98
Exonération du ticket modérateur pour raison médicale									
Oui	1829	85,6	1,28	1354	78,3	1,35	58	3,4	1,35
Non	4882	40,5	0,92	3582	32,1	0,91	571	5,0	0,91
Inconnu / refus	3			3					1,68
Présence d'une Couverture complémentaire privée ou CMU									
Bénéficie d'une Couverture complémentaire privée	5881	48,5	1,00	4348	39,5	1,01	571	5,0	1,01
Bénéficie de la CMU complémentaire	441	41,1	1,08	322	32,1	1,07	30	3,1	1,07
Ne bénéficie ni d'une Couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire	298	42,7	0,89	207	33,3	0,85	18	3,0	0,85
Autre, ne sait pas	94	38,8	0,89	62	27,5	0,80	10	4,5	0,80

Le taux de consommateurs pour l'ensemble de la pharmacie est supérieur à la somme des taux de consommateurs de pharmacie prescrite et non prescrite car un certain nombre d'enquêtés ne précisent pas si les médicaments ont été prescrits ou non.

.../...

Tableau 57 (suite)
Taux de consommateurs de pharmacie prescrite et non prescrite dans une journée
Nombre de personnes ayant répondu = 13 512
Non réponses = 2 429

	Ensemble de la pharmacie			Pharmacie prescrite			Pharmacie non prescrite		
	Effectif enquêté	Taux (%)	Ind. à âge et sexe comp.	Effectif enquêté	Taux (%)	Ind. à âge et sexe comp.	Effectif enquêté	Taux (%)	Ind. à âge et sexe comp.
Variables d'état de santé									
Note de santé perçue									
0 à 4	479	88,1	1,28	349	80,2	1,35	16	3,4	1,35
5 à 6	1624	76,6	1,17	1201	67,9	1,21	96	5,5	1,21
7 à 8	2932	52,1	1,03	2220	43,3	1,04	303	5,8	1,04
9 à 10	1393	25,7	0,76	1001	19,3	0,73	200	3,8	0,73
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	286	51,7	0,94	168	36,8	0,84	14	2,9	0,84
Comment est votre état de santé général ?									
Très bon	822	20,9	0,67	592	15,6	0,64	126	3,3	0,64
Bon	3274	46,5	0,97	2441	37,8	0,97	360	5,5	0,97
Moyen	2102	77,8	1,20	1548	68,9	1,24	128	5,7	1,24
Mauvais	392	91,0	1,30	276	83,1	1,35	12	3,6	1,35
Très mauvais	70	91,2	1,29	48	80,7	1,33			1,33
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	54	59,9	1,05	34	47,2	1,00	3		
Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?									
Oui	2774	81,9	1,33	2122	74,4	1,43	176	6,0	1,43
Non	3460	34,4	0,82	2487	26,4	0,78	412	4,3	0,78
Ne sait pas	267	54,7	1,06	191	43,3	1,02	30	7,6	1,02
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	213	74,1	1,18	139	62,7	1,17	11	4,6	1,17
Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?									
Oui, fortement limité	527	86,7	1,26	379	78,9	1,31	13	2,5	1,31
Oui, limité	1351	76,7	1,21	1003	67,3	1,24	93	6,2	1,24
Non	4672	40,6	0,93	3455	32,4	0,92	519	4,8	0,92
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	164	61,2	1,03	102	47,7	0,99	4	2,0	0,99
Ensemble	6714	47,6	1,00	4939	38,6	1,00	629	4,8	1,00

Le taux de consommateurs pour l'ensemble de la pharmacie est supérieur à la somme des taux de consommateurs de pharmacie prescrite et non prescrite car un certain nombre d'enquêtés ne précisent pas si les médicaments ont été prescrits ou non.

Source : Irdes-ESPS 2008

ANNEXES :

Les questionnaires de l'enquête ESPS 2008

**ENQUÊTE SUR LA SANTÉ
ET LA PROTECTION SOCIALE**

|_2008_| |_| |_| |_|_|_|_|_|_|_|_|
Année Vague Mode NO
d'enquête

Département de l'enquête : |_|_|_|

Nom de l'enquêteur : |_|_|_|

**Questionnaire principal
Version définitive 15/04/2008**

*Ce questionnaire rassemble toutes les questions posées par l'enquêteur
soit par téléphone (en 1^{er} et 2^e appel)
soit en face à face (à la 1^{re} et 2^e visite).*

*Ce questionnaire est réalisé au téléphone comme au face à face, à l'aide
d'un ordinateur (méthodes CATI et CAPI).*

date de la 1^{re} visite : |_|_|_| |_|_|_| 2008

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique sans avoir de caractère obligatoire.

Label n° 2008X721AU du Conseil National de l'Information Statistique, valable pour l'année 2008.

En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'IRDES.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes physiques concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de ISL, 6 rue du 4 septembre 92130 Issy-les-Moulineaux.

1^{er} Appel

Q 1. De combien de personnes se compose votre foyer y compris vous-même ?

|_|_|

ENQ : Un étudiant qui revient tous les week-ends est compté dans le ménage

En cas de garde partagée pour des parents séparés, comptabiliser les enfants s'ils passent au moins la moitié du temps dans le ménage enquêté. Ne pas les comptabiliser s'ils y passent moins de temps, par exemple simplement les week-end ou les vacances.

Recueil de la composition du foyer avec les prénoms et le numéro de la personne interviewée (voir page 4)

Q 2. Au cours des 12 derniers mois, vous est-il déjà arrivé de renoncer, pour vous-même, à certains soins pour des raisons financières ?

ENQ : Il s'agit là d'identifier :

- si la personne a renoncé à des soins que le professionnel de santé lui a proposé et qu'elle n'était pas en mesure de payer
- ou bien si la personne a renoncé à consulter le professionnel de santé de peur de se voir prescrire des soins qu'elle ne pense pas être en mesure de payer

1. Oui 2. Non

Si oui : ↓

Q 2.1 A quels soins avez-vous renoncé pour raisons financières ? (3 réponses possibles) [Ne pas citez]

	SOIN 1	SOIN 2	SOIN 3
01. Dentier	01	01	01
02. Couronne, bridge, implant dentaire.....	02	02	02
03. Soins de gencives.....	03	03	03
04. A un autre soin dentaire.....	04	04	04
05. Lunettes (verres, montures, lentilles).....	05	05	05
06. Prothèse auditive	06	06	06
07. Consultations, visites et soins de spécialistes	07	07	07
<i>précisez sa spécialité.....</i>
08. Consultations, visites et soins de généralistes	08	08	08
09. Radios et autres examens d'imagerie.....	09	09	09
10. Pharmacie non remboursable.....	10	10	10
11. Pharmacie remboursable.....	11	11	11
12. Kinésithérapie, massages.....	12	12	12
13. Analyses de laboratoires.....	13	13	13
14. Cure thermale	14	14	14
15. Autres.....	15	15	15
<i>précisez.....</i>
16. [nsp]	16	16	16
17. [pas d'autre soin].....	17	17	17

Si Q 2.1 = 1 à 5 soins dentaires, lunettes :

Q2.1.a- Avez-vous renoncé à (nom du soin)...

01. à la suite d'une consultation.....	1	1	1
02. sans même avoir consulté	2	2	2

Si Q 2.1 = 07 Consultations, visites et soins de spécialistes :

Q 2.1b Précisez sa spécialité :

01. Chirurgien	1	1	1
02. Dermatologue, vénérologue.....	2	2	2
03. Gynécologue.....	3	3	3
04. ORL	4	4	4
05. Phlébologue.....	5	5	5
06. Rhumatologue.....	6	6	6
07. Autre spécialiste, précisez	7	7	7

Q 2.2 Avez-vous renoncé définitivement à ce soin ou l'avez-vous reporté dans le temps ?

<i>(pour chaque soin)</i>	SOIN 1	SOIN 2	SOIN 3
Renoncé.....	1	1	1
Reporté.....	2	2	2
Ne sait pas encore	3	3	3

Q 3. Vous ou votre famille, payez-vous un loyer pour votre logement ? [Citez]

1. Oui
2. Non, car en accession à la propriété, c'est-à-dire que vous continuez à rembourser
3. Non, car propriétaire, c'est-à-dire que vous avez fini de payer
4. Non, car logé/hébergé gratuitement

Q 4. De combien de pièces se compose votre logement (en dehors de la cuisine, de la salle de bain et des WC) ?

|_|_|

Liste des personnes résidant dans le logement :

Q 5.	Q 6.	Q 7.	Q 8.	Q 9.	Q 10.	Q 11.	Q 12.	Q10/12
N° d'ordre individuel	Personne interviewée	Prénom(s)) en lettres capitales	Sexe	Date de naissance	La personne vit-elle en couple ACTUELLEMENT ? (si age>15 ans)	Quel est l'état matrimonial de la personne ? (si age>15 ans)	Quel est le lien de la personne avec l'assuré principal ?	De qui est-il/elle le conjoint ? (si a un conjoint autre que l'AP)
				<p>ENQ : Si refus codez : 1800 et si NSP codez : 1700 Si jour et mois inconnu codez : 00 0 0 </p>	<p>ENQ : Couple = deux personnes mariées, pacsées, concubines qui vivent sous le même toit. Si le conjoint vit en institution (hôpital long séjour, maison de retraite, prison...), il ne s'agit pas d'un couple. Si le conjoint vit dans un autre logement pour des raisons professionnelles (lieu de travail éloigné), alors il s'agit d'un couple.</p>	<p>1. mariée, pacsée 2. divorcée, séparée 3. veuf/veuve 4. vit maritalement ou en concubinage 5. célibataire 6. [conjoint en institution (hôpital long séjour, maison de retraite, prison, ...)] 7. ne sait pas 8. refus</p>	<p>(qui se trouve sur la première ligne) 1. conjoint, concubin 2. enfant 3. père, mère 4. frère, sœur 5. grand-parent, petit-enfant 6. beau-fils, belle-fille (au sens enfant du conjoint) 7. beau-père, belle-mère (au sens de conjoint du père ou de la mère) 8. demi-frère, demi-sœur ou enfant du beau-parent 9. gendre, belle-fille, beau parent (au sens conjoint des enfants ou père/mère du conjoint) 10. autre lien familial. Précisez 11. ami(e) 12. Autre lien non familial. Précisez 13. NSP 14. Refus</p>	<p>1. [personne hors foyer (séparation liée à un motif professionnel)]</p>
01	1	1 H 2 F	<input type="checkbox"/>				
02	1	1 H 2 F	<input type="checkbox"/>				
03	1	1 H 2 F	<input type="checkbox"/>				
04	1	1 H 2 F	<input type="checkbox"/>				
05	1	1 H 2 F	<input type="checkbox"/>				
06	1	1 H 2 F	<input type="checkbox"/>				
07	1	1 H 2 F	<input type="checkbox"/>				
08	1	1 H 2 F	<input type="checkbox"/>				
09	1	1 H 2 F	<input type="checkbox"/>				
10	1	1 H 2 F	<input type="checkbox"/>				

L'état de santé pouvant être lié aux conditions de travail, je vais maintenant vous poser quelques questions sur l'activité de [PRENOM] :

Q 13. Quelle est actuellement la situation de [PRENOM] vis-à-vis du travail ? Est-il(elle)...

ENQ : les personnes en apprentissage ou en stage de 6 mois ou plus doivent être classées en « actif travaillant actuellement »
Une personne qui aide "actuellement" une personne de la famille dans son travail sans être rémunérée doit être classée en "Actif travaillant actuellement"

[item 3 filtré pour les hommes](#)

[item 1 à 8 filtré pour les moins de 16 ans](#)

[item 10 filtré pour les 16 ans et plus](#)

1. Actif travaillant actuellement ⇒ **passer en Q 15**
2. Actif en congé maladie (de 6 mois à 3 ans) ⇒ **passer en Q 13.1**
3. Actif en congé maternité ⇒ **passer en Q 15**
4. Actif en congé parental
 - 4.1 êtes-vous rémunéré pendant ce congé ? 1. oui 2. non 3. Ne sait pas
 - 4.2 quelle est la durée de ce congé ?
précisez l'unité mois
 années
 - 4.3 pensez-vous reprendre votre activité à l'issue de ce congé ? 1. oui 2. non 3. Ne sait pas
⇒ **passer en Q 15**
5. Retraité(e) pré-retraité(e) ou congé de fin d'activité ⇒ **passer en Q 13.2**
6. Chômeur (à la recherche d'un emploi, inscrit ou non à l'ANPE) ⇒ **passer en Q 13.3**
7. Femme / homme au foyer
 - 7.1 percevez-vous une pension ou une allocation ? 1. oui 2. non 3. Ne sait pas
 - 7.2 si oui, laquelle : (pension de reversion, pension d'invalidité, AAH, API...) ? Précisez :⇒ **passer en Q 13.3**
8. Inactif avec pension d'invalidité ⇒ **passer en Q 13.4**
9. Etudiant, enfant scolarisé ⇒ **passer en Q 29**
10. Enfant non scolarisé, bébé ⇒ **passer en Q 30**
11. Autre situation, précisez : ⇒ **passer en Q 13.3**
12. nsp ⇒ **passer en Q 28**
13. refus ⇒ **passer en Q 28**

Q 13.1 Vous m'avez dit que [prénom] était [situation], quelle est la maladie qui en est à l'origine ?
⇒ **passer en Q 15**

Q 13.2 A quel âge [PRENOM] a-t-il pris sa retraite ?
Si âge<50 ou âge>65 alors relancer :
« Vous avez commencé à percevoir votre retraite en (2008-âge actuel+âge retraite) ? »
Si oui, confirmation de l'âge de départ à la retraite ⇒ **passer en Q14**
Si non, modification de l'âge de départ à la retraite ⇒ **passer en Q14**

Q 13.3 Si [PRENOM] ne travaille pas, est-ce pour raison de santé ?

1. Oui
2. Non ⇒ **passer en Q14**
3. nsp ⇒ **passer en Q14**

Q 13.4 Vous m'avez dit que [prénom] était [situation], quelle est la maladie qui en est à l'origine ?
.....

Si q13=5 à 8 ou 11 (à poser à tous les inactifs hors étudiant, enfant)

Q 14. [PRENOM] a-t-il(elle) déjà travaillé, même s'il y a longtemps ?

1. Oui ⇒ **passer en q14.1**
2. Non ⇒ si **Q11 = 3** passer en **q15 (cas 3)**, sinon passer en **q28**

Q14.1 Depuis quand a-t-il(elle) cessé de travailler ? Diriez-vous...

1. Moins de 6 mois
2. De 6 mois à moins d'un an
3. De 1 an à moins de 2 ans
4. De 2 ans à moins de 3 ans
5. De 3 ans à moins de 5 ans
6. De 5 ans à moins de 10 ans
7. 10 ans et plus
8. Ne sait pas
9. Refus

Passer en q15 (cas 2)

Les questions s'adressent aux personnes qui travaillent (Q 13= 1, 2, 3, 4) ou aux personnes qui ne travaillent pas actuellement mais ont déjà travaillé (Q14=1) ou aux personnes veuves inactives ayant un(e) conjoint(e) décédé(e) (q11=3 et q14=2)

Q 15. [PRENOM] est-il(elle) : [Citez]

Dans son dernier emploi, [PRENOM] était-il(elle) : [Citez]

Le conjoint de [PRENOM] était-il(elle) : [Citez] (item 10 : uniquement dans ce cas)

Si plusieurs situations, prendre l'activité qui prend le plus de temps, et à défaut celle la plus rémunératrice.

1. Salarié(e) de l'État ?
2. Salarié(e) d'une collectivité locale (mairie, conseils régionaux,...), des HLM ou des hôpitaux publics ?
3. Salarié de la Sécurité sociale
4. Salarié d'une entreprise publique nationalisée
5. Salarié(e) d'une entreprise privée, d'un artisan, d'une association ?
6. Salarié(e) d'un particulier ?
7. Il(elle) aide un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré(e) ? ⇒ **passer en q19**
8. Chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e) ?
9. Indépendant(e) ou à son compte ?
10. [Sans objet (conjoint n'ayant jamais travaillé, invalide,...)] ⇒ **passer en q28**

Si Q 15.= 7 (aide un membre de sa famille) :

Q 19. La personne que [PRENOM] aide, appartient-elle au ménage ?

1. Oui ⇒ **Q 19b. De qui s'agit-il ?**
2. Non

Q 15.1 Quel est l'intitulé de la profession de [PRENOM] ?

(si aide un membre de sa famille) Quel est l'intitulé de la profession de la personne que [PRENOM] aide ?

Q 15.1 Quel était l'intitulé de la dernière profession de [PRENOM] ?

(si aidait un membre de sa famille) Quel était l'intitulé de la profession de la personne que [PRENOM] aidait ?

Q 15.1 Quel était l'intitulé de la dernière profession du conjoint de [PRENOM] ?

(si aidait un membre de sa famille) Quel était l'intitulé de la profession de la personne que le conjoint de [PRENOM] aidait ?

en clair (40 caractères au maximum)

ENQ : INDIQUER EN CLAIR UN INTITULE CONCIS.

=> ne pas indiquer le nom de l'entreprise, le secteur d'activité, l'activité de l'entreprise, le statut professionnel, le produit fabriqué...

=> ne pas indiquer des libellés génériques tels que enseignant, fonctionnaire, commercial, consultant, agent, attaché, responsable, chef...

Ecrire en majuscule, sans accents et sans caractères spéciaux (/ , é.&...).

Ne pas mettre d'abréviations. Faire attention à l'orthographe. Pour un enseignant, mettre PROFESSEUR DES

ECOLIS, INSTITUTEUR, PROFESSEUR DE FRANCAIS EN LYCEE...

Pour un fonctionnaire, mettre par exemple "INSPECTEUR DE POLICE", "PROFESSEUR AGREGE"...

Pour un commercial, préciser "ASSISTANT COMMERCIAL", "DIRECTEUR COMMERCIAL"...

Pour un agent ou attaché, préciser "AGENT COMMERCIAL", "ATTACHE CLIENTELE"... Si plusieurs situations, prendre l'activité qui prend le plus de temps, et à défaut celle la plus rémunératrice.

Q 15.2 Plus précisément, en quoi consiste sa profession ?

en clair (40 caractères au maximum)

ENQ :

- FAITES UN DESCRIPTIF DE LA PROFESSION

- INDIQUEZ EN CLAIR EN RELANÇANT SUR LE STATUT, LA QUALIFICATION ET LE SECTEUR D'ACTIVITE

Si Q 15 = 7 (aide quelqu'un) ou 8 ou 9 (à son compte) poser q 18

Q 18. Combien de salariés [PRENOM] emploie-t-il(elle) ?

(si aide un membre de sa famille), Combien de salariés la personne aidée par [PRENOM] emploie-t-il(elle) ?

Q 18. Combien de salariés [PRENOM] employait-il(elle) ?

(si aidait un membre de sa famille), Combien de salariés la personne aidée par [PRENOM] employait-il(elle) ?

Q 18. Combien de salariés le conjoint de [PRENOM] employait-il(elle) ?

(si le conjoint aidait un membre de sa famille), Combien de salariés la personne aidée par le conjoint de [PRENOM] employait-il(elle) ?

(nombre exact) ⇒ passer en q28

Q 16. Quel est le type de contrat de [PRENOM] ? [Citez]

Q 16. Quel était le type de contrat de [PRENOM] ? [Citez]

Q 16. Quel était le type de contrat du conjoint de [PRENOM] ? [Citez]

- 1 Contrat à durée indéterminée (CDI, titulaire de la fonction publique)
- 2 Contrat à durée déterminée (CDD) de plus de 6 MOIS
- 3 Contrat à durée déterminée (CDD) de 6 MOIS ou moins
- 4 Contractuel, vacataire
- 5 Intérimaire ou intermittent
- 6 Contrat aidé : CAE, CIE, SEJE, contrat de qualification...
- 7 Contrat d'avenir (CAV) ou autre contrat d'insertion
- 8 Contrat d'apprentissage, de professionnalisation
- 9 Stagiaire
- 10 Saisonnier
- 11 Autre type de contrat (précisez)
- 12 [NSP]
- 13 [REFUS]

si q15=1 à 6 (salarié), poser q 16.1

Q 16.1. Pour [PRENOM], s'agit-il d'un emploi...

1. ...à temps complet
2. ...à temps partiel choisi
3. ...à temps partiel non choisi
4. NSP

si q15=1 à 6 (salarié) ou q15=8 ou 9 (à son compte), poser q 16.2

Q 16.2. [PRENOM] craint-il d'être obligé de cesser son activité professionnelle pour des raisons économiques d'ici un an ?

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

si q15=1 à 6 (salarié), poser q 16.3

Q 16.3 Combien d'heures [PRENOM] travaille par semaine, hors trajet ?

ENQ : on parle de la durée théorique ou contractuelle (celle inscrite sur le contrat de travail)

Indiquer les heures puis les minutes

ENQ : si nsp, taper 999 HEURES

Q 17. Dans son emploi, [PRENOM] est-il(elle) classé(e) comme ... [Citez]

Q 17. Dans son dernier emploi, [PRENOM] était-il(elle) classé(e) comme ... [Citez]

Q 17. Dans son emploi, le conjoint de [PRENOM] était-il(elle) classé(e) comme ... [Citez]

Si **Q 15** = 3, 4, 5 ou 6 (salarié du privé) :

1. Manœuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?
2. Ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e), technicien(ne) d'atelier ?
3. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale ?
4. Directeur général, adjoint direct au directeur ?
5. Technicien, dessinateur, VRP ?
7. Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs) ?
9. Employé(e) de bureau, de commerce, agents de service, aides soignantes, gardiennes d'enfants ?

⇒ **passer en q28**

Si **Q 15** = 1, 2 (salarié de l'État, des collectivités locales, des HLM et des hôpitaux publics) :

1. Manœuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?
2. Ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e) ?
3. Technicien(ne) ?
4. Personnels de catégorie B ou assimilé de la fonction publique ?
Si hésitation de l'enquêté, alors proposer : « *Instituteur, assistante sociale, infirmière et autres* »
6. Personnel de catégorie A ou assimilé de la fonction publique (dont professeur) ?
8. Personnel de catégorie C ou D ou assimilé de la fonction publique ?
(dont agents de services, aides soignantes ou autre)

⇒ **passer en q28**

Si **Q 15** = 7 (aide un membre de sa famille) :

Q 20. [PRENOM] fait-il(elle) un travail de secrétariat, de vente ou de comptabilité ?

Q 20. [PRENOM] faisait-il(elle) un travail de secrétariat, de vente ou de comptabilité ?

1. Oui
2. Non

⇒ **passer en q28**

Q 28. [PRENOM] poursuit-il(elle) actuellement des études ?

1. Oui
2. Non

Q 29. Quel est le diplôme le plus élevé obtenu par [PRENOM] ? [Citez]

ENQ : SI ETUDE EN COURS, CODER LE NIVEAU ACTUEL

ENQ : si diplôme étranger, trouver un équivalent parmi les diplômes français

1. Aucun diplôme
2. CEP (certificat d'études primaires)
3. Brevet des collèges, BEPC, brevet élémentaire
4. CAP, BEP
5. Baccalauréat technologique ou professionnel
6. Baccalauréat général
7. Bac +2 (1er cycle universitaire Deug, BTS, DUT...)
8. Supérieur à Bac +2 (2nd et 3ème cycle universitaire, diplôme d'ingénieur, de grande école...)
9. Autre, précisez :
10. NSP

Si aucun diplôme,

Q 29.1 Quel est le niveau d'études de [PRENOM] ?

1. Pas de scolarisation.
2. Scolarité en école primaire.
3. Scolarité au collège
4. Scolarité au delà du collège
5. Autre, précisez :
6. NSP
7. scolarité en maternelle

LE RÉGIME DE L'ASSURANCE MALADIE

Q30. PRENOM est-il(elle) protégé par l'Assurance Maladie obligatoire de la Sécurité sociale ?

ENQ : CITER

Un enfant de moins de 16 ans est obligatoirement ayant droit sauf cas d'enfant de la DASS

Une personne active est normalement assurée et non ayant-droit.

1. Oui, car il(elle) travaille ou perçoit des indemnités de chômage, est étudiant(e), retraité(e), veuf(ve) de pensionné, invalide ou bénéficiaire de la CMU...

Q30d. Quel est le régime de Sécurité sociale de PRENOM ?

ENQ : CITER

Régimes rattachés : étudiant, fonctionnaires, médecins conventionnés, CMU de base...

Pour les personnes qui cotisent à plusieurs régimes de Sécurité sociale, prendre celui auquel elles envoient le plus fréquemment leurs demandes de remboursement. RAPPEL PROFESSION DE %S :

- 1 le régime général des travailleurs salariés (Cnamts) ou un régime rattaché au régime général
- 2 un régime agricole : MSA, AMEXA, ASA, GAMEX, AAEXA
- 3 un régime de travailleurs indépendants (artisans, commerçants, chefs d'entreprises, professions libérales) : RSI ex-CANAM ou AMPI, RAM
- 4 EDF-GDF
- 5 un régime à l'étranger
- 6 [un autre régime]
- 7 [NSP]

2. Oui, car il(elle) est AYANT-DROIT d'une personne qui vit avec lui(elle), dans ce foyer.

Q30f. De qui est-il(elle) ayant-droit ? (n° d'ordre individuel)..... |__|__|

3. Oui, car il(elle) est AYANT-DROIT d'une personne ne vivant pas ici, avec lui(elle).

Q30d. Quel est le régime de Sécurité sociale de PRENOM ?

ENQ : CITER

Régimes rattachés : étudiant, fonctionnaires, médecins conventionnés, CMU de base...

Pour les personnes qui cotisent à plusieurs régimes de Sécurité sociale, prendre celui auquel elles envoient le plus fréquemment leurs demandes de remboursement. RAPPEL PROFESSION DE %S :

- 1 le régime général des travailleurs salariés (Cnamts) ou un régime rattaché au régime général
- 2 un régime agricole : MSA, AMEXA, ASA, GAMEX, AAEXA
- 3 un régime de travailleurs indépendants (artisans, commerçants, chefs d'entreprises, professions libérales) : RSI ex-CANAM ou AMPI, RAM
- 4 EDF-GDF
- 5 un régime à l'étranger
- 6 [un autre régime]
- 7 [NSP]

4. Non

Q30b. Etes-vous bien sûr que PRENOM n'est pas protégé par l'assurance maladie obligatoire de la Sécurité sociale ?

1. OUI, je suis sûr qu'il/elle n'est pas protégé(e)
2. NON, il/elle est protégé(e)

5. NSP

Question Cohérence pour les actifs (q13=1,2,3,4) n'ayant pas coché 1 en q30

(si q30=2 ou 3) - Q30a1.- Vous m'avez dit que PRENOM est ayant droit et (activité). Normalement son emploi fait qu'il devrait être lui-même(elle-même) assuré(e) à la Sécurité sociale ? Pourquoi est-il/elle seulement ayant droit ?

(si q30=4 ou 5) - Q30a1.- Vous m'avez dit que PRENOM est (activité), ce qui normalement lui garantit un droit à la Sécurité sociale ? Pourquoi n'en bénéficie-t-il(elle) pas ?

- 1 Il/elle ne travaille pas assez d'heures
- 2 pour une autre raison
- 3 [C'est une erreur, il/elle est lui-même/elle-même protégé(e) par l'assurance maladie de la sécurité sociale [retour à la question précédente]]
- 4 [C'est une erreur, il/elle est inactif ou au chômage [erreur à la question sur la situation professionnelle (q13)]]

Question Cohérence pour individus de moins de 16 ans (âge calculé à partir de q9) ayant coché 1 en q30

Q30a2.- Habituellement, les enfants de moins de 16 ans sont ayant droit d'un des adultes dont ils sont à la charge. Etes-vous sûr que PRENOM est lui-même protégé par l'assurance maladie obligatoire de la Sécurité sociale ?

- 1 Oui, j'en suis sûr
- 2 [C'est une erreur, il/elle est ayant droit d'une personne qui vit avec lui/elle dans ce foyer [retour à la question précédente]]
- 3 C'est une erreur, il/elle est ayant droit d'une personne ne vivant pas ici avec lui/elle [retour à la question précédente]]
- 4 [nsp]

MOTIFS DE PRISE EN CHARGE A 100 %, POUR TOUT OU PARTIE DES SOINS

Q 33. [PRENOM] a-t-il (elle) une affection de longue durée, appelée aussi ALD, pour laquelle ses soins sont pris en charge à 100% par l'Assurance maladie ou la Sécurité sociale ?

ENQ :

- les cancers sont des ALD qui donnent droit à une prise en charge à 100%

- le diabète ou l'hypertension sont également des ALD qui peuvent donner droit à une prise en charge à 100% selon leur gravité.

Il existe une trentaine d'ALD. En général, les personnes ayant une affection longue durée le savent, car elles ont des ordonnances bi-zones.

1. Oui
2. Non

Si **Q 33** = 1

Q33.1- Pour quel(s) maladie(s) ou problème(s) de santé [PRENOM] est-il(elle) pris(e) en charge à 100% ?

ENQ : On parle ici de la maladie prise en charge à 100% dans le cadre de l'affection longue durée (ALD) dont il souffre.

ENQ : NOTER LE NOM DE LA MALADIE

Si plusieurs maladies, les séparer par un /

Q34.- [si ALD, affichage « En dehors de l'ALD »], [PRENOM] est-il(elle) pris en charge à 100% par l'Assurance maladie ou la Sécurité sociale pour une autre raison [par exemple invalidité, rente accident du travail, grossesse, handicap ...] ?

Ne pas confondre avec le fait d'avoir une couverture complémentaire

1. Oui
2. Non ⇒ **passer en q35**

Q 34.1 Pour quelle autre raison [PRENOM] est-il pris en charge à 100% par l'Assurance maladie ou la Sécurité sociale ? [Ne pas citez]

1. Titulaire d'une pension d'invalidité ou d'une retraite ayant succédé à une pension d'invalidité ?
⇒ **Q34.1.1- Précisez pour quel(s) problème(s) de santé PRENOM est-il(elle) titulaire d'une pension d'invalidité ou d'une retraite ayant succédé à une pension d'invalidité ?**

ENQ : Si plusieurs problèmes de santé, les séparer par un /

2. Titulaire d'une rente accident du travail ou maladie professionnelle ?

⇒ **Q34.1.2- Précisez pour quel(s) problème(s) de santé PRENOM est-il(elle) Titulaire d'une rente accident du travail ou maladie professionnelle ?**

ENQ : Si plusieurs problèmes de santé, les séparer par un /

3. Femme enceinte à partir du 6^e mois, nouveau né

4. Enfant ou adulte handicapé

5. CMU (Couverture Maladie Universelle)

6. Autre(s) motif(s) (AME, pension militaire, autres...) ?

⇒ **Q34.1.6- Précisez pour quel(s) autre(s) motif(s) %S est-il(elle) pris en charge à 100% ?**

ENQ : Si plusieurs motifs, les séparer par un /

7. NSP

Q 35. Des personnes de votre foyer perçoivent-elles le REVENU MINIMUM D'INSERTION (RMI) ?

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

Si oui en Q 35:

Q 35.1 Lesquelles ?

Q36. Actuellement, avez-vous la CMU appelée aussi couverture maladie universelle ?

La CMU appelée aussi CMUC propose gratuitement une couverture en plus de la Sécurité Sociale pour les personnes dont les ressources sont faibles. Si vous avez la CMU, vous n'avancez pas d'argent quand vous allez chez le médecin. Il est payé directement par l'Assurance maladie.

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

Si Q 36 = 2 ou 3

Q37. Avez-vous entendu parler de la couverture maladie universelle appelée aussi CMU ?

1. Oui
2. Non

Q38. Vous savez que la Sécurité Sociale ne rembourse qu'une partie des frais médicaux.

La CMU propose gratuitement une couverture plus élevée que la Sécurité Sociale pour les personnes dont les ressources mensuelles sont faibles, par exemple X euros (X francs) pour un ménage de X personnes. [l'exemple est fait en fonction du nombre de personnes dans le ménage¹].

Pensez-vous y avoir droit ?

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

Si Q38 = 1 et Q36 = 2

Q38.1 Vous pensez avoir droit à la CMU mais vous ne l'avez pas, pourquoi ?

ENQ : Ne rien suggérer

1. Manque d'information sur les droits (pas au courant, ne pensait pas y avoir droit, personne ne m'en a parlé...)
2. Difficulté de la démarche (trop compliqué / ne sait pas où s'adresser/ n'ose pas)
3. Déjà couvert pas ailleurs (mutuelle ou assurance, 100 % sécu)
4. Pas intéressé / pas le temps / pas utile
5. Démarches en cours / va le faire / y pense
6. Demande rejetée
7. Autre – précisez : ...
8. Ne sait pas

Q39. L'année dernière, à la même époque, aviez-vous la CMU ?

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

¹ Seuils arrondis : 606€ pour une personne seule, 909€ pour 2 personnes, 1 091€ pour 3, 1 273€ pour 4 + 242€ par personne supplémentaire. Seuils : 3 975 F pour une personne seule, 5 963 F pour 2 personnes, 7 155 F pour 3, 8 348 F pour 4 + 1 590 F par personne supplémentaire.

Si Q 36 = 2 et Q39 = 1.

Q 39.1 Pourquoi n'avez-vous plus la CMU ? [Ne pas citez]

1. Je n'y ai plus droit parce que je gagne trop (augmentation des revenus, dépasse le plafond, assez de ressources, travaille à plein temps, suspension des droits, changement de situation familiale...)
2. J'y ai toujours droit mais j'ai obtenu une autre couverture (100% Sécu, mutuelle ou assurance)
3. Je n'ai pas fait les démarches
4. Trop compliqué / pas le temps,
5. Plus besoin / pas envie / ça ne marche pas / je n'aime pas...
6. Démarche de renouvellement en cours
7. Autre – Précisez : ...

⇒ **passer en Q40**

Si Q 36 = 1 et Q 39 = 1.

Q 39.2 L'année dernière, votre CMU était-elle gérée par le même organisme ?

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

Q 39.3 Si non, pourquoi avez-vous changé d'organisme ? (Question ouverte)

Q 39.4 Depuis quelle année avez-vous la CMU ?

ENQ : Si nsp, taper 9999

Q 39.5 Comment avez-vous su que vous deviez remplir un dossier pour continuer à avoir la CMU ?

ENQ : Citer – Plusieurs réponses possibles.

CCAS : Centre Communaux d'Action Social

1. Par le courrier de la caisse d'assurance maladie
2. Par une brochure, une affiche
3. En lisant la date de fins de droits sur l'attestation
4. Par une assistante sociale, un travailleur social (CCAS, autres)
5. Par une association ou un organisme à but non lucratif
6. Par une personne d'un hôpital
7. Par un médecin, un autre professionnel de santé
8. Par un parent, un proche
9. Parce que vous avez du payer un professionnel de santé et que vous vous êtes rendu compte que vous n'aviez plus la CMU
10. Autre (précisez)
11. [Vous n'avez pas été informé]
12. [N.S.P]

⇒ **passer en Q40**

Si Q 36 = 1 et Q 39 = 2

Q 39.6 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous effectué des soins chez un médecin ou un autre professionnel de santé exerçant en ville, alors que si vous n'aviez pas la CMU, vous seriez allé dans un centre de santé gratuit, dans un dispensaire ou à l'hôpital ?

ENQ : un professionnel de santé exerçant "en ville" est un professionnel de santé qui exerce dans un cabinet libéral, c'est-à-dire hors hôpital et centre de santé.

1. Oui
2. Non
3. [Non concerné, vous n'avez pas effectué de soins dans les 12 derniers mois]
4. [Ne sait pas]

Si Q 39.6 = 1

Q 39.6b Pour quel type de soins ?

ENQ : Plusieurs réponses possibles

1. Consultation de généraliste
2. Consultation de spécialiste
3. Soins dentaires
4. Actes d'auxiliaires médicaux
5. Analyses
6. Radio
7. Autres (préciser)

Si Q 36 = 1 et Q 39 = 2

Q39.7 Comment avez-vous obtenu la CMU ?

ENQ : Ne pas citer sauf si la personne ne sait vraiment pas

1. Démarches faites à l'occasion d'un besoin médical dans le ménage (hospitalisation, lunettes...)
2. Dégradation de la situation financière / changement dans le ménage
3. Quelqu'un vous a informé sur vos droits.
4. Autre, **Précisez**

Si Q 36 = 1 et Q 39 = 2

Q39.8 Comment avez-vous été informé de la CMU ?

ENQ : Citer – plusieurs réponses possibles.

CCAS : Centres Communaux et intercommunaux d'Action Sociale

1. Par la radio, la télévision, les journaux
2. Par une brochure, une affiche
3. Par une assistante sociale, un travailleur social (CCAS, autres)
4. Par une association ou un organisme à but non lucratif
5. Par une personne d'un hôpital
6. Par un médecin, un autre professionnel de santé
7. Par un parent, un proche
8. Autre (précisez)
9. [Vous n'avez pas été informé]
10. [Ne sait pas]

Q 39.9 Depuis que vous êtes à la CMU, avez-vous effectué des soins chez un médecin ou un autre professionnel de santé exerçant en ville, alors qu'avant d'avoir la CMU, pour ces soins, vous seriez allé dans un centre de santé gratuit, dans un dispensaire ou à l'hôpital ?

ENQ : un professionnel de santé exerçant "en ville" est un professionnel de santé qui exerce dans un cabinet libéral, c'est-à-dire hors hôpital et centre de santé.

1. Oui
2. Non
3. [non concerné, vous n'avez pas effectué de soins depuis que vous êtes à la CMU]
4. [Ne sait pas]

Si Q 39.9 = 1

Q 39.9b Pour quel type de soins ?

ENQ : Plusieurs réponses possibles

1. Consultation de généraliste
2. Consultation de spécialiste
3. Soins dentaires
4. Actes d'auxiliaires médicaux
5. Analyses
6. Radio
7. Autres (préciser)

Il faut filtrer s'il s'agit d'un ménage d'une personne

Si oui en Q 36

Q 40/41. Vous m'avez dit que vous bénéficiez de la CMU, quelles sont toutes les personnes de votre ménage qui en bénéficient ?

Pré-cocher la personne qui répond (1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 8 – 9 - 10) + non + nsp

Si non en Q 36

Q 40/41. Vous m'avez dit que vous ne bénéficiez pas de la CMU, d'autres personnes de votre ménage en bénéficient-elles ?

Enlever de la liste la personne qui répond (1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 8 – 9 - 10) + non + nsp

Si plusieurs personnes cochées en Q40/41

Q42. La CMU peut être gérée soit par la sécurité sociale soit par une assurance, une mutuelle ou une caisse de prévoyance. La CMU de[Prénom] est-elle gérée par un seul et même organisme ?

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

Si une seule personne cochée en Q 40/41 ou un seul et même organisme Q 42= 1

Q43. Auprès de quel organisme le contrat pour la CMU de [Prénom(s)] a-t-il été souscrit ?

la CPAM ou Sécurité sociale

+ Citer parmi une liste des 23 mutuelles, assurances ou caisse de prévoyance (les plus fréquemment rencontrées lors de l'enquête SPS 2006 [regarder qui a été cité en 2006 et prendre les plus fréquents])

Si Q43 = autre

Q43b. Quel est cet autre organisme ?

(sigle et nom complet, adresse ville et code postal)

Si Q 42 = 2, poser pour chaque personne bénéficiant de la CMU :

Q44. Auprès de quel organisme le contrat de [Prénom] pour la CMU a-t-il été souscrit ?

la CPAM ou Sécurité sociale

+ Citer parmi une liste des 23 mutuelles, assurances ou caisse de prévoyance (les plus fréquemment rencontrées lors de l'enquête SPS 2006 [regarder qui a été cité en 2006 et prendre les plus fréquents])

Si Q44 = autre

Q44b. Quel est cet autre organisme pour [Prénom] ?

(sigle et nom complet, adresse ville et code postal)

Si CMU (Q 36 = 1) ou si au moins un contrat de couverture complémentaire (Q41=1)

Q45/46. [En dehors de la CMU,] quelqu'un dans votre foyer, y compris vous-même, bénéficie-t-il d'une COUVERTURE COMPLEMENTAIRE, c'est-à-dire d'une mutuelle, d'un contrat d'assurance complémentaire privé ou provenant d'une institution de prévoyance, qui rembourse des soins en plus de la Sécurité sociale?

ENQ : Si la personne bénéficie d'une aide à la mutualisation ou du chèque santé, elle doit répondre OUI à cette question

aide à la mutualisation ou chèque santé = aide versée pour l'acquisition d'une couverture complémentaire aux ménages dont le revenu est légèrement supérieur au seuil d'attribution de la cmu

1. Oui
2. Non ⇒ **passer en Q 55bis**
3. Ne sait pas ⇒ **passer en Q 55bis**

Si Q 45/46 =1

Nous allons maintenant parler plus précisément des différentes couvertures complémentaires qui existent dans votre foyer

Q 47. Citez-moi tous les organismes auprès desquels vous-même ou d'autres personnes de votre foyer avez une couverture complémentaire.

A citer parmi une liste des 23 mutuelles, assurances ou caisse de prévoyance (les plus fréquemment rencontrées lors de l'enquête SPS 2006).

+ un item « autres » pour les complémentaires n'appartenant pas à la liste. Les « ne sait pas » seront codés dans « autres ».

ENQ : Si plusieurs personnes du ménage sont adhérentes à une même couverture complémentaire, chacun a son propre contrat. Vous devez donc indiquer autant de couvertures complémentaires qu'il y a de contrats souscrits.

Exemple : le cas des couples travaillant dans une même entreprise (ex : couples d'enseignants)

si Q 47= autres

Q 48. Quelle est cette couverture complémentaire ?

(sigle et nom complet, adresse ville et code postal)

POUR CHAQUE COMPLEMENTAIRE DECLAREE EN Q 47 et Q 48

Q 49. Quelle est la personne qui est assurée à cette couverture complémentaire, c'est-à-dire qui a souscrit le contrat ?

Je ne parle pas des personnes couvertes par cette couverture complémentaire mais bien de la personne qui est assurée

01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 HF nsp

Q 50. Cette personne est-elle assurée par l'intermédiaire de son entreprise ?

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

Q51. Quelles sont toutes les personnes qui bénéficient de cette couverture complémentaire ? (y compris l'assuré)

Liste des personnes du ménage + possibilités de personnes hors foyer + nsp

ENQ : voulez-vous RAJOUTER une couverture complémentaire qui n'aurait pas été déclarée précédemment ?

Si plusieurs personnes du ménage sont adhérents à une même couverture complémentaire, chacun a son propre contrat. Vous devez donc indiquer autant de couvertures complémentaires qu'il y a de contrats souscrits.

Exemple : le cas des couples travaillant dans une même entreprise (ex : couples d'enseignants)

1. Oui, je rajoute ⇒ **passer en Q 47**
2. Non, je continue normalement (si la personne qui répond bénéficie d'une couverture complémentaire passer en **Q 53**)

(Cette question a été introduite pour récupérer des contrats de couvertures complémentaires non cités en **Q 47**)

Après un bilan des personnes qui ne sont pas couvertes par une couverture complémentaire :

si au moins une personne du ménage ne bénéficie pas d'une couverture complémentaire ;

Si aucune personne du ménage ne bénéficie d'une couverture complémentaire (Question Bis)

Pour chaque personne non couverte par une complémentaire :

Q53. Êtes-vous bien sûr que [prénom] n'est pas couverte par une couverture complémentaire ?

1. Oui, il/elle n'est pas couvert(e) ⇒ **passer en Q 47**
2. Non, il/elle est couvert(e) ⇒ **passer en Q 54**

Q 54. Diriez-vous que [prénom]... [Citez]

1. ... est peut-être ayant droit de quelqu'un du ménage ⇒ ⇒ **passer en Q 54a**
2. ... est peut-être ayant droit de quelqu'un d'autre ⇒ **passer en Q 54b**
3. ... est assurée elle-même à une couverture complémentaire ⇒ **passer en Q 54b**
4. ... a la CMU [possibilité de rattrapage]
5. Autre, précisez :... ⇒ **passer en Q 54c**
6. NSP

Q 54a. De qui [prénom] est-il ayant droit dans le ménage ?

Q 54b. Par quelle couverture complémentaire [prénom] est-il couvert ?

(sigle et nom complet, adresse ville et code postal)

Q 54c. Autre façon d'être couvert pour [prénom] ?

Si Q53 = 1

Q 55. Pourquoi [prénom] n'est-il/elle pas couvert(e) par une couverture complémentaire ?

ENQ : Ne rien suggérer – Plusieurs réponses possibles

1. Est pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale
2. Ce n'est pas rentable : pas de problème de santé et préfère payer en cas de besoin de soins
3. Aimerais être couvert, mais n'en a pas les moyens
4. Est en cours d'adhésion
5. Par négligence, par manque de temps
6. Autre – Précisez :...
7. Ne sait pas

Q 56. [Prénom] a-t-il/elle déjà été protégé(e) par une couverture complémentaire auparavant ?

ENQ : on parle de la dernière couverture qui couvrait au moins un membre du ménage

1. Oui
2. Non ⇒ **passer en Q 58**
3. Ne sait pas ⇒ **passer en Q 58**

Si oui

Q 56.1 Depuis combien d'années [prénom] n'a plus de couverture complémentaire ?

ENQ : Si moins d'un an, coder 0.

Si nsp coder, 99.

Si Q 56 = 1

Q 57. A quelle occasion [prénom] a-t-il/elle perdu cette couverture complémentaire ?

ENQ : Ne rien suggérer -plusieurs réponses possibles

1. Étudiant changeant de statut
2. Cessation d'activité due au chômage
3. Cessation d'activité due à la retraite
4. Changement d'emploi
5. Prise en charge à 100 %
6. Changement de situation familiale (divorce, séparation, décès....)
7. Problèmes financiers
8. Autre, précisez
9. Ne sait pas

Si Q45/46 = 2 et Q53 <> 1

Q55bis. Pour quelle(s) raison(s) aucune personne de votre foyer n'est assurée par une couverture complémentaire [autre que la CMU] ?

ENQ : Ne rien suggérer - plusieurs réponses possibles – Bien relancer

1. est pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale
2. ce n'est pas rentable : pas de problème de santé ou préfère payer en cas de besoin de soins
3. aimerait être couvert, mais n'en a pas les moyens
4. est en cours d'adhésion
5. par négligence, par manque de temps
6. autre (précisez)
7. [nsp]

Si Q45/46 = 2 et Q53 <> 1

Q 56bis. [En dehors de la CMU], Quelqu'un de votre ménage a-t-il/elle déjà été protégé(e) par une couverture complémentaire auparavant ?

ENQ : on parle de la dernière couverture qui couvrait au moins un membre du ménage

1. Oui
2. Non ⇒ **passer en Q 58**
3. Ne sait pas ⇒ **passer en Q 58**

Si oui

Q 56.1bis Depuis combien d'années n'avez-vous plus cette couverture complémentaire ? |_|_|

ENQ : Si moins d'un an, coder 0.

Si Q 56bis = 1

Q 57bis. A quelle occasion cette ou ces personnes ont-elles perdu cette couverture complémentaire ?

ENQ : Ne rien suggérer -plusieurs réponses possibles

1. Étudiant changeant de statut
2. Cessation d'activité due au chômage
3. Cessation d'activité due à la retraite
4. Changement d'emploi
5. Prise en charge à 100 %
6. Changement de situation familiale (divorce, séparation, décès....)
7. Problèmes financiers
8. Autre, précisez
10. Ne sait pas

Les questions suivantes concernent le contrat de couverture complémentaire que vous utilisez habituellement.

Poser si l'assuré principal est le souscripteur d'un contrat de couverture complémentaire

Q 58. [En dehors de la CMU], pensez-vous résilier votre couverture complémentaire dans les douze prochains mois sans en reprendre une nouvelle ?

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

Si oui

Q 58.1 Pourquoi ?

ENQ : Ne pas Citer – une seule réponse possible

1. je suis pris (ou vais être pris) en charge à 100% par l'Assurance maladie
2. parce que c'est trop cher, je ne peux plus me la payer
3. parce qu'elle ne me rembourse pas assez bien
4. parce que ce n'est pas rentable : pas de problème de santé ou préfère payer en cas de besoin de soins
5. en raison d'un changement de situation professionnelle ou familiale dans le ménage
6. autre raison (précisez)
7. [nsp]

Q 59. [En dehors de la CMU], pensez-vous changer de couverture complémentaire dans les douze prochains mois ?

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

Q 60.1 Si oui, pourquoi ?

1. Pour avoir une couverture complémentaire moins chère
2. Pour avoir une couverture complémentaire qui rembourse mieux
3. En raison d'un changement de situation professionnelle ou familiale dans le ménage
4. Pour prendre la couverture complémentaire proposée par mon employeur ou par l'employeur d'une autre personne du ménage
5. Parce que la couverture complémentaire dont je bénéficie par mon employeur ou l'employeur d'une autre personne du ménage va changer
6. pour une autre raison (précisez)
7. [nsp]

Introduction : *Tout le monde peut, au cours de sa vie, être confronté à des moments particulièrement difficiles et on sait que ces événements peuvent avoir des effets sur la santé. Nous allons vous poser des questions concernant ce type d'événements.*

Q 61. Vous est-il déjà arrivé au cours de votre vie de connaître des périodes d'inactivité professionnelle involontaire d'au moins 6 mois (maladie, chômage...)?

ENQ : Citer

1. Oui, une fois
2. Oui, plusieurs fois
3. Non jamais

Si oui en Q 61.

Q61.1 : L'une de ces périodes d'inactivité était-elle due à un problème de santé ?

1. Oui
2. Non
3. Ne se rappelle plus

Q 62. Vous est-il déjà arrivé au cours de votre vie de rencontrer des difficultés pour payer votre loyer, vos charges (y compris eau, électricité, téléphone), votre participation financière ou le remboursement de vos emprunts pour le logement?

ENQ: Citer

1. Oui de grosses difficultés auxquelles vous ne pouviez pas faire face
2. Oui mais vous pouviez faire face
3. Non
4. Sans objet, n'a jamais payé de loyer, de charges et n'a jamais eu de prêt à rembourser

Q 63. Vous est-il déjà arrivé au cours de votre vie y compris durant l'enfance, de devoir être hébergé chez des proches, par une association, dans des hôtels, dans un foyer d'hébergement, voire dans un abri improvisé, à cause de problèmes d'argent?

ENQ: Citer

1. Oui, une fois
2. Oui, plusieurs fois
3. Non jamais

Si oui en Q 63

Q 63.1 Etait-ce... :

1. ... durant votre enfance
2. ...depuis que vous êtes adulte
3. [Les deux]

Q 64. Vous est-il déjà arrivé au cours de votre vie, y compris durant l'enfance, de souffrir durablement d'isolement à la suite d'événements subis par vous ou vos proches (changement de pays ou de région, placement, conflit grave, incarcération...)?

1. Oui
2. Non

Si oui en Q 64

Q 64.1 Était-ce... :

1. ...durant votre enfance
2. ...depuis que vous êtes adulte
3. les deux

2ème appel

Q 65. Comment est votre état de santé en général ? [Citez]

1. Très bon
2. Bon
3. Assez Bon
4. Mauvais
5. Très mauvais
6. Ne sait pas
7. Refus

Q 66. Avez-vous une maladie ou un problème de santé, qui soit chronique ou de caractère durable ?

ENQ : une maladie chronique est une maladie qui a duré ou peut durer pendant une période de 6 mois au moins

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas
4. Refus

Q 67. Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ? [Citez]

1. Oui, fortement limité(e)
2. Oui, limité(e), mais pas fortement
3. Non, pas limité du tout
4. Ne sait pas
5. Refus

Q 68. En dehors du médecin du travail ou des visites de surveillance systématiques (par exemple : suivi gynécologique, surveillance d'une maladie connue ou d'un traitement,...), vous arrive-t-il de consulter un généraliste pour faire un simple bilan de santé ?

ENQ : ne pas prendre en compte les certificats médicaux pour des activités sportives

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

Depuis juillet 2005, l'Assurance maladie encourage à choisir un médecin traitant. Le rôle du médecin traitant est de suivre et d'orienter le patient dans le système de soins et notamment vers les spécialistes.

Q 71. Avez-vous déclaré un médecin traitant à la Sécurité sociale ?

1. Oui
2. Non
3. [Ne sait pas, n'est pas au courant]

Si oui en Q 71 :

Q 71.1 Pour quelle(s) raison(s) avez vous fait cette démarche ? [Ne pas citez]

1. Car votre médecin vous l'a conseillé
2. Car c'est obligatoire
3. Car cela va améliorer votre prise en charge médicale
4. Pour ne pas être pénalisé dans votre remboursement
5. Pour aider la Sécurité sociale à faire des économies
6. Pour une autre raison. Précisez...

Q 71.2 Depuis que vous avez votre médecin traitant, avez-vous le sentiment d'être : [Citez]

1. Mieux suivi qu'avant
2. Suivi comme avant
3. Moins bien suivi
4. Je n'ai pas eu l'occasion de le constater
5. Ne sait pas

Si non en Q 71 :

Q 71.4 Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas fait cette démarche ? [Ne pas citez]

1. Car vous n'avez pas eu l'occasion de voir un médecin ou le temps de vous en occuper
2. Car vous préférez être libre de changer de médecin
3. Car votre médecin habituel ou de famille ne vous l'a pas proposé
4. Pour une autre raison. Précisez...

Q 71.5 Avez-vous cependant un médecin généraliste habituel ?

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

Depuis juillet 2005, l'Assurance maladie encourage à choisir un médecin traitant. Le rôle du médecin traitant est de suivre et d'orienter le patient dans le système de soins et notamment vers les spécialistes.

Q 71. Avez-vous déclaré un médecin traitant à la Sécurité sociale ?

1. Oui
2. Non
3. [Ne sait pas, n'est pas au courant]

Si oui en Q 71 :

Q 71.1 Pour quelle(s) raison(s) avez vous fait cette démarche ? [Ne pas citer]

1. Car votre médecin vous l'a conseillé
2. Car c'est obligatoire
3. Car cela va améliorer votre prise en charge médicale
4. Pour ne pas être pénalisé dans votre remboursement
5. Pour aider la Sécurité sociale à faire des économies
6. Pour une autre raison. Précisez...

Q 71.2 Depuis que vous avez votre médecin traitant, avez-vous le sentiment d'être : [Citez]

1. Mieux suivi qu'avant
2. Suivi comme avant
3. Moins bien suivi
4. Je n'ai pas eu l'occasion de le constater
5. Ne sait pas

Si non en Q 71 :

Q 71.4 Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas fait cette démarche ? [Ne pas citer]

1. Car vous n'avez pas eu l'occasion de voir un médecin ou le temps de vous en occuper
2. Car vous préférez être libre de changer de médecin
3. Car votre médecin habituel ou de famille ne vous l'a pas proposé
4. Pour une autre raison. Précisez...

Q 71.5 Avez-vous cependant un médecin généraliste habituel ?

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

**Q 77 .Vous percevez [voir filtres ci-dessous], ces prestations sont versées par la CAF ou caisse d'allocation familiale
Quel est le montant global perçu par mois (ou par an si vous préférez) ?**

Si oui en **Q 74.1**: ajouter dans l'intitulé de la question **Q 77**, " **des allocations familiales versées à partir du 2ème enfant à charge** "

En 2008, les allocations familiales sont de :

- pour 2 enfants : 120.92 euros
- pour 3 enfants : 274.47 euros
- pour 4 enfants : 428.61 euros
- 154.92 euros par enfant supplémentaire

Si oui en **Q 74.2**: ajouter dans l'intitulé de la question **Q 77** " **l'allocation pour jeune enfant, l'allocation de base, aide au salaire d'assistante maternelle ou un complément temps partiel ?** "

Si oui en **Q 74.3**: ajouter dans l'intitulé de la question **Q 77** " **l'allocation pour parent isolé** "

Si oui en **Q 74.4**: ajouter dans l'intitulé de la question **Q 77** " **une allocation liée aux enfants ou à la grossesse** "

Si oui en **Q 74.1**: ajouter dans l'intitulé de la question **Q 77** " **le RMI (revenu minimum d'insertion)** "

Si oui en **Q 74.2**: ajouter dans l'intitulé de la question **Q 77** " **une allocation liée à une invalidité ou un handicap** "

Si oui en **Q 74.4**: ajouter dans l'intitulé de la question **Q 77** " **une allocation liée à la retraite ou au veuvage** "

Si oui en **Q 74.5**: ajouter dans l'intitulé de la question **Q 77** " **une allocation personnalisée d'autonomie (APA – ex PSD)** "

Si oui en **Q 74.6**: ajouter dans l'intitulé de la question **Q 77** " **des aides au logement** "

Si oui en **Q 74.7**: ajouter dans l'intitulé de la question **Q 77** " **des autres prestations** "

1. ... [par mois / par an] - [en francs / en euros]
2. Ne sait pas
3. Refus

Si oui en Q 74.3 :

Q 78. Quel est le montant net pour tout le foyer des rentes accidents du travail et maladie professionnelle par mois (ou par an si vous préférez) ?

1. ... [par mois / par an] - [en francs / en euros]
2. Ne sait pas
3. Refus

Si oui en Q 75 :

Q 79. Quel est le montant net pour tout le foyer des autres sources de revenus (loyers, pensions, revenus financiers) par mois (ou par an si vous préférez) ?

1. ... [par mois / par an] - [en francs / en euros]
2. Ne sait pas
3. Refus

Si Q76, Q 77, Q 78, ou 079 = 2 (ne sait pas)

Q80. Vous n'avez pas su m'indiquer un des éléments des revenus de votre ménage, si je vous propose des tranches des revenus, pouvez-vous m'indiquer le montant NET des revenus TOTAL de votre ménage par mois (ou par an) ?

Afficher le tableau des revenus

Si Q76, Q 77, Q 78, ou 079 = 3 (basculer au 1^{er} refus)

Q81. Si je vous propose des tranches de revenus, pouvez-vous m'indiquer le montant NET des revenus TOTAL de votre ménage par mois (ou par an) ?

Afficher le tableau des revenus

**Q 77 .Vous percevez [voir filtres ci-dessous], ces prestations sont versées par la CAF ou caisse d'allocation familiale
Quel est le montant global perçu par mois (ou par an si vous préférez) ?**

Si oui en **Q 74.1**: ajouter dans l'intitulé de la question **Q 77**, " **des allocations familiales versées à partir du 2ème enfant à charge** "

En 2008, les allocations familiales sont de :

- pour 2 enfants : 120.92 euros
- pour 3 enfants : 274.47 euros
- pour 4 enfants : 428.61 euros
- 154.92 euros par enfant supplémentaire

Si oui en **Q 74.2**: ajouter dans l'intitulé de la question **Q 77** " **l'allocation pour jeune enfant, l'allocation de base, aide au salaire d'assistante maternelle ou un complément temps partiel ?** "

Si oui en **Q 74.3**: ajouter dans l'intitulé de la question **Q 77** " **l'allocation pour parent isolé** "

Si oui en **Q 74.4**: ajouter dans l'intitulé de la question **Q 77** " **une allocation liée aux enfants ou à la grossesse** "

Si oui en **Q 74.1**: ajouter dans l'intitulé de la question **Q 77** " **le RMI (revenu minimum d'insertion)** "

Si oui en **Q 74.2**: ajouter dans l'intitulé de la question **Q 77** " **une allocation liée à une invalidité ou un handicap** "

Si oui en **Q 74.4**: ajouter dans l'intitulé de la question **Q 77** " **une allocation liée à la retraite ou au veuvage** "

Si oui en **Q 74.5**: ajouter dans l'intitulé de la question **Q 77** " **une allocation personnalisée d'autonomie (APA – ex PSD)** "

Si oui en **Q 74.6**: ajouter dans l'intitulé de la question **Q 77** " **des aides au logement** "

Si oui en **Q 74.7**: ajouter dans l'intitulé de la question **Q 77** " **des autres prestations** "

1. ... [par mois / par an] - [en francs / en euros]
2. Ne sait pas
3. Refus

Si oui en Q 74.3 :

Q 78. Quel est le montant net pour tout le foyer des rentes accidents du travail et maladie professionnelle par mois (ou par an si vous préférez) ?

1. ... [par mois / par an] - [en francs / en euros]
2. Ne sait pas
3. Refus

Si oui en Q 75 :

Q 79. Quel est le montant net pour tout le foyer des autres sources de revenus (loyers, pensions, revenus financiers) par mois (ou par an si vous préférez) ?

1. ... [par mois / par an] - [en francs / en euros]
2. Ne sait pas
3. Refus

Si Q76, Q 77, Q 78, ou 079 = 2 (ne sait pas)

Q80. Vous n'avez pas su m'indiquer un des éléments des revenus de votre ménage, si je vous propose des tranches des revenus, pouvez-vous m'indiquer le montant NET des revenus TOTAL de votre ménage par mois (ou par an) ?

Afficher le tableau des revenus

Si Q76, Q 77, Q 78, ou 079 = 3 (basculer au 1^{er} refus)

Q81. Si je vous propose des tranches de revenus, pouvez-vous m'indiquer le montant NET des revenus TOTAL de votre ménage par mois (ou par an) ?

Afficher le tableau des revenus

La question suivante concerne la ou les personne(s) qui vous élevai(en)t lorsque vous aviez 12 ans, qu'il s'agisse de vos parents ou non.

Enq : Pour permettre aux interviewés de se repérer dans le temps, n'hésitez pas à préciser que "12 ans" correspond à la fin de l'école primaire et aux premières années du collège. Pour les personnes plus âgées, cela correspond aussi à l'âge de l'obtention du certificat d'études primaires..

Q 83. Lorsque vous aviez 12 ans, quelle était la situation professionnelle principale de l'homme qui vous élevait (votre père, votre beau-père...) ? [Citez tous les items]

1. Il travaillait ⇒ **passer en Q 84**
2. Il était au chômage ⇒ **passer en Q 85**
3. Il était retraité, retiré des affaires, préretraité ⇒ **passer en Q 85**
4. Il était homme au foyer ⇒ **passer en Q 85**
5. Il était inactif (invalide,...) ⇒ **passer en Q 85**
6. Il était temporairement absent du foyer à cette époque (appelé sous les drapeaux, internement,...) ⇒ **passer en Q 85**
7. Il était décédé ⇒ **passer en Q 86**
8. Il n'y avait pas d'homme qui vous élevait à cette époque ⇒ **passer en Q 86**
9. Vous viviez alors dans un foyer de l'assistance publique ⇒ **passer en Q 86**
10. Ne sait pas ⇒ **passer en Q 86**

Q 84. Quelle était alors sa profession principale ?

On parle de l'homme qui vous élevait (père, beau-père,...) lorsque vous aviez 12 ans.

ENQ : Il est nécessaire de donner un intitulé exact. Par exemple, ne pas indiquer "employé" mais "vendeur de...", ne pas indiquer "ouvrier" mais "monteur". Pour un fonctionnaire, indiquer le titre exact, par exemple "inspecteur de police" ou "professeur agrégé."

Q 85a. Avait-il déjà travaillé même s'il y a longtemps ?

1. Oui ⇒ **passer en Q 85**
2. Non
3. Ne sait pas

Q 85. Quelle était alors sa dernière profession principale [voir filtres ci-dessous] ?

- Si **Q 83 = 2** : ajouter dans l'intitulé de la question **Q 85**, " **avant d'être au chômage** "
Si **Q 83 = 3** : ajouter dans l'intitulé de la question **Q 85**, " **avant d'être à la retraite** "
Si **Q 83 = 4** : ajouter dans l'intitulé de la question **Q 85**, " **avant d'être homme au foyer** "
Si **Q 83 = 5** : ajouter dans l'intitulé de la question **Q 85**, " **avant d'être inactif** "
Si **Q 83 = 6** : ajouter dans l'intitulé de la question **Q 85**, " **avant d'être absent momentanément (à la guerre, interné,...)** "

ENQ : Si cet homme était retraité, au chômage, inactif, en longue maladie ou décédé, il faut indiquer la dernière profession qu'il ait occupée.

Il est nécessaire de donner un intitulé exact.

Par exemple, ne pas indiquer "employé" mais "vendeur de...", ne pas indiquer "ouvrier" mais "monteur".
Pour un fonctionnaire, indiquer le titre exact, par exemple "inspecteur de police" ou "professeur agrégé."

La question suivante concerne la ou les personne(s) qui vous élevai(en)t lorsque vous aviez 12 ans, qu'il s'agisse de vos parents ou non.

ENQ : Pour permettre aux interviewés de se repérer dans le temps, n'hésitez pas à préciser que "12 ans" correspond à la fin de l'école primaire et aux premières années du collège. Pour les personnes plus âgées, cela correspond aussi à l'âge de l'obtention du certificat d'études primaires..

Q 83. Lorsque vous aviez 12 ans, quelle était la situation professionnelle principale de l'homme qui vous élevait (votre père, votre beau-père...) ? [Citez tous les items]

1. Il travaillait ⇒ **passer en Q 84**
2. Il était au chômage ⇒ **passer en Q 85**
3. Il était retraité, retiré des affaires, préretraité ⇒ **passer en Q 85**
4. Il était homme au foyer ⇒ **passer en Q 85**
5. Il était inactif (invalide,...) ⇒ **passer en Q 85**
6. Il était temporairement absent du foyer à cette époque (appelé sous les drapeaux, internement,...) ⇒ **passer en Q 85**
7. Il était décédé ⇒ **passer en Q 86**
8. Il n'y avait pas d'homme qui vous élevait à cette époque ⇒ **passer en Q 86**
9. Vous viviez alors dans un foyer de l'assistance publique ⇒ **passer en Q 86**
10. Ne sait pas ⇒ **passer en Q 86**

Q 84. Quelle était alors sa profession principale ?

On parle de l'homme qui vous élevait (père, beau-père,...) lorsque vous aviez 12 ans.

ENQ : Il est nécessaire de donner un intitulé exact. Par exemple, ne pas indiquer "employé" mais "vendeur de...", ne pas indiquer "ouvrier" mais "monteur". Pour un fonctionnaire, indiquer le titre exact, par exemple "inspecteur de police" ou "professeur agrégé."

Q 85a. Avait-il déjà travaillé même s'il y a longtemps ?

1. Oui ⇒ **passer en Q 85**
2. Non
3. Ne sait pas

Q 85. Quelle était alors sa dernière profession principale [voir filtres ci-dessous] ?

- Si **Q 83 = 2** : ajouter dans l'intitulé de la question **Q 85**, " avant d'être au chômage "
- Si **Q 83 = 3** : ajouter dans l'intitulé de la question **Q 85**, " avant d'être à la retraite "
- Si **Q 83 = 4** : ajouter dans l'intitulé de la question **Q 85**, " avant d'être homme au foyer "
- Si **Q 83 = 5** : ajouter dans l'intitulé de la question **Q 85**, " avant d'être inactif "
- Si **Q 83 = 6** : ajouter dans l'intitulé de la question **Q 85**, " avant d'être absent momentanément (à la guerre, interné,...) "

ENQ : Si cet homme était retraité, au chômage, inactif, en longue maladie ou décédé, il faut indiquer la dernière profession qu'il ait occupée.

Il est nécessaire de donner un intitulé exact.

Par exemple, ne pas indiquer "employé" mais "vendeur de...", ne pas indiquer "ouvrier" mais "monteur". Pour un fonctionnaire, indiquer le titre exact, par exemple "inspecteur de police" ou "professeur agrégé."

Les franchises

Q 86. Avez-vous entendu parler de la mise en place de « nouvelles franchises » sur les remboursements de l'Assurance maladie ?

1. Oui
2. Non
3. Ne se rappelle plus

Les « franchises médicales » mises en place ces dernières années consistent à laisser à la charge du patient des sommes qui ne sont remboursées ni par la Sécurité Sociale, ni par les couvertures complémentaires.

La première de ces franchises a été le 1 € qui reste à votre charge pour chaque consultation depuis le 1^{er} janvier 2005, avec un maximum de 50 € par an.

Au 1^{er} janvier 2008, une nouvelle franchise a été mise en place : 50 centimes restent désormais à votre charge à chaque fois que vous achetez une boîte de médicaments.

Q 87. Avez-vous eu l'occasion de vous faire prescrire des médicaments depuis le 1^{er} janvier 2008 ?

- Oui Non Ne sait pas

Si oui :

Q 87.1 Depuis le 1^{er} janvier 2008, quelles ont été pour vous les conséquences de la mise en place de cette nouvelle franchise sur vos achats de médicaments prescrits ?

Diriez-vous que...

ENQ: plusieurs réponses possibles (sauf si 4 est cochée) [Citez]

1. ...vous avez discuté avec le médecin pour réduire la prescription
2. ...vous avez décidé de n'acheter qu'une partie des médicaments prescrits
3. ...vous avez repoussé dans le temps l'achat de certains médicaments prescrits.
4. ...rien de tout cela, vous avez continué à vous faire prescrire et à acheter les médicaments comme avant
5. Autres, précisez :

Si Q 87.1 = 1

Q87.1c. Vous m'avez dit avoir discuté avec le médecin pour réduire la prescription. L'a-t-il fait ?

- Oui Non

Questions posées uniquement lors de la seconde vague de l'enquête :

Q87.2. Selon vous, parmi les médicaments auxquels vous avez renoncé depuis le 1^{er} janvier 2008, certains étaient-ils indispensables à votre santé ?

- Oui Non Ne sait pas

Q87.3. Depuis la mise en place de cette franchise sur les médicaments le 1^{er} janvier, avez-vous réduit d'autres dépenses afin d'acheter des médicaments qui vous ont été prescrits ?

- Oui Non Ne sait pas

Q 88. Si le montant de la franchise par boîte de médicaments passait de 50 centimes à 2 Euros avec un maximum à 200 Euros par an au lieu de 50 Euros actuellement, quelles pourraient en être les conséquences pour vous ? Diriez-vous que...

ENQ: plusieurs réponses possibles (sauf si 4 est cochée) [Citez]

1. ...vous discuteriez avec votre médecin pour réduire la prescription
2. ...vous n'achèteriez qu'une partie des médicaments prescrits
3. ...vous repousseriez dans le temps l'achat de certains médicaments prescrits
4. ...rien de tout cela, vous continueriez à vous faire prescrire et à acheter les médicaments comme avant
5. Autres, précisez

Les franchises

Q 86. Avez-vous entendu parler de la mise en place de « nouvelles franchises » sur les remboursements de l'Assurance maladie ?

1. Oui
2. Non
3. Ne se rappelle plus

Les « franchises médicales » mises en place ces dernières années consistent à laisser à la charge du patient des sommes qui ne sont remboursées ni par la Sécurité Sociale, ni par les couvertures complémentaires.

La première de ces franchises a été le 1 € qui reste à votre charge pour chaque consultation depuis le 1^{er} janvier 2005, avec un maximum de 50 € par an.

Au 1^{er} janvier 2008, une nouvelle franchise a été mise en place : 50 centimes restent désormais à votre charge à chaque fois que vous achetez une boîte de médicaments.

Q 87. Avez-vous eu l'occasion de vous faire prescrire des médicaments depuis le 1^{er} janvier 2008 ?

- Oui Non Ne sait pas

Si oui :

Q 87.1 Depuis le 1^{er} janvier 2008, quelles ont été pour vous les conséquences de la mise en place de cette nouvelle franchise sur vos achats de médicaments prescrits ?

Diriez-vous que...

ENQ: plusieurs réponses possibles (sauf si 4 est cochée) [Citez]

1. ...vous avez discuté avec le médecin pour réduire la prescription
2. ...vous avez décidé de n'acheter qu'une partie des médicaments prescrits
3. ...vous avez repoussé dans le temps l'achat de certains médicaments prescrits.
4. ...rien de tout cela, vous avez continué à vous faire prescrire et à acheter les médicaments comme avant
5. Autres, précisez :

Si Q 87.1 = 1

Q87.1c. Vous m'avez dit avoir discuté avec le médecin pour réduire la prescription. L'a-t-il fait ?

- Oui Non

Questions posées uniquement lors de la seconde vague de l'enquête :

Q87.2. Selon vous, parmi les médicaments auxquels vous avez renoncé depuis le 1^{er} janvier 2008, certains étaient-ils indispensables à votre santé ?

- Oui Non Ne sait pas

Q87.3. Depuis la mise en place de cette franchise sur les médicaments le 1^{er} janvier, avez-vous réduit d'autres dépenses afin d'acheter des médicaments qui vous ont été prescrits ?

- Oui Non Ne sait pas

Q 88. Si le montant de la franchise par boîte de médicaments passait de 50 centimes à 2 Euros avec un maximum à 200 Euros par an au lieu de 50 Euros actuellement, quelles pourraient en être les conséquences pour vous ? Diriez-vous que...

ENQ: plusieurs réponses possibles (sauf si 4 est cochée) [Citez]

1. ...vous discuteriez avec votre médecin pour réduire la prescription
2. ...vous n'achèteriez qu'une partie des médicaments prescrits
3. ...vous repousseriez dans le temps l'achat de certains médicaments prescrits
4. ...rien de tout cela, vous continueriez à vous faire prescrire et à acheter les médicaments comme avant
5. Autres, précisez

Complémentaire santé et comportement de prescription des professionnels de santé

Q 89. Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé qu'un professionnel de santé vous interroge sur votre couverture complémentaire avant de vous proposer un soin ou un tarif ?

une COUVERTURE COMPLEMENTAIRE correspond à une mutuelle, un contrat d'assurance complémentaire privé ou provenant d'une institution de prévoyance, qui rembourse des soins en plus de la Sécurité Sociale

- Oui Non ⇒ passer en **Q 93** Ne sait pas

Q 89.1. Si oui, s'agissait-il : (pré-codage / plusieurs choix possibles) [Citez]

- d'un opticien ? d'un dentiste ? d'un médecin généraliste ?
 d'un médecin spécialiste autre qu'un chirurgien ? d'un chirurgien ?
 d'un autre professionnel de santé ? → Lequel :
 ne sait pas

Si opticien coché ⇒ passer en **Q 89.3**

Q 89.2 La dernière fois, était-ce : [Citez]

- Dentiste : au cabinet dans un centre de santé ailleurs :
 Ne sait pas
- Médecin généraliste : au cabinet dans un centre de santé ailleurs :
 Ne sait pas
- Médecin spécialiste : au cabinet dans un centre de santé à l'hôpital
(autre qu'un chirurgien) dans une clinique ailleurs :
 Ne sait pas
- Chirurgien : à l'hôpital dans une clinique ailleurs :
 Ne sait pas
- Autre professionnel de santé : au cabinet dans un centre de santé à l'hôpital
 dans une clinique ailleurs :
 Ne sait pas

Q 89.3 La dernière fois que c'est arrivé avec [nom spécialiste], Pour quel type de soin était-ce ?

- Opticien : une monture des verres d'autres soins :
 Ne sait pas
- Dentiste : une couronne, un bridge, un implant des soins de gencives
 d'autres soins :
 Ne sait pas
- Médecin généraliste ou spécialiste:
 une consultation un acte technique (examen, petite intervention...)
 une prescription d'examen ou d'analyse d'autres soins :
 Ne sait pas
- Chirurgien : une consultation une intervention chirurgicale
 une prescription d'autres soins :
 Ne sait pas
- Autre professionnel de santé :
 une consultation un acte technique (examen, petite intervention...) une prescription
 d'autres soins :
 Ne sait pas

→ Si la personne a déclaré une couverture complémentaire et n'a pas la CMU :

Q 90. Pour [nom du soin], Pensez-vous que [nom du professionnel de santé] a...

[Citez]

- revu à la baisse ses soins ou le coût des appareillages initialement prévus pour s'adapter au niveau de remboursement de votre couverture complémentaire
- revu à la hausse ses soins ou le coût des appareillages initialement prévus pour s'adapter au niveau de remboursement de votre couverture complémentaire
- n'a pas modifié le niveau des soins initialement prévu.

Q 91. Pour [nom du soin], Pensez-vous que [nom du professionnel de santé] a...

[Citez]

- diminué son tarif habituel
- augmenté son tarif habituel pour s'adapter du niveau de remboursement de votre couverture complémentaire
- n'a pas modifié son tarif habituel

→ Si la personne n'a pas déclaré de couverture complémentaire et n'a pas la CMU :

Q 92. Pour [nom du soin], Pensez-vous que [nom du professionnel de santé]...

Q 92.1 a adapté ses soins à votre situation financière ?

- Oui Non Ne sait pas

Q 92.1 a adapté ses tarifs à votre situation financière ?

- Oui Non Ne sait pas

Loi Evin

Questions posées aux retraités ou chômeurs qui travaillaient comme salarié non fonctionnaire dans leur dernier emploi.

Q 93. Dans votre dernier emploi, aviez-vous une couverture complémentaire par l'intermédiaire de votre entreprise ?

- Oui
- Non ⇒ **passer en Q96**
- Je ne me rappelle pas ⇒ **passer en Q 96**

Si oui en Q 93

Q93.1 cette couverture complémentaire était-elle : [Citez]

- Obligatoire Facultative Ne se rappelle pas

Q 94. Lorsque vous avez quitté votre dernier emploi, l'organisme qui gérait la couverture complémentaire de votre entreprise vous a-t-il fait une proposition pour souscrire un contrat santé chez lui ?

- Oui Non Je ne me rappelle pas

Q 95. Lorsque vous avez quitté votre dernier emploi, quel a été votre choix concernant votre couverture complémentaire ? [Citez – une seule réponse]

- Vous avez choisi une couverture complémentaire avec des garanties plus élevées
- Vous avez conservé la même couverture complémentaire ou vous en avez choisi une avec des garanties proches.
- Vous avez choisi une couverture complémentaire avec des garanties inférieures
- Vous avez choisi de vous passer de couverture complémentaire
- Ne sait pas

Si Q 95 = 1, 3 ou 4 :

Q 950.1 Pourquoi avez-vous [voir filtres ci-dessous] ? Quand vous avez quitté votre dernier emploi,...

ENQ: plusieurs réponses possibles [Citez]

Si Q 950 = 1 ou 3 : ajouter dans l'intitulé de la question **Q 950.1**, “ **changé de complémentaire santé** ”

Si Q 95 = 4 : ajouter dans l'intitulé de la question **Q 95.1**, “ **abandonné la complémentaire santé** ”

- la prime qui vous était proposée pour conserver la même couverture complémentaire était trop élevée
- les garanties proposées par votre ancienne couverture complémentaire ne vous convenaient plus
- vous avez pu bénéficier de la couverture complémentaire d'un proche
- Autre raison, précisez :

Si Q 95 = 1, 2 ou 3 :

Q 95.2 Lorsque vous avez quitté votre dernier emploi, votre choix concernant votre couverture complémentaire vous a-t-il amené à changer d'organisme de couverture ?

1. Oui
2. Non
3. Ne se rappelle plus

Ce questionnaire est presque terminé, les quelques questions qui suivent concernent vos origines familiales et culturelles. Elles permettront d'approfondir l'étude des causes des problèmes d'accès aux soins en France aujourd'hui.

Q96 . Quel est votre pays de naissance ?

1. France
2. Autre pays. Précisez

Si France :

Q 96.1 Quel est votre région de naissance ?

Q 97. Etes-vous... [Citez]

1. Né français
2. Devenu français par acquisition (naturalisation, mariage, déclaration, option à votre majorité...)
3. Etranger
4. Nsp

Si Q 97 = 2 :

Q 98. En quelle année êtes-vous arrivé en France ?

Q 99. Quel est le pays de naissance de votre père ?

Q 100. Quel était la nationalité de votre père à sa naissance ? [Citez]

1. Française
2. Étrangère

Q 101. Quel est le pays de naissance de votre mère ?

Q 102. Quel était la nationalité de votre mère à sa naissance ? [Citez]

1. Française
2. Étrangère

Q 103. Quelle est votre langue maternelle ?

1. Français
2. Autre : précisez.....
3. Refus

Q 104. De quelle religion ou courant religieux vous sentez-vous le plus proche ?

1. Bouddhiste
2. Catholique
3. Hindoue
4. Juif
5. Musulman
6. Orthodoxe
7. Protestant
8. Autre. Précisez
9. [aucune] **Fin du questionnaire.**
10. [refus]

Q105. Aujourd'hui, diriez-vous que par rapport à la religion, vous avez...

ENQ : CITER - une seule réponse

Précision : si l'interviewé ne fait que les mariages, baptêmes ou enterrements, il est considéré comme non pratiquant.

- 1 ...une pratique religieuse régulière (au moins une fois par mois)
- 2 ...une pratique religieuse occasionnelle (en dehors des mariages, baptêmes et enterrements)
- 3 ...pas de pratique, mais un sentiment d'appartenance à une religion
- 4 ...ni pratique, ni sentiment d'appartenance
- 5 ...un rejet de la religion
- 6 [nsp/refus]

État de santé

1 Comment est votre état de santé général ?

- ₁ Très bon
- ₂ Bon
- ₃ Moyen
- ₄ Mauvais
- ₅ Très mauvais

2 Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?

- ₁ Oui
- ₂ Non
- ₃ Je ne sais pas

3 Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?

- ₁ Oui, fortement limité(e)
- ₂ Oui, limité(e)
- ₃ Non

4 Indiquez votre poids : _____ kg votre taille : _____ m _____ cm

(femmes enceintes, indiquez votre poids avant grossesse)

5 Portez-vous ?

- ₁ Des lunettes ou des lentilles
- ₂ Une prothèse auditive
- ₃ Une couronne, un bridge, un implant
- ₄ Un dentier partiel (il vous reste des dents)
- ₅ Un dentier complet (vous n'avez plus de dent à vous)
- ₆ Un appareil d'orthodontie ou appareil de redressement dentaire
- ₇ Aucune des propositions ci-dessus

6 Avez-vous déjà été opéré(e) ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

Si oui, précisez la nature des interventions :

.....
.....

7 Pouvez-vous noter, entre 0 et 10, votre état de santé ? (0 = en très mauvaise santé, 10 = en excellente santé) :

.....|_|_|

8 Comment est votre état de santé bucco-dentaire (bouche, dents, gencives) ?

- ₁ Très bon
- ₂ Bon
- ₃ Moyen
- ₄ Mauvais
- ₅ Très mauvais

9 Hormis les dents de sagesse, combien avez-vous de dents absentes qui ne sont pas remplacées (par une prothèse type couronne, bridge, appareil dentaire...) ?

- ₁ Aucune
- ₂ De 1 à 4
- ₃ De 5 à 9
- ₄ De 10 à 14
- ₅ 15 et plus
- ₆ Toutes
- ₇ Je ne sais pas

10 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été gêné(e), dans votre vie quotidienne en raison de l'état de santé de vos dents ou de votre bouche ?

(Ex : pour manger certains aliments durs, une pomme ou un sandwich, pour sourire ou dans mes relations professionnelles, personnelles, en raison de l'aspect de mes dents)

- ₁ Jamais
- ₂ De temps en temps ou occasionnellement
- ₃ Souvent

11 Ces deux dernières années êtes-vous allé(e) chez le dentiste :

- ₁ Oui

Si oui,

- ₁ Vous y êtes allé(e) seulement quand vous aviez un problème (douleurs, saignements...) ?
- ₂ Vous y êtes allé(e) au moins une fois pour un simple contrôle, sans avoir de problème.

- ₂ Non

Si non,

- ₁ Vous n'y êtes pas allé(e) car vous n'avez pas eu de problèmes de santé dentaire.
- ₂ Vous n'y êtes pas allé(e), malgré des problèmes de santé dentaire.

12 Pouvez-vous voir clairement les caractères d'imprimerie d'un journal SANS lunettes ou lentilles de contact ou autre appareillage spécifique ?

- ₁ Oui, sans difficulté ➔ Allez à la question 13
- ₂ Non, j'ai des difficultés
- ₃ Non, je ne peux pas du tout

Si non, AVEC des lunettes ou lentilles de contact ou autre appareillage spécifique, pouvez-vous voir clairement les caractères d'imprimerie d'un journal ?

- ₁ Oui, sans difficulté
- ₂ Non, j'ai toujours des difficultés
- ₃ Je n'ai pas de lunettes, ni de lentilles de contact, ni d'appareillage spécifique

13 Pouvez-vous voir clairement le visage d'une personne qui se trouve à 4 mètres de vous SANS lunettes ou lentilles de contact ou autre appareillage spécifique ?

- ₁ Oui, sans difficulté ➔ Allez à la question 14
- ₂ Non, j'ai des difficultés
- ₃ Non, je ne peux pas du tout

Si non, AVEC des lunettes ou lentilles de contact ou autre appareillage spécifique, pouvez-vous voir clairement le visage d'une personne qui se trouve à 4 mètres de vous ?

- ₁ Oui, sans difficulté
- ₂ Non, j'ai toujours des difficultés
- ₃ Je n'ai pas de lunettes, ni de lentilles de contact, ni d'appareillage spécifique

14 Pouvez-vous entendre ce qui se dit dans une conversation, SANS appareillage auditif ?

- ₁ Oui, sans difficulté ➔ Allez à la question 15
- ₂ Non, j'ai des difficultés
- ₃ Non, je ne peux pas du tout

Si non, AVEC un appareillage auditif, pouvez-vous entendre ce qui se dit dans une conversation ?

- ₁ Oui, sans difficulté
- ₂ Non, j'ai toujours des difficultés
- ₃ Je n'ai pas d'appareillage auditif

15 Pouvez-vous monter et descendre les escaliers, sans difficulté, SANS appareillage ou l'aide de quelqu'un ?

- ₁ Oui, sans difficulté
- ₂ Non, j'ai des difficultés
- ₃ Non, je ne peux pas du tout

16 Pouvez-vous vous couper les ongles des orteils, sans difficulté, SANS appareillage ou l'aide de quelqu'un ?

- ₁ Oui, sans difficulté
- ₂ Non, j'ai des difficultés
- ₃ Non, je ne peux pas du tout

17 Pouvez-vous marcher 500 mètres, sans difficulté, SANS appareillage ou l'aide de quelqu'un ?

- ₁ Oui, sans difficulté
- ₂ Non, j'ai des difficultés
- ₃ Non, je ne peux pas du tout

18 Vous arrive-t-il de ne pas vous souvenir à quel moment de la journée nous sommes ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

19 Avez-vous habituellement des difficultés pour faire votre toilette ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

Si oui,

- ₁ Je la fais seul(e)
- ₂ Je la fais avec une aide

20 Souffrez-vous fréquemment de douleurs ?

- ₁ Oui, très importantes
- ₂ Oui, importantes
- ₃ Oui, peu importantes
- ₄ Non

21 Avez vous actuellement une des affections suivantes ?

	Si oui cochez cette case	Etes-vous traité(e) actuellement ?
Otite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Angine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sinusite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rhinopharyngite.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bronchite aiguë.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grippe ou état grippal.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

22 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous renoncé à voir un médecin ou à des soins médicaux dont vous aviez besoin (dentiste, lunettes...) ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

Si oui, pourquoi ?

- ₁ Pour des raisons financières
- ₂ Parce que c'était trop compliqué
- ₃ A cause du délai d'attente
- ₄ Parce que je redoutais d'aller voir un médecin ou un dentiste
- ₅ Parce que je préférais attendre que les choses aillent mieux d'elles-mêmes
- ₆ Pour une autre raison
Précisez :
.....

23 Vous est-il arrivé dans les 12 derniers mois de rencontrer des difficultés pour obtenir un rendez-vous avec un professionnel de santé ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

Si oui, était-ce ?

- ₁ Un médecin généraliste
- ₂ Un médecin spécialiste
- ₃ Un dentiste
- ₄ Autre
Précisez :
.....

Si oui, quel(s) type(s) de difficultés ?
.....
.....
.....

24 Avez-vous déjà eu un test Hemocult® (test de recherche de sang dans les selles) ?

- ₁ Oui, il y a moins de 2 ans
- ₂ Oui, il y a plus de 2 ans
- ₃ Non, jamais
- ₄ Je ne sais pas

25 Avez-vous déjà eu une coloscopie ?

- ₁ Oui, il y a moins de 5 ans
- ₂ Oui, il y a plus de 5 ans
- ₃ Non, jamais



Vous êtes une femme de 16 ans et plus, merci de répondre aux questions suivantes.
Sinon, passez à la question 31 (ci-contre, page 5).

26 Avez-vous déjà eu un frottis cervico-utérin (appelé également frottis) ?

- ₁ Oui, il y a moins de 3 ans
- ₂ Oui, il y a entre 3 et 5 ans
- ₃ Oui, il y a plus de 5 ans
- ₄ Non, jamais

Si oui, le médecin qui l'a réalisé était :

- ₁ Un généraliste
- ₂ Une gynécologue ou un obstétricien
- ₃ Un autre médecin spécialiste
- ₄ Une sage-femme

27 Avez-vous déjà eu une mammographie (radiographie des seins) ?

- ₁ Oui, il y a moins de 2 ans
- ₂ Oui, il y a entre 2 et 3 ans
- ₃ Oui, il y a plus de 3 ans
- ₄ Non, jamais

Si oui, votre mammographie vous a-t-elle été :

- ₁ proposée gratuitement dans le cadre du dépistage organisé ? (pris en charge à 100 %)
- ₂ prescrite par un médecin car vous aviez des symptômes concernant vos seins ?
- ₃ prescrite par un médecin pour simple surveillance ?
- ₄ prescrite par un médecin à votre demande en dehors de tout symptôme ?

28 Etes-vous ménopausée ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

29 Prenez-vous un traitement hormonal pour la ménopause ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

30 Souffrez-vous de pertes involontaires d'urines ?

- ₁ Oui, depuis plus d'1 an
- ₂ Oui, depuis moins d'1 an
- ₃ Non

31 Quelle(s) maladie(s) ou problème(s) de santé avez-vous actuellement ?

Si oui cochez cette case Avez-vous été traité(e) au cours des 12 derniers mois ?

- 1. Maladies du cœur, des artères et des veines**
- Hypertension artérielle ₀₁
- Angine de poitrine ₀₂
- Infarctus du myocarde ₀₃
- Troubles du rythme cardiaque ₀₄
- Accident vasculaire cérébral (attaques) avec ou sans séquelles ₀₅
- Artérite des membres inférieurs (maladie des artères) ₀₆
- Varices ₀₇
- Hémorroïdes ₀₈
- Autres, précisez : ₀₉
- 2. Cancer(s).** Précisez localisation et année du diagnostic
1. |_|_|_|_| ₀₁
2. |_|_|_|_| ₀₂
- 3. Maladies des poumons ou des bronches**
- Bronchite chronique, emphysème, BPCO..... ₀₁
- Insuffisance respiratoire..... ₀₂
- Asthme ₀₃
- Autres, précisez : ₀₄
- 4. Maladies nez/gorge/oreille**
- Rhinite allergique (rhume des foins) ₀₁
- Autres, précisez : ₀₂
- Problème d'audition, précisez : ₀₃
- 5. Maladies des yeux**
- Glaucome ₀₁
- Cataracte ₀₂
- Strabisme ₀₃
- Troubles de la vue (myopie, presbytie...), précisez : ₀₄
- Autres, précisez : ₀₅
- 6. Maladies de la bouche et des dents** (déchaussement, caries, dents cassées, gencives qui saignent, infection, etc.) Précisez :
- ₀₁
-
- 7. Problèmes digestifs**
- Ulcère de l'estomac ou du duodénum ₀₁
- Reflux œsophagien (reflux acide)..... ₀₂
- Douleurs intestinales chroniques, colite, diarrhée chronique ₀₃
- Autres, précisez : ₀₄
- 8. Maladies du foie**
- Cirrhose du foie ₀₁
- Hépatites chroniques virales ₀₂
- Autres, précisez :

9. Maladies concernant les os et les articulations

- Lombalgie (mal de rein), sciatique, lumbago ₀₁
- Arthrose du genou ₀₂
- Arthrose de la hanche ₀₃
- Arthrose, autre localisation précisez : ₀₄
- Scoliose ₀₅
- Ostéoporose ₀₆
- Polyarthrite rhumatoïde..... ₀₇
- Spondylarthrite ankylosante ₀₈
- Autres, précisez : ₀₉

10. Maladies ou problèmes génitaux et urinaires

- Infections urinaires fréquentes ₀₁
- Adénome de la prostate ₀₂
- Troubles des règles (cycles très irréguliers, absence de règles) ₀₃
- Autres, précisez : ₀₄

11. Maladies endocriniennes

- Diabète ₀₁
- Affection de la thyroïde (goitre, hyper ou hypothyroïdie) ₀₂
- Trop de cholestérol ou triglycérides dans le sang..... ₀₃
- Autres, précisez : ₀₄

12. Maladies ou problèmes psychiques

- Dépression (dépression nerveuse) ₀₁
- Anxiété ₀₂
- Trouble du comportement alimentaire..... ₀₃
- Autres, précisez : ₀₄

13. Maladies neurologiques

- Migraine..... ₀₁
- Épilepsie ₀₂
- Maladie de Parkinson ₀₃
- Maladie d'Alzheimer..... ₀₄
- Autres, précisez : ₀₅

14. Maladies de la peau

- Eczéma ₀₁
- Psoriasis ₀₂
- Autres, précisez : ₀₃

15. Autres maladies

- Handicap moteur acquis (amputation, séquelle accident...)..... ₀₁
- Infirmité, handicap de naissance ₀₂
- Autres, précisez : ₀₃

32 Vous avez un ou plusieurs problèmes de santé ne faisant pas partie de cette liste. Précisez :

.....

.....


33 Vous n'avez rien coché, pour quelle raison ?

- ₁ Je n'ai aucune maladie ou problème de santé
- ₂ Je refuse de déclarer mes maladies ou problèmes de santé

34 Au cours de ces 4 dernières semaines, à quelle fréquence avez-vous éprouvé les sentiments suivants ? *

	En permanence	Très souvent	Souvent	Quelquefois	Rarement	Jamais
- Vous êtes-vous senti(e) particulièrement nerveux(se)	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅	<input type="checkbox"/> ₆
- Vous êtes-vous senti(e) si découragé(e) que rien ne pouvait vous remonter le moral	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅	<input type="checkbox"/> ₆
- Vous êtes-vous senti(e) calme et détendu(e)	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅	<input type="checkbox"/> ₆
- Vous êtes-vous senti(e) triste et abattu(e)	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅	<input type="checkbox"/> ₆
- Vous êtes-vous senti(e) heureux(se)	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅	<input type="checkbox"/> ₆

35 Au cours des dernières 24 heures, c'est-à-dire depuis hier à la même heure, avez-vous consommé des médicaments ?

 **Ne pas oublier** les pilules et autres contraceptifs, les somnifères, les antidouleurs, les médicaments injectés (vaccins), les patchs (hormones, nicotine...), les crèmes et les pommades, etc.

- ₁ Oui ➔ remplissez le tableau ci-dessous
₂ Non

Nom du produit (y compris dosage)	Forme et quantité contenues dans une boîte	Pour quel problème de santé avez-vous pris ce médicament ?	Quantité consommée depuis hier à la même heure ?	A-t-il été prescrit pour vous-même, c'est-à-dire obtenu avec une ordonnance à votre nom ?	
				Oui	Non
Exemple : TILDIEM 300 mg, ASPRO 500mg, etc.	Exemple : boîte de 25 comprimés, flacon de 100 ml, boîte de 15 suppositoires, etc.	Exemple : hypertension, mal de tête, grippe, etc.	Exemple : 1 mesure, 3 comprimés 3 cuillères à café, etc.		
				<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
				<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
				<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
				<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
				<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
				<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
				<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
				<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
				<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
				<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
				<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
				<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
				<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
				<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
				<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂
				<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂

* Extrait du manuel : Le questionnaire MOS SF-36 (Lepplège, éditions Estem, 2001).



Vous avez **moins de 16 ans** ➔ Allez directement à la question 56 (page 10).

Vous avez **16 ans ou plus** ➔ Merci de répondre aux questions qui suivent.

36 Avez-vous désigné un médecin traitant ?

- ₁ Oui
₂ Non

Si oui, est-ce...

- ₁ Un généraliste
₂ Un spécialiste
Précisez la spécialité :
.....

37 Fumez-vous de façon habituelle ?

- ₁ Oui

Si oui :

Combien fumez-vous par jour.....

de cigarettes ? | _ | _ |

de pipes ? | _ | _ |

de cigarillos ou cigares ? | _ | _ |

Depuis combien d'années

fumez-vous ? | _ | _ |

Fumez-vous habituellement à l'intérieur de votre habitation ?

- ₁ Oui
₂ Non

Avez-vous déjà essayé d'arrêter de fumer ?

- ₁ Oui
₂ Non

Si oui :

Nombre de tentatives d'arrêt : | _ | _ |

Date de la dernière tentative d'arrêt : | _ | _ | | _ | _ |
mois année

- ₂ Non

Si non :

Avez-vous déjà fumé ?

- ₁ Oui
₂ Non

Si oui :

Pendant combien d'années : | _ | _ |

Date de l'arrêt : .. | _ | _ | | _ | _ |
mois année

38 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris du cannabis ?

- ₁ Oui
₂ Non



Les 3 questions suivantes concernent votre consommation d'alcool des 12 derniers mois, et pas seulement des dernières semaines.

Alcool = toute boisson alcoolisée (vin, bière, whisky...)

Verres standard (10 grammes d'alcool) =



39 Combien de fois vous arrive-t-il de consommer de l'alcool ?

- ₁ Jamais ➔ passez à la question 42
₂ 1 fois par mois ou moins
₃ 2 à 4 fois par mois
₄ 2 à 3 fois par semaine
₅ 4 à 6 fois par semaine ou plus
₆ Tous les jours

40 Combien de verres standard consommez-vous au cours d'une journée ordinaire où vous buvez de l'alcool (voir illustration du « verre standard » ci-dessus) ?

- ₁ 1 ou 2 verres
₂ 3 ou 4 verres
₃ 5 ou 6 verres
₄ 7 à 9 verres
₅ 10 verres ou plus

41 Combien de fois vous arrive-t-il de boire 6 verres standard ou plus au cours d'une même occasion ?

- ₁ Jamais
₂ Moins d'1 fois par mois
₃ 1 fois par mois
₄ 1 fois par semaine
₅ Chaque jour ou presque

42 Si vous ne consommez jamais d'alcool, est-ce... (Ne pas répondre si vous êtes consommateur)

- ₁ A cause d'une consommation antérieure excessive ?
₂ Car votre état de santé actuel ne vous le permet pas ?
₃ Pour une autre raison ?



Les questions qui suivent, concernent votre sommeil.

43 Le plus souvent en semaine, vers quelle heure :

Eteignez-vous la lumière ? Entre ____ h ____ et ____ h ____

Vous levez-vous le matin ? Entre ____ h ____ et ____ h ____

44 Le plus souvent le week-end, vers quelle heure :

Eteignez-vous la lumière ? Entre ____ h ____ et ____ h ____

Vous levez-vous le matin ? Entre ____ h ____ et ____ h ____

45 Vos horaires de coucher et de lever sont-ils liés à un rythme décalé (3X8, travail de nuit...) ?

- ₁ Oui
₂ Non

46 Après une nuit de sommeil habituelle, vous sentez-vous ? (une seule réponse)

- ₁ En forme et dispos
₂ Bien reposé
₃ Un peu fatigué
₄ Très fatigué

47 Vous arrive-t-il de somnoler ou de vous endormir dans les situations suivantes ?

(si vous n'avez pas été récemment dans l'une de ces situations, pour répondre à ces questions, essayez d'imaginer comment cette situation pourrait vous affecter)

	Ne somnole jamais	Faibles chances de vous endormir	Chances moyennes de vous endormir	Fortes chances de vous endormir
- Assis en train de lire	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
- En train de regarder la télévision	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
- Assis, inactif, dans un lieu public (cinéma, théâtre, réunion)	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
- Comme passager dans une voiture (ou transport en commun) roulant sans arrêt pendant une heure	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
- Allongé l'après-midi lorsque les circonstances le permettent	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
- Assis en train de parler à quelqu'un	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
- Assis au calme après un déjeuner sans alcool	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
- Dans une voiture immobilisée quelques minutes dans un encombrement	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

48 Vous arrive-t-il de ronfler au cours de la nuit ? (une seule réponse)

- ₁ Non
₂ Rarement
₃ Souvent
₄ Presque toutes les nuits
₅ Je ne sais pas

49 Vous a-t-on fait remarquer qu'il vous arrivait d'arrêter de respirer pendant votre sommeil ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

50 Avez-vous...

	Oui, au moins 3 nuits par semaine	Oui, 1 ou 2 nuits par semaine	Oui, moins d'1 nuit par semaine	Non
- Des difficultés à vous endormir ?	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
- Des réveils nocturnes fréquents ?	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
- Un réveil trop précoce ?	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
- Un sommeil non récupérateur ?	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄
- Une sensation de manque de sommeil ?	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄

51 Depuis combien de temps vos problèmes de sommeil ont-ils commencé ? (une seule réponse)

- ₁ Pas de problème
- ₂ Moins d'1 mois
- ₃ Entre 1 et 3 mois
- ₄ Plus de 3 mois

52 Prenez-vous habituellement des médicaments pour dormir ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

Si oui, lesquels :

.....
.....

53 Avez-vous déjà consulté pour des problèmes de sommeil ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

54 Avez-vous déjà eu un enregistrement du sommeil fait à l'hôpital ou à votre domicile ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

55 Un médecin vous a-t-il déjà dit que vous aviez un « syndrome d'apnées du sommeil » ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

Médecin généraliste



Ne concerne pas : les médecins vus au cours d'une hospitalisation, en hôpital de jour, aux urgences d'une clinique ou d'un hôpital ou dans le cadre de la médecine du travail.

56 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vu au moins une fois un médecin généraliste pour vous-même ?

- ₁ Oui ₂ Non ➔ **Allez à la partie « Médecin spécialiste » (page 11).**



57 Au cours de ces 12 derniers mois, combien de fois avez-vous vu un généraliste ?

|_|_| fois

58 Quand avez-vous vu un généraliste pour la dernière fois ?

|_|_| |_|_|_|_|
mois année



Les questions qui suivent concernent **CETTE DERNIÈRE SÉANCE** de généraliste.

59 Était-ce votre médecin traitant ?

- ₁ Oui
₂ Non

Si non, pourquoi ?

- ₁ Votre médecin traitant (ou son remplaçant) était absent
- ₂ Vous étiez loin de votre domicile (vacances, déplacement...)
- ₃ C'était urgent et votre médecin (ou son remplaçant) n'était pas disponible
- ₄ Vous n'avez pas de médecin traitant
- ₅ Pour une autre raison.
Précisez :

60 Cette consultation a-t-elle eu lieu :

- ₁ À votre domicile ?
- ₂ Dans le cabinet du médecin ?
- ₃ À l'hôpital ou dans un dispensaire ?
- ₄ Autre, précisez :

61 Pour cette consultation (ou cette visite) avez-vous pris rendez-vous ?

- ₁ Oui
₂ Non

Si oui :

- Combien de temps s'est écoulé entre le moment où vous avez pris rendez-vous et la séance ? (précisez heures ou jours)
.....
- Auriez-vous souhaité obtenir ce rendez-vous plus rapidement ? ₁ Oui ₂ Non ₃ Nsp

62 Pour quelle raison avez-vous vu le médecin ? Plusieurs réponses possibles

- ₁ Pour un problème de santé déjà suivi
Précisez :
- ₂ Pour un problème de santé pour lequel vous consultiez ce médecin pour la première fois
Précisez :
- ₃ Parce que vous étiez anxieux(se), stressé(e), démoralisé(e), pour un problème personnel
Précisez :
- ₄ Parce que vous souhaitiez voir un spécialiste
- ₅ Raison administrative (certificat médical...)
- ₆ Bilan de prévention ou conseils (diététique, bilan de routine, départ en voyage, vaccination, contraception)
- ₇ Autre, précisez :

63 S'agissait-il, pour vous, d'un problème urgent ?

- ₁ Oui
₂ Non

64 Était-ce dans le cadre d'un suivi régulier ?

- ₁ Oui
₂ Non

65 Le médecin vous a-t-il demandé de revenir le voir ?

- ₁ Oui
₂ Non

66 Le médecin vous a-t-il envoyé aux urgences ?

- ₁ Oui
₂ Non

67 Le médecin vous a-t-il envoyé voir un spécialiste ?

- ₁ Oui **Si oui, quelle est sa spécialité ?**
₂ Non

68 Le médecin vous a-t-il prescrit...

- ₁ Des médicaments ?
- ₂ Des examens biologiques du sang ou des urines ?
- ₃ D'autres examens (radiographie, échographie...)?
- ₄ Un arrêt de travail ?
- ₅ Aucune prescription
- ₆ Autre, précisez :

69 Combien de temps le médecin a-t-il passé avec vous ?

|_|_| minutes

70 Avez-vous eu le temps de discuter de votre problème de santé avec le médecin ?

- ₁ Oui, tout à fait
- ₂ Oui, mais j'aurais souhaité avoir plus de temps
- ₃ Je n'avais pas besoin de discuter
- ₄ Non

71 Avez-vous compris les explications de votre médecin ?

- ₁ Oui, tout à fait
- ₂ Oui, en partie
- ₃ Non, je n'ai pas compris
- ₄ Je n'avais pas besoin d'explications
- ₅ Il ne m'a pas expliqué

Médecin spécialiste



Ne concerne pas : les médecins spécialistes vus au cours d'une hospitalisation ou d'un passage aux urgences.

72 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vu au moins une fois un médecin spécialiste pour vous-même ?

- ₁ Oui ₂ Non ➔ **Vous avez terminé ce questionnaire.**



Si oui, de quel(s) spécialiste(s) s'agissait-il ?
plusieurs réponses possibles

Combien de fois au cours des 12 derniers mois

Radiologue	<input type="checkbox"/> ₀₁	_ _
Gynécologue	<input type="checkbox"/> ₀₂	_ _
Ophthalmologue	<input type="checkbox"/> ₀₃	_ _
Pédiatre	<input type="checkbox"/> ₀₄	_ _
Dermatologue	<input type="checkbox"/> ₀₅	_ _
Cardiologue	<input type="checkbox"/> ₀₆	_ _
Rhumatologue	<input type="checkbox"/> ₀₇	_ _
Psychiatre	<input type="checkbox"/> ₀₈	_ _
ORL	<input type="checkbox"/> ₀₉	_ _
Chirurgien	<input type="checkbox"/> ₁₀	_ _
Gastro-entérologue	<input type="checkbox"/> ₁₁	_ _
Pneumologue	<input type="checkbox"/> ₁₂	_ _
Diabétologue, endocrinologue	<input type="checkbox"/> ₁₃	_ _
Autre, précisez :	<input type="checkbox"/> ₁₄	_ _

73 Quelle est la spécialité du dernier spécialiste que vous avez consulté ?

.....

74 Quelle est la date de cette dernière consultation ?

|_|_| |_|_|_|_|
mois année



Les questions qui suivent concernent **CETTE DERNIÈRE SÉANCE** de spécialiste.

75 Cette consultation a-t-elle eu lieu...

- ₁ Dans son cabinet ?
- ₂ Dans une clinique ?
- ₃ A l'hôpital ?
- ₄ Autre, précisez :

76 Qui vous a conseillé cette consultation ?

- ₁ Personne, j'ai consulté de moi-même malgré l'avis contraire de mon médecin traitant
- ₂ Personne, j'ai consulté de moi-même
- ₃ Mon médecin traitant
- ₄ Un autre médecin généraliste
- ₅ Ce même médecin spécialiste qui m'a dit de revenir
- ₆ Un autre médecin spécialiste
- ₇ Autre, précisez :

77 Combien de temps s'est écoulé entre le moment où vous avez pris rendez-vous et cette consultation ?

|_|_| mois

OU |_|_| semaine(s)

OU |_|_| jour(s)

78 Auriez-vous souhaité obtenir cette consultation plus rapidement ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

79 Pour quelle(s) raison(s) avez-vous consulté ce spécialiste ?

Plusieurs réponses possibles

- ₁ Pour un problème de santé déjà suivi
Précisez :
- ₂ Pour un problème de santé pour lequel vous consultiez ce médecin pour la première fois
Précisez :
- ₃ Pour un bilan de prévention ou des conseils (contraception, bilan de routine...)
- ₄ Pour un renouvellement d'ordonnance d'un problème de santé déjà connu.
Précisez :
- ₅ Autre.
Précisez :

80 S'agissait-il, pour vous, d'un problème urgent ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

81 Etait-ce dans le cadre d'un suivi régulier ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

82 Avez-vous déjà consulté ce spécialiste auparavant ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

83 Combien de temps le médecin a-t-il passé avec vous ?

|_|_| minutes

84 Avez-vous eu le temps de discuter de votre problème de santé avec le médecin ?

- ₁ Oui, tout à fait
- ₂ Oui, mais j'aurais souhaité avoir plus de temps
- ₃ Je n'avais pas besoin de discuter
- ₄ Non

85 Avez-vous compris les explications de votre médecin ?

- ₁ Oui, tout à fait
- ₂ Oui, en partie
- ₃ Non, je n'ai pas compris
- ₄ Je n'avais pas besoin d'explications
- ₅ Il ne m'a pas expliqué

86 Le médecin vous a-t-il demandé de revenir le voir ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

87 Le médecin vous a-t-il demandé de consulter votre généraliste ?

- ₁ Oui
- ₂ Non

88 Le médecin a-t-il pris contact avec votre généraliste ?

- ₁ Oui, il a pris contact
- ₂ Non, il n'a pas pris contact
- ₃ Je ne sais pas

89 Le médecin vous a-t-il envoyé voir un autre spécialiste ?

- ₁ Oui

Si oui, quelle est sa spécialité ?
--
- ₂ Non

90 Combien avez-vous payé pour cette consultation ?

|_|_|_| euros

91 Vous attendiez-vous à payer cette somme ?

- ₁ Oui
- ₂ Non, je pensais payer moins
- ₃ Non, je pensais payer plus

92 A votre connaissance, ce médecin pratique-t-il des dépassements d'honoraires ?

- ₁ Oui
- ₂ Non
- ₃ Je ne sais pas

Merci de votre participation.

1 Participez-vous régulièrement à des activités collectives (réunions, rencontres, actions) dans le cadre d'une association (bénévolat, parents d'élèves, de quartiers, crèche parentale, conseil syndical d'immeuble...), d'un club sportif, d'une communauté religieuse, d'un syndicat, d'un parti politique ?

<input type="checkbox"/> ₁ Oui	Si oui, en tant que :
<input type="checkbox"/> ₂ Non	
	<input type="checkbox"/> ₁ responsable, organisateur ou membre actif
	<input type="checkbox"/> ₂ simple adhérent



La question suivante concerne votre emploi actuel si vous êtes en activité ou votre dernier emploi si vous n'avez actuellement plus de travail ou si vous êtes à la retraite.

2 Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « J'ai la possibilité d'influencer le déroulement de mon travail » ?

₁ Pas d'accord du tout
₂ Pas d'accord
₃ D'accord
₄ Tout à fait d'accord
₅ Sans objet... (n'a jamais travaillé)

3 Pensez-vous que cela vaut la peine, pour gagner quelques années de vie, de se priver de ce qui constitue pour soi les plaisirs de l'existence (comme bien manger, boire, fumer, mener une vie mouvementée) ?

₁ Oui, tout à fait
₂ Oui, plutôt
₃ Non, pas vraiment
₄ Non, pas du tout

4 Diriez-vous que dans votre famille :

A. du côté maternel :

les hommes...	les femmes...
<input type="checkbox"/> ₁ vivent très longtemps	<input type="checkbox"/> ₁ vivent très longtemps
<input type="checkbox"/> ₂ vivent longtemps	<input type="checkbox"/> ₂ vivent longtemps
<input type="checkbox"/> ₃ meurent plutôt jeunes	<input type="checkbox"/> ₃ meurent plutôt jeunes

B. du côté paternel :

les hommes...	les femmes...
<input type="checkbox"/> ₁ vivent très longtemps	<input type="checkbox"/> ₁ vivent très longtemps
<input type="checkbox"/> ₂ vivent longtemps	<input type="checkbox"/> ₂ vivent longtemps
<input type="checkbox"/> ₃ meurent plutôt jeunes	<input type="checkbox"/> ₃ meurent plutôt jeunes

Et vous, pensez-vous que vous vivrez :

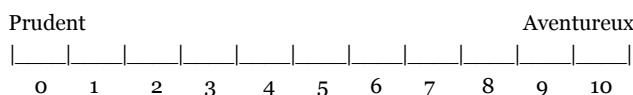
₁ très longtemps
₂ longtemps
₃ pas très longtemps
₄ je n'en sais rien

5 En matière d'attitude à l'égard du risque, placez-vous à l'aide d'une croix sur une échelle de 0 à 10 dans différents domaines de la vie :

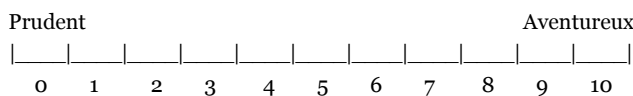
0 : correspond aux personnes très prudentes, qui s'efforcent de limiter au maximum les risques de l'existence et recherchent une vie bien réglée, sans surprise.

10 : correspond aux personnes attirées par l'aventure, qui recherchent la nouveauté et les défis, aiment prendre des risques et miser gros dans leur existence.

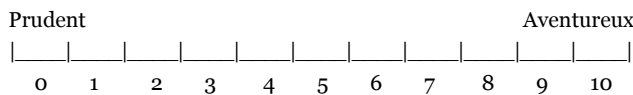
1. Consommation, loisirs, voyages



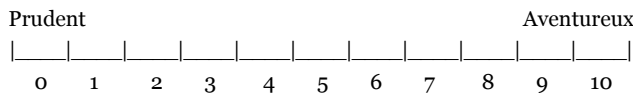
2. Santé



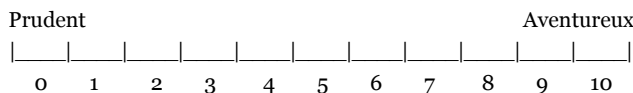
3. Emploi, carrière professionnelle



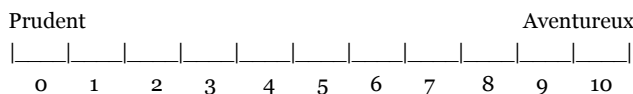
4. Placements, patrimoine



5. Bien-être de votre famille ou de votre entourage



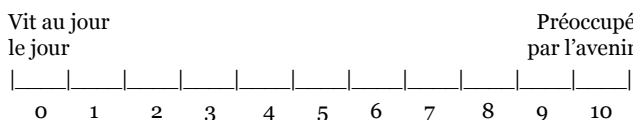
6 Et globalement, en matière d'attitude à l'égard du risque, où vous placez-vous :



7 En matière d'attitude à l'égard de l'avenir, placez-vous à l'aide d'une croix sur une échelle de 0 à 10 selon que vous vous sentez plus proche de l'un ou de l'autre portrait-type :

0 : personnes qui vivent au jour le jour et prennent la vie comme elle vient, sans trop songer au lendemain ni se projeter dans l'avenir.

10 : personnes préoccupées par leur avenir (même éloigné), qui ont des idées bien arrêtées sur ce qu'elles voudraient être ou faire plus tard.



LE SERVICE DOCUMENTATION DE L'IRDES

Achats de publications

Sur place ou par courrier :

Irdes
Service Diffusion
10, rue Vauvenargues
75018 Paris

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9 h 30 - 12 h / 14 h - 16 h

Consultation du fonds documentaire

Sur rendez-vous tél. : 01.53.93.43.56

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : 9 h - 12 h 15

Informations sur les travaux de l'IRDES

Toute personne peut demander à être intégrée dans le fichier des correspondants de l'IRDES afin d'être régulièrement informée des dernières publications.

tél. : 01.53.93.43.17/06 - fax. : 01.53.93.43.50

INTERNET : E-MAIL & WEB

Vous pouvez communiquer avec l'Irdes aux adresses suivantes :

avec le service Diffusion

E-mail : publications@irdes.fr

avec le service Documentation

E-mail : documentation@irdes.fr

avec le service informatique des logiciels Eco-Santé

E-mail : ecosante@irdes.fr

www.irdes.fr

notre serveur Web

L'Irdes met à votre disposition un serveur sur Internet

Ce service vous permet d'obtenir en direct des informations sur l'Irdes :

Présentation du centre et de l'équipe

Informations sur les enquêtes de l'Irdes

Informations sur les logiciels Eco-Santé

Consultation des bibliographies chronologiques et thématiques

Description du fonds documentaire

Commandes de rapports

Enquête sur la santé et la protection sociale 2008

Conduite par l'Irdes, l'Enquête santé protection sociale (ESPS) 2008 est un outil pluridisciplinaire qui explore les relations entre l'état de santé, l'accès aux services de santé, l'accès à l'assurance publique et privée et le statut économique et social des individus enquêtés.

Sa périodicité bisannuelle et sa dimension longitudinale lui permettent de participer à l'évaluation des politiques de santé, de traiter les problématiques d'équité du système ou de santé publique. De plus, son lien avec les données de prestation de la Sécurité sociale rend possible des analyses fines des déterminants du recours aux soins.

En 2008, plus de 8 000 ménages et 22 000 individus ont été interrogés. Après une présentation des objectifs et de la méthodologie de l'enquête, deux nouvelles problématiques sont proposées : l'une sur le renoncement avec un focus sur les CMU-Cistes, l'autre sur la comparaison inédite des données de l'ESPS et du Centre technique d'appui et de formation des centres d'examen de santé (Cetaf) relatives au score Epices qui mesure la précarité et les inégalités de santé. Enfin, des premiers résultats sont fournis sous la forme de tableaux.

Mots-clés: *évaluation des politiques en santé, état de santé, couverture maladie, couverture complémentaire, accès aux soins, renoncements aux soins, médecin traitant.*

The French Health, Health Care and Insurance Survey 2008

The French Health, Health Care and Insurance Survey 2008 (ESPS 2008) is a multidisciplinary survey conducted by the Institute for Research and Information in Health Economics (IRDES, France) that aims at studying complex relationships between health, health care, health insurance and socioeconomic status.

The survey has a two years periodicity and a panel dimension. This allows the collected micro data to be used for purposes of public policy evaluation, equity in health and access to care analysis, or public health issues monitoring. Moreover, since part of the data is merged with the National Health Insurance files, providing exhaustive information on reimbursed outpatient care, the survey enables thorough analysis of access to care and health consumption.

In 2008, more than 8,000 households and 22,000 individuals participated in the ESPS survey. In this report, first are presented the objectives and methodology of the survey. Then, two new research questions are proposed: the first one concerns unmet health care needs among beneficiaries of a means-tested supplementary health cover (CMU-C), the second one is a new data comparison related to the Epices index which measures living conditions among populations at risk and health inequalities, using data from the ESPS survey and the Technical and Training Support for Health Insurance Medical Center (CETAF). Lastly, first results are provided in synthetic tables.

Keywords: *France, health care reform evaluation, health status, health insurance, supplemental health insurance, health care consumption, preferred doctor, foregone care, micro data.*